

COMPTRE-RENDU

—♦—♦— DE LA —♦—♦—

SEIZIEME CONVENTION NATIONALE

—♦— DES —♦—

Canadiens-Francais des Etats-Unis

TENUE A

Rutland, Vt., le 22 et le 23 Juin, 1886.



Alliance St Jean-Baptiste

— ET —



NOTRE FOI



NOTRE LANGUE.



Des Sociétés Nationales.

PLATTSBURGH, N. Y.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU "NATIONAL"

1886.



Warner's Safe Cure,

LE GEANT DE LA MEDECINE DE FAMILLE.



Ce remède merveilleux des familles guérit tous les dérangements des rognons, du foie, des voies urinaires, de la vessie, les maladies particulières aux femmes et est le meilleur médicament qui ait jamais été découvert. La raison en est que c'est le seul remède qui puisse chasser avec effet le poison, ou acide urique des rognons dont environ 50 grains sont sécrétés chaque jour. Si ce poison restait dans le sang il pourrait tuer six hommes. Ce remède guérit les maladies suivantes causées par la présence de l'acide urique dans le sang: Congestion des rognons, douleurs dans le dos, inflammation des rognons, de la vessie et des voies urinaires, catarrhe de la vessie, gravelle, pierre, hydro-pisie, enflure de la glande prostaté, impuissance ou débilité générale et mal de Bright. Cet acide urique produit aussi les maladies de coeur, le rhumatisme, l'apoplexie, la paralysie, l'insanité et la mort. Le **Warner's Safe Cure** enlève des rognons le surplus de sang et leur donne la vigueur naturelle.

Il guérit aussi la jaunisse, le grossissement du foie, les abcès et le catarrhe des conduits bilieux, les maux de tête, l'insomnie, la langueur, la débilité, la constipation, la pierre et tous les symptômes des douleurs du foie.

Pourquoi? Parce qu'il a une action spécifique et positive sur le foie, ainsi que sur les rognons en augmentant leur sécrétion et l'écoulement de la bile; en enlevant les dépôts malsains et en restaurant leur action.

Il guérit également chez le beau sexe, plusieurs autres désordres qui commencent par la congestion des rognons et autres organes abdominaux et finissent par produire de grandes douleurs, l'insanité et la mort.

Pourquoi? le Warner's Safe Cure est-il reconnu par tous les médecins comme étant le seul vrai purificateur, c'est parce que par son action il prend le mal dans sa racine sur les rognons et le foie. Car, si ces organes sont en santé, toute la matière empoisonnée s'écoule avec sûreté.

Pourquoi 93 par cent, de toutes les maladies qui affligent l'humanité proviennent-elles du désordre des rognons, est une chose apparente. Le **Warner's Safe Cure**, par son action directe, les ramène à la santé et dans un état parfait: la nature guérissant toutes les maladies secondaires lorsque la cause en est disparue.

Comme purificateur du sang particulièrement, il est sans égal, car vous ne pouvez avoir de sang pur lorsque les rognons ou le foie sont en désordre.

Voyez maintenant dans quel état vous êtes. Ne retardez pas quelques jours pour vous soigner, pas même une heure. Les docteurs ne peuvent pas comparer leurs récits avec les nôtres.

Nous garantissons que tous les cas de maladie directe ou indirecte des rognons ou du foie, ci-dessus décrits, peuvent être guéris, si les organes ne sont pas consumés et même alors, il en résultera un soulagement. Dans chaque cas, il a répondu à notre attente. C'est un **preventif certain**.

"Demandez-le à vos amis et à vos voisins!"

Le soussigné, demeurant à Rochester, N. Y., a toujours entendu parler de la maison H. H. Warner & Cie, comme d'une maison de commerce honorable et digne de confiance.

A. NOTEBAERT, Ptre.

Rochester, N. Y., 23 Septembre, 1886.

COMPTE-RENDU

—♦— DE LA —♦—

SEIZIEME CONVENTION NATIONALE

—♦— DES —♦—

Canadiens-Français des États-Unis

TENUE A

Rutland, Vt., le 22 et le 23 Juin, 1886.

Alliance St Jean-Baptiste

— ET —

H O F F I O N



N O T R E L A N G U E .

Des Sociétés Nationales.

PLATTSBURGH, N. Y.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DU "NATIONAL"

1886.



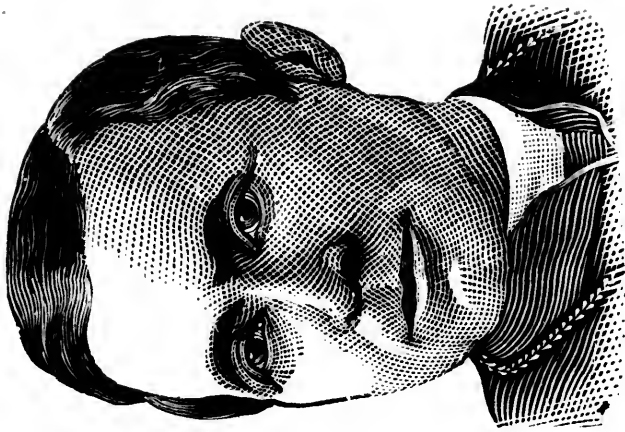
E184

F85

C65

1886





Son Eminence le Cardinal Gibbons.

Son Eminence, le Cardinal James Gibbons est né à Baltimore, le 23 juillet 1834.



Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Son Eminence, le Cardinal Taschereau est né à Québec, en 1818.

LES CONVENTIONS NATIONALES

— DES —

Canadiens-Français Catholiques

AUX

ETATS-UNIS.

Les pages qui suivent renferment un rapport aussi fidèle que possible de la XVIème Convention Nationale des Canadiens-Français Catholiques des Etats-Unis. Ces réunions périodiques de nos Nationaux sont devenues, maintenant, une institution permanente au milieu de nous. Elles ont subi l'épreuve du temps et de la critique ; il ne reste plus qu'à les perfectionner dans leur organisation, et à les maintenir dans le bon esprit catholique que tous ont pu constater à nos dernières assises de Rutland, Vt.

Pour atteindre ce but sûrement, deux moyens me paraissent nécessaires et essentiels : la coopération permanente, dévouée et patriotique du Clergé Canadien et l'encouragement désintéressé de la Presse Nationale. Il ne doit plus y avoir de doute pour aucun Canadien-Français des Etats-Unis ; nos missionnaires doivent être partout l'avant-garde de notre préservation comme Canadiens-Français Catholiques. C'est à eux qu'imcombe le premier devoir d'encourager nos Conventions Nationales. C'est par la puissance de leur parole et de leur exemple que nous verrons, chaque année, de fortes délégations se réunir en Congrès, et rechercher consciencieusement les meilleurs moyens à adopter pour conserver notre belle langue française, notre Foi et nos traditions nationales.

Il y a encore parmi nous, quelque peu d'indifférence dans l'accomplissement de ce grand devoir. Les objections que l'on formule parfois contre

l'utilité des Conventions Nationales ne sont pas sérieuses ; avec de la bonne volonté, nous pouvons les faire disparaître facilement. Mettons de côté, chers compatriotes, ces petites misères humaines, et comprenons que le temps presse. Nous sommes bien 800,000 Canadiens-Français disséminés dans l'immense République Américaine ; nous avons bien des obstacles puissants à surmonter, si nous voulons être fidèles à la mission civilisatrice que la Providence semble nous avoir confiée. Organisons au plus tôt nos congrégations canadiennes, nos sociétés de bienfaisance, et par-dessus tout, nos Ecoles Catholiques Françaises. Et le vrai moyen de perfectionner tout ce travail d'organisation est de nous réunir en Convention, comme des frères dévoués aux intérêts majeurs de notre existence comme Canadiens-Français Catholiques. Jusqu'à ce jour, nous ne devons que de la reconnaissance à la Presse canadienne-française de ce pays. Elle a fait beaucoup pour nous, beaucoup plus que la rétribution que nous lui accordons.

A ces remarques, que je crois très utiles, j'ajouterai deux documents importants sur ce sujet ; c'est une lettre magnifique que Mgr. l'Évêque des Trois-Rivières m'adressait, l'hiver dernier, ainsi que le remarquable discours de Feu Mgr. Jamot de Peterborough, Ont., à la Convention de Rochester, N. Y., le 18 Août, 1885. Ces documents serviront de pièces justificatives au lecteur sincère qui recherche la vérité.

F. X. CHAGNON, Ptre.

En voici les copies fidèles : *

EVECHE DES TROIS-RIVIERES, }
18 FEVRIER, 1886 }

M. F. X. CHAGNON, Ptre,

Curé de Champlain, N. Y.

Monsieur le Curé:—Merci pour le bienveillant envoi du rapport de vos Conventions Canadiennes-Françaises de l'Etat de New-York. J'ai lu avec le plus grand plaisir cette intéressante brochure d'un

bout à l'autre, et j'aime à vous dire combien j'approuve la direction donnée à ces Conventions, et le résultat important qu'elles atteindront sûrement si elles continuent à marcher dans cette voie. Dans toute entreprise, il faut bien connaître le *but* que l'on veut atteindre, et choisir avec prudence et courage les moyens les plus propres à nous y conduire. Or, dans mon humble opinion, c'est précisément ce que vous avez fait—le *but* que vous vous êtes proposé d'atteindre, c'est de sauvegarder dans votre patrie adoptive, votre *nationalité*, c'est-à-dire, la langue française, la foi catholique et les us et coutumes de nos pères, car tels sont de par la loi même de la nature, les éléments constitutifs de toute nationalité véritable. Vous avez agi prudemment en énumérant ces éléments constitutifs de la nation, et en exigeant l'engagement formel de tous ceux qui doivent prendre part à vos Conventions de reconnaître et d'admettre ces éléments de la nationalité canadienne-française, et d'en exclure tous ceux qui y auraient objection et s'y refuseraient : surtout vous avez bien fait d'insister fortement sur le plus puissant de ces éléments, et qui constitue le lien le plus fort d'union parmi les hommes—la *Religion*. Tout peuple qui a le bonheur de posséder la véritable religion et qui y tient du fond de son cœur, a un avenir assuré devant lui. Tant qu'il y sera fidèle, il marchera sûrement vers l'accomplissement de la mission que lui a assignée la Providence ; Dieu lui-même le protégera—; et si Dieu est pour lui, qui prévaudra contre lui ?

J'ai vu avec bonheur, et j'ai admiré cette union intime du *Prêtre* et du *Fidèle* dans vos Conventions. C'est là ce qui en assure le succès, en leur donnant les deux forces qui maintiennent l'ordre dans le monde, la force *morale* et la force *physique*.

Vous avez aussi pris les véritables moyens de conserver la nationalité canadienne-française, en recommandant l'usage exclusif de la langue française au foyer domestique. C'est là que l'enfant reçoit, sur les genoux de sa bonne mère, les premiers éléments de ce qui constitue la nationalité—; mais c'est dans l'École et dans l'Église que ces éléments se développent et se perfectionnent. En recommandant la fondation d'écoles paroissiales à côté de l'Église, sous la surveillance et le contrôle immédiat du curé, c'est-à-dire, du Père dans l'ordre supérieur de la grâce,—vous avez pris le moyen le plus efficace, pour assurer l'avenir moral et religieux de vos enfants, car l'homme est ce que l'éducation le fait. Enfin, en assurant la fondation des églises et autres édifices nécessaires au culte, vous avez assuré à la nationalité canadienne-française la plus grande force sociale. Oui, tant que vos compatriotes se réuniront au pied du même autel, les dimanches et fêtes—tant qu'ils viendront de temps en temps s'asseoir à la Table Sainte pour y recevoir le pain des forts, tant qu'ils écouteront avec une oreille attentive et un cœur docile la parole de Dieu qui se fait entendre dans la chaire catholique, ils conserveront sûrement leur nationalité ; ils aimeront toujours à parler la langue de

leurs mères, et ils seront toujours attachés à la foi de leurs pères; ils se regarderont toujours comme des frères. Par là même, ils seront toujours des citoyens honnêtes, paisibles et honorables, et Dieu leur continuera les bénédictions qu'il a répandues en si grande abondance sur nos pères; et avant un siècle, on les comptera par millions et ils auront une force prépondérante dans les destinées de l'Amérique du Nord.

Que Dieu bénisse vos efforts pour assurer le bien de nos chers compatriotes et croyez-moi.

† L. F., Ev. des Trois-Rivières.



Discours de Feu Mgr Jamot, de Peterborough, Ont., A LA CONVENTION DE ROCHESTER, N. Y., 18 AOÛT, 1885.

Messieurs, je dois d'abord exprimer ma reconnaissance, et à Monseigneur de Rochester pour la bienveillante hospitalité dont nous sommes l'objet, et à vous tous pour les témoignages si flatteurs que vous me prodiguez. Comme vous, enfant de la vieille France, votre compatriote par la foi, la langue, le sentiment national, et habitant depuis si longtemps le sol canadien, je ne saurais ne pas me considérer comme l'un des vôtres. Depuis que je suis sur le sol d'Amérique, j'ai appris à connaître et à aimer cette bonne province de Québec qui est pour la plupart d'entre vous le sol natal, qui pour vous tous est la mère-patrie. J'ai appris à admirer ses grandes et belles institutions catholiques, et à apprécier la foi de ses enfants.

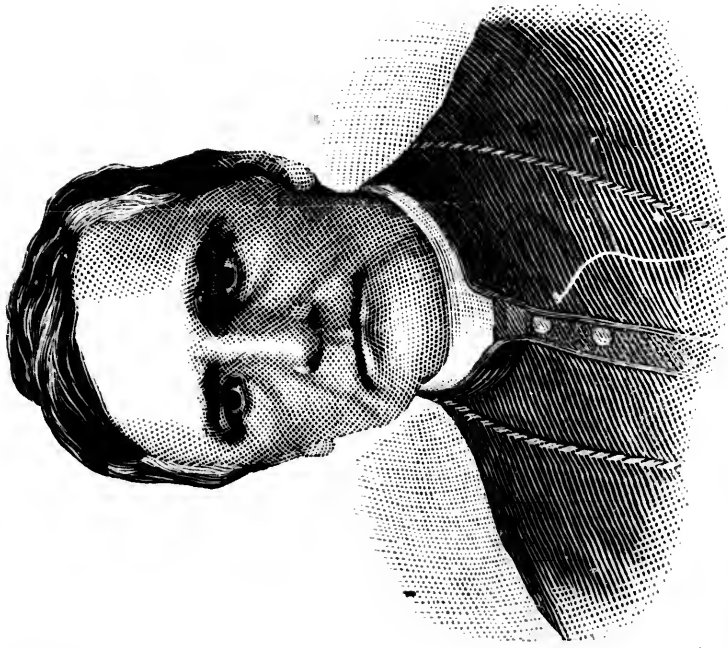
Eh bien ! Depuis que je vous connais, je m'efforce de vous suivre dans la voie de vos grandes œuvres religieuses et nationales ; quand vous marchez vite, je tâche de marcher vite ; quand vous courez, je cours et je tâche d'aller aussi vite que vous.

Tous ensemble, nous devons rester fidèles à ces deux choses si bien faites pour marcher ensemble : notre foi de catholiques, notre patriotisme de Canadiens-Français. Cette fidélité au sentiment national ne vous empêche pas d'être fidèles aux lois et aux institutions de la grande République, sous le drapeau de laquelle vous vivez.

Car l'un des premiers devoirs du citoyen, c'est l'allégeance fidèle et loyale au gouvernement du pays qu'il habite. La République des Etats-Unis accorde à votre religion, à votre vie sociale, justice et protection ; il n'est que trop juste qu'en retour, vous soyez fidèles aux lois de cette République et loyaux à son gouvernement.

Ce n'est pas sans un dessein marqué et bien évident que la Divine Providence vous a mis sur ce sol de la grande République des Etats-Unis. En plusieurs endroits de son territoire, vous formez le noyau le plus considérable de la population catholique. Vos églises, vos





Sa Grandeur, Mgr. Louis de Gossibrand.

Sa Grandeur, Mgr. Louis de Gossibrand, évêque de Burlington, Vermont, est né en Bretagne, France, en 816.



Sa Grandeur, Mgr. Louis F. Lafleche.

Sa Grandeur, Mgr. Louis François Lafleche, évêque des Trois-Rivières, est né à Ste Anne de la Perade, P. Q., le 4 Septembre, 1818.

institutions catholiques sont des foyers de doctrine d'où jaillissent sur les pays environnants les lumières de la vérité catholique.

Soyez donc fidèles à votre religion, d'abord pour assurer votre bonheur et celui de vos enfants durant toute l'éternité ; ensuite pour remplir le rôle religieux et social qui vous est providentiellement dévolu sur cette terre d'Amérique, à l'instar du rôle que remplit autrefois la France, notre vieille mère-patrie. Soyez aussi fidèles à votre langue ; car pour vous, pour vos chers enfants surtout, la conservation de la langue, c'est la conservation de votre foi catholique dans toute son intégrité. Certes ! cette belle langue française que nous avons apprise à parler sur les genoux de nos mères, mérite bien que nous lui soyons fidèles !

La langue française n'est-elle pas, à plus de titre que toute autre, la langue universelle ? Allez dans toutes les parties du monde et vous trouverez du français partout. Avec la langue française, vous ne serez, pour ainsi dire, étranger nulle part. L'on peut dire encore aujourd'hui comme au grand siècle de Louis XIV : La langue française, c'est la langue du monde civilisé.

Que la langue française soit autant que possible enseignée partout ; qu'elle soit surtout la langue de vos relations de famille, la langue du foyer domestique, la langue dans laquelle vous devez être heureux de louer Dieu et de le prier.

N'imitiez pas les exemples ridicules de ceux qui changent leurs noms de famille. On me rapporte une foule d'exemples de cette funeste pratique. Bien souvent, depuis que je vis au sein d'une population anglaise, on a insisté auprès de moi, sinon pour me faire changer mon nom, du moins pour m'en faire modifier l'orthographe de façon à lui donner une tournure un peu plus anglaise, en ajoutant un *m*, par exemple, et en modifiant la terminaison. Je veux, ai-je constamment répondu, écrire mon nom comme l'écrivait mon père, comme l'écrivait mon grand-père.

Un homme honnête et honorable n'a aucune raison de changer son nom. Il doit être fier de le porter, il doit s'efforcer de l'honorer par une vie sans tache, par des services à sa patrie ; mais il doit le garder intact ; c'est l'une des parties les plus chères de l'héritage de ses pères.

Mais toutefois, le point essentiel, c'est de conserver sa religion. Allons à l'église canadienne-française ; louons Dieu, confessons-nous en langue française quand cela se peut, mais servons Dieu toujours, partout, dans toutes les circonstances ! Quand cela ne se peut pas, de faire notre religion en français, allons également à la messe, confessons-nous en langue anglaise. Il faut avant tout et par-dessus tout, louer Dieu et le servir. Encore une fois, c'est essentiel, en quelque langue que ce soit.

Vous êtes bien partagés sous ce rapport ; vous avez un vénérable Evêque qui vous comble de sollicitude et vous traite comme des enfants chéris ; vous avez de vénérables curés qui se dévouent pour

vosre salut et vous donnent, dans vosre langue, le pain de la parole divine. Quel remarquable progrès partout ! et comme le catholicisme se développe à notre bénéfice, tant sur le sol de cette grande République que sur le territoire canadien ! Partout surgissent de nouvelles paroisses ; partout se forment de nouveaux diocèses ! Partout l'église et l'école catholique s'élèvent pour vous donner toutes les facilités possibles d'apprendre vosre religion et de la pratiquer. Aidez de toutes vos forces, secondez de toute la puissance de vosre énergie et de tout le zèle dont vous êtes capables, ce développement de vos institutions religieuses, les efforts de dévouement de vos bons prêtres.

Je vous recommande l'école ! l'école surtout ! car c'est elle qui assurera le salut de vos chers enfants. Usez pour le bien, pour le triomphe de la vérité, de la liberté que l'on professe dans ce pays d'assurer à tout citoyen.

Aimez la liberté pour le bien ; mais défiez-vous de cette liberté funeste qui mène au mal, à l'indifférence, à l'irréligion. Ne respirez pas trop cet air d'indépendance absolue qui, trop souvent, hélas ! vous inspire de vous affranchir de toute loi du devoir, de toute contrainte, du joug de Jésus-Christ. Repoussez énergiquement cet esprit libéral qui est une hérésie, qui est condamné par l'Eglise, qui n'est pas conforme à l'enseignement de cette bonne mère, de cette suprême gardienne de nos âmes. Ah ! gardez-vous bien de cet esprit funeste.

Croyez-le bien ; le bon Canadien est catholique, comme ses pères, catholique pratiquant.

Ne vous faites pas illusion : rien ne saurait suppléer à l'honneur, à la gloire suprême d'être fidèle à sa foi, d'être fidèle à son Dieu. Quelque succès que l'on puisse avoir dans le monde, il n'en est pas qui puisse compenser la foi perdue, la pratique de ses devoirs négligés.

Rien ne sonne mal comme l'épithète d'irréligieux. Eussiez-vous toutes les gloires humaines, cela ne saurait compenser le déshonneur qui s'attache au nom du catholique de qui l'on dit : *Il ne va pas à la messe !*

Un Canadien-Français, de qui l'on dirait qu'il ne fait pas sa religion, qu'il ne va pas à la messe ! Un Canadien-Français, fils de parents catholiques, qui se ferait protestant !!!

Je disais tantôt qu'il ne fallait point changer son nom ! Eh bien, je fais une exception et je dis à tout Canadien qui serait assez malheureux pour renier sa foi, pour se faire protestant : Oh ! de grâce ! changez vosre nom ! défigurez le autant que possible ; prenez un nom anglais, allemand, chinois même, afin que le noble nom de vosre père ne serve pas à indiquer vosre apostasie ! Changez vosre nom pour effacer toute trace de la trahison que vous avez commise envers vosre Dieu, envers vosre patrie !

Malgré la somme de liberté dont vous jouissez, les impôts payés par vous à l'Etat, vont au soutien des écoles communes ; c'est une

grave injustice. Vous auriez droit à recevoir de l'Etat, au bénéfice de vos écoles catholiques, l'équivalent de l'impôt que vous payez.

Mais vous êtes, sous ce rapport, dans la même position que les Irlandais et les Allemands catholiques. Eux comme nous, se voient obligés de soutenir leurs écoles de leurs propres deniers, après avoir payé à l'Etat une somme qui serait suffisante pour pourvoir à leur maintien.

Eh bien, faites comme eux et pourvoyez généreusement au soutien de bonnes écoles catholiques, afin de sauvegarder la foi de vos enfants.

Sous ce rapport, les catholiques du Canada sont dans une meilleure position que vous. Eux, ont leurs écoles séparées. Après des années de luttes, les catholiques de la province d'Ontario, ont réussi à faire reconnaître ce principe de l'école séparée catholique, subventionnée par l'Etat dans une province en majorité protestante.

Et chose remarquable, voilà que maintenant les protestants, même dans Ontario, sont devenus en certains endroits la minorité et sont bien aise de bénéficier du principe des écoles séparées d'abord soutenues par les catholiques seuls.

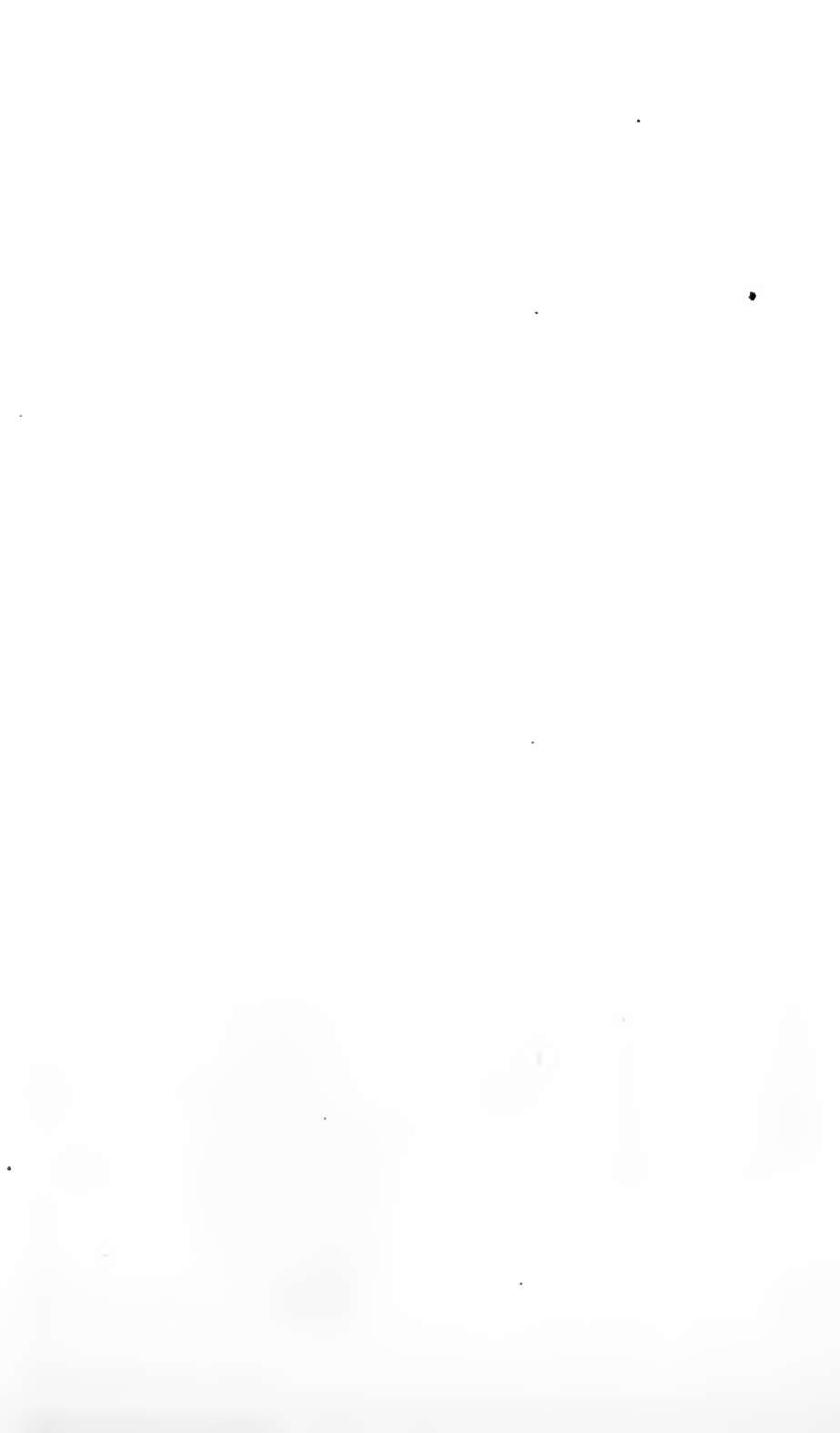
Il en est ainsi, je l'ai constaté moi-même, entr'autres à Pennetengushing, où la majorité est catholique.

Soutenez avec efficacité l'école catholique. Rappelez-vous cette vérité remarquable énoncée hier au soir par Mgr. l'Evêque de Rochester, savoir, que dans l'intérêt de votre foi et pour le salut de vos enfants, l'instituteur catholique doit être payé comme le prêtre. Son enseignement, vos enfants en ont besoin comme l'enseignement du prêtre. L'école catholique doit aller avec l'église et les raisons d'élever l'une et de pourvoir à son soutien, sont les mêmes que de pourvoir à l'édification et au maintien de l'autre.

Réaliser ce noble but : tel est l'objet des constantes préoccupations et de la sollicitude pastorale de vos prêtres. Secondez-les de toutes vos forces dans les efforts qu'ils font pour vous procurer les inestimables avantages de l'école catholique, et en le faisant vous servez, comme de bons chrétiens, comme de bons citoyens les intérêts de votre nationalité, comme ceux de votre religion.









Rev. M. J. M. Gelot.

Le Rév. M. Jérôme Marie Gelot, recteur de la Congrégation de Poultney, Vt., est né dans le diocèse de Quimper, France, le 3 mai 1852.



Rev. M. F. X. Chagnon.

Le Rév. M. F. X. Chagnon, recteur de la Congrégation de Champlain, N. Y., est né à Verchère, P. Q., le 18 février 1842.

SEIZIEME CONVENTION NATIONALE

= DES =

CANADIENS-FRANCAIS DES ETATS-UNIS

TENUE A
RUTLAND, VERMONT,

Les 22 et 23 Juin, 1886.

Plusieurs semaines avant la date de cette Convention, le Comité d'organisation, nommé l'année précédente, à Albany, N. Y., publia la proclamation suivante :

Compatriotes,

Pour retremper leur courage, et continuer avec succès leur marche progressive, au milieu des luttes dans lesquelles ils étaient journellement engagés ; pour maintenir leur foi, leur langue, et leur nationalité, nos devanciers dans la grande République des Etats-Unis, ont cru dès la première période de l'immigration, qu'il était nécessaire de s'unir pour se fortifier, de s'assembler pour se reconnaître et s'exciter à l'émulation. Dans leur sagesse patriotique, ils ont eu recours à ces Congrès que nous appelons aujourd'hui Conventions. Nos prédécesseurs y ont puisé le courage, y ont trouvé le secret des succès que nous ne pouvons contempler aujourd'hui sans être fiers de leurs œuvres et reconnaissants au Dieu de toute bénédiction. En héritant de leurs noms, nous avons en même temps acquis le fruit de la sagesse, que ces assemblées délibérantes ont inspirée.

Messieurs, un héritage encore plus précieux nous a été légué. A chacun d'entre nous, un père aussi chrétien que canadien a dit :

“ Mon fils, rends-toi digne d'accomplir cette mission providentielle que le Créateur a assignée à la nation canadienne-française sur le continent américain. ”

Outre l'inspiration du Ciel, l'exemple et la sublime leçon de nos pères, nous invoquons les sages conseils, le résultat de l'expérience de nos Canadiens-Français, éminents par leurs sentiments religieux et patriotiques, de ces hommes qui, par leur amour pour nos compatriotes immigrés, sont devenus les défenseurs de notre faiblesse, les champions de nos droits, les apôtres de la religion de nos ancêtres. Nous les convions tous à s'unir à nous autour de nos couleurs nationales.

Ah bientôt, puissions-nous, ô drapeau de nos pères,
Voir tous les Canadiens unis comme des frères,
Comme au jour du combat se serrer près de toi :
Puisse des souvenirs, la tradition sainte
En régnaant dans les cœurs, garder de toute atteinte.
Et leur langue et leur foi. (O. Crémazie.)

Pour nous conformer à une si noble tradition et accomplir le mandat qui nous a été confié, par la dernière Convention Générale, tenue à Albany, N. Y., nous avons l'honneur de convoquer, par cette proclamation, le Seizième Congrès des Canadiens-Français des Etats-Unis, à tenir ses assises à Rutland, Vt., le 22 et le 23 Juin, 1886.

Nous prenons la liberté de soumettre à votre délibération les matières suivantes. Nous les croyons, dans les circonstances présentes, adaptées à attirer l'attention générale. Néanmoins, les membres du Comité Exécutif déclinent toute présomption de vouloir mettre un frein aux désirs de cette Convention, en établissant des bornes déterminées à son action

I. *Question Scolaire.*

Ne devons-nous pas maintenir, même au prix de tous sacrifices, des écoles catholiques et fran-

çaises ? L'usage de la langue de nos ancêtres n'est-il pas considéré comme la colonne sur laquelle reposent la stabilité de l'édifice de notre nationalité, l'égide protectrice de la religion des Canadiens-Français ?

II. *Naturalisation.*

Tout en préservant religieusement la langue française et notre esprit national, ne devons-nous pas à nous mêmes, à notre famille, à notre race, à notre pays d'adoption, de nous unir au corps américain, sans nous y assimiler, par le moyen de la naturalisation ? Pour donner une réfutation pratique à ceux qui, par un zèle mal placé pour leurs théories d'économie politique, insultent notre race, ne serait-il pas de notre devoir de contribuer au développement de la prospérité matérielle de la nation par l'acquisition d'une demeure permanente ?

III. *Sociétés de Tempérance.*

Quels sont les avantages religieux, sociaux, matériels des sociétés canadiennes-françaises de tempérance, dont les membres seraient unis entre eux par le lien de la prière et de la bienfaisance mutuelle ?

IV. *Sociétés Nationales de Bienfaisance.*

Considérant que les Canadiens-Français immigrants ont une mission providentielle à accomplir aux Etats-Unis, c'est-à-dire la propagation de la Foi Catholique, par l'apostolat de la langue française, ne serait-il pas de la plus haute importance que ces Sociétés fussent plus intimement unies aux autorités ecclésiastiques, afin de travailler avec plus d'efficacité à l'avancement religieux des membres ; et liées entre elles par un certain pacte de fédération nationale, pour s'entr'aider dans l'œuvre de notre élévation sociale et de notre bien-être

matériel? Ne serait-il pas praticable de former des agglomérations de sociétés et de les ériger légalement en compagnies d'assurance mutuelle, afin que par ce moyen nous puissions soustraire nos compatriotes chancelants dans la Foi aux tentations que leur offrent les sociétés secrètes.

V. *La Presse.*

Vu la puissance presque illimitée de la presse et l'influence bienfaisante que la presse canadienne-française surtout, exerce sur nos destinées nationales, n'est il pas de notre intérêt d'aviser aux moyens d'unir par des liens d'une même fraternité, et d'un intérêt commun les journaux canadiens-français des Etats-Unis et du Canada?

VI. *Question Riel.*

Que pensent les Canadiens des Etats-Unis et leurs délégués ici présents au sujet de l'exécution de Régina?

La Convention approuve-t-elle l'idée déjà émise d'ouvrir une souscription pour élever un monument dédié à la mémoire de Louis D. Riel? En cas de décision affirmative, quels sont ses plans?

VII. *Bureaux d'Informations.*

Ne serait il pas en notre pouvoir d'établir dans les principaux centres canadiens-français des bureaux d'informations pour aider les émigrants canadiens à surmonter les difficultés qu'ils n'éprouvent que trop, à se procurer des occupations conformes à leurs aptitudes?

VIII. *Liberté du Culte.*

Vu que la constitution américaine accorde à tous les habitants de notre République le droit de servir Dieu selon le dictamen de sa conscience, et

considérant que cette faveur est refusée aux détenus des maisons de réforme de l'Île Randall, N. Y., de Vergennes, Vt., etc., etc., ne serait-il pas de l'intérêt des Canadiens-Français des États-Unis réunis en Convention à Rutland, Vt., d'aviser aux moyens les plus adaptés à obtenir pour nos concitoyens catholiques romains la plus entière liberté de conscience durant le temps de leur détention ?

La Convention se composera :—

1. *Ex-Officio*—Des membres du Comité Exécutif, des journalistes canadiens-français des États-Unis et des Révds MM. du clergé catholique. Nous nous honorons d'avoir toujours vu dans nos pasteurs nos guides les plus sûrs, les amis les plus fidèles et les plus dévoués de notre nationalité, aussi la splendeur et la sagesse de nos Conventions.

2. Des délégués des paroisses canadiennes, associations littéraires, bienfaisantes, dramatiques, etc., en un mot, des représentants de tout groupe canadien-français régulièrement organisé. Nous exceptons néanmoins les organisations établies dans un but purement politique.

Chaque société ou groupe a le droit de se faire représenter par trois délégués qui devront être munis de lettres de créance dûment signées. On comprendra sans difficulté, qu'il y va de l'honneur de chaque société de ne pas y être représentée par des hommes doués de ces esprits turbulents, irascibles, irrégieux, incapables d'entretenir, encore moins de concevoir une idée que l'on pourrait développer au profit du double intérêt religieux et social de notre race.

Messieurs les délégués sont spécialement priés de vouloir bien nous fournir des statistiques et d'autres détails intéressants au sujet de la population canadienne de leurs localités respectives.

3. Les journalistes canadiens-français du Canada seront admis comme membres honoraires.

Le lendemain de la Convention, jour de notre fête nationale, aura lieu une grande célébration, accompagnée de solennités religieuses, et de démonstrations patriotiques et de réjouissances publiques. Messieurs les délégués sont respectueusement invités à honorer de leur présence cette fête nationale qui fera, nous l'espérons, honneur aux Canadiens-Français.

Chemins de fer.

Des excursions à prix réduits seront négociées avec toutes les compagnies de chemins de fer dont les lignes entrent à Rutland.

Hôtels.

Les hôtels dont les noms seront publiés sous peu recevront nos visiteurs à des prix très modérés.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous annoncer que la tâche d'offrir des invitations spéciales aux membres du Clergé, à nos compatriotes distingués des Etats-Unis, et à nos frères du Canada, a été assignée au Rév. J. M. Gelot qui a bien voulu l'accepter.

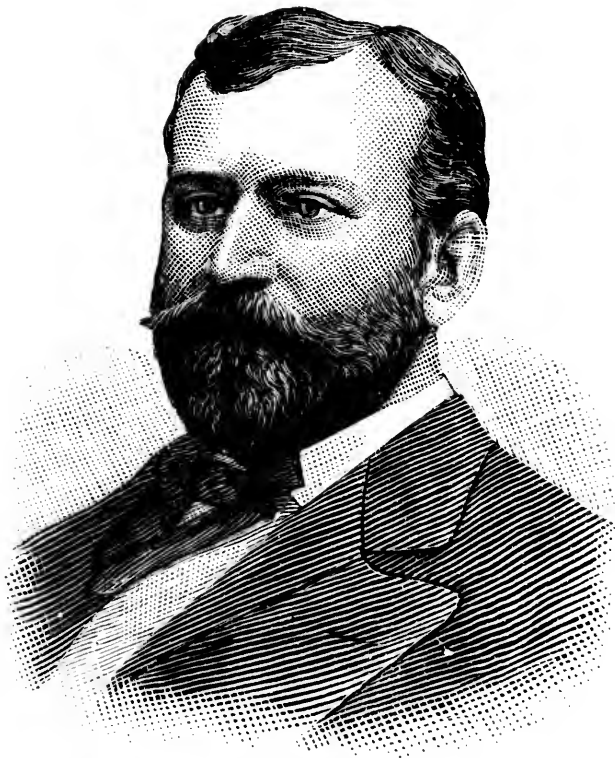
Les membres du Comité Exécutif, les Canadiens de Rutland sans exception, se préparent à recevoir leurs frères des deux côtés de la ligne 45', avec autant de cordialité et d'égards, que nos frères des frontières du Vermont reçurent les patriotes de l'insurrection de 1837-38.

Agréez messieurs, les salutations les plus respectueuses de vos compatriotes et amis,

COMITE EXECUTIF.

A. ALLAIRE, Président;
M. DUCHARME, 1^o Vice-Prés.;
L. MARTEL, 2^o Vice-Prés.;
A. ROBILLARD, 3^o Vice-Prés.;
J. O. VINCENT, Secrétaire-Arch.;
A. CYR, 1^o Assistant-Sec :
H. BRANCHAUD, 2^o Assistant-Sec.





Le Major Edmond Mallet.

Le Major Edmond Mallet, de Washington. D. C., Président de la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, et fondateur de l'Institut littéraire Carroll. à Washington. est né à Montréal, P. Q., le 17 Novembre, 1842.

Mardi, le 22 Juin.

—o—

A 8 hrs a. m., une messe, pour obtenir les bénédictions du Ciel sur les délibérations de la Convention, est célébrée dans l'église canadienne, par le Rév. P. Moris, de Malone, N. Y.

PROCES-VERBAUX.

Première Séance.

A 9:30 hrs a. m., les délégués réunis dans la salle de l'Hôtel de Ville, sont appelés à l'ordre par M. Magloire Ducharme, 1^{er} Vice-Président du Comité d'Organisation de la présente Convention. Le Rév. M. J. M. Gelot, se faisant l'interprète du Comité d'Organisation et des délégués de la Convention, présente au Président du village de Rutland, Vt, M. L. G. Kingsley, l'adresse suivante :

MR. PRESIDENT :—Before opening the services of this Convention, we desire to state to the public, through you, our most eminent representative of the majesty of the law, that this family gathering of the French people in Rutland to day, is no attempt to revolutionize the order established by the framers of the American constitution. We have accepted the hospitality of the United States and are proud of being citizens. We intend, Mr. President, to remain true to our glorious record in the history of this great nation. We are proud of Lafayette, Rochambault, Count DeGrasse, who by their military genius, their bravery, with their blood and money, so powerfully contributed to render effective the declaration of the American independence.

Later, when the Union was in danger, thousands of Frenchmen,

M. LE PRÉSIDENT :—Avant de commencer les travaux de cette Convention, nous voulons faire savoir au public, par votre entremise, notre représentant le plus éminent de la majesté de la loi, que cette réunion de famille du peuple français à Rutland, aujourd'hui, n'est pas une tentative de révolutionner l'ordre établi par les auteurs de la Constitution américaine. Nous avons accepté l'hospitalité des Etats-Unis et nous sommes fiers d'en être les citoyens. Nous nous proposons, M. le Président, de rester fidèles au glorieux passé à notre acquit dans l'histoire de cette grande nation. Nous sommes fiers des Lafayette, des Rochambault, des Comte DeGrasse, qui, par leur génie militaire, leur bravoure, leur sang et leur argent ont si puissamment contribué à assurer l'indépendance américaine.

Plus tard, quand l'Union fut en danger, des milliers de Français,

among them a royal prince of the house of France, scores of thousands of French Americans exposed their lives, shed their blood, for the preservation of this Republic.

Such Mr. President is our record in war. Our record in time of peace has always been, and shall be, worthy of a class of quiet law abiding citizens and our ambition is to work for the prosperity of our adopted country.

We gather here today to discuss various topics, chief among them, the best method for our social elevation, the preservation of our language, religion, and our quiet and pure manners of life. As the improvement of the citizens improves a nation, our work will be for the benefit of the country at large.

I do not hesitate, Mr. President, to assure you that I represent the feeling of every delegate here present, when I say that as Lafayette stood by our glorious champion of liberty, George Washington, so will every French American stand true and faithful to the stars and stripes.

parmi lesquels se trouvait un prince royal de la maison de France, des milliers de Franco-Américains ont exposé leur vie, versé leur sang pour la conservation de cette République.

Telle est notre part dans les fastes de la guerre. En temps de paix nous avons toujours été et nous serons toujours une classe de citoyens paisibles et loyaux, et notre ambition est de travailler à la prospérité de notre pays d'adoption.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour discuter plusieurs sujets et choisir parmi eux, ceux qui contribueront le plus à notre avancement social, à la conservation de notre langue, de notre religion et de nos mœurs pures et pacifiques. Puisque l'avancement du citoyen contribue à celui de la nation, nous aurons en définitive travaillé pour le bien général du pays.

Je n'hésite pas, monsieur le Président, à vous assurer que je me fais en ce moment l'écho de chacun des délégués ici présents, quand je dis que de même que Lafayette est resté fidèle à notre glorieux champion de la liberté, George Washington, de même chaque Franco-Américain restera fidèle au drapeau étoilé dans lequel il repose sa confiance.

M. L. G. Kingsley, président du village répond en ces termes :

GENTLEMEN OF THE NATIONAL FRENCH CONVENTION :—In behalf of St John the Baptist society and the citizens of Rutland, I extend to you all a most cordial and hearty welcome. Your delegation represents not only the French citizens of the United States, but of the Dominion of Canada, and I presume there are some with you that have crossed the ocean to be present at this meeting. But come from whatever land you may, we have a warm welcome for you all.

MESSIEURS DE LA CONVENTION NATIONALE FRANCAISE :—Au nom de la Société St Jean-Baptiste et des citoyens de Rutland, je vous souhaite la plus cordiale et la plus chaleureuse bienvenue. Votre délégalion ne représente pas seulement les citoyens français des Etats-Unis, mais aussi ceux de la Puissance du Canada, et je présume qu'il y en a avec vous qui ont traversé l'océan pour assister à cette réunion. Mais que vous veniez de n'importe quelle partie du monde, vous êtes tous les bienvenus.

To you, who honor us with your presence from Canada, I would say that for many years past we have been constantly receiving accessions to our population from your country. We find your people make the best of citizens—always industrious, thrifty and happy, learning quickly our ways and habits, they soon command our confidence and respect.

You come to us as strangers, and yet, to many of us, you are not, and cannot all be strangers. There are those among your members that have followed that glorious old flag that we Vermonters love so well; men who have faced the storm of battle, and offered to sacrifice their lives for an adopted country. You who have stood with us on many a bloody field, can never be called strangers by those that once wore the blue. Again I welcome and hope when you return to your distant homes, you will carry pleasant remembrances of this meeting of French Canadians.

À vous qui êtes venus du Canada pour nous honorer de votre présence, je dirai que, depuis plusieurs années, notre population s'est constamment augmentée par l'immigration des vôtres. Nous constatons qu'ils deviennent d'excellents citoyens, toujours industriels, économes et heureux; se mettant vite au courant de nos habitudes et s'acquérant par là notre confiance et notre respect.

Vous venez à nous comme étrangers et pourtant, pour plusieurs d'entre nous, vous n'êtes pas et vous ne sauriez être des étrangers. Il y en a parmi vous qui ont marché à la suite de ce vieux drapeau glorieux que nous, Vermontais, nous chérissons tant; il y en a qui ont fait face à la tourmente de la guerre et offert de sacrifier leurs vies pour un pays d'adoption. Vous qui avez été à nos côtés sur maints champs de bataille, vous ne pourrez jamais être des étrangers pour ceux qui ont une fois revêtu l'uniforme militaire. Encore une fois, je vous souhaite la bienvenue et j'espère que, quand vous reprendrez le chemin de vos lointaines demeures, vous apporterez avec vous un agréable souvenir de cette réunion de Canadiens-Français.

Sur motion de M. Benjamin Lenthier, secondé par le Rév. M. F. X. Chagnon, des remerciements sont votés, par la Convention, à M. le Président du village de Rutland, Vt, par les applaudissements et les acclamations les plus enthousiastes.

M. Magloire Ducharme, 1^{er} Vice-Président du Comité d'Organisation, invite les délégués à passer leurs lettres de créance au bureau du secrétariat, et la séance est suspendue pendant une heure.

À 11 heures a. m., M. le Vice-Président du Comité d'Organisation invite les délégués à prendre leurs sièges.

Sur motion de M. Benjamin Lenthier, secondé par M. le Dr O. Larue, un comité composé des

RR. MM. J. M. Gelot et F. X. Chagnon, le Dr L. L. Auger et MM. E. H. Tardivel et E. R. Dufresne, est nommé pour vérifier les lettres de créance.

Afin de permettre à ce comité de faire ce travail, la séance est ajournée à 2 heures p. m.

Deuxième Séance.

A 2 heures de l'après-midi, M. Magloire Ducharme reprend le fauteuil de la présidence et appelle l'assemblée à l'ordre.

M. E. H. Tardivel, secrétaire du Comité chargé de la vérification des lettres de créance, soumet alors son rapport à l'approbation de la Convention.

Il déclare que toutes les lettres de créance ont été reconnues être en bonne et due forme et acceptées en conséquence par le Comité, à l'exception de celles de Ware, Mass., au nombre de six. Cette double délégation révèle un malentendu ou un conflit dont le Comité ne veut point se faire juge. Ne pouvant en justice accorder aucune préférence à l'une ou à l'autre de ces délégations rivales, il a résolu de référer cette question à la Convention qui seule, a le droit de juger de la légitimité, de leurs droits respectifs de représentation.

A peine, si M. E. H. Tardivel a fini de s'expliquer, que plusieurs personnes se lèvent ensemble pour demander la parole. Après quelques minutes de confusion, l'ordre est rétabli et les explications commencent. On allègue de l'un et de l'autre côté force raisons bonnes et mauvaises. La discussion devient très orageuse et dégénère malheureusement en personnalités malséantes. Le Rév. F. X. Chagnon, prend la parole ; il croit que la meilleure manière de régler cette difficulté, est d'admettre les deux délégations à prendre part aux délibéra-

tions de la Convention, l'une comme représentant la congrégation catholique de Ware, Mass., et l'autre représentant le groupe canadien de cette même localité.

Afin de mettre fin à cet incident qui menace de compromettre le succès de la Convention, l'Hon. Dr L. J. Martel propose, secondé par M. G. Robert, que les six délégués de Ware soient admis à siéger dans la Convention, à condition toutefois, qu'ils n'aient droit chacun, qu'à un demi-vote, ce qui ne leur donnera que le même privilège des autres centres.

Il est proposé en amendement à cette motion par M. Blanchard, secondé par M. J. M. Authier, que les délégués de Ware soient admis à la Convention aux mêmes titres et privilèges que tous les autres délégués.

Cet amendement est adopté, par la grande majorité des délégués, et cette question si délicate est ainsi définitivement réglée.

Sur motion de M. J. L. Manny, secondé par M. D. Ste Marie, le rapport du Secrétaire du Comité de vérification des lettres de créance est adopté. M. E. H. Tardivel donne alors lecture de la liste complète des délégués accrédités et autres qui viennent ensuite se munir d'insignes déposés sur une table près de l'estrade. On fait remarquer avec raison, qu'il serait plus régulier que ces insignes fussent reçus pendant l'appel des noms, des mains mêmes du Président. C'est assurément la manière la moins susceptible d'erreur.

M. Magloire Ducharme déclare ensuite, que le premier ordre du jour est d'élire des officiers pour présider aux travaux de cette Convention.

L'Hon. L. J. Martel, de Lewiston, Maine, prend la parole ; il dit en substance que : " Dans les circonstances solennelles que nous traversons, quand la nationalité doit s'affirmer grande et forte en face

de nos ennemis et a besoin de faire oublier tant et de si tristes défaillances, il faut mettre à notre tête le brave des braves, le patriote des patriotes, celui que tous les Canadiens du continent sont unanimes à saluer comme l'une des plus pures gloires de notre race." Et il propose le Major Edmond Mallet de Washington, D. C., pour présider les travaux de la Convention.

Cette nomination est accueillie par un tonnerre d'applaudissements. M. le Major Edmond Mallet, est alors conduit au fauteuil de la présidence par l'Hon. Dr. L. J. Martel et le Rév. F. X. Chagnon.

En prenant le fauteuil, M. le Major Mallet, vivement ému de cette marque de profonde estime, remercie les délégués de l'honneur qu'ils lui font, en le choisissant pour présider les assises de ce Grand Congrès National..... Il espère que les débats de cette Convention seront caractérisés par cette bonne entente, cet esprit de corps si nécessaire à l'exécution de ce mouvement organisé en vue de promouvoir les grands intérêts nationaux et religieux que nous allons passer en revue ; enfin, après avoir commenté avec un rare bonheur la belle devise, *Gesta Dei per Francos*, qui est placée au-dessus du fauteuil de la présidence, il invite les délégués à élire un 1^{er} Vice-Président.

Sur motion de M. l'abbé F. X. Chagnon, secondé par M. Benjamin Lenthier, l'Hon. Dr. L. J. Martel, de Lewiston, Maine, est élu 1^{er} Vice-Président de la Convention avec une égale unanimité et est conduit à son siège au milieu d'acclamations et d'applaudissements également chaleureux.

Sur motion de M. J. L. Manny secondé, par M. Gabriel Marchand, le Dr. M. Métivier de Holyoke, est élu 2^{ème} Vice-Président de la Convention par acclamation et prend son siège aussi, au milieu d'applaudissements.

Sur motion du Rév. F. X. Chagnon, secondé

par M. G. Robert, M. Benjamin Lenthier, Rédacteur-Propriétaire du NATIONAL, de Plattsburgh, N. Y., est élu Secrétaire de la Convention, avec une égale unanimité, et est conduit à son siège au milieu d'acclamations.

Sur motion de M. E. H. Tardivel, secondé par M. J. M. Authier, M. E. R. Dufresne, Rédacteur du *Canadien* de St Paul, Minn., est élu Assistant-Secrétaire avec le même enthousiasme et est également conduit à son siège au milieu d'applaudissements.

M. le Président nomme ensuite, MM. Auguste Cyr, de West Rutland, Vt, et F. Monast, de Holyoke, Sergents d'armes.

Sur motion de M. le Dr V. St Germain, secondé par M. le Dr M. Fontaine, les délégués étrangers sont priés de prendre des sièges sur l'estrade.

Sur motion de M. E. R. Dufresne, secondé par M. le Dr M. Métivier, les Révds Messieurs du Clergé sont priés de prendre également des sièges sur l'estrade.

Sur motion de M. A. Lefebvre, secondé par M. D. St Pierre, des remerciements les plus chaleureux, sont votés aux officiers du Comité d'Organisation, sortant de charge, pour les services signalés qu'ils ont rendus à la cause canadienne des Etats-Unis en organisant, avec tant d'habileté, cette Convention.

La résolution suivante proposée par M. Gabriel Marchand, secondé par MM. le Dr Métivier, J. A. Vannier, D. Ste Marie, P. Bonvouloir, etc., est adoptée à l'unanimité :

Résolu unanimement :—Que les Canadiens-Français des Etats-Unis, avant de se livrer aux travaux importants qu'ils sont appelés à accomplir durant cette Convention, profitent de la circonstance exceptionnelle de leur réunion en si grand nombre, pour offrir à Son Eminence, le Cardinal Taschereau, leurs respectueuses félicitations et leurs vœux les plus sincères à l'occasion du suprême honneur qui vient de lui être conféré par la Cour de Rome,

Que cette marque d'insigne faveur de la part du St Siège, en rejailissant sur toute la Province de Québec, est certainement de nature à nous réjouir et à nous énergueillir, nous aussi, Canadiens et catholiques qui, quoiqu'éloignés du sol natal, n'en avons pas moins conservé vivace et sacré, le culte de la religion et de la patrie :

Que nous sommes particulièrement heureux de ce que le choix du Souverain Pontife soit tombé sur un prélat aussi vénérable, aussi dévoué à ses compatriotes, aussi supérieur par ses hautes qualités intellectuelles et morales, aussi digne en tous points d'une telle distinction.

Sur motion du Rév. M. F. X. Chagnon, secondé par MM. E. R. Dufresne, Charles Thibault, etc., un télégramme de félicitations est envoyé à Son Eminence, le Cardinal Gibbons, à l'occasion de son élévation au cardinalat, ainsi que l'adresse suivante à Nos Seigneurs les Evêques Fabre de Montréal, P. Q. et Duhamel, d'Ottawa, Ont.

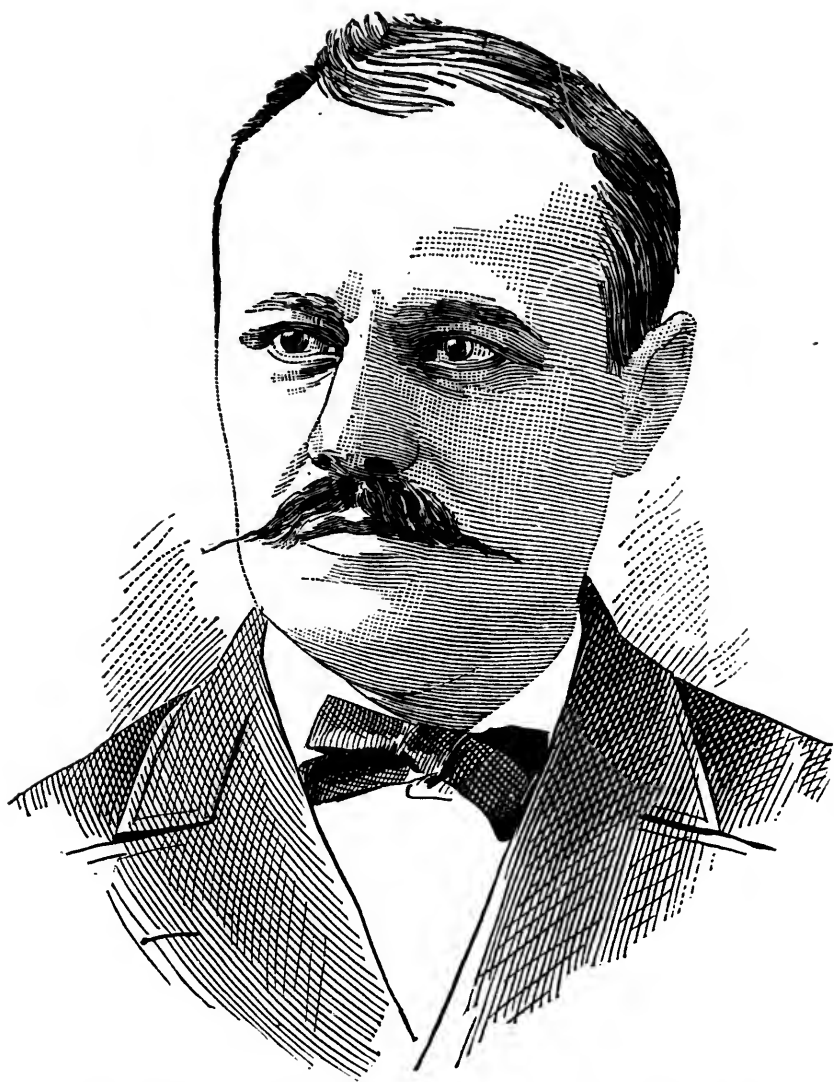
Résolu :—Que les Canadiens-Français des Etats-Unis, réunis en Convention Générale, avant de se livrer aux importants travaux qu'ils sont appelés à accomplir, durant ce Congrès, profitent d'une circonstance aussi exceptionnelle pour présenter à NN. SS., les évêques Fabre, de Montréal P. Q., et Duhamel d'Ottawa, Ont., leurs félicitations empressées à l'occasion du grand honneur que le St Siège vient de leur conférer, en les élevant à la dignité d'Archevêques au Canada. Que cette distinction magnifique est la juste récompense accordée par la Cour de Rome à ces Saints Prélats qui n'ont jamais cessé d'être patriotes éclairés.

Sur proposition de M. J. L. Manny, secondé par M. J. Gervais, la résolution suivante est adoptée :

Résolu :—Que les Canadiens des Etats-Unis, assemblés en Convention à Rutland, Vt., les 22 et 23 juin, 1886, offrent leurs sympathies au peuple d'Irlande, dans leurs efforts pour obtenir un parlement local, par des voies justes et parlementaires, et que le Président de cette Convention soit autorisé d'envoyer une copie de ces résolutions à MM. Charles Stewart Parnell et Wm E. Gladstone.

Sur motion de M. le Dr Fontaine, secondé par M. le Dr V. St Germain, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

Les Canadiens-Français des Etats-Unis, réunis en Convention Nationale à Rutland, Vt, les 22 et 23 juin, 1886, pénétrés de l'étendue des services rendus à la cause canadienne-française des Etats-Unis



L'Hon. Dr. P. H. Martel, M. P.

L'Hon. Dr. L. J. Martel, de Lewiston, Maine, 1er Vice-Président de la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, et Député à la Législature de l'Etat du Maine, est né à St Hyacinthe, P. Q., le 21 Novembre, 1850.

par M. Ferdinand Gagnon, en son vivant, directeur du journal *Le Travailleur*, à Worcester, Mass., et reconnaissant la part éminente prise par le sus-nommé à l'organisation sociale des groupes canadiens épars sur le territoire de la Grande République Américaine, déclarent rendre un suprême et solennel hommage à la mémoire de M. Gagnon et chargent le bureau de cette Convention de transmettre à la famille du regretté défunt, avec leurs respectueuses condoléances une copie de la présente résolution qui sera insérée aux procès-verbaux de la Convention.

A l'appui de cette résolution, MM. les Drs O. Larue, M. Fontaine, et V. St Germain, les RR. MM. F. X. Chagnon et Joseph Brouillet, M. Henri Boland, l'Hon. F. X. A. Trudel, etc., prennent la parole. Tous rendent un magnifique tribut d'hommages à la mémoire de cet homme de bien, de ce vrai chrétien, de ce patriote par excellence qui s'est dévoué et sacrifié durant toute sa vie pour l'avenir de sa nationalité. (Pour le discours de M. le Dr O. Larue, voir à l'Appendice A).

Il est ensuite proposé par le Rév. M. F. X. Chagnon, secondé par M. E. Tardivel, qu'un comité de cinq membres soit nommé pour rédiger les résolutions de la Convention. Cette proposition est adoptée, et ce comité se compose du Rév. M. F. X. Chagnon, MM. E. H. Tardivel, D. Ste Marie, J. A. Vannier et R. Tremblay.

Sur motion de M. le Dr M. Fontaine, secondé par M. le Dr V. St Germain, les délégués étrangers et les invités sont admis à la Convention, comme délégués honoraires.

M. Charles Thibault prend alors la parole au nom des délégués étrangers et des invités; il remercie la Convention de l'honneur qu'elle vient de leur faire en les admettant délégués honoraires.

Sur proposition, un comité composé de M. l'abbé Chagnon, MM. E. Tardivel, D. Ste Marie, J. A. Vannier et R. Tremblay est nommé pour rédiger les résolutions de la Convention.

Sur motion du Rév. M. F. X. Chagnon, se-

condé par le Rév. T. H. C. Davignon, le télégramme suivant est enregistré dans les archives de la Convention :

Québec, le 23 juin, 1886.

M. C. A. DUBE,

Rutland, Vt.

Cardinal Taschereau en visite pastorale. Son Eminence recevra avec plaisir les hommages des Canadiens-Français des Etats-Unis. L'Eglise et la Patrie son fières de vous. Honneur et prospérité de toutes sortes à tous les membres de la Convention et à leurs familles.

C. E. LEGARE, Vicaire-Général.

Sur motion du Rév. M. F. X. Chagnon, secondé par M. J. L. Manny, l'ordre du jour de la dernière Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Albany en 1884, est adoptée.

Sur proposition de M. le Dr Métivier, secondé par M. J. M. Authier, la séance est ajournée à 7.30 heures, p. m.

Troisième Séance.

A 7.30 heures, p. m., en l'absence du Président, le major E. Mallet, le 1^{er} Vice-Président, l'Hon. Dr L. J. Martel, prend le fauteuil et appelle la Convention à l'ordre.

Le Rév. M. Caissy, ouvre la séance par la prière.

Sur motion du Rév. F. X. Chagnon, secondé par M. le Dr Poissant, la lecture des minutes de la dernière séance et l'appel des officiers et délégués de la Convention sont renvoyés à la prochaine séance.

Les différents comités n'étant pas prêts à soumettre leurs rapports, il est proposé par le Dr Métivier que cet ordre du jour soit suspendu afin de permettre aux Messieurs, les délégués de la société St Jean-Baptiste de Montréal, P. Q., de soumettre leur projet, "L'Alliance des Sociétés St Jean-Baptiste en Amérique," à la Convention.

Cette motion étant adoptée; M. Adolphe Ouimet

prend la parole et dans un discours très élaboré, il démontre clairement les avantages que le peuple Canadien en Amérique retirerait d'une telle Alliance. (*Pour ce discours, voir à l'Appendice B.*)

M. J. X. Perreault, succède à M. Ouimet et est très heureux dans les paroles qu'il adresse à la Convention à l'appui du projet proposé. (*Voir à l'Appendice C.*)

Sur motion de M. le Dr Auger, secondé par M. le Dr Petit, l'étude de ce projet est soumise à un comité spécial composé de l'Hon. L. J. Martel, MM. le Dr O. Larue, E. R. Dufresne, le Dr V. St Germain, B. Lenthier, E. R. Tardivel, G. Marchand, J. M. Authier, A. Ménard, le Dr M. Fontaine, A. Belisle, M. Archambault, O. de Varennes, A. Archambault, R. Tremblay, P. Lussier, J. A. Vannier, et l'abbé F. X. Chagnon.

Le président déclare alors, que le 1^{er} ordre du jour, d'après le programme de la Convention, est la question scolaire.

M. l'abbé A. Notebaert invité à prendre la parole, prononce un magnifique discours sur l'importance des écoles catholiques et françaises. Il suggère que deux requêtes soient adressées aux législatures des différents États de l'Union ; l'une, à l'effet d'obtenir, pour les écoles catholiques, les mêmes avantages que ceux accordés en Canada, aux écoles dissidentes, et l'autre demandant que l'acte de législature, défendant aux patrons d'employer, dans leurs fabriques ou ateliers, des enfants au-dessous de 14 ans, soit mis en vigueur. (*Pour ce discours, voir à l'Appendice D.*)

Sur motion du Rév. M. A. Notebaert, secondé par M. J. L. Manny, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

Les Canadiens-Français réunis en Convention générale à Rutland, Vermont, les 22 et 23 juin 1886. et représentant huit cent mille citoyens américains, prient respectueusement les législatures des

différents Etats de l'Union Américaine de considérer, si les écoles paroissiales catholiques, n'ont pas droit à une part dans la distribution des sommes prélevées pour le soutien des écoles publiques, et ils les prient de vouloir bien passer une loi accordant à leurs dites écoles paroissiales catholiques une juste part dans la répartition des dits deniers.

De plus, ils prient respectueusement, les législatures des différents Etats de l'Union Américaine de bien vouloir décréter une loi défendant l'emploi des enfants au-dessous de 14 ans dans les manufactures.

Le Rév. J. Kerlidou, invité ensuite à prendre la parole, nous donne lecture d'un travail remarquable sur l'importance de l'éducation. (*Voir à l'Appendice E.*)

Sur motion du Dr M. Fontaine, secondé par M. J. F. Pinard, la Convention est ajournée à 9 hrs, a. m., mercredi matin.

Quatrième Séance.

A 9 hrs a. m., M. le Président prend le fauteuil de la présidence et appelle l'assemblée à l'ordre.

Le Rév. T. H. C. Davignon, ouvre la séance par la prière.

Sur motion de M. J. M. Authier, secondé par M. A. Lefebvre, la lecture des minutes de la dernière séance et l'appel des officiers et délégués sont renvoyés à la prochaine assemblée.

Les différents comités n'étant pas prêts à soumettre leurs rapports, on reprend immédiatement la discussion de la question scolaire.

Le Prof. N. P. St Maxens est invité à prendre la parole. Ce jeune professeur qui dirige une école supérieure à Champlain, N. Y., parle sur l'éducation, sur le meilleur mode d'enseignement à adopter dans nos écoles paroissiales, sur les qualifications que doit posséder l'instituteur avec un savoir et une distinction qui nous prouve clairement qu'il est maître de son sujet. Chacune de ses paroles est couverte par les applaudissements de la Con-



Mr. Benjamin Lenthier.

M. Benjamin Lenthier de Plattsburgh, N. Y., Secrétaire de la seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des États-Unis et Rédacteur-Propriétaire du *National*, est né à Beauharnois, le 12 février 1846.

vention. (*Pour ce discours, voir à l'Appendice F.*)

Puis parle ensuite, Son Honneur le Recorder, B. A. T. de Montigny qui, avec la science et l'éloquence qu'on lui connaît traite cette question en main de maître. Son remarquable discours soulève à maintes reprises les bravos enthousiastes de la Convention. (*Voir à l'Appendice G.*)

Le Dr Métivier prend aussi la parole. Pour faire l'éloge de la langue immortelle des Bossuet, des Fénelon, des Racine, des Corneille, des Lafontaine et des Louis Veillot, il proclame les œuvres des Voltaires, des Jean-Jacques Rousseau, des Victor Hugo, des Eugène Sue, etc., comme étant de celles où notre jeunesse doit aller puiser pour apprendre à bien parler et écrire parfaitement le français. Ces paroles soulèvent un murmure général de désapprobation parmi les membres de la Convention.

M. Henri Boland, le célèbre conférencier français, invité à prendre la parole, commence d'abord par administrer au Dr M. Métivier, une correction qui, tout en étant exprimée dans les termes d'une grande modération et de la courtoisie la plus exquise, n'en a pas moins un merveilleux effet. Inutile de dire que M. Boland est très heureux dans son discours. (*Voir à l'Appendice H.*)

Puis enfin vient ce grand patriote, M. Charles Thibault, si favorablement connu par tous les Canadiens des Etats-Unis. Quoique son nom ne soit pas inscrit pour la discussion de la question de l'éducation, il demande la parole ; il ne peut résister plus longtemps au désir de compléter la pensée de son ami, le Dr Métivier. Jamais peut-être, M. Thibault n'a été plus mordant, plus spirituellement ironique, plus éloquent que dans la réfutation de cinq minutes qu'il fit de l'apologie inqualifiable que le docteur avait faite des plus grandes hontes des lettres françaises.

Le Dr M. Métivier, demande aussitôt la parole sur une question de privilège. Il dit, qu'il regrette de voir que les quelques remarques qu'il a faites sur la question de l'éducation n'ont pas été bien comprises. Il déclare, qu'il n'a jamais eu du tout la pensée de recommander à notre jeunesse de lire Voltaire, Rousseau, Hugo et Sue ; mais qu'il a voulu seulement faire une appréciation exclusivement littéraire et nullement religieuse et morale de quelques-uns des ouvrages de ces hommes.

Puis parlent successivement les Révds F. X. Chagnon, J. Charette, l'Hon, F. X. A. Trudel, MM. R. Tremblay, J. D. Blanchard, etc. Tous sont très heureux dans leurs discours.

Sur motion de M. Benjamin Lenthier, secondé par le Dr L. A. Auger, l'étude de la question scolaire est renvoyée au comité des résolutions.

La question de naturalisation étant à l'ordre du jour, l'Hon. L. J. Martel, prend la parole. Dans un discours très élaboré, il démontre clairement l'importance que nous devons apporter à cette grande question.

Sur proposition de M. J. M. Authier, secondé par M. J. L. Manny, l'étude de cette question est renvoyée au comité des résolutions.

Le Président invite le comité chargé d'étudier et de prendre en considération le projet de "l'Alliance Nationale des sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique," à se réunir immédiatement, dans cette salle, après l'ajournement de cette séance.

Sur motion de M. J. A. Vannier, secondé par M. P. H. Lachance, la séance est ajournée à 2 heures p. m.

Cinquième Séance.

A 2 heures p. m., en l'absence du Président et du 1^{er} Vice-Président, le 2^{ème} Vice-Président, le

Dr Métivier, prend le fauteuil de la présidence et appelle l'assemblée à l'ordre,

Le Rév. F. X. Chagnon ouvre la séance par la prière.

Sur motion du Dr O. Larue, la lecture des minutes de la dernière séance et l'appel des officiers et délégués de la Convention sont renvoyés à l'assemblée suivante.

Le Secrétaire, M. Benjamin Lenthier donne lecture du télégramme suivant :

Baltimore, Md. June 23rd, 1886,

To EDMOND MALLET.

President of French Convention.

Rutland, Vt.

The Cardinal Archbishop cordially thanks the Convention and wishes members every blessings.

M. A. FENNE, Secretary.

Le comité chargé d'étudier le projet de l' "Alliance Nationale des Sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique," soumet la résolution suivante :

Résolu :—Que la base du projet de l' "Alliance Nationale des Sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique," présenté par la délégation de Montréal, P. Q., soit adoptée ; que le nom de ce projet, soit changé en celui de : " Alliance St Jean-Baptiste des Sociétés Nationales d'Amérique " et que le major Edmond Mallet soit élu Président général, pour la première année, de la division comprenant le territoire des Etats-Unis, avec droit et pouvoir de nommer ses officier généraux.

Cette résolution est, sur motion du Dr V. St Germain, secondé par le Dr O. Larue, adoptée à l'unanimité.

M. le major Edmond Mallet, alors président général de l' "Alliance St Jean-Baptiste des Sociétés Nationales d'Amérique " nomme, pour la première année, les Messieurs dont les noms suivent officiers généraux de la division des Etats-Unis : L'Hon. Dr L. J. Martel, de Lewiston, Maine, 1^{er} Vice-Président ; le Dr O. Larue, de Putnam, Conn , 2^{ème} Vice-Président ; Benjamin Lenthier, Rédac-

teur-Propriétaire du *National*, de Plattsburgh, N. Y., Secrétaire ; J. D. Blanchard, de Southbridge, Mass., Trésorier ; Pierre Primeau, de Lake Linden, Mich., Commandant ; le Rév. F. X. Chagnon, de Champlain, N. Y., Aumônier.

La question de "Tempérance" étant alors à l'ordre du jour, le Rév. Joseph Auger prend la parole et prononce un magnifique discours. (*Voir à l'Appendice I.*)

Le Rév. J. Boissonnault passe au secrétaire une magnifique étude, sur cette question. (*Voir à l'Appendice J.*)

Sur motion de M. Benjamin Lenthier, secondé par M. E. R. Dufresne, l'étude de cette question est renvoyée au Comité des Résolutions.

La question de la "Presse" est ensuite sagement traitée par M. E. R. Dufresne, Rédacteur du *Canadien* de St Paul, Minn., M. J. M. Authier, Rédacteur-Propriétaire de *La Patrie*, de Troy, N. Y., le Prof. J. O. D. de Bondy, le Dr M. Fontaine, le Dr V. St Germain, M. J. D. Blanchard, l'Hon. F. X. A. Trudel, M. Rémi Tremblay, M. L. P. Lamoureux, le Rév. T. H. C. Davignon, E. H. Tardivel, etc, etc. Pour le discours de M. E. R. Dufresne, (*Voir à l'Appendice K.*)

Sur motion de l'Hon. Dr L. J. Martel, secondé par M. N. Archambault, l'étude de cette question est renvoyée au comité des résolutions.

Le Rév. F. X. Chagnon, demande alors la parole. Il attire l'attention des délégués sur le fait, qu'il est absolument important de prendre quelques moyens pour faire imprimer une brochure des procès-verbaux de nos travaux, si nous voulons que cette Convention produise d'heureux fruits. Or, comme les frais de l'impression d'une telle brochure seront assez dispendieux; il croit qu'il serait bon de faire une collecte à cette fin parmi les délégués de la Convention. Il invite





M. E. R. Dufresne.

M. E. R. Dufresne, de St Paul, Minn., Assistant-Secrétaire de la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, et Rédacteur du *Canadien*, est né à Trois-Rivières, P. Q., le 20 juin. 1842.

tout le monde à souscrire libéralement pour un certain nombre de copies de cette brochure, qu'il s'engage de faire imprimer et de vendre pour la modique somme de 25 cts chaque.

Recevant l'assentiment unanime de la Convention, il ouvre immédiatement une liste de souscription à cette fin.

La question " Riel " étant alors à l'ordre du jour, le Major Edmond Mallet, Président de la Convention, ayant l'intention de traiter lui-même cette question, se fait remplacer au fauteuil de la présidence, par le 1^{er} Vice-Président, l'Hon. Dr L. J. Martel. Le Major Mallet dit que, si les résolutions qu'il va présenter à la Convention sont adoptées à l'unanimité, qu'il n'y aura pas de discussion; mais si toutefois, on y fait objection, il se réserve le droit de parler le premier. Il dit qu'il est en état de soutenir et de prouver, documents en mains, toutes les accusations renfermées dans les résolutions qu'il va soumettre à la Convention.

Puis, le Major Edmond Mallet, de Washington, D. C., secondé par le Rév. F. X. Chagnon, de Champlain, N. Y., lit au milieu d'un silence solennel, les résolutions suivantes :

Résolu :—Par les Canadiens-Français des Etats-Unis réuni en Convention Nationale les 22 et 23 juin, 1886, à Rutland, Vt.

Que l'un des buts principaux de nos Conventions Nationales, est la protection des intérêts nationaux de nos compatriotes, quelque soit le pays qu'ils habitent.

Qu'il est notoire et indéniable que depuis au delà de quinze ans, les droits et les intérêts des métis Français du Nord-Ouest, nos frères dans la Foi et par le sang, ont été méconnus et sacrifiés.

Que cette population infortunée a subi, de la part des autorités canadiennes, des persécutions et souffert les injustices les plus graves, allant dans certains cas, jusqu'à la spoliation arbitraire de leurs biens et à des attentats contre leur liberté et même contre leur vie.

Que ce sont ces persécutions, ces injustices qui ont surtout produit les troubles de 1869-70 et 1884-85.

Que dans la répression des soulèvements qui ont alors eu lieu, nos compatriotes de sang français ont été traités avec une partialité, une cruauté révoltante, et que ces mesures de répression ont abouti à

l'emprisonnement de plus de cinquante d'entre eux et même à l'exécution capitale de leur chef, Louis Riel, tandis que les plus gravement impliqués ont bénéficié d'une impunité complète et ont même été récompensés.

Que tous ces faits incontestables constituent un révoltant déni de justice et un outrage à notre nationalité.

Qu'il est hors de doute que, depuis plusieurs années, le malheureux Riel était atteint d'aliénation mentale par suite des persécutions auxquelles il a été soumis.

Que ce dérangement de ses facultés s'est manifesté jusqu'à l'évidence, pendant la dernière période des troubles de 1884-85.

Que pour ces raisons, il est du devoir de cette Convention d'intervenir, et de déclarer qu'elle condamne et flétrit avec toute l'énergie possible, la conduite injuste et cruelle, des autorités fédérales canadiennes contre nos compatriotes du Nord-Ouest et notamment le meurtre judiciaire de Louis Riel, accompli sur l'ordre des dites autorités canadiennes, le 16 Novembre, 1886.

La lecture de ces résolutions est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

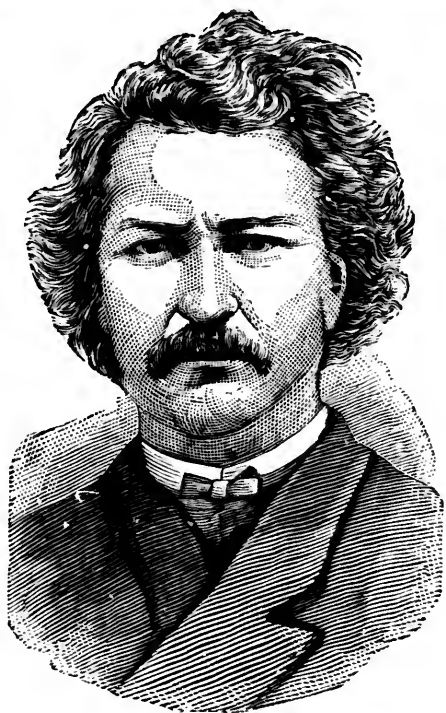
Le Major Edmond Mallet, Président de la Convention, tenant son siège comme délégué d'Oswego, reprend la parole. Il dit qu'il ne voulait pas toucher cette importante question, de l'exécution de Louis Riel, sans la connaître à fond ; aussi, il déclare qu'il est préparé à la discuter. Mais, comme il a entendu dire, que ceux qui veulent s'opposer à ces résolutions ont décidé de ne pas soulever de discussion, il s'abtiendra de faire de longues remarques, s'il en est ainsi. Il propose que le vote soit pris immédiatement ; mais qu'il soit bien entendu qu'il offre la discussion, s'il y a des adversaires.

Personne ne répond.

La question est alors mise aux voix ; ceux qui sont pour la motion, sont sommés de se lever et de se tenir debout. Toute l'assemblée se lève comme un seul homme.

Des applaudissements frénétiques et des bravos enthousiastes succèdent à ce mouvement spontané.

Les délégués s'accordent à dire que ces résolutions



Louis Riel.

Louis Riel, chef des Métis Français du Nord-Ouest, naquit à St Boniface, Manitoba, en 1847, et est mort bravement sur l'échafaud pour la revendication des droits, de ses compatriotes, outrageusement sacrifiés et foulés aux pieds par les autorités canadiennes.

Cet assassinat judiciaire, indigne de la civilisation moderne, eut lieu le 16 novembre 1885, sur l'ordre du Gouvernement de la Puissance du Canada, malgré les protestations unanimes de la nationalité canadienne-française, en Amérique.



sont l'expression exacte des sentiments des Canadiens des Etats-Unis, au sujet de l'exécution de Louis Riel,

Le major Mallet, reprend le fauteuil de la présidence, et sur motion de l'Hon. Dr L. J. Martel, secondé par M. E. H. Tardivel, la Convention est ajournée à 8 heures, p. m.

Sixième Séance.

A 8 heures, p. m., en l'absence du Président, le 1^{er} Vice Président, l'Hon. L. J. Martel, prend le fauteuil de la présidence et appelle l'assemblée à l'ordre.

Le Rév. T. H. C. Davignon ouvre la séance par la prière.

Les nouveaux délégués sont invités à présenter leurs lettres de créance au bureau du Secrétaire.

Les délégués étrangers sont invités à prendre des sièges sur l'estrade.

Sur motion de M. A. Lefebvre, secondé par M. T. Chevalier, la Convention se dispense de la lecture des minutes de la dernière séance ainsi que de l'appel des officiers et délégués.

Les Drs O. Larue et St Germain, demandent la parole sur une question de privilèges.

Le Dr O. Larue s'exprime à peu près en ces termes :

“ J'avais eu l'intention de prendre la parole avant le vote des résolutions “ Riel, ” non pour combattre la motion du Major Edmond Mallet, mais bien pour donner des explications sur l'attitude prise sur cette question, par le journal, *Le Travailleur*, dont l'ex-rédacteur, M. Ferdinand Gagnon, était un de mes plus intimes amis. Je n'ai jamais eu l'intention de défendre l'acte sanguinaire de Regina.... Je suis aussi patriote, qu'aucun de mes collègues.... Le sentiment national est trop vivace parmi les populations canadiennes-françaises

des Etats-Unis....; parmi nous il n'y a pas de pendards, et je l'espère, il n'y en aura jamais!".... Ces dernières paroles se perdent dans un tonnerre d'applaudissements.

Le Dr V. N. St Germain et le Dr M. Fontaine parlent dans le même sens.

Le Rév. Joseph Brouillet, prend aussi la parole. Comme tuteur des enfants de feu M. Ferdinand Gagnon, il désire, dit-il, donner quelques explications, sur l'attitude du *Travailleur*. Il dit que son rédacteur actuel, M. G. de Tonnancourt est un jeune homme de mérite et de grands talents et envers qui, on doit user d'indulgence en considération de sa faible expérience, et par respect, pour la mémoire du fondateur du *Travailleur*, ce grand patriote, M. Ferdinand Gagnon, qui a été l'un des premiers à protester contre l'acte sanguinaire de Regina..... Il termine en félicitant le major Edmond Mallet, de l'habileté dont il a fait preuve, en cette circonstance, en présentant ces magnifiques résolutions qui semblent si bien exprimer l'opinion unanime de la Convention.

La question des "Bureaux d'Informations" étant à l'ordre du jour, M. J. M. Authier, invité à prendre la parole, fait quelques remarques qui semblent bien exprimer l'opinion de la Convention. M. Victor Bélanger adresse aussi quelques paroles sur cette question.

Sur motion du Dr M. Fontaine secondé par le Dr J. Poissant, l'étude de cette question est renvoyée au comité des résolutions.

La question de la "Liberté du Culte" étant ensuite à l'ordre du jour, M. Charles Thibault prend la parole. Inutile de dire qu'il est très heureux dans son discours. (*Voir à l'Appendice L.*)

Le Rév. F. X. Chagnon, lui succède et fait quelques remarques qui sont couvertes par les applaudissements de la Convention.

Sur motion du Dr L. L. Auger, secondé par M. F. C. Brouillet, l'étude de cette question est également renvoyée au comité des résolutions.

Le programme étant alors épuisé, le président annonce que le premier ordre du jour est de choisir le lieu où devront se tenir les assises de la prochaine Convention Nationale des Canadiens Français des Etats-Unis.

Sur proposition de l'honorable Dr L. J. Martel, secondé par le Dr O. Larue, cet honneur est accordé à la jolie ville de Nashua, N. H. Les messieurs dont les noms suivent sont nommés à l'unanimité pour former le Comité Exécutif d'Organisation de la XVIIème Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis qui aura lieu en 1888, à Nashua, N. H.: Président, L. P. Lucier de Nashua, N. H.; 1^{er} Vice-Président, Dr L. L. Auger de Great Falls, N. H.; 2^{ème} Vice-Président, Dr A. W. Petit de Nashua, N. H.; 3^{ème} Vice-Président, John N. Cyr de Suncook, N. H.; Secrétaire, Adolphe Dion de Nashua, N. H.; 1^{er} Asst.-Secrétaire, Docithé Boisclair de Rochester, N. H.; 2^{ème} Asst.-Secrétaire, E. C. Voyer de Manchester, N. H.; Trésorier, Adolphe Bourque de Nashua, N. H.; Membres adjoints, le Rév. A. B. Millette de Nashua, N. H., et le Rév. T. H. C. Davignon de Suncook, N. H.

M. Rémi Tremblay, Secrétaire du Comité chargé de rédiger les résolutions de la Convention soumet à l'assemblée, au nom du Comité, le rapport suivant :

RAPPORT DU COMITE DES RESOLUTIONS.

M. le Président et les Délégués.

Avant de terminer les travaux de cette Convention, il est du devoir du Comité des Résolutions de faire le rapport suivant :

MESSIEURS : Les membres de votre Comité ont suivi avec intérêt et satisfaction vos importantes discussions, sur les différentes questions de votre programme. Il est de notre devoir de déclarer avec

justice que l'union la plus parfaite, a dirigé avec sagesse toutes vos délibérations. Plusieurs résolutions importantes ont déjà été adoptées à l'unanimité. Il ne nous reste plus qu'à vous soumettre les suivantes que nous présentons à votre approbation comme l'expression fidèle de la majorité des opinions émises au cours de la discussion.

1o. Résolu :—Que cette Convention recommande avec instance aux Canadiens-Français des Etats-Unis de se conformer au plus tôt possible aux décrets du dernier Concile de Baltimore, en assurant la fondation et l'entretien des écoles françaises catholiques comme le moyen le plus efficace de conserver notre langue et notre Foi.

2o. Résolu :—Que cette Convention constate avec bonheur le nombre toujours croissant des Canadiens-Français se faisant naturaliser citoyens du pays afin d'acquérir, de plus en plus, l'influence légitime à laquelle notre nombre nous donne droit dans les affaires publiques de notre Patrie d'adoption. Que dans tous les centres canadiens, nos compatriotes instruits fassent comprendre ces avantages par leur parole, et leurs exemples.

3o. Résolu :—Que cette Convention recommande d'établir dans tous les grands centres canadiens des bureaux d'informations, et de protection, reconnus, par expérience, si nécessaires aux émigrants de notre nationalité en arrivant dans ce pays.

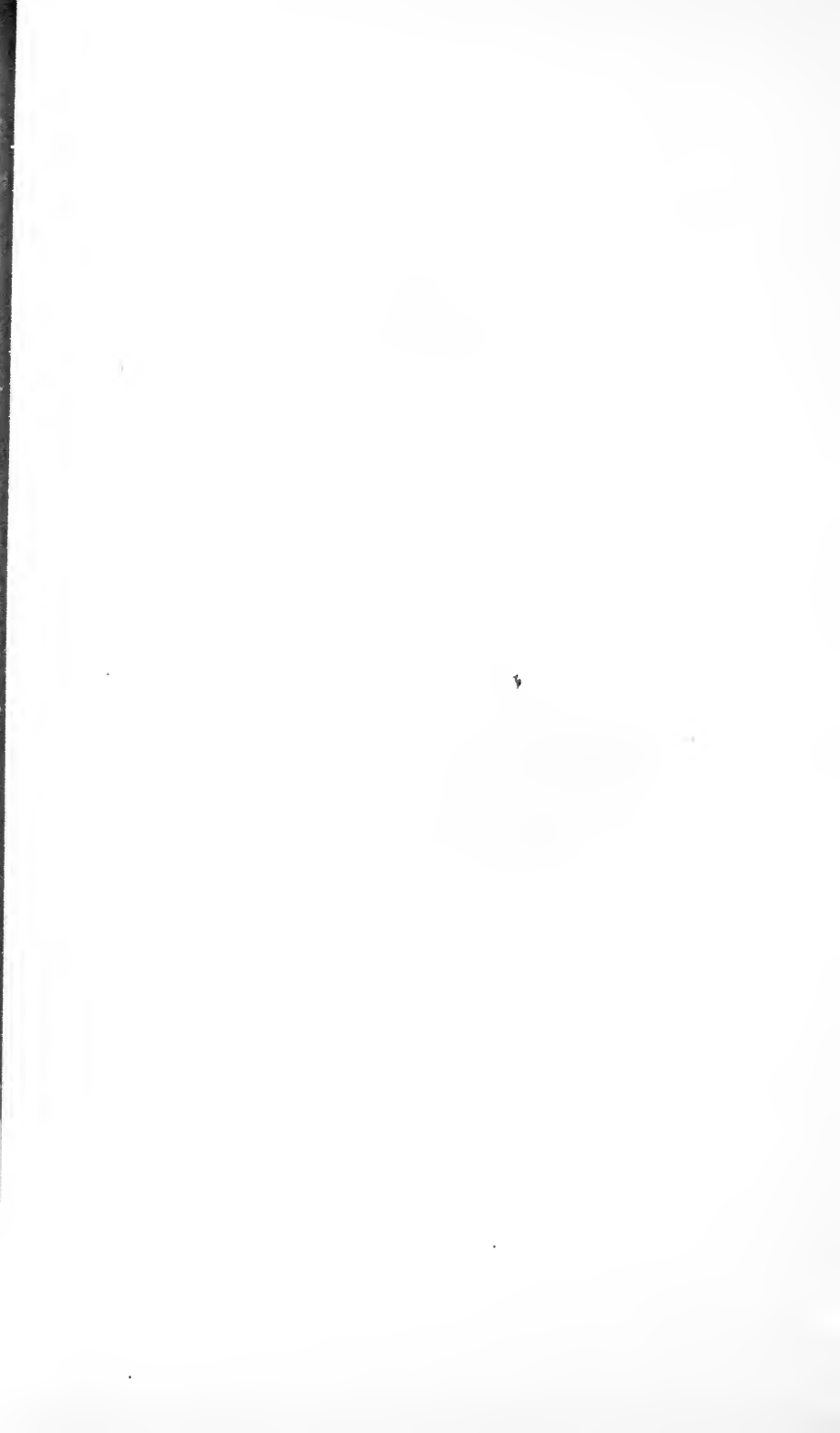
4o. Résolu :—Que les Canadiens-Français, représentés à cette Convention par plus de 200 de leurs nationaux, réclament énergiquement liberté entière du culte religieux en faveur de tous les détenus catholiques, partout où cette liberté n'existe pas, comme nous le constatons avec peine dans les maisons de réforme de l'Île Randall, N. Y., et de Vergennes, Vt.

COMITE. { REV. F. X. CHAGNON, M. E. H. TARDIVEL,
M. D. STE MARIE, M. J. A. VANNIER,
M. R. TREMBLAY.

Sur motion de M. D Ste Marie, secondé par M. J. L. Manny, la résolution suivante est adoptée :

Considérant que nos Conventions sont et doivent être nationales dans toute la force du terme, il est résolu que, à l'avenir, aucun délégué, quelques soient ses titres et ses qualités ne sera admis comme membre actif et ayant droit aux délibérations de nos Conventions, si sa langue maternelle n'est pas la langue française.

Sur motion du Dr O. Larue, secondé par le Dr V. St Germain, le comité d'organisation de la prochaine Convention est instruit de ne pas inviter plus de deux orateurs pour adresser la parole sur chacun des sujets qui seront traités au Congrès National de 1888, et d'informer en même temps





Prof. J. O. D. de Bondy.

Le Prof. J. O. D. de Bondy, de Glens Falls. N. Y., est né à Lavaltrie, P. Q., le 4 juillet. 1850.

ces orateurs qu'ils ne devront pas parler plus de 20 minutes chacun.

Sur proposition du Dr C. A. Dubé, secondé par le Prof. J. O. D. de Bondy, des remerciements sont votés à M. le Président et aux autres officiers de la Convention pour la manière habile, avec laquelle ils se sont acquittés de leurs devoirs.

Sur motion du Dr V. St Germain, secondé par le Dr C. A. Dubé, des remerciements sont votés au Rév. F. X Chagnon pour les services sans nombre qu'il a rendus à cette Convention, tant par ses sages conseils que par sa parole éloquente.

Sur proposition de M. Benjamin Lenthier, secondé par M. J. A. Vannier, des remerciements sont votés aux RR. Messieurs du Clergé, qui ont bien voulu honorer cette Convention de leur présence, et qui, par leurs sages conseils, ont si puissamment contribué à en assurer le succès.

Sur proposition de M. Alfred Lalime, secondé par M. D. St Pierre, des remerciements sont aussi votés au Rév. J. M. Gelot de même qu'au Comité Exécutif d'Organisation de cette Convention.

Sur motion du Rév. J. Auger, secondé par le Prof. J. O. D de Bondy, des remerciements sont votés à la presse, à tous les centres et sociétés qui ont envoyé des délégués à cette Convention, aux Messieurs étrangers qui ont bien voulu honorer ce Grand Congrès de leur présence, en un mot, à tous ceux qui ont contribué d'une manière quelconque à assurer le succès de cette Convention.

Des résolutions de condoléances sont sur motion de M. D. S. Blanchard, secondé par M. P. Bonvouloir, adoptées par la Convention au sujet de la mort du Rév. M. Derbuel.

Sur motion du Dr C. A. Dubé, secondé par le Dr O. O. Larue, la résolution suivante est adoptée.

Considérant :—Que le temps fixé pour la discussion des sujets importants qui sont généralement traités dans nos Conventions Nationales est toujours plus ou moins limité, il est résolu :

Que, à l'avenir, les délégués soient tenus, quand cela sera possible, d'envoyer, avant le jour de l'ouverture de la Convention, leurs lettres de créance au Comité d'Organisation qui est et sera autorisé d'en faire la vérification.

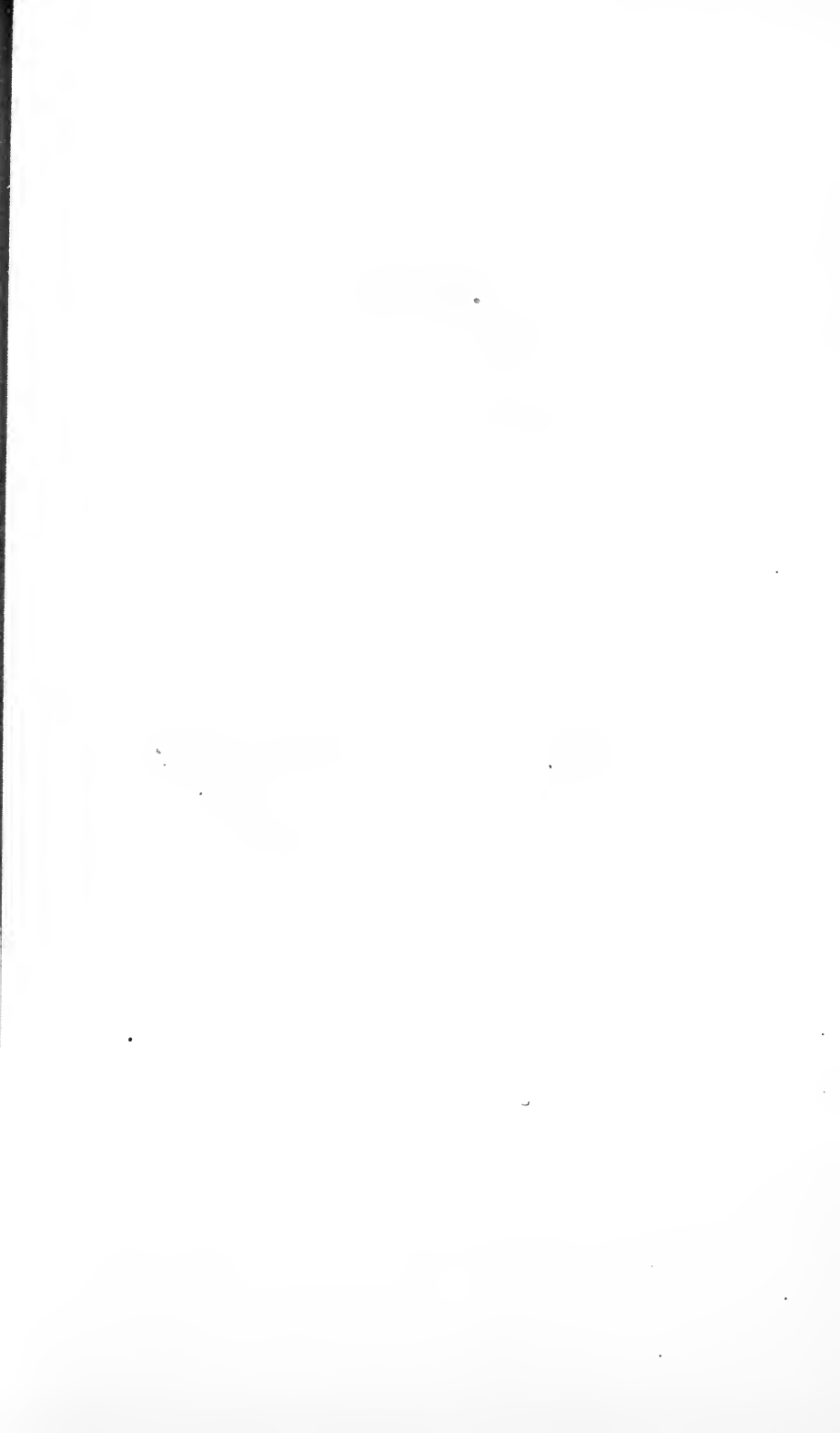
M. A. Picard, de la ville d'Albany, N. Y., invite tous les centres canadiens, les sociétés canadiennes etc., à se faire représenter aux fêtes du deuxième centenaire de la fondation de la ville d'Albany, qui commenceront le 18 juillet prochain et se termineront le 22 du même mois

Le Major Edmond Mallet, Président de la Convention, prend ensuite la parole. Il remercie en termes très appropriés les délégués de l'honneur qu'ils lui ont fait, en le choisissant pour présider les travaux du Congrès, le plus important, qui a eu lieu jusqu'aujourd'hui aux Etats-Unis. Il est heureux, dit-il, de voir que l'union et la bonne entente n'ont cessé de régner durant les travaux de cette Convention ; aussi, il ne doute point qu'elle produise d'heureux fruits...et qu'elle fasse époque dans l'histoire des Canadiens-Français de la Grande République Américaine.

Sur motion de l'Hon. L. J. Martel, secondé par le Dr M. Fontaine, la Convention est ajournée *sine die*.

BENJAMIN LENTHIER, Secrétaire.







Dr. J. H. LaRocque.

Le Dr. Joseph Henri LaRocque, de Plattsburgh, N. Y., membre du Bureau des Examineurs du Gouvernement Américain, pour le département des pensions, est né à l'Acadie, P. Q., le 3 Décembre, 1848.

SUPPLEMENT DE LA
SEIZIEME CONVENTION NATIONALE

— DES —

Canadiens-Français des Etats-Unis

Tenue a Rutland, Vt., le 22 et le 23 Juin, 1886.

APPENDICE A.

Discours prononcé le 22 Juin, 1886, par M. le Dr Omer LaRue, de Putnam, Conn., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

MESSIEURS,

Dans cette réunion nationale, un siège reste vide. Un ami bien cher à tous les Canadiens des Etats-Unis manque cette année à l'appel de ses concitoyens. Il n'est plus là, celui que nous aimions tant à écouter ; celui dont les conseils ont si souvent conduit dans la bonne voie nos conventions nationales. Il n'est plus là, ce défenseur des bons principes, ce brave jouteur qui toujours, a su relever le gant de quiconque a voulu insulter la nationalité canadienne-française. Vous savez tous, n'est-ce pas, que je veux parler de notre ami défunt, M. Ferdinand Gagnon. Il est de ces épreuves dans la vie auxquelles on ne peut croire avant qu'elles nous frappent. Il nous semblait impossible que Dieu dût nous redemander si tôt celui qu'Il nous avait envoyé ici pour guider nos compatriotes dans le chemin du devoir et pour les défendre contre leurs ennemis. Jeune homme, il nous semblait que nous aurions longtemps encore les secours de sa plume et de sa parole dans les difficultés qui nous entourent de toutes parts : mais Celui qui, dans sa sagesse infinie, règle tout, en a décidé autrement. Messieurs, je serais presque tenté de croire que, comme nationalité, nous avons peut-être commis quelque faute grave pour que Dieu nous frappe ainsi ; mais non, je préfère m'arrêter à l'idée que notre frère défunt avait mérité, par ses grandes actions et sa grande foi, d'être élevé plus tôt à la place qui lui était réservée là-haut.

Ferdinand Gagnon était pour moi un ami d'enfance. Ensemble nous nous sommes assis sur les bancs du collège ; ensemble nous avons joué bien souvent. Je me rappelle encore nos luttes enfantines. Il se montrait alors ce qu'il devait être plus tard :—intelligence d'élite, cœur sensible et généreux.

On vous a dit souvent que ses tendances vers le journalisme se montrèrent chez lui dès le bas âge. Il commença dès nos premières années à publier des journaux. Ces feuilles volantes se passaient de bancs en bancs au grand plaisir des élèves et au grand déplaisir des maîtres. Quelques-unes furent saisies par l'autorité ; car il faut vous dire que l'on n'avait pas la liberté de la presse !

Poussé par sa vocation, il sortit du collège après sa rhétorique et vint s'établir aux Etats-Unis. Ici, messieurs, vous l'avez connu et vous savez le nombre de journaux qu'il a fondés. Vous savez par quelles nombreuses épreuves il a dû passer avant de réussir.

Ferdinand Gagnon a été aux Etats-Unis le pionnier de la presse canadienne-française. Il a éprouvé dans cette position de journaliste toutes les difficultés que l'on éprouve à défricher une terre nouvelle. Il avait affaire à une population qui ne lisait pas. Il a dû fonder de nombreuses sociétés de bienfaisance et de clubs littéraires, parcourir nos villages de la Nouvelle-Angleterre pour prêcher à ses concitoyens l'utilité et la nécessité de la lecture avant de pouvoir trouver assez de lecteurs pour pouvoir rendre un journal viable. Ce travail de géant qu'il a dû faire, c'est plus que du défrichement, messieurs, c'est de l'apostolat.

Et combien de fois n'a-t-on pas essayé de lui enlever le fruit de ce travail ! Dès que l'on a cru qu'il vivait avec son journal, on s'est empressé d'en fonder d'autres. On s'étonnait quelquefois, on lui faisait même des reproches parcequ'il lançait quelques mots amers à ces nouveaux venus.

Mais, messieurs, serait-il bien content, l'homme qui aurait défriché assez de terre pour lui permettre de faire vivre sa famille, si un étranger à tous ses labours venait lui enlever tout à coup la moitié de son patrimoine ? Vous le verriez de suite se servir de toutes les forces naturelles et légales pour chasser l'intrus. Mais il y a dans la vie de ces injustices contre laquelle la loi ne peut rien. Que l'on ne fasse pas un crime au moins à celui qui se sent blessé ainsi de se plaindre du mal qu'on lui fait. Les propriétaires des nouveaux journaux canadiens dans la Nouvelle-Angleterre ont-ils songé parfois, quand ils mettaient sur leurs listes de nombreux abonnés, que la parole et les écrits de notre ami défunt avaient fait naître l'amour de la lecture du français parmi nos populations ? Pas plus sans doute que le cultivateur d'une de nos bonnes terres des bords du St Laurent ou du Richelieu ne pense aux labours et aux fatigues de ses premiers colons qui se sont établis sur ces terres.

Où, Ferdinand Gagnon a été pour nous un apôtre. Il a prêché l'amour de la science et de la religion par sa parole, par ses écrits et par ses actes. Aussi est-il mort en brave, comme un chrétien doit mourir ! Qui de vous messieurs, n'a pas admiré son dernier adieu ! Avant de quitter la terre, il a, dans ces quelques lignes, laissé voir toute la bonté de son cœur et toute la beauté de son âme. Ah ! comment pourrions-nous oublier sa recommandation dernière d'encourager le journal qu'il laissait pour tout bien à sa famille. La reconnaissance, messieurs, est un noble sentiment qui honore celui qui en est l'objet, mais plus encore celui qui sait éprouver ce sentiment trop rare de nos jours.

Les Canadiens des Etats-Unis, en publiant par souscription les principaux écrits et discours ainsi que la biographie de ce grand patriote, montrent par là même au monde entier que la reconnaissance est chez nous un sentiment national.

Vous savez, messieurs, que tout bienfait porte avec lui sa récompense, et je suis convaincu que la nationalité canadienne profitera plus de ce mouvement que la famille du défunt. Car nous montrons



Dr. O. LaRue.

Le Dr. O. LaRue de Putnum, Conn., est né à St. Denis, P. Q., le 14 mars 1849.

par là non-seulement aux étrangers, mais à nos descendants, que nous savons apprécier le dévouement et les travaux de ceux qui se sacrifient pour nous. Nous avons en au Canada de grands patriotes, les Morin, les Papineau, les Viger, les Lafontaine. Ces gens-là ne se rendaient pas au parlement en chars spéciaux. C'était en voiture et à leurs propres dépens qu'ils faisaient le voyage de Québec. Ils ne regardaient pas aux fatigues quand il s'agissait de défendre les droits de leurs compatriotes. Ils avaient certainement pris pour motto la devise de Ferdinand Gagnon : "*Fais ce que dois, advienne que pourra!*" Ah ! si l'on avait fait un livre de la vie et des discours de ces hommes tout de dévouement et de patriotisme, la jeunesse aurait appris par la lecture de ce livre combien on peut sacrifier à l'amour de ses compatriotes et de sa patrie, et peut-être aurions-nous compté plus de tels hommes dans l'histoire du Canada.

Il nous était donné à nous, Canadiens des États-Unis, de prouver aux autres que l'on peut multiplier les exemples de dévouement national en récompensant ceux qui se sont dévoués pour nous et en faisant lire la vie de ces patriotes à nos enfants. Oui, messieurs, accomplissons cette œuvre vraiment nationale. Que notre jeunesse y puise des leçons de patriotisme et nous compterons encore parmi nous des Ferdinand Gagnon.

APPENDICE B.

Discours prononcé à la Convention de Rutland, Vt, par M. Adolphe Ouimet, Président de la société St Jean-Baptiste, de Montréal, à l'appui du projet de l'Alliance Nationale des sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique.

MESSIEURS,

Il y a un quart de siècle, un fils de la vieille France que ses talents, son patriotisme et sa foi ont rendu cher aux cœurs canadiens, venait rechercher sur les bords de notre mystérieux St Laurent, les descendants de ces hardis colons, que l'insonniance d'un monarque et les caprices d'une courtisane, avaient abandonnés pour toujours au milieu des forêts et des glaces de l'Amérique du Nord.

Durant deux années entières, nous l'avons vu, déployant une ardeur et un zèle qui ne se sont jamais démentis, parcourir les deux rives de notre fleuve, interrogeant, examinant et consultant nos archives et nos registres, pour y puiser les matériaux qui devaient contribuer à l'édification d'une œuvre toute nationale et toute patriotique.

Non content d'étudier les progrès de la race française au Canada, il voulait encore connaître et toucher du doigt ceux qu'elle avait pu accomplir dans les États de l'Est et de l'Ouest de la République Américaine.

Des confins du Nouveau-Brunswick jusqu'aux extrémités des Montagnes Rocheuses, il suivit pas à pas l'empreinte des traces des pra-

miers pionniers français, ne comptant pour rien ses sacrifices pécuniaires considérables, la perte d'un temps précieux et parfois des fatigues excessives.

Cet homme, dont le nom sera toujours vénéré parmi nous, comme étant le symbole de la loyauté et du dévouement à notre race, s'appelait, M. Rameau.

Le résultat de ses travaux et de ses infatigables démarches, est consigné en lettres d'or, dans son magnifique ouvrage : "La France aux Colonies," monument de patience et de recherches bien propres à racheter, grâce aux sacrifices héroïques de l'un de ses enfants, les défaillances coupables de l'ancienne mère-patrie.

En parcourant ces pages encore toutes brûlantes du plus pur patriotisme et de la foi la plus vive, j'ai été frappé d'une idée exprimée par l'auteur et dont le développement donne aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvons, un cachet d'actualité tout à fait saisissant. Parlant de la position où se trouvaient alors situés les Canadiens disséminés çà et là dans la vaste étendue de la République Américaine, il disait :

"L'idée mère d'un lien général entre tous les groupes français de l'Amérique, et de leur conservation par un appui mutuel, idée à laquelle nous en avons appelé déjà à propos des Acadiens, est contenue dans la société St Jean-Baptiste : il suffirait d'en développer l'application par la création de relations plus fréquentes et plus étroites entre ces groupes isolés et le foyer central.

Ainsi seraient, par exemple, l'établissement de quelque députation et visite périodique semblable à celle qui fut faite, il y a quelques années, aux Canadiens du Détroit : la publication d'un journal spécial, organe de la société et qui serait le signe visible du lien qui rattacherait tous les groupes canadiens entre eux et avec le Canada lui-même : et lors même que de temps à autre, quelques émigrants échapperaient aux courants généraux pour se rendre en ces districts, il n'y aurait là rien de fâcheux, bien au contraire, ils entretiendraient d'une manière plus intime l'union et les relations de la mère-patrie avec les colonies sorties de son sein. De cette façon, il ne serait nullement impossible de maintenir dans un certain nombre de groupes canadiens aux États-Unis, la langue et les mœurs nationales, et tout en se conservant ainsi, plusieurs pourraient même se développer par leur propre force et former des cantons tous peuplés de Franco-Canadiens, se soutenant par leur masse suffisante et leurs relations conservées avec la mère-patrie.

N'est-ce pas MM. que ces sages avis, ces conseils patriotiques ont reçu et reçoivent plus particulièrement en cette solennelle occasion, leur application pratique : et n'est-il pas de notre devoir, nous tous qui représentons ici, les différents groupes de la grande famille française en Amérique, de décerner à son auteur, le juste tribut d'éloges que la reconnaissance impose, envers cet ami de notre race, ce conseiller sincère de notre honneur national ?

Cette noble, grande et généreuse idée de M. Rameau, qui semblait trop belle pour être réalisable, tarda pendant plusieurs années à porter ses fruits, et ce ne fut qu'aux époques mémorables de 1874, 1880 et 1884, que l'on vit avec joie et satisfaction, des personnages autorisés, élever la voix et appeler de tous leurs vœux la réalisation de cette union générale des cœurs, des esprits, des intelligences et de toutes les forces actives de la nation.

Soit l'effet des circonstances, l'absence d'une direction pratique, la multiplicité des détails qui en rendaient le fonctionnement difficile et apparemment impossible, ce projet grandiose n'eut qu'un succès éphémère, celui qui a créé l'enthousiasme du moment.

Toutefois, l'idée était trop belle, son but trop noble et sa nécessité d'existence trop évidente et impérieuse, pour qu'elle ne trouvât asile dans le cœur et l'esprit de ceux qui mettent au-dessus de la glorification des personnalités, le maintien, le triomphe complet et entier d'une nationalité que la Providence conduit, protège et surveille.

Messieurs, est-ce trop de présomption chez moi, si je viens vous déclarer ici, que grâce à la coopération active, intelligente, expérimentée et dévouée de mes collaborateurs, il m'est aujourd'hui possible de croire au parachèvement d'une œuvre qui doit servir à couronner l'édifice où sont enfermées nos légitimes aspirations, nos consolantes espérances.

Certes, ce serait mal répondre à nos sentiments les plus intimes vers ce but tant désiré, si je pensais différemment.

Aussi ai-je confiance, après les approbations nombreuses et distinguées qui déjà ont accueilli nos faibles efforts, que les vôtres encore plus puissantes ne nous feront pas défaut dans l'accomplissement mal de ce monument gigantesque, dont les proportions colossales, uniques en leur genre sur cette terre d'Amérique, ont pour assises, la force et la vitalité de toute une nationalité.

Maintenir intacte notre langue et nos lois; réunir sous ses drapeaux, tous les Canadiens-Français d'origine, le jour de la fête nationale, obtenir pour la race française, sa juste part d'influence en Amérique; veiller aux intérêts de ses nationaux réunis en organisation puis ante; procurer aux groupes canadiens des Etats-Unis et du Canada, des prêtres, des religieuses et des hommes de profession de leur origine; les aider à créer des missions, des écoles françaises des sociétés nationales et de secours mutuels; diriger dans des contrées où ils trouveront de l'emploi, nos compatriotes qui sont forcés d'émigrer; faciliter leur repatriement en les dirigeant dans les centres de colonisation les plus favorables ou en leur trouvant de l'emploi dans nos villes manufacturières; faire un recensement approximatif de la population canadienne-français dans chaque Etat de l'Union Américaine, ainsi qu'un rapport annuel des progrès réalisés; élever des statues aux hommes distingués qui ont illustré notre histoire, ainsi qu'un monument national au siège de l'association; enfin, union complète des cœurs, des esprits et des intelligences, union des intérêts religieux, moraux, sociaux et politiques, tel est en résumé le but que se propose d'atteindre avec votre puissante aide, "l'Alliance nationale des sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique."

En est-il un plus noble, plus légitime et plus nécessaire pour la race canadienne-française sur ce continent américain?

Oui, MM. j'en ai l'intime conviction, tous comme moi, vous la désirez cette union si féconde en promesses et en heureux résultats.

Sa nécessité vous la comprenez, surtout quand contemplant le passé si glorieux, vous envisagez avec crainte l'avenir, en présence des défaillances, des lâchetés, et des trahisons du présent.

Ah! si notre époque n'était l'esclave de la matière, si l'égoïsme et la jalousie ne tuaient pas de leur souffle empoisonné, les plus riches caractères, les plus nobles aspirations, si la tiédeur, l'indifférence, l'absence presque complète des sentiments, chrétiens ne rongeaient comme une gangrène mortelle, notre société atteinte jusque dans la moëlle de ses os, il y aurait peut-être lieu d'espérer que l'exemple des vertus de nos ancêtres ramènerait tôt ou tard dans le chemin du devoir et de l'honneur ceux des nôtres qui, de chute en chute, ont roulé jusque sur les bords de l'abîme.

Malheureusement, comme au temps du peuple de Moïse, le veau d'or a ses adorateurs, qui, rampants et à genoux, lui prostituent leurs talents et leurs plus belles facultés; les consciences sont de-

voyées, les intelligences sont faussées, et le cœur n'a plus ces battements puissants qui provoquent les grandes et généreuses actions, mais ses pulsations ne s'accroissent qu'en raison de la somme de jouissances matérielles que les passions et la satisfaction des sens peuvent lui fournir.

Est-ce à dire, pour cela; qu'à la vue de cet affaissement moral et intellectuel des nationalités, il faille assister impassibles, à ces ruines qui s'amoncellent de tous côtés autour de nous et laisser aller à la dérive l'arche sainte qui porte nos traditions, nos institutions, notre langue et nos libertés? Assurément ce serait renier tout un passé de gloire, et les hommes de cœur, de dévouement auxquels seuls appartient l'avenir, et ils sont légion parmi nous, viendront tous, sous l'impulsion d'un même sentiment, se ranger sous l'étendard national et briser les idoles du jour qu'Israël se relève.

Oui, Messieurs, c'est par l'effet de notre travail commun, l'action simultanée des forces actives de notre patriotisme et de nos intelligences, que nous pourrons consolider cette œuvre incomparable tant par la force du nombre, qu'— par celle de l'influence prépondérante qu'elle doit exercer.

Ce sera pour nous le moyen et, c'est le seul, de seconder les vues de la Providence dans la mission qu'elle a dévolue à notre race, sur ce continent américain.

Car, ne l'oublions pas, la conservation du peuple canadien dans sa foi et dans sa langue maternelle, son implantation profonde dans le sol où il se fixe, son attachement proverbial aux coutumes de ses pères, sa position exceptionnelle de conservation et de stabilité au milieu des populations étrangères qui l'environnent, dont la foi, la langue et les mœurs sont tout l'opposé de ce qu'il croit, parle et pratique, tous ces faits constituent autant de phénomènes merveilleux que l'intervention divine seule peut expliquer.

Aussi ce précepte chrétien : *Aide-toi, le Ciel t'aidera*, semble-t-il avoir pour nous, plus que pour tout autre, son application spéciale.

Aidons-nous Messieurs et le Ciel nous aidera, à mettre en opération d'une manière pratique, solide et durable cette grande Alliance Nationale des Sociétés St Jean-Baptiste d'Amérique, que la double auréole de la religion et du patriotisme fait resplendir en ce moment d'un si vif éclat.

Que dans cette Convention de Rutland, vous Messieurs les ouvriers du devoir et de l'intelligence, acheviez de consolider les bases de ce grandiose monument national, destiné, dans un avenir peu éloigné à sauvegarder nos libertés religieuses et politiques, au moment du péril, à promouvoir puissamment nos intérêts matériels et sociaux; et à garantir à notre race, la juste part d'influence et la place qui lui appartient sur une terre qu'elle a arrosée et fécondée, jadis du sang de ses martyrs et de ses héros.





Rév. M. A. Notebaert.

M. l'abbé A. Notebaert, recteur de la congrégation canadienne de Rochester, N. Y., est né à Deerlyk, Belgique, en 1847, et fut ordonné prêtre le 6 juin, 1871.

APPENDICE C.

Discours prononcé par M. l'abbé A. Notebaert, recteur de la Congrégation Canadienne de Rochester, N. Y., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

MESSIEURS.

En présence de tant d'orateurs brillants inscrits sur la question scolaire, j'avais pris le parti de m'inspirer à leur éloquence et de me laisser guider par leurs sages avis; mais cédant aux instances des Membres du Comité Exécutif je sortirai de ce rôle passif pour appeler mon humble quote-part de bonne volonté au succès d'une cause qui m'a été toujours chère.

La première question soumise à notre considération par les Membres du Comité Exécutif est la question des écoles françaises catholiques. Je me plais à féliciter ces messieurs de l'heureuse inspiration; car c'est bien l'éducation de la jeunesse qui est le point de mire de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la société. Divisés dans leurs vues, comme dans leurs tendances et leurs aspirations, ils sont tous d'accord sur un point capital, celui d'inculquer à la génération naissante les principes et les croyances dont ils veulent assurer le triomphe. La question des écoles est une question de vie ou de mort. C'est la pierre angulaire de l'édifice social, moral et religieux pour toutes les nations; mais plus particulièrement pour cette belle et glorieuse nation qui compte ici tant et de si nobles représentants.

L'époque n'est peut-être pas éloignée où les effets désastreux du système d'enseignement public viendront en proclamer le principe erroné et confirmer, au grand dépit de ses nombreux adhérents, que les écoles dont la sphère d'activité ne s'étend pas au delà du développement intellectuel, offrent une garantie bien médiocre pour la paix et et la prospérité publiques. L'expérience prouve, que la science, isolée de la religion, perd sa base la plus solide, son appui le plus sûr, son guide le plus éclairé; et c'est ainsi que dans sa course vagabonde et infidèle, la pauvre égarée ne laisse sur son passage que des ruines fumantes, alors qu'elle était appelée, à ériger des monuments impérissables en l'honneur du Dieu Créateur dont elle est originaire. L'école catholique, où la science et la religion marchent la main dans la main, est la sauve-garde née de l'ordre public. C'est cette question importante de l'école catholique qui assure d'avance le succès de cette Convention. C'est une question toujours ancienne, toujours nouvelle; et tant qu'elle sera l'âme de nos Conventions, nous marcherons de victoire en victoire. Une cause si belle et si sainte doit nécessairement appeler les bénédictions du Ciel sur ceux qui luttent sous sa bannière.

Le dévouement pour l'école française catholique est une manifestation non équivoque de vrai patriotisme et contraste singulièrement avec les efforts infructueux de ces petits tribuns, qui croient que la manie de faire des cours est l'apogée du patriotisme. C'est une funeste illusion de laisser une cause aussi sacrée à la merci de paroles sonores, qui font vibrer l'air un instant et dont le résultat est aussi passager que le son qui expire sur les lèvres. Cette cause par excellence réclame une activité intelligente et généreuse de la part des laïques aussi bien que de la part du clergé. Le terrain de l'école,

messieurs, est le champ de bataille où le fidèle et le prêtre doivent se coudoyer, et porter noblement les armes pour la défense d'une cause, dont le triomphe est synonyme d'ordre et de prospérité pour la religion comme pour la société. Dans cette illustre campagne les Evêques et les prêtres sont les commandants, les fidèles sont les soldats. Vos chefs se sont déjà lancés dans l'arène brûlante et sont prêts aux plus grands sacrifices : temps, repos, santé, forces, n'offrent pour eux aucun agrément s'ils ne peuvent les immoler sur l'autel de l'éducation catholique. Vous retracer le tableau émouvant de leurs inquiétudes, de leurs fatigues de leurs études; vous dépeindre leurs souffrances, leur abnégation et leurs supplices au Seigneur serait une tâche bien ingrate. L'exécuteur de ce tableau déconcerterait le talent du plus grand artiste; seul le pinceau du Divin Maître pourra donner à ces scènes touchantes de dévouement et de sacrifice, leur cachet de grandeur et de noblesse.— Vos applaudissements chaleureux, messieurs, nous disent éloquemment que vos cœurs battent à l'unisson avec ceux de vos amis les plus dévoués et vous sont une consolante garantie de la générosité de vos âmes. Merci, messieurs, mille fois merci. Cette générosité, il nous la faut pour assurer à l'éducation catholique de la jeunesse son auréole de gloire et de splendeur. Quelle que soit l'intrépidité, quelle que soit la valeur guerrière du général, il lui faut de toute nécessité le concours de ses vaillants soldats. Vous êtes ces braves qui venez aujourd'hui vous enrôler solennellement sous la bannière de la religion pour défendre au prix de tous les sacrifices l'instruction et l'éducation religieuse de ces anges d'innocence et de candeur, que Dieu a confiés à vos soins dévoués et paternels. Vous venez retremper vos âmes, dans le saint enthousiasme qui anime cette imposante assemblée et votre retour sera salué par une nouvelle ère de prospérité pour vos écoles paroissiales. Mais souvenons-nous, messieurs, que les grandes œuvres sont le prix de grands sacrifices. Ces sacrifices, la religion et la patrie les réclament de vous Canadiens-Français! Vous vous êtes montrés dévoués; mais que de progrès il nous reste à faire! Quand nous voyons les Irlandais et les Allemands, qui travaillent à nos côtés et qui couvrent le pays de magnifiques églises et de belles écoles, ne devons-nous pas avouer qu'avec les mêmes sacrifices de notre part, nous aurions obtenu pour notre nation des résultats aussi satisfaisants. En Canada, nos contributions pour le culte sont si peu onéreuses que, dans notre patrie adoptive, nous sommes tentés de trouver extravagantes nos cotisations pour l'église et pour l'école. Conformons-nous gaiement aux obligations que l'église nous impose et pensons que ce serait une injustice et une ingratitude de recueillir avec avidité les avantages de fortune que les Etats nous offrent, pour en jouir dans un égoïsme indigne d'un vrai Canadien-Français. D'ailleurs nous savons par expérience que l'argent qui est injustement refusé à l'église et à l'école ne porte jamais bonheur. Il vous sera agréable d'apprendre les sacrifices que s'imposent nos frères en France. La société des écoles catholiques supporte, dans la ville de Paris, 193 écoles fréquentées par 70,000 enfants. L'année dernière, elle a recueilli des souscriptions jusqu'à concurrence de 2,370,000 francs; de plus, les souscriptions faites depuis 1879 montent à 16,000,000. Il est bon de noter que l'économie hebdomadaire de l'ouvrier est pour une grande part dans cette somme énorme. Travaillons avec énergie pour établir partout de bonnes écoles catholiques et nous verrons bientôt le jour où les citoyens catholiques de cette grande République auront une juste part dans la répartition des sommes prélevées pour le soutien des écoles.

Je demande, qu'à cet effet, une requête soit rédigée par un comité de cinq et envoyée à la législature de chaque Etat. Cette réclamation

publique de nos droits faite par les représentants de 800,000 Canadiens-Français, citoyens américains, contribuera puissamment à faire cesser l'injustice criante qui nous impose des taxes pour le luxe d'écoles que la conscience d'un bon catholique ne peut approuver. Cette agitation peut ne pas porter des fruits immédiats ; mais elle donnera à réfléchir à ceux qui disposent des deniers publics ; nous fera prendre un plus vif intérêt dans la question scolaire et nous en fera mieux comprendre toute l'importance. L'Etat n'a pas et ne peut s'arroger le droit exclusif d'élever les enfants ; sa mission consiste uniquement à diriger et à protéger l'instruction de la jeunesse ; mais c'est le privilège des parents de donner l'éducation à leurs enfants ou de la faire donner par des personnes dont les principes et les vues leur inspirent confiance. C'est la famille qui offre l'enfant à la société. Mais la société peut-elle le former à son service sans qu'il soit perdu pour la famille ou que la famille soit perdue à cause de lui ? L'Eglise répond que l'enfant soit formé pour le bien de la famille, germe et principe de la société ; et que la famille loin d'être perdue par l'enfant voit dans l'enfant la fleur et l'espérance de la famille, de la société et de la religion. La question scolaire considérée au point de vue catholique et vrai a fait d'immenses progrès depuis que l'Evêque de Rochester, N. Y., Mgr McQuaid s'en est déclaré l'infatigable champion. Les conférences que Sa Grandeur a été invité de donner à Rochester en 1871 et en 1872 ont créé une profonde sensation ; si bien qu'une société de libres-penseurs de Boston, a prié Monseigneur de discuter dans leur cercle le sujet important des écoles. C'est alors que l'éloquent Evêque de Rochester a tenu, pendant 3 heures, sous le charme irrésistible de sa logique, une assemblée de 3,000 personnes, qui l'interrompaient à chaque instant par de chaleureux applaudissements. Ces conférences et l'agitation due à l'initiative de Monseigneur l'Evêque de Rochester ont singulièrement modifié l'opinion publique. Si tous les catholiques des Etats avaient conscience de leur devoir ; s'ils voulaient seulement déposer du pouvoir qu'ils ont entre les mains, nous ne tarderions guère d'obtenir de la Législature un arrangement fondé sur des bases solides, de vérité, d'égalité et de justice distributive ; c'est ainsi que disparaîtrait le premier obstacle sérieux à la fondation de nos écoles catholiques. Un autre obstacle est la difficulté de trouver des maîtres et des maîtresses capables. Cet obstacle, tout sérieux qu'il puisse nous paraître, n'est pas sans remède. Il semble même qu'un avenir peu éloigné nous réserve des facilités remarquables. Quand nous voyons nos Seigneurs les Evêques travailler avec tant d'ardeur pour rendre plus facile l'établissement des écoles catholiques ; quand nous voyons ces princes de l'église s'imposer d'immenses sacrifices et envoyer à l'étranger des sujets pour leur faire suivre les cours des meilleures écoles normales ; quand nous sommes témoins de l'élan qui est donné aux études pédagogiques dans les communautés religieuses ; on peut dire avec vérité que la perspective est riante d'espérance et que nous sommes à la veille de voir nos écoles paroissiales supérieures aux écoles publiques.

Il nous reste à accomplir une œuvre importante, celle d'encourager parmi notre population autant que la prudence le permet, les vocations pour le Sacerdoce et pour l'état religieux. Il est certain que dans un nombre si considérable de jeunes gens, il y a des âmes d'élite que Dieu a destinées à une plus haute perfection. Quels immenses bienfaits résulteraient pour nous, si nous pouvions voir sortir de nos familles des jeunes lévites qui, après avoir étudié de près la société dans laquelle nous vivons, présideraient avec autant plus de succès au bien-être spirituel et temporel de nos paroisses.

Je me fais un plaisir et un devoir de payer devant cette imposante assemblée un tribut d'hommage et de reconnaissance au digne et Saint Evêque de ce diocèse, Monseigneur de Goesbriand, qui a déjà fait un grand pas dans cette voie par l'établissement d'un collège, où les jeunes Canadiens-Français peuvent se perfectionner dans la vertu et dans la science. Que d'avantages, si nous pouvions fournir aux communautés religieuses existantes dans nos diocèses respectifs, un contingent suffisant de personnes bien élevées qui seraient capables d'enseigner avec succès dans nos écoles paroissiales. De plus les écoles catholiques qui se multiplient dans le Canada, et les projets gigantesques de colonisation dans le Nord et dans le Nord-Ouest du Canada, qui sont appelés à donner à la religion et à la patrie un nouveau titre de gloire, réclameront du Canada et un plus grand nombre de prêtres et de religieuses. Nous sommes peut être à la ville d'être privés de la généreuse coopération qui, jusqu'ici, nous a été accordée avec tant de bienveillance. Demander constamment aux communautés religieuses du Canada leurs meilleurs sujets est exiger un grand sacrifice; ce serait de notre part une véritable imposition qu'on pourrait bien considérer, ou comme un pénible aveu de notre impuissance, ou comme un manque de zèle et d'énergie.

Le moyen le plus sûr de discerner la voie dans laquelle l'enfant sera appelé à se rendre utile à la société est de l'étudier sur les bancs de l'école jusqu'à un âge où ses aptitudes, ses qualités et ses défauts commencent à se dessiner nettement. Malheureusement l'enfant n'est que trop fréquemment arraché à ses livres, quand son cœur s'extasie devant le beau idéal et innocent : quand son intelligence devient avide de connaissances nouvelles.

Quel moment solennel ! Et quand l'enfant réclame une direction sage intelligente dans ses facultés intellectuelles et morales, c'est alors qu'on l'abandonne, qu'on le néglige et qu'on le jette dans un milieu délétère où il va respirer une atmosphère aussi malsaine pour l'âme que pour le corps. Et dire qu'un père et une mère ont le triste courage d'accomplir cet acte d'iniquité ! Peut-on comprendre que des parents soient jusqu'à ce point oublieux de la mission sublime qu'ils ont reçue du Ciel ? Gardiens et protecteurs naturels de l'enfant, ils abusent de leur autorité pour dégrader une existence dont la société et la religion réclament à bon droit des services signalés. Protestons donc énergiquement contre cet abus lamentable et pour montrer au peuple américain que les Canadiens-Français entendent favoriser partout et toujours l'instruction de la jeunesse, je désire que cette assemblée demande à la Législature de chaque Etat de vouloir passer un acte qui défendra aux patrons d'employer les enfants au-dessous de 14 ans ; et de renforcer la susdite loi dans les Etats où elle existe déjà. Une pétition si noble ne peut manquer de nous gagner le respect et l'estime des gens de bien. Ce que nous prêchons, en public pratiquons-le dans la vie privée. Par vos actions aussi bien que par vos paroles, soyez des défenseurs infatigables de la victime innocente et sans défense. Envoyez vos enfants à l'école aussitôt que vous le pouvez sans détriment pour leur santé, et ne les privez point de cet avantage incalculable à moins que les circonstances vous y obligent, mais jamais avant 14 ans. L'instruction et l'éducation catholique assureront aux enfants une vie de bonheur et de gloire, et aux parents une joie sans fin.

APPENDICE D.

Discours prononcé par le Rév. M. Joseph Kerlidou, de Burlington, Vt., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

MESSIEURS.

Je lisais le compte-rendu de nos Conventions lorsque j'ai reçu, de notre aimable confrère, l'invitation de venir me joindre à ceux qui doivent parler devant vous de la question scolaire.—La question ayant été éloquemment développée plusieurs fois, je me suis demandé ce que je pourrais dire sans répéter les idées déjà énoncées.

Il m'a semblé, qu'en vous présentant la question sous le point de vue historique, comparant l'éducation payenne à l'éducation religieuse, l'éducation aux Etats-Unis à celle du Canada, je pourrais vous intéresser un peu, et faire peut-être quelque bien à la nombreuse et intéressante jeunesse canadienne qui grandit aux Etats-Unis, et que Dieu appelle à soutenir l'œuvre commencée par leurs ancêtres, continuée par leurs pères, l'œuvre de la civilisation chrétienne.

J'ai donc vous entretenir de l'éducation sur le vieux Continent, avant et depuis l'ère chrétienne : de l'éducation dans le Nouveau Monde, aux Etats-Unis et au Canada, depuis la colonisation jusqu'à nos jours. Il est évident que dans un discours, je ne puis qu'ébaucher un sujet si vaste.

ÉDUCATION CHEZ LE PEUPLE DE DIEU.

Dès le commencement, le monde s'est divisé en deux camps, l'un soumis à Dieu, l'autre révolté contre Lui.

Dieu s'est choisi un peuple, le peuple Hébreu qui a gardé ses commandements. Nous trouvons chez lui les vrais principes de l'éducation. Les Juifs n'ont point d'Université ni de Collège; ils n'en avaient pas besoin.—Mais dans le temps même, on avait réservé une place pour réunir les enfants que leurs parents destinaient à une vocation supérieure.—Tel Samuel que sa mère mena au temple dès son jeune âge et qui reçoit tous les jours les leçons du grand prêtre.

Ainsi l'on vit l'aimable Samuel,
Croître à l'ombre du Tabernacle.
Il devint des Hébreux, l'espérance et l'oracle.

RACINE.

Tel e core Daniel, Ananias, Misaël et Azarias pris parmi les enfants d'Israël comme étaient les plus sages, les plus savants et les plus dissimulés pour être envoyés à la cour de Nabuchodonosor, roi de Babylone. Ce prince lui-même proclame qu'ils sont plus instruits que tous les autres jeunes gens et tous les mages de son royaume.

Chez eux, on avait soigné, non-seulement les facultés de l'intelligence mais encore celles du cœur et de la volonté. Ils étaient sages et vertueux. On leur offre de manger, à la table du roi, des mets délicieux mais défendus par les lois de leur pays. Ils refusent disant : " cela nous est point permis." Daniel par ses talents, ses vertus et l'intervention divine parvient aux plus grands emplois. Les trois autres plus éprouvés, montrent encore leur courage et leur piété en refusant de se prosterner devant la statue d'or qu'avait fait construire Nabuchodonosor. La mort les attend. On les

jette dans une fournaise ardente. Leurs bourreaux suffoqués par l'ardeur du feu tombent morts. Pour eux les flammes ne les touchent pas. Ils chantent des louanges à Dieu et sont fidèles jusqu'à la fin aux leçons qu'ils ont reçues dans leur enfance. Le poète Racine dans *Athalie* résume en quelques vers l'éducation chez les Juifs :

O bienheureux mille fois,
L'enfant que le Seigneur aime,
Qui de bonne heure, entend sa voix.
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même.
Tel en un secret vallon,
Sur le bord d'une onde pure
Croît à l'abri de l'aiglon
Un jeune lis, l'amour de la nature,
Loin du monde élevé, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance
Et du méchant, l'abord contagieux
N'altère point son innocence.
Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense,

EDUCATIOE PAYENNE. *

A côté du peuple de Dieu il y avait les peuples payens. Leurs écoles s'appelaient Desgymnases; Athènes, Rome et Carthage ont possédé les plus célèbres. On y enseignait surtout la gymnastique, la lutte, les courses et tous les jeux qui demandent de la force et de l'adresse.

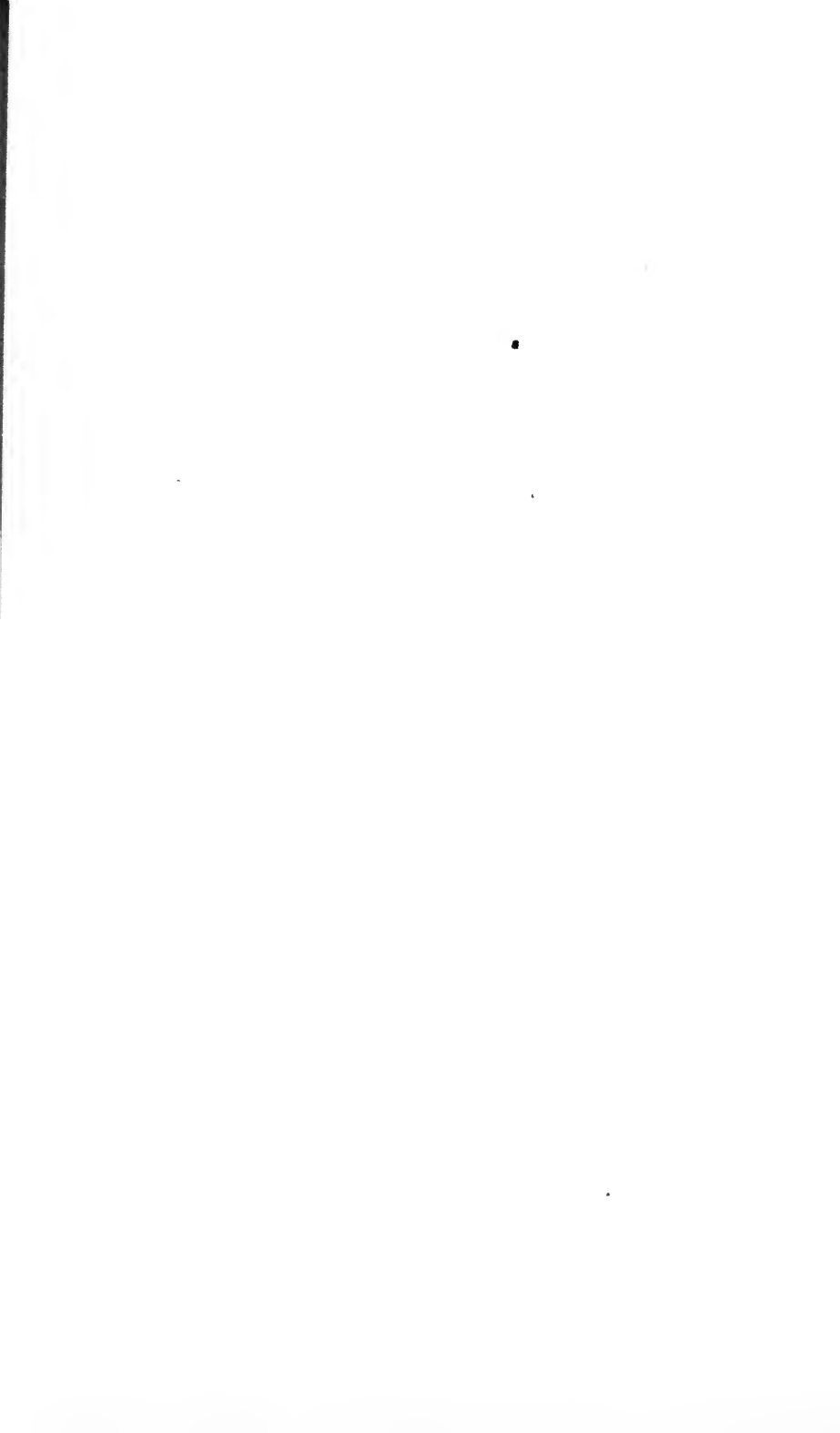
On y cultivait la littérature et les arts. L'éloquence était en honneur; il fallait savoir bien parler afin de savoir bien mentir et tromper plus facilement. La finesse et la ruse, la foi punique des Carthaginois, étaient considérées comme de grandes vertus morales. Sous Lycurgue, roi ou plutôt philosophe de Sparte, quand un enfant naissait on le présentait aux anciens du peuple. Si on le trouvait mal constitué, il était condamné à mourir; si au contraire, il paraissait robuste, on le rendait à sa mère qui l'élevait jusqu'à l'âge de sept ans. Alors, à sept ans, l'enfant devenait la propriété de l'Etat. On lui rasait la tête, on le mettait nu pieds et on l'envoyait au gymnase. Pour remplacer les caresses du père et de la mère, il y avait les verges et souvent les malheureux périssaient sous les coups. L'enfant quelquefois était laissé sans manger afin qu'il fut obligé à voler pour apaiser sa faim. Quand il était surpris il recevait une punition sévère; vous vous imaginez peut-être qu'on le punissait parce qu'il avait volé. Non; il était puni parce qu'il s'était laissé prendre, parce qu'il n'avait pas été assez rusé ou comme dirait l'Américain, pas assez *smart*.

Plutarque nous dit qu'un enfant avait un jour volé un jeune renard. Pour ne pas être découvert, il le cacha sous sa robe; (on ne portait pas de culotte dans ce temps là) plutôt que de se trahir en se plaignant ou en lâchant sa proie, il se laissa déchirer les jambes et les entrailles sans dire un mot. C'était un brave n'est-ce pas? Mais il n'agissait ainsi que par orgueil. La simplicité, la candeur de l'enfance avaient fait place à la fourberie.

Telle était en résumé l'éducation dans les vieux temps. L'une bonne chez le peuple d'Israël, parce qu'elle se faisait sous l'œil de Dieu. L'autre mauvaise chez les payens, parce qu'elle était sans Dieu.

Et pour citer encore Racine :

Mon Dieu qu'une vertu naissante,
Parmi tant de périls, marche à pas incertains.
Qu'une âme qui te cherche et veut être innocente,
Trouve d'obstacles à ses desseins.
Que d'ennemis lui font la guerre!
Où se peuvent cacher tes Saints?
Les pécheurs couvrent la terre.





Benjamin Sulte

M. Benjamin Sulte d'Ottawa, Ont., est né aux Trois-Rivieres,
P. Q., le 17 septembre 1841.

EDUCATION CHRETIENNE.

Il y a dix-huit siècles, Dieu, dans sa bonté, a daigné envoyer son divin fils Notre Seigneur Jésus-Christ pour prendre en main la défense des petits enfants et pour donner au monde les vrais principes de l'éducation. Laissez dit-il, laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point. C'est à eux, c'est à ceux qui leur ressemblent que le royaume des Cieux appartient. Malheur à celui qui scandalise un de ces petits enfants, il vaudrait mieux qu'une meule de moulin lui fût attaché au cou et qu'il fut jeté au fond de la mer. Pendant sa vie, le Sauveur aimait à réunir autour de lui les enfants; Il les bénissait, les instruisait. En quittant ce monde, il recommanda à ses apôtres de veiller sur eux, d'aller enseigner ses préceptes à toutes les nations. L'Eglise a été fidèle à sa mission. Elle a trouvé en face d'elle les écoles payennes de l'Empire Romain. Celles-ci étaient ouvertes à tous, mais les chrétiens ne pouvaient les fréquenter sans danger, bien que leur foi fût plus vive et leurs vertus plus solides que celle des chrétiens de nos jours. C'est s'exposer à la mort dit St Basile, que de sucer le miel dans des fleurs empoisonnées. La voix des Evêques se fait entendre et les paroles de St Jean Chrysostome sont obéies.

Répétons ces paroles prononcées il y a treize siècles, et qui, aujourd'hui encore, sont d'une grande vérité et s'adaptent très bien à la position des catholiques vis-à-vis des écoles sans Dieu.

Les Voici :

« Si vous aviez, dit-il, des maîtres qui pourraient répondre de la vertu de vos enfants, je ne vous dirais pas de les envoyer dans un monastère. Mais quand on ne peut pas trouver une telle garantie, nous ne devons pas envoyer nos enfants dans des écoles où ils apprendront à connaître le vice avant d'acquérir la science; où pour obtenir des connaissances de peu de valeur ils feront le sacrifice du salut de leur âme.... Mais alors faudra-t-il renoncer à la littérature. Non; mais il ne faut pas perdre les âmes. Quand les fondations d'une maison menacent ruine, il faut chercher l'architecte; pour tout reconstruire, plutôt qu'appeler un artiste pour décorer les murailles. De deux choses l'une, ajoutait-il. Vous devez choisir entre une éducation libérale dans les écoles publiques et le salut de vos âmes dans les écoles des monastères. Que ferez-vous? Préférez-vous la science à votre âme? Si vous pouvez en même temps acquérir la science et sauver votre âme, faites-le. Mais dans l'alternative il faut choisir ce qu'il y a de plus précieux.— Devenu libre, l'Eglise ne tarde pas à fonder des écoles. L'école épiscopale est unie à la cathédrale. Ses monastères ouvrent leurs portes à la jeunesse. Le premier à donner l'exemple fut St Benoît en Italie. Puis viennent St Maur dans les Gaules, St Patrice et St Columban en Irlande, St Bède en Angleterre, St Boniface en Allemagne. Le grand roi des Francs, Charlemagne appelle à son palais des hommes savants tel que Alouin et ne dédaigne pas lui-même de s'asseoir sur les bancs de l'école. Tout prospère dans cette voie jusqu'au onzième siècle. Alors les disputes suscitées par quelques maîtres orgueilleux qui préféreraient la renommée à la vertu solide et cachée commencèrent. Jusqu'au concile de Trente des abus se glissent partout. Mais les Evêques réunis en concile délibérèrent sur les moyens à prendre pour rendre aux écoles leur pureté primitive. On ordonne aux prêtres de pourvoir eux-mêmes à l'éducation des enfants de leurs paroisses. Des ordres enseignants se forment. Les Dominicains, les Franciscains, les Jésuites prennent en main la grande œuvre de la régénération des écoles. Bientôt vinrent se joindre à eux les Sulpiciens, les Oblats, les Pères

de la Croix, les admirables enfants de La Salle, les frères si dévoués de Lamennais et les nombreuses congrégations de femmes pleines d'abnégation, de courage et de dévouement. Ils ont à lutter. On les persécute, on les chasse, mais ils persévèrent malgré tout, et dans tous les pays du monde, ils sont encore aujourd'hui sur la brèche.

Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense.

EDUCATION ATHÉE EN FRANCE.

Cependant les partisans de l'école sans Dieu ne sont pas restés oisifs. Ils se nomment légion ; nom que se donnait Satan lui-même. Ils ont inventé système sur système et sont enfin arrivés sans doute à quelque chose de parfait. Qu'ont-ils trouvé aux Etats-Unis, en France, pour ne citer que ces deux pays ? Ils n'ont trouvé ces hommes qui se proclament des savants, ils n'ont trouvé rien du tout. Pardon, il y a cependant quelque chose. Ils ont découvert avec M. Darwin que l'homme descend du singe, et singes eux-mêmes ils ont voulu copier les pilosophes du paganisme. Hommes du progrès, ils ont reculé de deux mille ans. Ils ont voulu et veulent rendre au monde l'éducation payenne d'Athènes et de Rome afin qu'un jour la postérité les appelle des Lyeurgues ou des Solons ; mais le nom de Dracon leur conviendrait mieux. Le cœur nous saigne à nous Français, loin de la patrie, à vous Canadiens-français toujours fiers des gloires de la France et toujours tristes de ses malheurs, le cœur nous saigne en voyant en quelle main le Gouvernement de la France est tombé. Dieu l'a voulu ainsi pour l'éprouver et la rendre meilleure. Ne croyez pas cependant ce que vous entendez dire quelquefois : La France n'est plus catholique et court à sa ruine. Non, la France n'a point perdu la foi, elle ne fut jamais plus chrétienne. Quarante millions de francs ont été consacrés depuis quelques années à la sublime cause de l'enseignement chrétien, disait le journal *l'Univers*, ces jours derniers. En face de l'école sans Dieu, s'élève l'école de Dieu, sous la garde du Prêtre, dirigée par de fervents chrétiens. Les enfants y sont bien plus nombreux que dans les écoles athées, où souvent, il y a seulement quatre ou cinq élèves quand l'école catholique en compte cent, deux cents. Non, la France ne va pas à la ruine. Elle commence à voir que ces hommes ambitieux et mécontents l'ont trompée. Au lieu de la liberté, ils veulent lui donner l'esclavage, au lieu de l'abondance, ils lui ont donné la disette, et la honte au lieu de la gloire. Encore quelques jours de lutte et avec l'aide de Dieu, nous serons débarrassés de ces apostats, de ces traîtres vendus aux sectes ténébreuses, vendus à Satan. Il semble que c'est aux Etats-Unis qu'ils sont venus prendre leur modèle. Du reste, leurs devanciers avaient aidé à former ici la ligue des écoles sans Dieu comme je vous le dirai tout à l'heure. L'un et l'autre système de France et des Etats-Unis, tel qu'ils existent maintenant, sortent de la même source, ont été organisés par les mêmes agents, se maintiennent par les mêmes moyens et tendent au même but : le matérialisme, l'impie, la destruction du christianisme. Eh bien si les impies de France trouvent ici un modèle dans les écoles publiques, faites en sorte que les chrétiens de France trouvent aussi un modèle dans vos écoles catholiques. Comme vous, ils doivent désormais après avoir payé l'impôt, bâtir à leurs frais des écoles libres. Dites leur que tout pauvres que vous êtes, sans le secours du gouvernement, avec vos propres ressources et l'aide de quelques âmes généreuses, vous avez construit vos églises, vos écoles, et vous pourvoyez à leur entretien. Dites leur que vous avez acheté quelquefois les maisons d'écoles publiques abandonnées faute d'élèves, et que la religion y remplace

l'athéisme, que le prêtre y remplace le sectaire, et le maître d'école chrétien y remplace l'instituteur sans Dieu. Puissent vos frères de France rentrer bientôt dans les établissements dont on les a chassés. Puissent-ils au nom du Sauveur en haine de qui ont été bâties les écoles nouvelles, prendre possession de celles-ci, y placer sa divine croix, y faire connaître et bénir son nom par tous les enfants de la France.

Combien de temps Seigneur, combien de temps encore,
Verrons-nous contre toi, les méchants s'élever ?
Jusque dans ton saint temple, ils viennent te braver.
Ils traitent d'insensé le peuple qui t'adore,
Combien de temps Seigneur, combien de temps encore,
Verrons-nous contre toi, les méchants s'élever ?

RACINE.

ÉCOLES PUBLIQUES AUX ÉTATS-UNIS.

Les écoles publiques aux États-Unis sont réellement des écoles sans Dieu. Je ne vous dirai rien de l'enseignement moral que l'on y reçoit. Vous savez aussi bien que moi comment en parlent les hommes les plus distingués parmi les Américains eux-mêmes. Elles n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui. Un temps fut où Dieu y était connu, ses lois y étaient enseignées. Les premiers colons anglais qui vinrent s'établir en Amérique, quoique protestants, étaient religieux. La plupart d'entre eux étaient congrégationalistes. Près de leurs temples ils construisirent des écoles. Ils commencèrent à Massachusetts, puis New-Hampshire, Connecticut, Vermont. C'étaient des écoles paroissiales. Ils n'auraient voulu à aucun prix des écoles sans Dieu. On y lisait la Bible et on y faisait le catéchisme. Leur ministre était le surintendant, et visitait l'école quand il le voulait. Tout allait pour le mieux. Ce n'est qu'environ 1825, que l'on commença à parler d'exclure la religion de l'école. Une femme née en Écosse, Fanny Wright, vint en 1824 visiter l'Amérique. Elle appartenait à la secte des matérialistes. Elle ne croyait, disait-elle, ni à Dieu, ni à la propriété, ni à la famille. De retour en Europe, elle communiqua à des hommes aussi pervertis qu'elle même ses idées sur ce pays. Un Français, William Phiquepal, qu'elle épousa plus tard lui donna un plan d'éducation sans Dieu. Elle revint aux États et commença une organisation secrète dans laquelle entra M. Brownson qui, après sa conversion, publia un livre où il donne des détails sur cette société. Fanny Wright va elle-même faire des discours dans toute la Nouvelle-Angleterre.

Bientôt des ligues d'écoles publiques se forment à Philadelphie, à Boston, Portland, Providence, Cincinnati. Un journal est fondé qui prend le nom de *American Journal of Education*. De 1826 à 1830, de nombreuses conventions se font pour les écoles publiques. Dans chaque village la question est agitée. Les agents de la ligue avec de grands mots aveuglent facilement la foule. Du reste la foi s'était affaiblie et par là division le nombre des sectes différentes augmentait.

Le démon qui connaît bien le monde et sait choisir son temps ne manque pas d'aider ceux qui travaillent pour lui. Les impies n'ont malheureusement que trop bien réussi. En Amérique comme à Rome et à Athènes autrefois, nous avons des écoles sans Dieu. Cependant ne jetons pas la pierre à nos amis les Américains. Vous êtes aujourd'hui leurs compatriotes ; vous les aimez, vous savez apprécier leurs nobles qualités, et vous ne pouvez leur vouloir que du bien. Ils ne vous en voudront pas si vous leur dites qu'ils se sont trompés et qu'on les a trompés. Du reste, nous entendons partout les pères et les mères de famille pousser des cris d'alarme. Ils voient

s'ouvrir devant eux le gouffre béant de l'infidélité où tous leurs enfants sont menacés de tomber. Il y a quelques jours à peine, M. Eliot, président de l'Université Harvard, déplorait l'absence du sentiment religieux dans l'école et cherchait un moyen pour y ramener Dieu et la religion. Mettons sous leurs yeux l'exemple des écoles catholiques du Canada, cela ne pourra que les encourager à revenir aux principes vrais de l'éducation chrétienne.

LES ÉCOLES CATHOLIQUES AU CANADA.

L'histoire de la fondation des premières écoles au Canada vous est connue, mais vous aimerez sans doute à l'entendre répéter :

À Québec, la colonie comptait à peine quelques familles françaises, que déjà on pensait à l'école. Dès leur arrivée les Pères missionnaires, en parlent mais les ressources leur manquent. La Providence vient à leur aide en suggérant au Marquis de Gamache la généreuse idée de laisser une somme d'argent pour les écoles. Il donne à cette intention six mille écus d'or. Son fils aîné Rohault suivant l'exemple de son père se met à la disposition des Révérends Pères Jésuites pour faire exécuter le projet. En 1835, les travaux sont commencés. Dès lors, les colons se rapprochent de la ville afin de pouvoir donner à leurs enfants une première éducation chrétienne. Le 9 octobre, 1668, Mgr de Laval, fit solennellement l'ouverture d'un petit Séminaire destiné à conduire jusqu'en théologie les enfants que l'on jugeait propres à l'état ecclésiastique. Les filles ne furent pas oubliées, une dame de condition et de piété consacre ses biens et sa personne à la fondation du couvent des Ursulines. C'est là que les mères reçurent ce parfum d'éducation et de savoir vivre qui les distinguait. C'est là que Marie de l'Incarnation donna aux enfants avec ses bonnes leçons l'exemple des plus grandes vertus. Le gouverneur avait eu raison de faire célébrer le jour de l'arrivée de ces saintes filles comme un jour de fête. Leur première maison d'école ne fut pas un palais. Elle était située dans la basse ville et se composait de deux pièces qui servaient tour-à-tour de cuisine, de salle à manger, de dortoir et de classe. Qu'importe ; on y était heureux parce que la conscience était en paix et que le bon Dieu y régnait. À Montréal, en 1656, M. de Chamodez, sieur de Maisonneuve, signait avec ses officiers un acte par lequel, il cédait à la sœur Bourgeois une maison en pierre de 38 pieds sur 18, pour en faire une école. Tel fut le berceau de la Congrégation. Dans cette humble maison la sœur Bourgeois et d'autres saintes femmes ont exercé leur zèle et formé ces générations de femmes fortes et chrétiennes qui font l'honneur du Canada, et je pourrais dire des États-Unis. Les petites filles françaises et avec elles les petites indiennes y venaient en foule. Bientôt il fallut agrandir, puis faute de place congédier les petits garçons.

Le Révérend M. Suart qui avait charge de curé ouvrit une classe pour eux dans le Séminaire et fut ainsi le premier instituteur de Montréal. Un de ses successeurs fut un laïque, le père Lucette. Il eut l'honneur d'être le maître de Joseph Octave Plessis qui devint plus tard l'illustre Evêque de Québec. Son salaire n'était pas très élevé, il logeait et prenait sa pension au Séminaire.

Pendant près d'un demi-siècle il enseigna les sciences et la prière à plusieurs générations. Il paraît que de tous les enfants qui se succédèrent sur les bancs, pas un ne fut exempt de visiter le cabinet noir où le maître les caressait avec son martinet. Lorsque 30 ans plus tard, Joseph Plessis devenu Evêque visitait Montréal, sa ville natale pour la première fois, après son sacre, le père Lucette, courbé sous le poids des ans, fut un des premiers à se jeter aux genoux du prélat pour lui demander sa bénédiction. Monseigneur, dit-il, vous me





Dr. P. M. Leprohon.

Le Dr. P. M. Leprohon de Brooklyn, N. Y., est né à Montréal, en 1836.

pardonnerez, j'en suis sûr, l'honneur que j'ai eue de vous donner le fouet. Très volontiers père Lucette, mais à une condition, c'est que vous n'y reviendrez plus.—Le grand Séminaire de la montagne, l'Université de Québec, de nombreux Collèges et magnifiques Couvents ont remplacé ces petites maisons d'écoles. Mais n'en perdez pas le souvenir, c'est une des gloires de votre histoire canadienne. Avec l'aide de Dieu vous avez jusqu'à la fin remporté la victoire. Au Canada les enfants reçoivent partout une éducation chrétienne, et tout porte à espérer qu'il en sera toujours ainsi.

Heureuse, heureuse l'enfance
Que le Seigneur instruit et prend sous sa défense.

LES ECOLES CANADIENNES AUX ETATS-UNIS.

La Providence, Messieurs, qui gouverne les hommes et les nations vous a dit de quitter le Canada pour venir vous établir aux Etats-Unis. Vous n'êtes pas en pays étrangers, dans le Vermont surtout, où tout nous rappelle qu'il y a deux siècles, les contrées qui s'étendent depuis le St Laurent jusqu'au Mississipi portaient le nom de la Nouvelle-France. L'île de La Motte où le Sieur de La Mothe construisit le fort Ste Anne et que Monseigneur Laval visita en 1668, Montpelier, Vergennes, puis à nos portes, le Lac St Sacrement nommé par le Père Jogues ; le fort Carillon, la Pointe à la chevelure qu'arrose le beau lac Champlain. Ce lac lui-même dont le nom suffisait pour immortaliser le père du Canada, le brave et vertueux Champlain ; sur les eaux de ce lac ont passé presque tous les héros de notre histoire, et les martyrs qu'ont arrosés de leurs sueurs et de leur sang le sol que nous foulons ; je n'oublierai pas les Vertes Montagnes qui dominent le pays et vous disent et vous diront toujours qu'ici notre belle langue française n'a jamais cessé d'être connue depuis deux siècles. Avec les descendants des premiers colons anglais et hollandais, les Canadiens plus que tout autres peuvent dire : nous sommes ici chez nous. Nous sommes chez nous, parce que c'est ici le pays de nos pères. Nous sommes chez nous, parce que l'Américain, toujours ami du Français, nous a généreusement donné le droit de cité, et le titre de citoyen. Nous sommes chez nous, peuvent dire plusieurs d'entre nous, parce qu'ici nous sommes nés, ici sont nés nos enfants. Vous pouvez y être aussi heureux qu'au Canada, et vos descendants après vous, à une condition : c'est que vous conserviez à vos enfants l'héritage que vous ont légué vos aïeux, l'éducation chrétienne et canadienne. Vous ne devez pas s'il est possible envoyer vos enfants aux écoles sans Dieu. Je sais cependant que pour plusieurs, il est très difficile d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques parce qu'ils demeurent dans les campagnes. Leur position est bien pénible. Que ne sont-ils ici pour que nous les encourageions à se rapprocher des centres canadiens. Pussions-nous avoir une grande Convention de l'Etat du Vermont dans laquelle chaque village sera représenté. Nous pourrions leur dire alors ce qu'il faudra faire pour leurs enfants. Je suggérerai aujourd'hui une idée, la soumettant à vos délibérations. Ne pourrait-on pas dans les villes avoir des établissements où les Canadiens des campagnes enverraient leurs enfants comme pensionnaires ou demi-pensionnaires, ne serait-ce que 4 ou 5 mois de l'année ? Je parle des garçons surtout. En général, même dans les villes, ils sont moins bien partagés que les filles. Les religieuses et les personnes laïques qui en ont soin sont très dévouées. Mais c'est trop exiger d'elles que de leur demander à diriger des garçons de 12, 13 et 14 ans. Il nous faut des instituteurs. A nous membres du clergé de donner l'exemple en faisant tous les sacrifices possibles. A vous mesieurs de nous seconder de votre mieux. Votre tâche et

la nôtre ne seraient si difficiles s'il n'y avait pas à se défendre contre les écoles sans Dieu. S'il ne fallait pas payer doublement : payer pour les écoles publiques et payer encore pour les écoles paroissiales. C'est une injustice contre laquelle vous avez le droit et même le devoir de réclamer. La loi qui exige l'impôt des écoles publiques est une loi établie. Vous êtes et vous serez toujours de bons citoyens. Obéissez à la loi et payez. Mais en donnant votre argent ne manquez pas de protester. L'Américain aime la loyauté, l'indépendance et la justice. Quand il sera persuadé que la loi est injuste, il la fera disparaître. Rapp lous donc à nos concitoyens cette parole célèbre qui, il y a un siècle, soulevait tout un pouvoir tyrannique : *No taxation without representation*. Cette parole était vraie, elle était juste, et la France s'est levée et a répété avec l'Amérique : *No taxation without representation*. Eh bien ce sont aujourd'hui les enfants des Français qui réclament pour eux cette même justice. Nous payons pour des écoles dont nous ne pouvons profiter. Car nous ne pouvons y envoyer nos enfants sans les exposer à devenir des apostats. Américains, fils de ces hommes qui se sont expatriés pour venir trouver ici la liberté de servir Dieu librement, pouvez-vous nous demander de faire une chose que notre religion, que notre conscience réprouve ? Nous sommes sincères. Vous ne pourriez en douter si vous preniez la peine de considérer tous les sacrifices que nous faisons. Nous ne sommes pour la plupart que des ouvriers. D'une main nous payons notre part d'impôt pour les écoles publiques, de l'autre nous payons, prenant quelquefois sur la nécessaire pour bâtir et entretenir nos écoles catholiques. Nos familles sont nombreuses, nous les élevons de notre mieux et malgré nous, nous vous aidons à élever les vôtres, Oui c'est un peu avec notre argent, avec l'argent du pauvre que vous bâtissez vos palais scolaires, que vous payez grassement vos centaines de professeurs, que vous donnez à vos enfants une haute éducation dans les académies. Prenez garde, l'argent du pauvre, l'argent de l'ouvrier injustement pris ou retenu ne porte pas bonheur. Voilà pourquoi nous protestons.

Nous nous adressons à ce grand peuple qui, naguère, levait la voix pour protester lui-même, contre l'injustice de la spoliation des biens de la propagande par le gouvernement Italien. C'était beau, le monde entier vous a applaudi, ne voudrez-vous pas ouvrir les yeux chez vous, et faire disparaître cette loi injuste qui nous empêche de donner à vos enfants des écoles où l'on fera pour eux ce que la propagande fait pour les enfants pauvres du monde entier. Serez-vous aussi peu scrupuleux que le gouvernement d'Italie. Serez-vous moins généreux que les Anglais qui, au Canada, donnent à nos frères leur part d'impôt pour leurs écoles. S'il le faut, nous subirons l'injustice mais nous saurons protester. Au nom de nos pères qui avec les vôtres, ont porté dans ce pays la civilisation, nous protestons. Au nom de vos ancêtres, qui établirent dans les Etats des écoles religieuses, nous protestons. Au nom de la France, au nom de Washington et de La Fayette, au nom de Rochambeau et de De Grasse. Au nom de nos frères qui sont morts à vos côtés pour la défense de la patrie, nous protestons. Au nom de Champlain, du Père Marquette, de Joliette et de la Salle, au nom des pères Lalemant et Brébeuf, au nom du Père Jogues et des autres martyrs de la foi et de la civilisation en Amérique, nous protestons. Enfin au nom de la justice et de la liberté, au nom de Notre Seigneur Jésus qui a dit : laissez venir à moi les petits enfants, nous protestons. Nous protesterons par nos paroles et par nos actes jusqu'au moment où justice nous sera faite. Soumis aux lois de Dieu et de son église : pleins de charité et d'égards pour nos frères de toute nationalité, pleins de sympathie pour l'Ir-

lande catholique qui voit aujourd'hui briller enfin pour elle l'aurore de la liberté, nous voulons être des citoyens loyaux et dévoués de cette grande république des Etats-Unis, mais nous ne pouvons pas oublier les leçons de nos aïeux dont la devise était : (*Potius mori quam fœdori*), plutôt mourir que de nous souiller ; nous n'exposons pas nos enfants à devenir des infidèles, des payens dans les écoles sans Dieu ; nous leur donnerons au prix de tous les sacrifices, une éducation chrétienne, afin qu'ils soient catholiques et canadiens toujours.

APPENDICE F.

Discours prononcé par le Prof. N. P. St Maxens, de Champlain, N. Y., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

MESSIEURS.

Parmi toutes les questions qui doivent être étudiées et discutées dans ce grand Congrès National, aucune ne vous intéresse à un aussi haut degré que celle placée par le Comité Exécutif en tête du programme, la question scolaire. Le moment étant venu pour chaque paroisse catholique des Etats-Unis, d'avoir son école séparée, vous avez intérêt à ce que tout ce qui concerne son institution et son fonctionnement soit présenté dans cette honorable assemblée composée des membres les plus influents de la grande communauté canadienne. Bien que je ne sois nullement habitué à adresser la parole en public, j'espère cependant que les quelques réflexions que je vais avoir l'honneur de vous soumettre ne seront pas tout à fait inutiles à la grande cause dont nous nous sommes tous faits les zélés partisans.

Il ne m'appartient pas de démontrer l'utilité et la nécessité de l'école canadienne ; je laisse ce soin à messieurs les membres du Clergé qui vous entretiendront aussi des moyens à prendre pour son établissement dans leurs paroisses respectives. Mettant à profit douze années d'expérience dans l'enseignement, je vous parlerai : 1o. De la qualification des professeurs ; 2o. des matières d'enseignement ; 3o. des moyens à prendre pour obtenir le succès dans la direction de l'école.

QUALIFICATIONS DES PROFESSEURS.

Ceci est la question vitale pour nos écoles. Tel maître, tel disciple a-t-on dit dans tous les temps, ce qui équivaut à tel maître, telle école. Le professeur est-il religieux, savant et zélé, l'école devient un sanctuaire de science et de vertu, où les élèves puisent abondamment les vrais principes de la morale chrétienne ; au contraire, le professeur est-il irréligieux, ignorant et apathique, son école est un réceptacle de vices et de corruption où les enfants inurgiten rapidement le poison des mauvaises habitudes. L'avenir de vos écoles, messieurs, est dans le choix judicieux de vos professeurs. Ne craignez donc point de vous imposer les sacrifices nécessaires pour vous

procurer des membres qualifiés et ne contiez point l'éducation de la jeunesse au premier manant en quête d'une position ; des regrets tardifs ne rachèteraient point l'âme et l'intelligence de vos enfants. Un professeur qualifié doit avoir la vocation, la science et l'aptitude.

L'église catholique, dans sa grande sagesse, a toujours exigé la vocation comme première qualité du jeune aspirant aux ordres sacrés, elle sait parfaitement que l'amour sordide du lucre ou l'ambition des honneurs sont tout à fait incapables de soutenir le ministre de Dieu, au milieu des sacrifices incessants de lui-même auxquels son saint état le soumet chaque jour. Il ne peut rien sans cet appel divin qui donne à l'âme qui l'entend et qui s'y conforme le courage de tout supporter ; de tout sacrifier pour l'amour de celui qu'elle sert. Mais, messieurs, qu'est-ce que l'enseignement, sinon une partie du ministère sacerdotal ; l'instituteur n'est que le desservant du prêtre, il est son coopérateur intime, et comme telle, ne doit-il pas posséder, jusqu'à un certain degré, les mêmes qualités de dévouement et d'abnégation que Dieu accorde seulement à ceux qu'il appelle à son service.

Arrière donc jeune fille qui ne vous jetez dans l'enseignement que parce que vous ne trouvez point d'autre position ! Arrière jeune homme qui ne vous servez de l'école que comme d'un marchepied pour vous élever plus haut ! Ici n'est point votre place, vous vous fourfoyez. Ayez un peu de cœur et d'honneur et ne sacrifiez pas ainsi la jeunesse chrétienne à vos intérêts personnels.

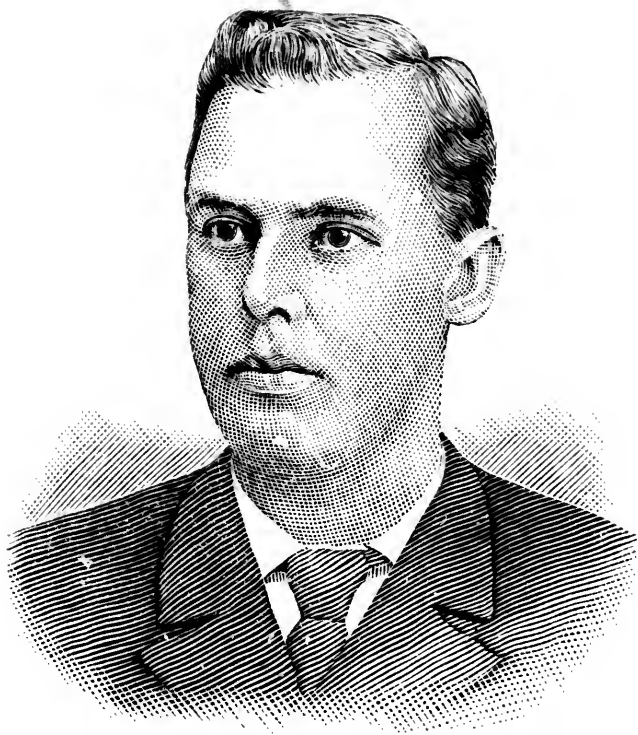
Comme moi, messieurs, n'avez-vous pas été les tristes témoins ou même les victimes malheureuses de ces professeurs mercenaires qui ne travaillent que pour sauver les apparences, s'inquiétant peu des progrès des élèves, pourvu qu'ils touchent le salaire qu'ils ambitionnent uniquement. Dieu vous préserve de tels éducateurs !

Au contraire, jetez les yeux sur ce jeune professeur qui aime l'état auquel la Providence l'a appelé ; voyez le agir ; ce n'est point ici un mercenaire travaillant pour l'argent, un zèle ardent l'anime ; il craint de perdre une minute du temps précieux de l'école ; un noble enthousiasme transporte son âme quand il considère son école remplie d'enfants attentifs et studieux, demandant le pain vivifiant de la religion et de la science ; le feu sacré de l'amour le soutient au milieu des ennuis et des dégoûts inséparables à ses fonctions. Il ne sent plus ses fatigues quand il a réussi à former un citoyen utile en même temps que catholique fervent, une jeune fille pieuse et savante qui fait la consolation de ses parents en devenant elle-même institutrice dans sa famille. Alors sa joie est grande et il bénit le Seigneur de l'avoir appelé à un œuvre aussi noble.

Deuxièmement, le professeur doit avoir la science. Je n'entend pas ici qu'il doit être un savant dans toute l'acception du mot, je demande seulement qu'il ait un fonds solide des connaissances pratiques nécessaires pour former de vrais hommes de commerce et de bonnes mères de famille.

Pour obtenir cette science pratique dans nos professeurs, je proposerais que l'on formât une commission d'hommes compétents qui feraient un programme d'études uniformes pour nos écoles paroissiales. Ce programme, approuvé par les autorités ecclésiastiques, serait mis à la disposition des professeurs qui auraient à en étudier les matières de manière à pouvoir subir un examen devant une commission scolaire, laquelle leur donnerait un diplôme attestant leur capacité. Outre que ce moyen mettrait de l'émulation parmi les maîtres, il serait aussi d'un grand secours aux curés dans le choix de leurs professeurs.

La troisième qualité du professeur est l'aptitude. Il y a des per-



Professeur N. P. St. Maxens.

Le Prof. Narcisse Ponchel St. Maxens de Champlain, N. Y., est né à Hermclingham, village de l'ancien Boulonais, France, le 29 Août, 1858.



sonnes qui se sentiront un certain goût pour l'enseignement ; elles auront d'ailleurs toute la science requise ; cependant elles ne seront aucunement aptes à la direction d'une classe, parcequ'il leur manquera l'énergie et la fermeté de caractère nécessaires pour obtenir la discipline et l'ordre indispensables au succès. Inutile aux personnes qui ne peuvent imposer leur autorité aux enfants, de faire aucune application pour la direction d'une classe. Une école en désordre serait un fléau pour une paroisse, en même temps qu'elle jetterait du discrédit sur la congrégation et découragerait les parents qui ne sont que trop disposés à envoyer leurs enfants aux écoles protestantes.

DES MATIERES DE L'ENSEIGNEMENT.

Au premier rang, la religion. C'est afin d'obtenir ce saint enseignement que les vénérables Pères du Concile plénier de Baltimore ont pris des mesures énergiques pour que, partout où il y a possibilité, l'école catholique s'élève à côté de l'église. Le peuple chrétien heureux, de se soumettre aux lois de ses gouvernants fait de nombreux sacrifices pécuniaires, et bientôt il nous sera donné de voir par tous les Etats-Unis, s'élever ces maisons bénies où la sainte religion sera la première science inculquée aux jeunes âmes. Elle sera enseignée de toutes les manières, par le catéchisme, les livres de lecture et d'histoire, les tableaux, les cantiques, les pieuses exhortations du pasteur et du maître ; cette science divine s'infiltrera par tous les pores dans les jeunes âmes, l'atmosphère elle-même de l'école en sera pour ainsi dire saturée, de sorte que l'enfant se trouvera nécessairement et naturellement catholique.

La langue française occupera la place d'honneur après la religion, elle sera estimée la première entre toutes les langues par sa beauté et les principes qu'elle représente.

La langue anglaise sera cependant étudiée avec grand soin, car elle nous est indispensable. Afin que les jeunes gens s'habituent à la parler correctement et avec aisance, je proposerai qu'elle soit la langue réglementaire dans l'une des deux classes, soit le matin, soit le soir. Ceci se pratique depuis deux ans à Champlain et je n'ai qu'à me féliciter du résultat obtenu.

L'arithmétique sera l'objet d'un soin tout spécial. Cette science développe plus que toute autre le jugement de l'enfant et forme avec la tenue des livres enseignée aux plus avancés, la matière la plus utile au jeune homme qui veut réussir dans le commerce et dans le gouvernement de ses affaires temporelles.

L'histoire et la géographie du Canada et des Etats-Unis devront occuper la place qu'elles méritent dans le programme d'études de nos écoles.

Le professeur ambitieux sera de faire prendre à ses élèves une bonne écriture commerciale ; ceci devant leur être d'une grande utilité, en même temps que l'une des choses le plus en état de donner du relief à une école.

En un mot, on ne négligera rien pour rendre l'école catholique supérieure aux écoles publiques, ce qui ne sera pas difficile, pourvu que le maître soit pratique et zélé dans l'accomplissement de sa noble profession.

MOYENS A PRENDRE POUR OBTENIR LA PROSPERITE DANS L'ECOLE.

Je suppose que dans votre paroisse, encouragés par l'exemple de votre saint pasteur, vous avez fait de grands sacrifices pour élever une bonne maison d'école, vous vous êtes procuré un maître bien qualifié sous tous rapports, pensez-vous votre œuvre achevée ? Dé-

trompez-vous, messieurs, vous en avez accompli la plus grande partie, mais pour que votre œuvre soit complète, il faut votre coopération de chaque jour ; vous devez vous même assurer la réussite de votre école en secondant fidèlement le travail du professeur. Veillez à ce que vos enfants aient tous les livres et cahiers nécessaires, faites leur en prendre soin ; rien n'est plus désagréable pour un maître que ces élèves qui viennent toujours en classe sans aucun livre, comptant sur la bienveillance d'un voisin pour être en état de suivre leur cours. Quels progrès voulez-vous que de tels enfants puissent réaliser ? En second lieu, que l'autorité du professeur soit pour vous une chose sacrée ; prenez bien garde de soutenir jamais vos enfants dans leurs petites difficultés, lors même que vous croiriez le maître fautif. Soyez persuadé que le plus grand tort que vous puissiez leur faire à eux, à vous même, ce serait de leur donner raison contre leur supérieur. Ils ne tarderaient pas à se révolter contre votre propre autorité, et vous expiriez dans les larmes votre trop grande faiblesse.

Le second moyen pour rendre une école prospère est une discipline douce et ferme. Un mélange sage, des moyens d'émulation et de punition. Entre tous les systèmes, celui des points doit être considéré le plus efficace. Quand un enfant sait qu'il sera payé pour son travail, qu'au contraire, il aura à rendre compte de sa négligence, il étudie avec plus de goût et conséquemment avec plus de fruit. Par l'intermédiaire des points, on obtiendra la rareté des punitions, chose très désirable pour une école, et le travail des maîtres deviendra considérablement plus léger.

Deux ou trois fois par année, l'instituteur organisera une petite soirée dramatique et musicale à l'issue de laquelle il distribuera les récompenses en échange des bons points. Outre que ces séances seront un moyen puissant d'émulation, elles produiront un effet admirable pour l'éducation et la formation des jeunes gens ; les parents seront enchantés des progrès des élèves et l'école acquerra la réputation qui lui est nécessaire pour faire le bien.

Messieurs, j'ai passé rapidement sur les derniers points, qui demanderaient de plus amples développements ; ils formeraient plutôt matière à une suite de conférences entre gens de profession. J'émetts le vœu qu'une puissante organisation de professeurs catholiques se forme bientôt au milieu de nous, et alors il nous sera facile de traiter avec avantage les différents sujets que je n'ai fait qu'ébaucher aujourd'hui.

En finissant, messieurs, vous me permettrez de vous exhorter ardemment à ne point reculer devant les sacrifices que l'on demandera de vous pour l'établissement et le soutien d'une école catholique dans vos paroisses respectives. Peut-être ne verrez-vous pas immédiatement le fruit de vos travaux ; ne vous découragez point, ayez confiance en l'avenir, bientôt le grain de senevé que vous aurez planté au milieu des sacrifices deviendra un arbre grand et fort, levant sa tête altière au-dessus de cette terre arrosée de vos sueurs. Il étendra ses rameaux féconds et puissants aux quatre vents du ciel, annonçant aux peuples hétérogènes des Etats-Unis, que ce n'est point en vain que les vieux fils de la France, les descendants de nos vaillants colons du Canada ont été nommés les civilisateurs du monde.





SON HONNEUR LE RECORDER B. A. J. DE MONTIGNY,

M. Benjamin Antoine Testard De Montigny, Recorder de la ville de Montréal, P. Q., est né à St. Jérôme, P. Q., en Octobre 1838.

APPENDICE G.

Discours prononcé par Son Honneur le Recorder, B. A. T. de Montigny, de Montréal, P. Q., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

LA RELIGION EST LA SEVE DES NATIONS.

MESSIEURS,

L'aspect de ce congrès nous reporte naturellement à des temps anciens où les peuples réunis traitaient des grands intérêts de la nation.

Tant que ces peuples sont restés sérieux, ils ont gardé dans ces assemblées un cachet de dignité, qui ne se dissipa que quand l'énervement ne leur fit plus chercher que des plaisirs—, rien que des plaisirs.

Quelle majesté devaient avoir ces tribuns du peuple, discutant dans les comices les questions d'existence de la république romaine !

Quelle gravité devaient avoir les Francs, nos aïeux, quand, dans les grands rendez-vous du Champ de Mars, ou de Mai, ils décidaient de se partager le vaste empire de Rome !

Combien devaient être dignes ces puissants seigneurs engageant leurs vasseaux à partir pour les guerres saintes ! Qu'ils devaient être nobles, ces croisés réunis en assises à Jérusalem pour y établir des institutions régulières !

Mais, messieurs, un autre souvenir nous assiege en ce moment. Ici même, il y a deux siècles, au milieu de la forêt, où le farouche indien avait planté son wigwam, les chefs fameux de ces enfants des bois se levaient gravement au milieu de leurs tribus pour calculer les chances de succès d'une entreprise contre nous.

Messieurs, nous sommes ici dans le but de nous occuper des graves questions qui touchent de près à l'existence, à la conservation, ou à l'agrandissement de notre nationalité.

C'est bien le but le plus noble que puissent se proposer des hommes de cœur.

Quoi de plus grand que de travailler à l'accroissement de cet arbre de la nationalité, planté il y a plus de deux siècles sur les bords du St Laurent, et destiné à protéger de ses rameaux vigoureux une grande, forte et belle nation !

Les uns y travailleront en remuant la terre qui recouvre ses racines, pour y faire pénétrer la chaleur du soleil : c'est-à-dire en étudiant, les questions sociales qu'ils élucideront en les éclairant de ces principes immortels, seuls capables de vivifier les racines de toute société solide.

Les autres y seront occupés à arracher les mauvaises herbes qui l'étouffent, le gênent dans son expansion, ou sucent la sève dont il a besoin pour se fortifier ; c'est-à-dire, en arrachant les erreurs qui poussent tous les jours dans le champ du père de famille, et qui semble germer avec plus de vigueur dans les endroits les plus fertiles.

Celui-ci taillera les branches de cet arbre afin d'équilibrer entre eux le tronc, les branches et les brindilles ; c'est-à-dire de conduire dans les différentes couches de la société les connaissances qui conviennent à leur rang, ayant soin qu'un suc trop abondant ne vienne gonfler les branches secondaires pour en faire des gourmands qui finiraient par faire avorter le fruit.

Celui-là pratiquera des arrosages, opération bien importante dans la culture. — “ La pluie descend, dit Isaï, LV, 15. enivre la terre, la pénètre et tièremment et la rend féconde : elle procure ainsi des semences au laboureur et du pain à celui qui a faim. ”

Messieurs, aujourd'hui surtout, les nations meurent de faim et de soif. “ Sans doute elles boivent à la source des plaisirs et des jouissances. Mais ce sont des eaux fangeuses qui, au lieu de les désaltérer, les empoisonnent et leur font désirer davantage d'éteindre ce feu qui les consume. Ne pourrions-nous pas leur dire avec le prophète : “ Pourquoi allez-vous dans tous les chemins de l'Egypte, pour y boire des eaux troubles et empoisonnées ? *Quid tibi vis in viâ Egypti ut bibas aquam turbidam ?* (Jerémie, 11,18). ”

“ La cause principale de ces désordres, vive, lente, sourde, chronique, dit Mgr Landriot, on ne l'a pas, ou plutôt on fait semblant de l'ignorer : c'est la qualité des eaux qu'on boit dans ce désert. En attendant la grande justice de l'éternité, Dieu n'a pas besoin ici-bas d'autres instruments de ses vengeances, que les ennuis, les malaises et les tortures produits par ces breuvages de la vanité et de toutes les formes variées de l'iniquité. ”

Ce qu'il faut au peuple, c'est de l'abreuver de foi, d'espérance et de charité. C'est de lui faire apprécier les grandes vérités qui sont les assises sur lesquelles s'appuie toute société fortement constituée.

Comment se fait-il que tant de peuples puissants qui ont défilé dans l'histoire aient été à jamais anéantis ? Comment se fait-il surtout que c'est après avoir atteint le sommet de la prospérité, de la richesse, et de la gloire qu'il se soient effondrés ?

C'est, messieurs, que ces géants de la forêt, qui s'étaient orgueilleusement assis sur la cime des montagnes, ont manqué de sève.

Quelle est donc cette sève si nécessaire à l'existence des nations ?

Est-ce l'esprit ? Les Grecs en avaient plus que tous autres, et aujourd'hui encore on va s'inspirer des produits de leur imagination. Est-ce la force ? Les Romains la possédaient, puisque par les armes ils ont subjugué le monde. Est-ce la science ? Les Egyptiens se la partageaient, puisque, aujourd'hui, on ne fait presque plus de découverte qui ne leur ait été connue.

Et pourtant, tous ces peuples, avec les Scythes, les Perses, les Mèdes et les Assyriens, sont disparus, et ne laissent guère plus de traces que le vaisseau qui passe sur l'océan.

Messieurs, vous l'avez compris, ce qu'il faut aux peuples comme aux individus, c'est ce ciment qui unit entre elles les différentes pièces de l'édifice social : c'est ce lien qui attache entr'eux les matériaux de l'arche chargée des destinées d'un peuple. C'est enfin la religion, (de *religare*, relier.)

La religion, vous le savez bien, c'est la santé des individus, c'est l'harmonie dans les familles, c'est le salut des nations.

Oui, c'est la santé des individus, en leur donnant des habitudes régulières, en leur faisant pratiquer toutes les vertus, en domptant les passions qui démolissent le corps et bouleversent le cœur. Statistiques en mains, nous pouvons constater que les maladies morales et physiques viennent presque toutes du manque de religion. Les prisons et les asiles sont remplis de malades qui ne sont presque tous que des victimes de l'indifférence, de l'impiété ou de l'iniquité.

Mais c'est surtout sur l'âme que la religion exerce une influence surnaturelle.

C'est elle qui a trempé ces caractères de feu qui ont laissé dans l'histoire de l'humanité, des marques de l'amour qu'ils portaient à leurs semblables. J'en atteste ces grands bienfaiteurs du genre humain devant lesquels les générations défilent en s'inclinant : Fran-

çois Xavier, Vincent de Paul, François d'Assise, Ignace de Loyala...

Mais je m'arrête, car il me faudrait nommer cette légion de saints qui tous, sans en excepter un, avaient des caractères d'acier trempés au feu de l'amour du prochain.

“ C'est dit Veuillot, le fondement de toutes les théories sociales. Toutes veulent partir de là ; tous les réformateurs et tous les rénovateurs cherchent la fraternité, c'est-à-dire l'amour. ”

“ Mais ils cherchent une fraternité en dehors de l'Évangile : ils ne la trouveront pas. ”

Pas n'est besoin pour prouver l'influence de la religion sur les individus de feuilleter le livre du monde. Les yeux fixés sur notre histoire, dites-nous ce qu'étaient nos hommes distingués, ceux qui ont passé en faisant le bien ; les fondateurs de notre nationalité ; les défenseurs de nos droits ; les Colomb, les Jacques-Cartier, les Champlain, les Maisonneuve, les Bédard, les Panet, les Viger, le Bourdages, les Morin, un nom a expiré sur mes lèvres, mais vous pouvez le nommer, car, quand il faisait partie de la phalange de ceux qui luttèrent pour la revendication de nos droits politiques et religieux, il était lui-même catholique, comme sa mère.

Je passe sous silence ces âmes d'élite que la religion a immolées dans les missions, dans les cloîtres où elles se consomment pour le bien de leurs semblables.

Quelle est l'institution humaine qui aurait pu leur donner des cœurs aussi généreux ?

Mais, messieurs, quel tableau admirable de notre album national que celui qui représente nos femmes canadiennes, depuis la vaillante héroïne de Verchères, jusqu'à l'humble paysanne arrachant le carquois des mains de l'Indien pour protéger son mari ; depuis la seigneuresse gardant le manoir de ses pères jusqu'à l'humble mère de famille penchée sur le berceau de son fils qu'elle forme pour l'Église et la patrie !

O sainte et divine religion ! n'auriez-vous fait que de donner à la terre ces anges de consolation, qu'à jamais les générations devraient bénir Celui qui la leur a donnée.

La religion apporte aussi l'harmonie dans les familles. Dites le moi : pouvez-vous élever des enfants sans leur inspirer la vertu ? Non, certes ! Et, comme le disait Marmier, sans religion vous aurez des petits, mais vous n'aurez pas d'enfants. Qui, sans la religion, leur inspirera l'amour qu'ils doivent à leurs parents ? La nature, me direz-vous. Oui, tant qu'ils auront besoin du sein qui les nourrit, ou de la main qui leur fournit le pain. Mais aussitôt qu'ils pourront s'en passer, ils s'éloigneront comme les fils de la louve pour dévorer les agneaux de la bergerie mater elle, si la faim le leur commande. Ils appelleront leur père : “ the old man. ” et quand ils le rencontreront ils lui diront, s'ils ne sont pas trop pressés : “ How are you, sir ? ”

D'ailleurs, messieurs, c'est la religion qui a établi les liens du mariage, qui sauvegarde le respect dû à la femme, qui protège l'honneur des enfants livrés sans elle aux caprices du divorce. C'est elle qui recommande aux époux de s'aimer, de supporter leurs défauts ; c'est elle qui leur fait un devoir d'entretenir leurs enfants desquels ils peuvent réclamer respect et obéissance. C'est elle enfin qui fait des familles ces assises fermes sur lesquelles est basé toute société durable.

J'ai dit, messieurs, que la religion était aussi le salut des nations. Certes ! c'est bien ici, que le lien est nécessaire pour tenir unis tant d'individus et de familles que des intérêts divers tendent sans cesse à

diviser. Les impies eux-mêmes proclament cette vérité, et Voltaire, leur chef, n'a-t-il pas dit dans un moment lucide : " S'il n'y avait pas de Dieu, il faudrait en inventer un."

" La religion, dit Veuillot, rend les sujets plus faciles à gouverner, les princes plus justes et meilleurs. Elle apaise doucement, par la pensée des réparations et des récompenses divines, beaucoup de ferments qui sans elle feraient explosion ; elle oblige le prince à des vertus, à des soucis, à des craintes qui protègent puissamment ses peuples ; elle lui répète à chaque instant qu'il devra, tout roi qu'il est, rendre compte à Celui qui sait tout, qui n'oublie rien, qui ne pardonne point au succès, qui ne pardonne qu'au repentir et à l'amendement."

Messieurs, n'est-ce pas la religion qui dit aux ouvriers, aux travailleurs, aux pauvres : Ne vous impatientez pas. Vos sueurs, vos chagrins, vos souffrances, vos larmes, c'est la monnaie avec laquelle vous achetez le Ciel. Et pour les encourager, le Christ est né pauvre, il a eu pour père un charpentier sans fortune et pour mère une modeste ouvrière.

C'est encore la religion qui vous recommande de lever vos regards plus haut que ces richesses qui font périr ceux qui s'y attachent. Le Christ a des malédictions terribles contre ceux qui laissent souffrir leur frère et qui ne se regardent pas comme les administrateurs de Celui qui leur a donné la fortune.

N'est-ce pas le fondateur de notre religion qui nous a enseigné le *Pater noster*, où il met pour condition de pardonner aux autres pour être pardonné soi-même ?

On a coutume, lors des élections, de demander aux candidats de faire connaître leur programme. Le programme d'un député chrétien est bien simple : *Aimer Dieu et le prochain*. S'il y a une loi qui pèche contre cette constitution, c'est qu'elle est mauvaise. Quand un acte est conforme à la loi de Celui qui a dit : *Vous aimerez le prochain comme vous-même*, il est sans reproche. Le député qui se conforme à cette charte divine, soyez en sûrs, ne travaillera pas contre vos intérêts, car il aura pour principe de ne pas faire aux autres ce qu'il ne veut pas qu'il lui soit fait. C'est par là que se guidaient les nations chrétiennes du moyen-âge. C'est ce qui poussait la France à voler sur les champs de bataille pour venger l'honneur ou assister un peuple opprimé. Du temps qu'elle était catholique, elle ne remettait l'épée au fourreau que quand l'injustice faite au plus faible des peuples était réparée. Ce n'est que depuis qu'il n'y a plus de religion dans les gouvernements qu'on les voit froidement assister à l'immolation des nations faibles.

Sans doute les sociétés sont bien malades. Le désir de jouir, de jouir quand même, leur a fait oublier bien des devoirs, et je ne pense pas être trop sévère en appliquant à bien des nations que nous connaissons cette triste peinture qu'a faite Mgr Gaume, d'une époque qui ne pense qu'aux jouissances :

" Que l'amour du confortable s'empare d'une époque, vous verrez s'étendre dans les mêmes proportions l'affaiblissement de l'intelligence, l'abrutissement de l'humanité, et l'étiollement de la race. A cette époque qui se vante de ses lumières, ne parlez ni du monde surnaturel, ni de ses lois, ni de ses agents, ni de ses rapports incessants avec le monde inférieur ; elle ne vous comprendra pas : *Animalis homo non percipit*.

Il lui reste juste assez d'intelligence pour apprécier, comme l'animal, ce qu'elle voit de ses yeux et touche de ses mains ; pour diriger une opération mercantile, concevoir une spéculation de bourse, construire des machines, fabriquer des tissus et juger de la qualité d'un

produit. Ses lumières ne vont pas au delà. L'activité humaine, l'industrie et la *civilisation* se rapporteront au culte des sens. Afin de le pratiquer dans toute sa splendeur, il s'établira mille professions plus matérielles et plus matérialistes les unes que les autres.

La politique même marchera dans cette voie. Au lieu d'être l'art de moraliser les peuples, elle sera l'art de les matérialiser.

Que des attaques incessantes ébranlent tous les dogmes, fondement des sociétés et des trônes, elle s'en inquiétera peu. Mais, si elle parvient à mettre l'homme en état de bien manger, de bien boire, de bien digérer et de bien dormir, elle croira avoir accompli toute justice, et proclamera que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Politique des éleveurs de bestiaux, qui ne comprend plus que l'homme ne vit pas seulement de pain, et qu'on ne régénère pas un peuple en l'engraissant."

Je ne veux pas jeter le moindre nuage sur l'avenir qui nous sourit. Cependant nous pouvons bien nous demander : Sommes-nous prêts, comme nos aïeux, à voler à la défense d'un principe ?

Serions-nous disposés, comme eux, à mourir pour une cause juste, pour la défense de nos droits nationaux ? Aurions-nous la force d'âme de nous consoler de la ruine pourvu que l'honneur fut sauf, et de dire comme François 1^{er} : "*Tout est perdu fors l'honneur*" ? Avons-nous pour notre religion la même foi qu'avaient nos grand-pères : la même fidélité à nos institutions que pratiquaient nos pères ?

Je ne suis pas chargé de répondre pour ceux de nos compatriotes qui vivent sur les bords du St Laurent. Mais je puis prendre sur moi, de constater que vous, racine profondément implantée sur cette terre de liberté, vous avez fait un pas immense dans la voie de l'honneur et du patriotisme.

Aujourd'hui, vous semblez plus que jamais attachés à votre nationalité dont le principal élément est la religion.

Nous en avons la preuve par les sacrifices considérables que vous avez faits pour venir rencontrer des amis, des frères, des compatriotes qui viennent d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord.

Plus que jamais, vous semblez attachés au prêtre, à ce représentant de l'ordre moral. Le premier rang qu'occupe le clergé dans cette imposante assemblée, comme dans les réjouissances qui vont suivre, me prouve qu'il a sa place ici, dans la famille et dans l'Etat.

Vous avez sans doute compris que dans les conseils de la nation, comme dans les noces de Cana, c'est à lui à voir à ce que les principes religieux, ce vin des nations, ne fassent pas défaut. Vous nous donnez aussi le consolant spectacle de bâtir parmi les groupes canadiens, des églises où tous ensemble vous allez publiquement chanter le *Credo* de nos pères. Rien n'est beau comme de voir un peuple qui prie publiquement : il affirme sa foi, et son courage impose le respect.

Vous attachez une importance majeure, et c'est là un article de votre programme, à la création d'écoles catholiques où les enfants de l'avenir boiront à la source pure une doctrine sûre, une morale saine et où ils apprendront à être de vrais Canadiens. Honneur vous soit rendu pour vos efforts énergiques en ce sens !

Vous l'avez compris, l'instruction primaire surtout est l'opération la plus importante pour former les générations. Voilà pourquoi, dans tous les pays, l'Eglise fait des efforts suprêmes pour s'emparer de la jeunesse au sortir de l'éducation domestique.

C'est une grave erreur de croire que parce que l'Eglise regarde l'état de la religion comme la principale, elle conseille pour cela de mépriser les autres. Non certes. Et nous le demandons aux esprits

non préjugés ; les écoles tenues par des religieux sont-elles inférieures sous le rapport des lettres et des sciences ? J'en atteste les témoignages que les jurys d'exposition ont rendus en maintes occasions aux frères de la doctrine chrétienne. J'appelle en preuve cette foule d'hommes d'affaires qui, au Canada, n'ont reçu qu'une éducation élémentaire chez les frères et qui ont lutté avec avantage dans le monde commercial et industriel.

Pourtant, les capitaux et les influences appartenaient aux Anglais, et les frères ne pouvaient tenir alors que des écoles rudimentaires. Ils n'ont eu, au Canada, jusqu'aujourd'hui, qu'une seule école supérieure à Québec, et de là sont sortis tous les hommes des premières maisons commerciales et les grands financiers de cette ville.

Nous allons bientôt les voir à l'œuvre, car ils se préparent à fonder à Montréal une école commerciale et industrielle, comme ils en ont dans d'autres pays, et alors nous pourrons mieux juger.

Je n'en ai aucun doute, la plupart de ceux qui ont présidé à vos destinées sur ce sol d'Amérique, ceux qui vous ont conduits avec tant d'habileté dans la revendication de vos droits, sont de ces élèves de nos communautés religieuses du Canada. Messieurs, depuis que vous osez lever la blanche bannière de votre croyance ; depuis qu'au vent flotte le drapeau de notre nationalité, les races qui vous entouraient vous regardent avec intérêt, et comme autrefois, aux zouaves traversant la grande République pour se rendre à Rome affirmer un principe, on vous a dit : "*Allez votre chemin.*" Vous vous étendez aujourd'hui du septentrion à l'équateur.

Pendant plusieurs années, vous avez semblé submergés par ces flots immenses d'émigrants jetés pêle-mêle sur ce sol d'Amérique. Vous seuls n'avez pas été confondus avec les autres nationalités ; une planche de salut vous a été présentée, un cri de ralliement a retenti de vos fières poitrines. Ça été le mot *Religion* que je vois aujourd'hui sur le frontispice de vos arcs de triomphe et dans les plis de vos étendards.

Pourquoi ? parce que vous aviez parmi vous des hommes qui avaient, dans nos écoles, dans nos collèges, reçu une éducation religieuse. des jeunes gens qui avaient appris que l'honneur national vaut mieux que les dollars.

Pourquoi ? parce que vous aviez des cœurs généreux et ardents, débordant de patriotisme, qui ont réveillé cette fibre de l'honneur national. Et, messieurs, en vous voyant avant vos conventions à genoux sur ce champ de discussion où vous combattez pour le triomphe de nos idées, ne nous semble-t-il pas voir les preux d'autrefois mettre genoux en terre avant de se ruer dans la mêlée ?

Et quand nous vous verrons, après le congrès, vous incliner de nouveau, ne nous rappellerons-nous pas Louis XII remerciant Dieu sur le champ de bataille d'Aignadelle, de la victoire remportée ?

Vous connaissez maintenant la puissance de la religion, puisq' e sans elle rien ne s'est fait de beau, d'intelligent, de solide, depuis le jour où elle a inauguré, dans le borbier du paganisme, l'action universelle de la foi, de l'espérance et de la charité. Avec ses vieilles vérités qui avaient fait des barbares des hommes civilisés, elle a su protéger ceux qui sont appelés à une haute destinée. Les étrangers vous connaissent et vous apprécient. Ils savent que votre religion fait de vous d'honnêtes gens. Ils connaissent vos pères aussi. Ils savent que vous appartenez à cette race de héros qui ont brandi leurs armes sur le sol de la Nouvelle-Angleterre où nous sommes aujourd'hui.

Ils savent qu'ils étaient aussi terribles à la guerre que généreux après la victoire.



M. Trudel

L'Hon. François-Xavier Anselme Trudel, sénateur du Canada pour la division de Salaberry et directeur de *L'Etendard* de Montréal, P. Q., est né le 29 avril 1838.

Ils connaissent aussi l'histoire de nos persécutions et notre énergie à la revendication de nos droits. Ils constatent que nous sommes de ces plantes vigoureuses qui se raniment sous le pied qui les foule.

Ce n'est pas sans dessein que le vent de la destinée vous a jetés dans ces plaines grandioses.

Les uns ont déploré cette émigration, les autres y ont vu l'exécution d'un décret providentiel. D'où vient que vous vous êtes arrachés de cette patrie qui vous offrait son large sein suffisamment gonflé pour nourrir les enfants qui consentent à le presser ? Malgré les invitations chaleureuses qu'elle vous faisait, vous vous êtes échappés de ses bras, non sans regret, nous le savons bien, puisque vous nous revoyez avec tant de plaisir et que vous avez conservé pour le sol natal une si tendre affection.

Aujourd'hui vous êtes près d'un million répandus sur ce territoire marqué, il y a plus de deux siècles, par nos vaillants ancêtres comme terre de la Nouvelle-France.

Oui, messieurs, ces domaines que vous habitez, ont été désignés dès la naissance de la Nouvelle-France pour être l'héritage de leurs descendants, et les jalons qu'ils ont plantés ont été scellés du sang de ces pionniers.

Quel regard d'aigle ils avaient ces découvreurs intrépides qui à l'avance, plantaient les bornes du sol où devaient s'étendre leur domination !

Croyez-vous, messieurs, que c'était leur génie qui les conduisait dans ces plaines du Nouveau-Monde ? Sans doute ils avaient du génie, mais ils étaient guidés par une autre boussole : ils étaient religieux. Et comme tous les hommes de bonne volonté la Providence les a conduits dans cette terre promise.

Ce n'étaient certes pas des chrétiens ordinaires que les Champlain, les Tracy, les Courcelles, les Duquesne, les Montcalm, les Vaudreuil, les Nicolet, les Lassalle, les Joliet, les Iberville, les Marquette qui tous ont guerroyé sur ce sol ou y ont fait des découvertes.

Mais vous le savez : *Noblesse oblige* ; maintenant que vous êtes implantés dans ces vallées ombragées par le drapeau étoilé, vous n'avez qu'à y faire votre devoir. Vous avez d'ailleurs un devoir de reconnaissance envers ceux qui vous ont donné une généreuse hospitalité, en les édifiant et en leur faisant aimer une religion qui seule peut sauver de la décrépitude les membres gigantesques de leur colossal pays.

Faites leur comprendre, par vos exemples, par vos vertus, que votre religion est la seule qui puisse embraser le cœur de cet immense géant, pour le rendre capable de vivifier ses membres, et que, sans cette chaleur, les extrémités ne tarderaient pas à se gangréner.

D'ailleurs, les Américains forment une nation aux larges aspirations, et ils s'apercevront bientôt qu'il n'y a de logique que la religion qui descend directement du Christ. C'est ce que se plaisait à dire M. de Tocqueville qui semble les connaître.

Mais, messieurs, permettez-moi de vous le dire, il faut avoir une religion qui agit, qui fait des œuvres. Il l'a dit, son divin fondateur : la foi sans les œuvres est une foi morte.

Quelle éloquence aurez-vous pour prêcher une croyance que vous ne pratiqueriez pas ?

N'avez-vous pas un proverbe qui dit : *Honesty is the best policy* ? Mais peut-on être honnête sans pratiquer la religion ? Vous ne le ferez croire à personne. On peut bien être honnête, juste pour ne pas mériter la corde ou la prison ; mais que celui qui n'a pas de religion trouve à faire une spéculation frauduleuse à votre détriment, vous verrez s'il s'en gênera et s'il ne suivra pas le principe si com-

mode : " Make money honestly if you can, but make money. " A celui qui voudra inspirer de la confiance sans pratiquer sa foi, il lui sera répondu comme un enfant du désert d'Afrique répondait à un général français qui posait des conditions de paix : " Comment veux-tu que je croie à ta parole, tu te dis chrétien et je ne te vois jamais prier. "

En effet, qu'est-ce qu'il faut pour être honnête ? Reconnaître les droits des autres, pratiquer ses devoirs vis-à-vis eux. Or vous le savez bien, le premier, le plus sacré des devoirs, c'est bien d'aimer l'auteur de la vie et de toutes choses, c'est bien d'être fidèle à sa loi.

Les impies eux-mêmes respectent cette vérité en se défiant les uns des autres ; et Rousseau, qui avait des moments de raison confessait hautement : " J'avais cru qu'on pouvait être honnête sans religion, mais je m'aperçois que je m'étais trompé. "

Soyez du parti de Dieu, et que jamais ceux qui le combattent n'aient votre appui. Ne donnez à aucun homme politique ni votre conscience ni votre âme, combattez les injustices, les hontes et les crimes, sans calculer si ça fait votre affaire temporelle. Soyez fermes dans vos convictions et comprenez la dignité de votre titre de Canadiens.

Remplissez vos devoirs envers Dieu, envers le prochain, et qu'une saine politique compte toujours sur votre concours. Je ne crains pas de le dire, il ne dépend que de vous de faire triompher le bien, les événements récents, les dernières élections présidentielles ont fait ressortir le fait qu'on compte avec vous.

Voici l'appréciation que fait de vous, ce matin, le *Rutland Herald* : " We have found this element of our population, industrious, peaceable, loyal, religious.... The delegates and societies are right royally welcome. Our people show, by having acquaintance with those who reside here, that they are guest deserving our confidence and cordial respect... Most of them are men of business, social and political prominence. Rutland may seem to some of them like a small place, but there is a large place for them in the heart of our people. "

Quelle est belle la marche d'un jeune peuple qui s'avance vers sa destinée illuminée de la foi.

Mais la discipline exige pour marcher de concert un point de ralliement. Vous connaissez vos enseignes et vos guides. C'est la croix qui vous rendra victorieux.

Cette promesse qui a été faite à Constantin, réalisée à Tolbiac, est capable de rajeunir les peuples en décadence et de donner de la vaillance aux jeunes générations. Dans le moment le plus critique, pensons à cette fière parole d'un zouave pontifical, le capitaine d'Albion : " Tant qu'il y aura en France une croix et une épée, le salut ne sera pas désespéré. "

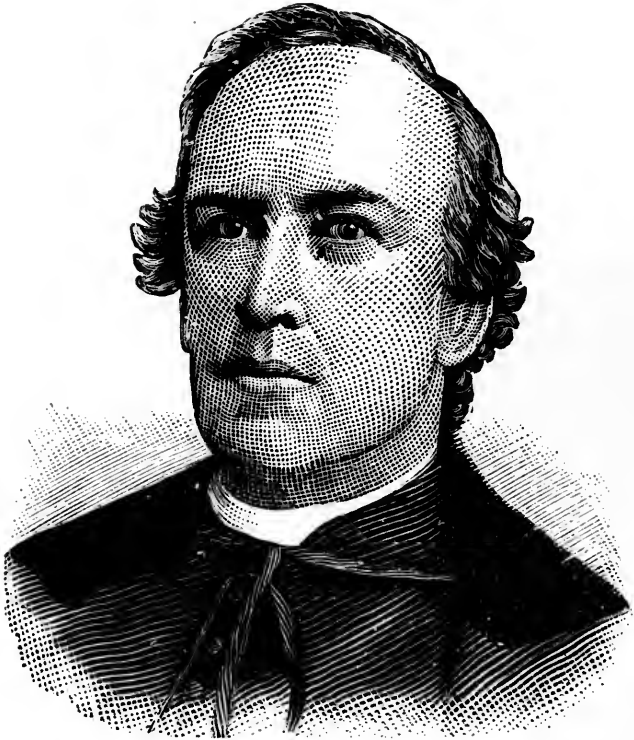
On a dit quelque part que le salut viendrait de l'Occident. Nous sommes le dernier né des peuples, le Benjamin des nations. Ce Benjamin c'était le favori de Jacob.

Et ce Jean-Baptiste, qui nous a été donné pour patron, est celui qui a précédé le Christ.

Tenons-nous attentifs à sa voix. Et, en avant.







Rev. M. Joseph Julien Auger.

Le Rév. Joseph Julien Auger, recteur de la Congrégation Canadienne-Française d'Oswego, N. Y., est né à Lotbinière, P. Q., le 6 Octobre 1838.

AFFENDICE I.

Discours prononcé par le Rév. Joseph Julien Auger, Recteur de la Congrégation Canadienne d'Oswego, N. Y., à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

M. LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

Un des dignes délégués de la belle et importante cité de Montréal, si bien représentée ici aujourd'hui, faisait remarquer hier, que le Canada avait droit, à l'heure qu'il est, d'être fier des Canadiens des Etats-Unis. Permettez-moi d'ajouter que nos compatriotes de la grande et puissante République Américaine ont également droit d'être orgueilleux de leurs représentants dans cette Convention. Un œil observateur pourrait difficilement rencontrer, même dans les sénats et les parlements des nations, un plus grand nombre de fronts trahissant des intelligences d'élites, des intelligences capables de faire honneur à n'importe quel peuple.

Vous êtes certainement un beau choix de délégués, et un choix de beaux délégués ! De crainte que ces compliments ne vous donnent de l'orgueil, je vous conseille chacun de pousser votre voisin et de lui dire tout bas : c'est pour toi qu'il dit cela !! (Rires et applaudissements.)

J'ai accepté, Messieurs de dire un mot de l'Intempérance ; je ne serai pas long ; car je ne veux pas dépasser la limite de temps fixé pour tous les orateurs. Qu'est-ce que l'ivrognerie pour les nations comme pour les individus ? Je la définis : " Un monstre horrible, informe, immense, coupablement et cruellement aveugle ! *Monstrum, horrendum, informe ingens cui lumen ademptum* ! Ce monstre est la ruine de tout ce qui fait en dehors de la religion, le bonheur et la grandeur d'un peuple, les richesses, la santé, l'intelligence et le cœur. Aux Etats-Unis, la vente de liqueurs atteint le chiffre de 900 millions à un milliard de piastres par année. Il faudrait plus de 1,500 chars, chargés chacun de 40,000 livres d'argent monnayé pour porter cette somme fabuleuse ! Faites disparaître l'ivrognerie d'au milieu de nous, et il n'y a plus de pauvres. La santé s'en va aussi de pair avec la fortune. J'ai les témoignages de plus de 400 médecins qui tous s'accordent à dire que rien n'est plus préjudiciable à la santé que, non pas l'abus, mais même l'usage des liqueurs enivrantes. Rien n'abrège autant la vie et ne brise plus l'intelligence.

Une preuve seulement qui est trop peu remarquée ; voici : Quand à ce qui touche l'intelligence humaine des faits : 1o. Le résultat de la conception pendant l'ivresse, dans 17 cas bien constatés, a été de produire 3 idiots ; 2 épiléptiques, 11 enfants morts de convulsions dans le bas âge, et 1 enfant atteint de maladie chronique ; 2o. le résultat de la conception de l'alcoolisme chronique en dehors de l'ivresse a été de produire, dans 18 cas aussi bien constatés : 8 idiots et 10 épiléptiques ! O monstre de l'ivrognerie, que tu es affreux, cruel et puissant, puisque tu bloques ainsi l'œuvre de Dieu, dans la création de l'être créé à son image et à sa ressemblance ! Et le cœur de l'homme, que devient-il sous les étreintes de l'ivrognerie ? Je ne cite que deux faits : Dans la ville où je demeure, dans la même rue que je suis habituellement, un enfant, le fils d'un ivrogne, meurt ; la plus profonde misère règne dans la maison. Des personnes charitables

fournissent des vêtements pour ensevelir le petit corps. Pour tenir fermés les yeux du défunt, une voisine prête et met sur les paupières décolorées deux pièces de deux centins. Le père de l'enfant, volé ces quatre centins à la dérobée et s'en va les boire à l'auberge!—En Canada, une pauvre femme est à laver dans une buvette; son mari, un ivrogne bien connu, entre et pour arriver au comptoir, il enjambe par dessus son épouse qui continue de laver son plancher. Il demande un verre de boisson; on s'empresse de le lui servir. L'ivrogne boit et i diquant son épouse du doigt, il dit: vous retiendrez ça sur sa journée! Le soir, l'hôtelier retenait cinq centins sur les 50 centins que cette pauvre femme destinait à ses enfants! O ivrognerie, opprobre du genre humain! que Dieu préserve tout homme de cœur et en particulier, mes chers compatriotes de se prostituer à ta profonde et insondable dégradation!!

APPENDICE J.

Discours de M. l'abbé J. A. Boissonnault, Recteur de la Congrégation Canadienne de St Johnsbury, Vt., à la Scixième Convention Nationale des Canadiens-Français, tenue à Rutland, Vt.

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS.

Je suis heureux d'adresser la parole dans cette Grande Convention Canadienne-Française de Rutland. Rutland sera toujours, pour moi, une place de précieux souvenirs. En effet, c'est ici, il y a plus de dix-sept ans, que je commençais ma vie de missionnaire parmi mes compatriotes. Je me rappelle encore de cette salle, où je disais la sainte messe, de cette maison où je pensionnais, et où l'ennui et le souvenir du pays me jetaient quelquefois dans le découragement. Aujourd'hui, après tant d'années passées, je vois un grand progrès dans cette mission. Le curé actuel surtout, mérite toute notre reconnaissance pour le zèle actif qu'il a déployé en organisant cette Grande Convention, car c'est à lui que je dois ce bonheur de rencontrer plusieurs de ceux qui ont été mes paroissiens. Je ne puis m'empêcher d'éprouver un vif sentiment d'émotion en me reportant à ces années où je débutais comme missionnaire canadien à Rutland.

Chargé par le Comité d'Organisation de vous parler de la Tempérance, je ferai mon possible pour vous intéresser dans cette grande cause qui peut tant élever notre nation et l'aider à accomplir sa noble destinée dans ce pays. Combien de fois, messieurs, n'avez-vous pas été humiliés par quelques-uns de nos compatriotes en voyage, quand oublieux de tout sentiment d'honneur, ils se laissaient aller à l'ivrognerie, en présence d'un peuple étranger qui concevait le plus grand mépris pour ces malheureux. Quel bonheur pour moi, si je pouvais aider la cause nationale en parlant de la Tempérance, disant: 1o. que cette vertu est d'obligation; 2o. que ceux qui violent la Tempérance s'attirent des châtimens de toutes sortes; 3o. je répondrai à quelques unes des objections des buveurs; 4o. je donnerai quelques considérations pratiques sur cette vertu,

10. La tempérance peut se définir une douce vertu qui veille à la conservation de notre corps et au salut de notre âme. On peut dire que c'est la sagesse de la conservation, sagesse élevée à la dignité de vertu. L'âme est la plus noble partie de nous-mêmes ; elle est née du souffle de Dieu : c'est une image de Dieu. Dieu veut donc qu'on la respecte. C'est pourquoi, il donne ce commandement par l'apôtre St Pierre : Soyez sobres et priez.

Depuis Adam jusqu'à Noé, l'art de faire du vin était inconnu. On se rappelle assez le malheur qui arriva à ce dernier qui ne connaissait pas la force de ce breuvage et la terrible malédiction qui tomba sur celui qui se moqua de son père, conséquence de l'ivresse.

St Luc nous dit de prier afin que nos cœurs ne s'appesantissent pas par la crapule, l'ivresse et les soins de cette vie. St Paul, aux fidèles de Corinthe disait : Je vous ai écrit de n'avoir aucun rapport avec celui qui est ivrogne et même de ne point manger avec lui. St Paul veut que l'on traite un ivrogne, comme un excommunié dangereux, avec lequel il faut rompre tout rapport même à quitter la table où il vient s'asseoir.

La raison aussi nous enseigne la tempérance. Avant le déluge, l'homme ne mangeait pas de viande et ne buvait pas de vin ; il vivait sept, huit, neuf cents ans. Les anciens Pères du désert, St Paul l'hermite, St Antoine, St Arsène ont vécu plus de cent ans, ne buvant que de l'eau et ne mangeant que quelques fruits.

Comment un homme, qui engloutit tant de boissons, peut-il conserver la santé, en portant l'incendie, le feu dans ses entrailles ? Est-ce qu'un vaisseau trop chargé ne finit pas par sombrer ? et un char va-t-il bien loin sous un poids écrasant ? Les ressorts délicats de la vie dans un corps non d'acier et de diamants, mais de chair et d'os, ne s'useront-ils pas vite, si on les soumet à un effort considérable ?

Mais les avantages de la tempérance ne s'élèvent-ils pas bien au-dessus de la sphère de la vie corporelle : Ils s'étendent à tout ce qu'il y a de plus noble, de plus intelligent et de meilleur dans la nature humaine. N'est-ce pas en effet, l'heureuse victoire remportée sur les sens qui donne à l'esprit la pénétration, la vigueur et des vues larges et sûres ? N'est-ce pas elle encore qui inspire les grandes œuvres, soutient les hautes vertus et crée les gloires sans tache ? N'est-ce pas elle enfin qui affermit l'empire de l'âme, au profit de la science, du génie et de la sainteté ? au profit de tout ce qu'il y a de plus grand parmi les hommes ?

L'Écriture, comme la raison, nous prouve donc les obligations de garder la tempérance. Maintenant voyons les châtimens qui accompagnent la violation de cette vertu.

Pour qui le malheur, s'écrie le Psalmiste, pour qui les précipices ? N'est-ce pas pour ceux qui passent leur temps à boire du vin et se plaisent à vider les verres ? Combien St Jean-Chrysostôme avait raison de dire : l'usage immodéré du vin est la cause d'une infinité de maux. L'ivrognerie, en effet, n'est-elle pas comme une fosse, un précipice où se sont perdus ceux qui ont eu le malheur d'y tomber ? Un précipice aux profondeurs inconnues ? Un précipice qui donne le vertige, attire et fascine pour ainsi dire.

Le choléra est temporaire, l'incendie est local, mais l'ivrognerie, plus terrible que la peste et l'incendie, sévit partout, sévit toujours, sévit avec le consentement de sa proie, et ce vice accumule tous les châtimens : ceux de l'ordre matériel, ceux de l'ordre intellectuel, ceux de l'ordre moral, ceux de l'ordre social, ceux de l'ordre surnaturel, ceux des particuliers et ceux des familles, ceux du temps et ceux de l'éternité.

La table des ivrognes, selon l'énergique expression de l'Écriture,

leur devient un lacet, un scandale et une rétribution : un lacet désiré, un piège caché, un scandale habituel, une récompense préférée à tout : un lacet dont les étreintes sont toujours plus fortes, un piège où ils se jettent corps et âme, un scandale qu'ils aiment passionnément, une rétribution qui leur semble renfermer le bonheur.

L'ivrogne non-seulement ne s'enrichira pas, mais s'il est riche, il tombera dans la misère. Un gentleman qui joignait à l'illustration de sa naissance, la noblesse de ses manières et l'abondance des richesses, se précipita dans l'ivrognerie, comme un homme de la plus vile condition. Quand il jouissait de la raison, il était poli, aimable, délicieux ; avait-il perdu la raison dans l'ivresse, c'était une bête féroce qui n'épargnait personne, renversait et brisait tout. Sa fortune était la plus brillante de son pays : elle fut entamée, puis engloutie pièce par pièce, puis totalement eue. Il mourut plus misérable que le dernier roturier.

L'ivrognerie est donc un feu qui brûle la cabane du pauvre et réduit en cendres le palais de l'opulence. L'expérience confirme l'oracle sacré : Celui, qui trouve ses délices dans le vin et la bonne chère, ne s'enrichira pas.

Que dire maintenant de la santé, de l'honneur, de la raison, de la famille de l'ivrogne ? mais surtout de son éternité ? St Paul disait : Ne vous y trompez pas, ni les voleurs, ni les ivrognes ne posséderont le royaume de Dieu.

Ayant parlé des châtimens infligés aux violateurs de la tempérance, abordons maintenant les objections des buveurs. Je bois un coup, mais je ne m'enivre pas. L'ivrogne, qui débute, se rassure contre les cris de sa conscience en se promettant bien de ne pas s'enivrer. Il aime le danger, un danger grave et il se promet de ne pas y périr, donnant un démenti formel à l'Esprit-Saint qui a prononcé cet oracle : Celui qui aime le péril, y périra. Il n'est pas de buveur que l'ivrognerie n'ait séduit, en lui laissant espérer qu'il ne tomberait jamais dans les vils excès, ni sous les coups des grands malheurs, qu'il ne recueillerait que les jouissances du vice, sans grave désavantage. Voilà ce que tous les ivrognes, au début de leur habitude, se sont flattés de réaliser, puis leur violente passion les a poussés au fond de l'abîme.

La boisson est si bonne, elle est faite pour boire. Voulez-vous insinuer que l'on peut se livrer sans retenue à ce plaisir de vider les verres ? Si vous aimez la boisson, défiez-vous de vous et d'elle ! Sans cette défiance et la fuite des occasions, vous serez un ivrogne et bientôt vous verrez le plaisir se changer, en souffrance, le calme de la conscience en remords, la joie en chagrin, le bien-être en malheurs, et votre vie dévorée par les maladies, en une mort prématurée.

Je bois, il est vrai, mais je ne fais pas de tort à personne. D'abord n'êtes-vous pas une personne ? N'est-il pas de toute certitude qu'en pratiquant l'intempérance, vous vous nuisez et souvent d'une manière grave ? Si vous êtes ivrogne, savez-vous quel est votre plus cruel ennemi ? Le traître qui vous trompe le plus, le bourreau qui vous tourmente davantage ? C'est vous-même. Ensuite est-ce que vos excès ne sont pas préjudiciables à votre famille ? Vos créanciers n'ont-ils pas à se plaindre de vous ? Ne scandalisez-vous par des blasphèmes, des propos obscènes, des chansons lubriques, les personnes qui vivent avec vous ? La boisson qui vous excite vous fait blesser la réputation de votre prochain, par des rapports, des médisances et des colonnies ? Ne faites-vous tort à l'Eglise et à votre nation par votre dégoût de la religion et le déshonneur que vous attirez sur votre pays, aux yeux des étrangers ? Surtout n'entraînez-





M. N. R. Martineau.

M. N. R. Martineau, de Fall River. Mass., chevalier du St Sépulchre, est né à St Michel de Bellechasse, P. Q., en 1839.

vous pas dans le désordre les jeunes gens qui n'ont pas encore cette habitude ?

On entend encore : Il faut faire plaisir à un ami. Votre meilleur ami n'est-il pas Dieu qui vous commande d'être sobre. St Augustin disait : c'est une honte à solliciter quelqu'un à boire. On lui fait un plus grand mal de tuer son âme par la boisson qu'en tuant son corps par l'épée.

On dit encore : Il faut faire comme les autres. Oui si les autres font bien, non s'ils font mal. Est-ce que les Saints, les hommes illustres par leur science et leur sagesse, faisaient comme les autres ? Ceux qui se moquent de vous, si vous êtes tempérant, vous rendraient-ils vos biens, votre santé, vos vertus, le bonheur du foyer domestique, tout ce que vous perdriez au cabaret ? Et vous sacrifieriez ce que vous avez de plus cher au monde pour obtenir les éloges des buveurs, des gens les plus corrompus ? Où donc serait votre bon sens ? votre raison, votre caractère ? Eloignez-vous de ces moqueurs et de ces buveurs, et conservez l'admiration des gens respectables.

Ayant répondu aux objections des ivrognes, terminons en donnant quelques moyens pratiques de garder la tempérance.

Le premier remède que je propose contre l'intempérance, c'est le soin de la fortune ou l'art de compter. Que les buveurs réfléchissent un peu à ce qu'ils ont et à ce qu'ils doivent : qu'ils voient leur actif et leur passif, et ils verront bientôt combien cette passion engloutit vite les biens que l'on peut posséder. La santé aussi enseigne à l'ivrogne de modérer sa passion. Combien d'infortunés, sont descendus, avant le temps, dans le tombeau. Le boire et le manger ont tué plus d'hommes que la guerre la plus cruelle. Fuyez les tavernes comme des lieux malsains où beaucoup entrent pleins de santé et d'où ils sortent avec le germe de la mort.

Outre la santé, la raison aussi vous invite à la pratique de la tempérance. Oui, messieurs, cultivez votre raison, en vous instruisant de ce qu'il vous importent de connaître. L'ignorance est la nuit de l'esprit, en l'absence de la lumière intellectuelle. Pour dissiper l'ignorance, lisez et relisez les ouvrages où le chrétien apprend ses devoirs ; lisez les auteurs qui traitent de la tempérance. Ecoutez encore les instructions qui vous sont données par vos pasteurs à ce sujet. L'ivrognerie a pour effet d'affaiblir et d'éteindre la raison ; que la raison combatte et extermine l'ivrognerie.

Une bonne pratique encore, c'est de former des sociétés de tempérance, ou d'appartenir à celles qui existent déjà, quand elles ont l'approbation des autorités ecclésiastiques. Rappelez-vous le bien immense produit par les grands apôtres de la tempérance en Irlande et en Amérique, l'illustre Père Mathieu et le grand vicaire Mailloux, qui ont enrôlé des milliers de personnes sous la bannière de la tempérance.

Concluons cette dernière partie par un mot sur la résistance aux tentations. Vous sentez-vous un attrait particulier pour la boisson ? Vous devez éviter avec soin les lieux et les personnes dont la fréquentation vous serait funeste ; les lieux, c'est-à-dire, les cabarets, les cafés, certaines caves : les personnes, c'est-à-dire, les ivrognes, les amis peu sobres, les fêtes bachiques. Il est certain que l'on éviterait la plupart des péchés, si l'on s'efforçait de fuir les occasions. Sans doute la chair est faible, mais la religion nous offre tant de moyens de combattre ce malheureux vice.

Pourquoi donc nous laisser vaincre en nous saturant de plaisirs grossiers, ignobles et féconds en maux de tout genre, tandis que la bonté de notre Père Céleste, nous en présente déjà en ce monde, de

bien supérieurs, et par la vivacité, et par la durée, et par la sublimité, et par la gloire et par le mérite?

Pourquoi consumer notre vie et nos forces à essayer comme l'enfant prodige, de vivre à la manière des animaux immondes, pendant que l'abondance de tous les biens nous attend dans la maison de notre Père? Ayons un soin raisonnable de notre corps, mais n'oublions pas notre âme, notre intelligence, notre dignité, notre conscience et nos immortels destinées.

APPENDICE K.

Discours prononcé par M. E. R. Dufresne, rédacteur du journal "Le Canadien" de St Paul, Minnesota à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

M. LE PRÉSIDENT ET MM. LES DÉLÉGUÉS,

Invité par le Comité Exécutif de cette Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, à traiter la cinquième question du programme soumis à vos délibérations, je viens à cette heure m'acquitter de cet important devoir.

Une pensée, un sentiment de reconnaissance déborde de mon cœur en ce moment. Il me tarde, Messieurs, de vous exprimer toute la profonde gratitude que les amis de la modeste feuille dont je suis l'humble rédacteur ressentent, ainsi que moi-même, envers les organisateurs de cette Convention, pour s'être ressouvenus que là-bas sur les rives du fleuve géant, dans la florissante capitale du Minnesota, l'une des plus brillantes étoiles de l'Union Américaine, vous avez une grande famille de frères, tous ardents patriotes et francs catholiques, marchant à l'ombre du glorieux drapeau étoilé et de leur noble étendard national, accompagnés d'un organe public déjà vieux de neuf ans.

Oui, Messieurs, le journal, *Le Canadien* de St Paul, Minn., apprécie tout l'honneur qui lui est fait aujourd'hui; il est fier et heureux d'avoir été jugé digne de participer d'une manière active à ce grand Congrès National. Souffrez donc, Messieurs, qu'à titre de représentant de cette feuille, qu'à titre de journaliste canadien-français franchement, sincèrement dévoué aux intérêts religieux et nationaux de nos compatriotes des Etats-Unis, souffrez, dis-je, que je vienne en ce jour vous en remercier du plus profond de mon cœur, en liant connaissance avec vous tous, compatriotes de l'Est, infatigables et généreux pionniers de la cause nationale.

L'auditoire distingué qui m'entoure, formé des nombreuses délégations de vos centres canadiens des Etats-Unis, membres du clergé et laïques, donnant la main, à cette heure solennelle, aux dignes fils de notre cher Canada, honorablement représenté dans cette enceinte par une brillante députation, membres de la presse et délégués, venus des différents points de la Province de Québec; possédant aussi au milieu de nous l'une des lumières de la presse française d'Europe, M. Henri Boland, l'un des savants collaborateurs de



Feu M. Ferdinand Gagnon.

Feu M. Ferdinand Gagnon, le fondateur du *Travailleur* de Worcester, Mass., le vaillant défenseur des droits de la nationalité canadienne aux États-Unis, naquit à St Hyacinthe, le 8 juin, 1849. Il est décédé le 15 avril, 1886.

la *Revue Internationale de Florence*; et toute cette brillante réunion de membres distingués de notre clergé national des Etats-Unis. Ah ! Messieurs, quel spectacle plus propre à me jeter dans la confusion si je n'avais le sentiment que cet auditoire d'élites qui m'écoute, n'est ici que pour témoigner de ses plus chaudes sympathies à la race canadienne-française, aux Canadiens de l'Ouest comme aux Canadiens de l'Est ; si je n'avais le sentiment que les membres de cette honorable assemblée sont ici pour délibérer sur les intérêts vitaux de cette même race, et que le fragment de pierre apporté à notre édifice national par l'un de vos collaborateurs du *Far West*, sera reçu avec une bienveillance toute fraternelle.

En acceptant le véritable honneur de venir traiter à la Convention de Rutland la cinquième question de son programme, j'en ai envisagé toute la responsabilité, et c'est en tremblant que je viens aujourd'hui répondre devant vous à l'appel patriotique de cette Convention.

Avant d'aborder carrément la question que je suis appelé à traiter, permettez-moi, Messieurs, de jeter un rapide coup d'œil sur l'origine du peuple canadien; ce retour sur nous-même au berceau de la race française en Amérique, me fournira la solution de la cinquième question du programme de cette Convention.

En 1492 l'immortel Christophe Colomb découvrait l'Amérique et son premier acte en mettant le pied sur cette nouvelle terre et en prenant possession au nom de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne, fut d'y planter la croix, signe sacré de la rédemption du genre humain. Ainsi, nous voyons dans cet événement que l'idée religieuse a présidé à la découverte de la terre que nous habitons aujourd'hui. Cette idée religieuse, Messieurs, c'était un rayon de catholicisme venant éclairer pour la première fois les sombres et majestueuses solitudes du Nouveau-Monde.

En 1534, près d'un demi-siècle plus tard, un célèbre navigateur, Jacques Cartier de St Malo, envoyé par son souverain, François Ier, roi de France, à la découverte des terres d'Amérique, aborda sur les côtes de la Gaspésie, dans le Golfe St Laurent, et comme son illustre prédécesseur Christophe Colomb, lui aussi prend possession de cette terre au nom du Dieu de la France et de son roi. Voilà donc deux grands actes solennels d'affirmation de l'idée religieuse, de l'idée catholique dès la prise de possession du continent américain par l'Europe chrétienne, il y a plus de trois siècles. Il est impossible de ne pas voir dans ces deux faits, la nature de la haute et sublime mission que la Providence réservait aux peuples qu'Elle devait envoyer partager le Nouveau-Monde. C'était la civilisation chrétienne sous l'empire du catholicisme, envahissant l'Amérique et l'arrachant à la barbarie. Le rôle que la France catholique a joué pendant ces trois siècles dans une lutte homérique pour implanter ici la civilisation et le règne de la vraie foi, tient du merveilleux. Et tandis que notre mère-patrie, la fille aînée de l'Eglise promenait ainsi tranquillement l'étendard du Christ dans notre cher Canada et les immenses régions du Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest de l'Amérique septentrionale, un courant d'idées contraires suivant la marche des enfants d'Albion à travers l'Atlantique, livrait au protestantisme l'Est et le centre de cette même Amérique du Nord et s'étendait bientôt, à la faveur du régime gouvernementale des colonies anglaises, à toutes les parties de cette vaste contrée. Mais aujourd'hui, après des siècles de luttes mémorables où l'idée religieuse qui a présidé à la découverte de ce continent, perdit de son empire pendant une longue période sur une portion considérable de cette terre, voilà que depuis longtemps déjà elle en reprend possession, voilà que le rayon lumineux resplendit

d'un nouvel éclat par toute l'Amérique, et plus que jamais, c'est le temps encore de redire à la gloire de la France catholique officielle d'autrefois, de la France catholique d'aujourd'hui, gémissant sous le coup d'une infernale persécution, et à la gloire du Canada français catholique : *Gesta Dei per Francos in America*.

C'est ce rayon de lumière divine qui enfanta le peuple canadien, qui le réchauffa petit enfant, qui veilla sur son berceau et le développa. C'est ce rayon lumineux qui lui fit atteindre la taille d'homme qu'il a aujourd'hui, en lui conservant intactes sa foi, sa langue, ses mœurs : principes constitutifs de la nationalité canadienne-française.

Je puis donc affirmer, Messieurs, que notre peuple canadien est né du souffle religieux de la foi catholique, qu'il en a vécu et qu'il vivra, sinon que l'abandon de sa foi sera son arrêt de mort comme peuple.

Parmi les agents destinés à entretenir la vie dans le corps social du peuple canadien, à côté du pouvoir sublime exercé par notre illustré clergé national, nous voyons surgir la presse canadienne-française, force nouvelle et puissante qui est tenue en honneur de garder fidèlement le dépôt sacré de nos traditions nationales : foi, langue, mœurs de la même patrie. Il s'ensuit de là, suivant moi, Messieurs, et j'ai lieu de croire que mon sentiment sera partagé par les membres de cette Convention, que le caractère et la mission de notre presse nationale sont clairement tracés : c'est qu'elle doit être avant tout, foncièrement religieuse et nationale en principe, ou bien renoncer à l'honneur de prétendre qu'elle combat les bons combats de la religion et de la patrie. En d'autres termes, elle doit continuer, dans la sphère de ses attributions et de son action, l'œuvre nationale si noblement accomplie par nos pères sur un champ de bataille différent du nôtre, et notre clergé canadien réputé à si justes titres le protecteur, le sauveur-né de nos institutions et du peuple canadien lui-même.

Faisant l'application de ces paroles à la presse canadienne des Etats-Unis, lors de notre entrée à la direction du journal *Le Canadien* de St Paul, le 18 novembre dernier, nous disions entre autres : " La mission du journaliste canadien aux Etats-Unis est toute tracée d'avance, elle est clairement marquée. Il n'y a pas et il ne peut y avoir d'équivoque pour nous, elle se résume dans cette simple proposition : attachement profond, inébranlable à notre foi, à notre sainte religion ; attachement ferme et inébranlable à notre nationalité, notre belle langue française, nos usages et nos coutumes tant chevaleresques de la mère-patrie et du Canada français."

Voilà, suivant moi, quel doit être le caractère de la presse canadienne-française aux Etats-Unis : respect absolu à nos traditions religieuses et nationales, allégresse spontanée aux institutions gouvernementales de la république américaine, sans quoi l'existence de notre presse ne sera d'aucune utilité aux Canadiens émigrés.

Ce n'est pas sans raison que les auteurs du cinquième article du programme de la Convention ont qualifié la presse de *puissante*. Oui, messieurs, la presse est devenue dans le monde une puissance de premier ordre ; elle est un formidable engin de guerre, pour le bien ou pour le mal. Et pourquoi est-elle si puissante ? Ah ! c'est qu'elle agit avec pleine liberté sur le monde des idées, et que ce monde des idées est immense comme les profondeurs de la mer, immense comme l'immensité des espaces ; c'est que le monde des idées est un monde sans borne, sans horizon. S'identifiant avec le génie du bien ou le génie du mal, elle continue dans le monde la lutte sans fin de l'esprit du bien et de l'esprit du mal pour s'emparer du genre humain et le sauver ou le perdre. Tout doit donc compter

avec la presse aujourd'hui ; institutions gouvernementales des peuples, société civile, société domestique aussi bien que la société religieuse qui les domine toutes par l'excellence et la suprématie de ses fins.

Mais qu'est-ce donc que la presse ? C'est comme je viens de le dire une institution qui agit sur le monde des idées ; c'est en un mot le puissant auxiliaire de la pensée, l'instrument par lequel le travail de l'esprit de l'homme, toujours en activité fébrile, se manifeste au monde extérieur. Avant l'existence de la presse, la pensée de l'homme gémissait en quelque sorte sous le boisseau, mais à peine l'instrument d'expansion est-il trouvé, qu'elle s'élance dans le monde, et ainsi la presse a révolutionné le monde. Elle s'est fait l'écho des sentiments, des besoins et des aspirations des peuples ; elle s'est faite l'apologiste du génie dans les arts, les sciences et l'industrie humaine. elle a élargi le cercle des relations sociales de famille à famille, de peuple à peuple, de nation à nation. Dans les périodes de tourmentes politiques, s'armant de la colère des peuples contre les gouvernements despotiques, elle brise les chaînes et les fers et rappelle sur le trône la liberté exilée. Les classes souffrantes trouvent en elle un appui et une force qui combattent pour leur émancipation. De tout temps l'inspiratrice et l'éducatrice des masses populaires, la presse jouit auprès des gouvernements d'une autorité illimitée. On la craint et on la respecte ; elle exerce une véritable souveraineté dans le monde. Les temps ne sont plus où les gouvernements l'enchaînaient, la voix du peuple dont elle se fait l'écho ne permet plus ces empiètements du pouvoir. Mais cependant il arrive des cas où le pouvoir a le droit de sévir contre les abus, les délits, les crimes de la presse, lorsque cette dernière, oubliant sa noble mission d'instruire et de prêcher le respect dû à l'autorité légitime, devient révolutionnaire, anarchiste. De cette presse là, la société n'a que faire et l'autorité doit sévir sans merci contre elle.

Dans le domaine religieux, la presse dite catholique a exercé une haute influence sur les destins du monde, car de la puissance du mouvement catholique fortifié, accéléré par l'action de la presse sous l'impulsion hardie, féconde et sublime des Louis Veuillot, une nouvelle force conservatrice est venue s'ajouter à la force morale de la Papauté, et le genre humain, noyé dans les flots toujours montant de l'erreur sous toutes ses formes multiples et décevantes, tourne de nouveau un regard chargé d'espérance vers le trône des Papes, seul phare du salut du monde.

La presse catholique, messieurs, quelle noble et sublime mission lui est dévolue ! Celle de servir plus spécialement les intérêts sacrés du trône et de l'autel, c'est-à-dire, de faire prévaloir envers et contre tous, dans les luttes quotidiennes de la plume, les principes fondamentaux qui régissent les sociétés domestiques, civiles et religieuses, telles que constituées sous l'influence divine du christianisme. C'est là seulement, dans l'application de ces principes que nous pouvons réaliser au bénéfice de la société civile la fameuse maxime. " Liberté, Egalité, Fraternité, " tant prônée par les faiseurs de doctrines modernes, car le catholicisme n'est-il pas de l'aveu même d'un grand nom français, le protestant Guisot, la plus grande école de liberté qui existe dans le monde ?

Et de quelles prérogatives, messieurs, de quelles sympathies, de quels encouragements la presse catholique de tous les pays n'a-t-elle pas été honorée par les Papes, notamment pas l'immortel Pie IX et son illustre successeur Léon XIII ! Cette protection accordée avec tant de bienveillance et d'affection par le chef de l'Eglise à la presse catholique, imprime en quelque sorte le caractère du sacerdoce et

lui impose de nouvelles responsabilités. Elle devient réellement, par ce fait, une milice active travaillant de concert avec la hiérarchie catholique à conduire le monde vers ses destinées éternelles. Quel sublime honneur n'est-ce donc pas pour nous journalistes canadiens-français catholiques d'être enrégimentés dans une telle milice ! Il nous faut donc parler et écrire d'exemple. Cette glorieuse mission de nous voir ainsi le porte-drapeau, le porte-parole des enseignements de l'Eglise, dans la lutte toujours ancienne et toujours nouvelle de la vérité contre l'erreur, est sans doute pleine de graves responsabilités; mais souvenons-nous, qu'il n'y a pas de mérite sans responsabilité.

Nous avons vu les grands politiques, les gouvernants, les chefs de nations et les Papes honorer la presse de leur attention toute spéciale, bien qu'à des titres différents : c'est donc, qu'elle est quelque chose dans le monde ; c'est donc, qu'elle est utile aux officiers de ce monde ? Dieu, et son degré d'utilité est en rapport avec ses moyens d'action, et ses moyens d'action sont bien puissants puisqu'elle est devenue de nos jours une puissance de premier ordre. Elle s'impose donc avec une force également impérieuse au pouvoir civil et au pouvoir religieux. L'un et l'autre lui distribuent la faveur ou la défaveur selon le caractère qui la distingue ou les doctrines sociales qu'elle préconise.

Le peuple canadien-français, comme tous les autres peuples, subissant l'influence immédiate de son action dans tous les actes de sa vie sociale, il est de la plus haute importance que notre presse canadienne s'inspire de nos glorieuses traditions nationales, pour aider nos deux millions et plus de compatriotes à accomplir la mission providentielle qui leur est assignée sur ce continent, mission toute de noblesse, de grandeur et de gloire.

J'ai déjà marqué le caractère que doit avoir la presse canadienne des Etats-Unis, pour rendre toute la somme de services, d'utilité et de bien possible à nos nationaux de ce côté-ci de la ligne quarantecinq, à ces nombreux rejetons de l'arbre national qui s'épanouissent à l'ombre du drapeau étoilé sur le sol fertile de la grande République Américaine. En demeurant dans la voie du devoir dont je viens d'indiquer le caractère, voie qu'elle a généralement suivie jusqu'à ce jour, avec beaucoup d'éclat et d'honneur, la presse canadienne des Etats-Unis continuera à mériter le respect, la confiance et le patronage effectif de tout l'élément canadien-français.

Un autre côté de la question s'impose maintenant, messieurs, à notre attention. Il nous faut être pratique en toute chose et ne rien laisser au hasard, surtout de ce côté des lignes frontières où tout est calculé d'avance avec une précision mathématique.

Comme représentant de la presse, me sera-t-il permis de poser cette interrogation à l'élément canadien-français des Etats-Unis : Compatriotes, avez-vous fait dans le passé, avez-vous donné à votre presse nationale la juste et légitime part de zèle et de dévouement qu'elle est en droit d'attendre de nous, pour reconnaître et faire fructifier la somme de lourds sacrifices qu'elle s'est imposés pour notre avancement mutuel, notre progrès moral et matériel, en un mot, pour nos intérêts nationaux, dans notre patrie d'adoption ? Je me vois malheureusement dans la pénible nécessité de répondre dans la négative à cette interrogation. Quelle est donc la cause de ce manque de patriotisme, de cette apathie, de cette indifférence coupable ? Ah ! est-il besoin de le répéter, la presse canadienne-française des Etats-Unis n'est-elle pas, avec le clergé canadien, l'ami le plus sincère et le plus dévoué de nos intérêts nationaux ? N'est-elle pas, avec le prêtre, l'un de nos plus puissants auxiliaires dans toutes nos œuvres cana-

diennes qui concourent à la conservation de notre foi, de notre langue, et de notre nationalité? Et cependant, encore une fois, reçoit-elle bien toute la part d'encouragement à laquelle elle a droit? Évidemment, non. Quelle en est donc la cause, demanderai-je une seconde fois? Mieux vaut le dire carrément, que de pallier cette cause : c'est l'apathie, l'indifférence aveugle pour nos intérêts nationaux, la perte en quelque sorte du sens national chez un bon nombre des nôtres.

Lorsque toutes les nationalités qui nous entourent ont chacune leurs organes, leurs journaux dans un état des plus prospère, faudrait-il que seul, l'élément canadien-français fasse tâche au tableau, en n'encourageant pas convenablement sa propre presse nationale! Serait-ce trois à quatre centins par semaine, représentant l'abonnement à un journal hebdomadaire, qui serait le grand obstacle? Ce serait pénible de le penser, pour ne pas dire ridicule. Serait-ce que le journal n'est pas assez intéressant, qu'il ne donne pas assez de nouvelles, de variétés, de recettes, de faits divers? Serait-ce qu'il n'abonde pas dans le sentiment, l'opinion et les idées de chacun de ses lecteurs en particulier? Mais, de grâce voudrait-on exiger du rédacteur qu'il nous décroche la lune tous les huit jours? Serait-ce encore parce que le journal ne paraît pas en public en toilette convenable? Cette question pourtant, serait bien vite réglée si chacun faisait son devoir.

Mais qui donc enregistre vos mariages, vos naissances, vos décès? Qui donc publie le rapport de vos Conventions, de vos sociétés nationales, de vos réunions, de vos soirées, de vos fêtes publiques, de vos solennités religieuses? Qui donc fait connaître au public vos œuvres nationales. Nos entreprises canadiennes, nos hommes marquants, en un mot le mouvement canadien aux Etats-Unis? Sont-ce bien les journaux de langues étrangères, ou même la presse française du Canada?

La réponse est facile à donner. Dans neuf cas sur dix, impossible de compter sur l'une et sur l'autre de ces deux presses. La chose est bien simple : nos confrères américains s'occupent avant tout de leurs propres intérêts nationaux et laissent les Canadiens faire bouillir leur marmite comme ils l'entendent. Si parfois, lorsqu'ils ont besoin de nous, ils nous brûlent un peu d'encens et de poudre au nez ; vite, les élections sont-elles passées, qu'on se hâte d'en faire disparaître la fumée, et, va-t-en voir Jean s'ils viennent ! plus de gracieux saluts avant les prochaines élections ?

Quant à la presse française du Canada, tout en tenant compte de son bon vouloir, de ses sentiments, de ses sympathies pour nous, ne se trouve-t-elle pas radicalement impuissante à remplir auprès des Canadiens des Etats-Unis le rôle de notre presse locale? Nos confrères du Canada, peuvent-ils en effet, à la distance qui les séparent de nous, prendre connaissance au jour le jour des mille incidents de notre vie sociale ; peuvent-ils s'identifier à nos intérêts locaux comme notre presse locale? Impossible. Et cependant, que voit-on? une certaine presse hebdomadaire du Canada, qui nous insulte gratuitement et cyniquement, être favorisée de préférence à nos journaux canadiens des Etats-Unis! Comment qualifier un tel acte chez un bien trop grand nombre de nos compatriotes qui prétendent tout de même avoir le monopole de la raison, du jugement, de l'esprit et du gros bon sens? Est-ce bien là faire acte de patriotisme, est-ce bien là reconnaître honorablement les sacrifices journaliers que s'impose notre presse nationale pour nos propres intérêts nationaux? Pense-t-on un peu aux veillées, aux pénibles travaux auxquels se livre le journaliste pour s'acquitter avec fruit, honneur et dignité de la tâche ardue qui lui est imposée? Oh non ! on s'occupe de cela comme

de l'an quarante. Ah ! si l'on faisait patriotiquement, généreusement bénéficier nos entreprises de journaux canadiens-français des Etats-Unis de tout le patronage qui s'en va tous les ans enrichir les œuvres étrangères, il nous serait possible alors, à nous aussi, de faire d'importantes améliorations et de pouvoir donner une plus grande somme de satisfaction à tous nos lecteurs.

Encore une fois, se rend-t-on bien compte généralement de tous les sacrifices, de toutes les veillées, de tout le travail que coûte le maintien d'un journal français aux Etats-Unis, et de son importance majeure dans notre état social ici, pour la défense de nos droits, en un mot pour la défense de la cause nationale ? En toute franchise, je n'hésite pas à dire que la cause du journalisme canadien-français américain n'a pas reçu de nos compatriotes toute la saine appréciation qu'elle mérite d'avoir. Mais à tous ceux qui ont eu le patriotisme d'aider à la grande cause nationale, en patronnant généreusement la presse canadienne des Etats-Unis, je suis mille fois heureux de prendre occasion de ce grand Congrès National pour leur offrir, à ceux-là, et ils sont encore assez nombreux, Dieu merci, au nom de notre presse canadienne, toute la reconnaissance, les félicitations et les remerciements qu'ils méritent à si justes titres.

Qu'on ne l'oublie pas, il y a solidarité en quelque sorte, réciprocité d'intérêts entre la presse canadienne des Etats-Unis et nos compatriotes de ce côté-ci des lignes. Mais il y a parmi nous des ennemis, inconscients peut-être, mais qui tout de même font l'œuvre d'ennemis, faute d'être suffisamment éclairés. Il convient donc de voir où sont nos ennemis communs et de chercher le remède à la situation.

Ces ennemis, messieurs, nous les trouvons chez nous, à l'intérieur et aussi à l'extérieur. Voici l'ennemi intérieur, je l'ai déjà indiqué : c'est cette apathie et indifférence inexplicables chez un grand nombre des nôtres pour nos intérêts nationaux ; c'est en grande partie le manque de zèle pour l'instruction et, bien souvent le manque complet d'instruction. Pour cette classe de nos compatriotes, je leur rappellerai de nouveau que la bonne presse catholique et nationale serait pour eux une excellente école, un excellent moyen de se relever, de se mettre au courant des affaires publiques, de sortir de leur ténèbres. A ce sujet, un de nos frères séparés, célèbre dans le monde américain, Henry Ward Beecher, a dit quelque part avec un grand sens de vérité :

“ L'homme qui ne lit pas de journaux est comme un homme renfermé dans une maison qui n'a ni portes, ni fenêtres ; il ne connaît rien du dehors, il ne voit rien, il ne peut conjurer les dangers qui l'entourent, etc. Au contraire, celui qui lit les journaux voit tout et se conduit en conséquence, il prévoit et il se défend. ” Ces paroles renferment à mon sens une bonne leçon de philosophie à l'adresse de tous ceux qui ferment leur portes à nos bons journaux canadiens des Etats-Unis.

L'ennemi extérieur, c'est, je n'ose pas le crier trop fort en présence des honorables représentants de la presse française du Canada, mais aux grands maux les grands remèdes, ce sont ces journaux hebdomadaires que l'on fait circuler à profusion et à vil prix dans tous les centres canadiens-français des Etats-Unis. Loin de moi l'idée de déprécier ici la presse française du Canada. Je reconnais au contraire son honorabilité, sa valeur en travail et en intelligence, sa supériorité, si l'on veut, sur la nôtre, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle constitue pour la presse canadienne des Etats-Unis un obstacle réellement dangereux, menaçant pour l'existence de cette dernière. Et comment faire disparaître cet obstacle, comment obvier à ce mal qui nous vient du dehors ? La question ne laisse pa

que d'être des plus délicates. Les auteurs du programme de cette Convention paraissent anxieux de trouver le remède à ce mal. A la question V, la presse, ils nous disent : " N'est-il pas de notre intérêt d'aviser aux moyens d'unir par des liens d'une même fraternité, et d'un intérêt commun les journaux canadiens-français des Etats-Unis et du Canada ? " Le mot *fraternité* vient ici bien à propos, et je l'invoque comme moyen pratique de régler cette question en litige entre certaine presse du Canada et la nôtre. Je ne parle pas ici de ces journaux qui ajoutent l'insulte à l'adresse des Canadiens des Etats-Unis, à la littérature malsaine qu'ils leur débitent à profusion chaque semaine. A ces journaux là, il n'y a qu'un traitement à leur administrer, c'est le *boycotage* en gros et en détail qui leur convient. Il est pénible cependant d'avoir à constater qu'ils trouvent parmi nos compatriotes des Etats-Unis de nombreux lecteurs qui acceptent sans soulever l'insulte faite à leurs sentiments nationaux, ainsi que la chose est arrivée dernièrement. Le journal qui s'est rendu coupable de cette injure a été flétri, flagellé comme il le mérite par la presse canadienne des Etats-Unis et ici même à cette Convention, son nom est dans toutes les bouches, prononcé avec mépris et dédain, et il est grand temps qu'il songe à rédiger son épitaphe, *ci-git le Monde*, car son utilité à la cause canadienne a cessé du moment qu'il s'est fait l'insulteur cynique des Canadiens des Etats-Unis.

Je reviens à mon sujet.—Les propriétaires et rédacteurs de journaux du Canada qui nous font ici une compétition ruineuse en raison de la disproportion de nos moyens pécuniaires, en s'inspirant des véritables sentiments de fraternité qui devraient toujours exister entre les enfants de la même famille et de la même patrie, comprendront facilement, je l'espère, que l'œuvre qu'ils poursuivent ici à l'encontre de notre presse des Etats-Unis, revêt le caractère d'œuvre antinationale, du moment que cette compétition inégale ainsi créée dans notre champ de labeurs, tend à faire disparaître notre presse, à stériliser notre travail, ou à rendre inutile les sacrifices que nous nous imposons péniblement pour la cause nationale aux Etats-Unis. Ce sentiment de fraternité leur inspirera, dis-je, un grand acte de patriotisme pour amoindrir l'effet de cette compétition : celui d'augmenter leur taux d'abonnement pour les Etats-Unis et de faire chez eux une propagande légitime en faveur de notre presse. L'application de ces deux moyens aurait peut-être pour résultat le merveilleux effet de rétablir nos chances de succès et d'avenir.

La presse du Canada, avec la somme de capacité et d'intelligence qui la distingue, a mille moyens à sa disposition pour servir nos intérêts nationaux aux Etats-Unis, mais il doit être bien compris que le genre de compétition qu'elle nous fait, n'est pas du tout servir nos intérêts nationaux. Nous sommes les plus faibles, ne doit-elle pas nous aider au lieu de nous amoindrir ?

Voilà Messieurs, l'humble suggestion que je me suis permis de faire, comme moyen de cimenter l'union de la presse française du Canada et des Etats-Unis ; il existe sans doute d'autres moyens plus rationnels, plus pratiques, mais pour ma part, je n'ai que celle-là à offrir à vos réflexions. N'ayant pas eu l'opportunité d'en conférer encore avec mes confrères des Etats-Unis, présents à cette Convention, vu l'éloignement où je suis dans l'Ouest, j'ai cru devoir me borner à ces quelques considérations.

J'ai parlé tout à l'heure de l'ennemi intérieur de notre presse canadienne aux Etats-Unis : l'apathie, l'indifférence d'une portion assez considérable, trop considérable, devrais-je dire, des nôtres pour tout ce qui a trait à l'instruction française : écoles, livres et journaux français, Je crois messieurs que nous avons un moyen puis

sant pour combattre cet ennemi. Que notre presse soit réellement nationale. Inscrivons en lettre d'or en tête de notre programme : — *Religion et Patrie*. Pénétrons nous bien de l'excellence des grands principes de vérité et de vie que comportent pour nous, Canadiens, ces deux mots sublimes, — *Religion et Patrie* ! Et, ainsi armés du bouclier de la vérité et du patriotisme, allons bravement notre chemin ; l'épiscopat américain sera avec nous et nous encouragera, notre clergé national sera avec nous, travaillera avec nous et guidera notre marche ; nous commanderons le respect des gouvernants de notre patrie d'adoption et des nationalités étrangères qui sont venues comme nous s'abriter à l'ombre protectrice du puissant drapeau étoilé ; nos hommes d'affaires, nos classes instruites de tous les centres canadiens des Etats-Unis, viendront de l'avant et patronneront nos journaux. En Canada, nous aurons la haute approbation et l'estime de l'épiscopat, de nos confrères de la presse et de tous nos compatriotes bien pensants.

En face de cette situation brillante de promesses et puissamment fortifiée par tant de hautes influences, l'ennemi que je signalais tout à l'heure, les apathiques, les récalcitrants, les indifférents à la cause nationale, vaincus et dominés par l'exemple d'en haut, pris d'émulation et d'orgueil national, se sentiront pressés et reviendront d'eux-mêmes à la voix du devoir et du patriotisme ; ils ne voudront pas demeurer plus longtemps dans la honte et l'humiliation de monopoliser l'ignorance à la face des nationalités étrangères qui nous entourent ; ils se feront un honneur de faire revivre au sein du foyer domestique, au sein de leur famille les grandes et nobles traditions de la patrie canadienne : — amour de la religion, amour de notre belle langue française, amour de la patrie !

Le champ que la presse canadienne-française des Etats Unis est appelée à cultiver est immense. Si nous en croyons les données statistiques les plus autorisées, l'élément canadien-français compterait actuellement dans la République Américaine 793,000, et ces chiffres nous paraissent bien au-dessous de la vérité. N'y a-t-il pas dans ce fait matière à satisfaire et à grandir le zèle, le dévouement et les plus nobles aspirations du journaliste canadien-français des Etats-Unis ? L'avenir nous impose donc à tous : — artisans, ouvriers, hommes d'affaires, journalistes, hommes de profession, clergé, de bien graves obligations pour mener à bon terme notre grande œuvre nationale dans la situation et la proportion de nombre où nous sommes aujourd'hui aux Etats-Unis. La presse, entre autre, ne doit pas rester au dernier plan. A elle, la glorieuse prérogative de prendre l'initiative et de seconder de tout son pouvoir les nobles aspirations de cette portion intelligente du peuple canadien marchant à la conquête du progrès moral et matériel, dans un pays et sous un gouvernement qui lui sont étrangers.





M. Charles Thibault.

M. Charles Thibault, avocat et secrétaire du Bureau des Arbitres du Gouvernement Canadien, à Ottawa, Ont., est né à St Alexandre, P. Q., le 16 Septembre, 1840.

APPENDICE I.

Discours prononcé par M. Charles Thibault d'Ottawa, Ont., Avocat et Secrétaire des arbitres du Canada, prononcé à la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, tenue à Rutland, Vt.

LA LIBERTÉ DU CULTE.

MM. LES OFFICIERS DE LA CONVENTION, MESDAMES ET MESSIEURS,
MES CHERS COMPATRIOTES,

Depuis vingt ans, j'ai pris une part trop active à la fondation de vos sociétés Saint Jean-Baptiste et à vos grands comices conventionnels, pour qu'il ne me soit pas permis de vous exprimer toute ma gratitude et toutes mes sympathies pour les admirables choses que vous avez accomplies dans l'intérêt de notre nation dans ce pays, qui semble aujourd'hui, le vôtre, par la liberté dont nous y jouissons, par les œuvres que vous y fondez, par les institutions catholiques que vous y établissez.

Seul à peu près de tous les hommes politiques du Canada, votre mère-patrie, je ne désespérai jamais de votre avenir aux Etats-Unis. Presque seul aussi, je m'occupai de vous, je contribuai à vos organisations patriotiques. Combien en suis-je récompensé aujourd'hui en voyant le déploiement de pompes, ce faste, cet éclat donné à votre Seizième Grande Convention Nationale.

Hélas ! en vous revoyant tous si heureux si fiers, si remplis d'espérance, comment ne puis-je pas répandre une larme sur l'absence de deux grands patriotes, qui furent les avocats les plus dévoués de la cause nationale aux Etats-Unis ? La mort nous a enlevé nos amis, nos chefs, nos émules, nos exemples, Ferdinand Gagnon et Frédéric Houde. Nous serions si contents de les voir aujourd'hui au milieu de nous. Hélas ! ce sont les grands arbres qui sont les plus exposés aux efforts de la tempête : ce sont les grandes âmes qui usent leur enveloppe plus vite. Que de bouches à jamais fermées.

“ A ce cœur joyeux de la route ;
Qui commandait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute,
Une voix manque chaque fois.

Chaque jour l'hymne recommence
Plus taible et plus triste à noter ;
Hélas ! c'est qu'à chaque distance—
Un cœur cesse de palpiter ! ! ”

Ce qui nous console c'est la pensée que nos amis ont parfait leur œuvre en peu de jours et qu'ils sont allés recevoir le prix de leurs travaux.—Que leurs grandes âmes protègent toujours nos Conventions. Espérons que du haut du Ciel ils nous regaudent et que leur éloquence plaide là-Haut, encore mieux qu'ici-bas, la grande cause canadienne en Amérique, la cause de la Religion et celle de l'Eglise. Voilà ce qui adoucit l'amertume de leur absence, messieurs : voilà ce qui nous donne de nouveaux motifs d'espérer.

Messieurs, pour me punir, sans doute de mon extrême amour de l'indépendance, le comité de la Convention m'a chargé de vous exposer la grande thèse de *La Liberté du Culte*, même dans ce pays pro-

testant ! La faute est la vôtre, Messieurs du Comité, la vôtre, M. l'abbé Gelot, mais un soldat ne doit savoir obéir, même quand il sait qu'il froissera les sentiments d'un certain nombre en exposant, dans toute sa plénitude, la doctrine catholique, sur ce grave sujet. Mais avec des volontés impopulaires, très souvent, vous avez voulu me laisser dans mon rôle, permettez-moi alors de le continuer, en corrigéant, dans la pratique, ce qui pourrait y avoir de trop rigoureux dans ma théorie, car, nous le savons, à cause des circonstances et des temps, nous devons souvent agir avec la plus grande prudence, la plus extrême circonspection. La liberté du culte embrasse nombre de questions les plus irritantes, les plus controversées, les plus brûlantes de notre époque. C'est presque la pierre d'achoppement de tous les gouvernements modernes. Cette question implique, de fait, celle des rapports de l'Eglise et de l'Etat, de la révélation de la nécessité d'une religion de l'éducation chrétienne et de la divinité de l'Eglise catholique, etc.

Il serait trop long d'exposer toutes les questions, je les résumerai à ces deux-ci :

- 1o. Dieu exige-t-il un seul culte ?
- 2o. L'Eglise catholique a-t-elle droit seule à son culte ?

I

NÉCESSITE DU CULTE.

Messieurs, le Ciel, patrie éternelle des âmes, est à Dieu ; qui doute de sa royauté divine ? La terre, séjour passager des hommes, est aussi au Seigneur ; qui nie sa royauté humaine ? Assurément le Créateur a un droit primordial, exécutif, inaliénable, absolu à sa chose créée. Nous sommes au siècle des inventions ; qui ôsera jamais enlever le droit à la chose patulée, à son auteur ? Dieu a créé, a patulé notre globe ; il y a enregistré partout son sceau divin ; donc la terre lui appartient avec tout ce qu'elle contient ; les hommes avec leurs industries, la nature avec toutes ses splendeurs, aussi quel culte l'univers ne rend-il pas à son Auteur ?

Quel concert de louanges ne s'élève-t-il pas de toutes parts, pour entonner l'*hosannah* universel de la reconnaissance ? L'humble hysope ; comme l'orgeueilleux cèdre du Liban, chantent le Seigneur. La note plaintive de la tendre philomèle va aussi droit à l'oreille de Dieu que le cri puissant du condor, et le rugissement du lion n'attire pas plus les attentions du Ciel que le faible bêlement de l'agneau. La plus lointaine étoile porte à son Créateur le même témoignage d'amour que le plus puissant des soleils.

La création est un grand tout, parfaitement harmonisé qui chante le Grand *Architecte* de l'univers. Pardon, Messieurs, ce mot que les loges nous ont emprunté, est parfaitement chrétien.

L'homme seul, jette souvent une note discordante à travers ces torrents d'harmonie qui remplissent les espaces et qui s'élèvent sur les flots couroucsés comme sur les ailes des Zéphirs, pour monter sans cesse vers les régions sereines des éternels concerts des âmes, régénérées dans le sang de Dieu et confirmées dans la plénitude de la liberté et de l'amour.

Des chrétiens encore indécis, faibles, indifférents, crieront peut-être à l'intolérance, au seul exposé de notre proposition !

Mais oui, Messieurs, dans Israël ne vit-on pas les pharisiens du temps s'indigner en voyant l'Homme-Dieu dans la compagnie des pêcheurs ?

Mais oui, catholiques, nous sommes intolérants, — comme le soleil

qui ne permet à nul autre astre de l'éclipser, ni même de partager sa gloire, ni de prendre part à sa mission. Nous sommes intolérants parce que nous avons la vérité, une, immuable, éternelle. Nous sommes intolérants comme Dieu lui-même qui chassera ses ennemis éternellement de sa face. Arrière vos lois d'équilibres ! Vous êtes pour ou contre Dieu. Arrière vos doctrines libérales, votre jeu de bascule qui permettent à l'erreur de s'asseoir au banquet de la vie ; de prendre place à côté du Vrai ; qui propagent également le mensonge et la vérité ; qui tolèrent le mal par faiblesse ; qui pactisent avec la conscience ; qui tarissent les sources de l'église ; qui troublent les esprits et jettent la confusion dans les âmes. Le faux n'a pas droit à l'existence ; pas plus que l'ivraie dans un champ de blé bien cultivé ; on l'arrache, on la jette au vent, on la disperse, on la brûle.

Notre faiblesse, Messieurs, en ne revendiquant pas, avec assez d'énergie, les droits de la vérité, a causé un mal irréparable. Les théories sociales modernes, fruits de l'indifférentisme des uns et de l'impiété des autres, ont égaré les nations ; elles s'en vont maintenant à la dérive, sans phare, ni boussole, poussées violemment par les vents révolutionnaires vers je ne sais quels funestes rivages, qui ne peuvent être, dans tous les cas, ceux de la paix, de la prospérité, ni du bonheur social ou individuel. Et l'on appelle cela de la tolérance ! de la liberté ! !

Grand Dieu ! quand vous voyez un insensé qui va se précipiter dans un abîme, ne l'arrêterez-vous pas sous prétexte que vous le léserez dans ses droits ? que vous intervenez dans sa conduite ? que vous gênez sa liberté ?

Voilà, Messieurs, notre intolérance ; voilà comment l'église agit à l'égard des hommes. Et ceux-ci se plaindraient de son action ! En vérité, l'aveuglement est rendu trop loin ; c'est de la folie concentrée à sa période aigüe.

Nous sommés intolérants ! dites vous. Dieu l'était-il moins en exigeant les victimes d'Abel, quand il savait qu'elles seraient la cause première du premier fratricide terrestre ? L'était-il moins quand il commandait à Abraham d'immoler son propre fils ? L'était-il moins quand il faisait entrouvrir la terre pour précipiter dans les abîmes les prévaricateurs de sa loi ? quand il laissait périr tout Israël, sur la route de la terre promise, à cause de la désobéissance de ce peuple ?

Vous le savez, cette nation avait été choisie pour rendre témoignage à la vérité ; pour perpétuer le culte du vrai Dieu. D'éclatants témoignages de protection lui avaient été donnés ; de nombreux miracles s'étaient opérés en sa faveur. Pour elle, les mers avaient replié leurs ondes ! Sa nourriture lui tombait toute préparée des nues ; pour elle, le soleil éteignait ses feux ! la nuit n'avait pas d'ombres ! la terre, pas d'obstacles et le Ciel, pas de secrets ! Eh ! bien, que fit ce peuple de tous ces bienfaits ? Répondez, ô vous qui criez si énergiquement à l'intolérance.

N'avez-vous pas un peu honte du veau d'or ? de la profonde ingratitude des Juifs, sortis de l'ignominieux esclavage des Pharaons ?

Le guide de ce peuple, son libérateur, son législateur, son général son chef, son Pontife Suprême est effrayé de sa profonde malice. Il l'abandonne à la colère divine, il s'enfonce dans le désert, il doute du succès ! presque de la parole de Jéhovah ! ; La nature est dans l'effroi ! la foudre éclate ! Le Sinaï est en feu ! Ecoutez bien, ô vous avocats et disciples de la tolérance, Jéhovah va de nouveau donner ses ordres absolus ; les échos du Mont Sacré les répètent à l'univers : *“ Un seul Dieu tu adoreras et tu ne serviras que lui seul.”*

Donc un seul Dieu, une seule foi, une seule église, un seul culte ;

Voilà les enseignements du Sinaï : voilà la doctrine catholique, confirmée par la tradition, sanctionnée par les siècles, proclamée par l'Eglise. Dieu est jaloux de son culte : Il l'a rendu obligatoire.

II

L'ÉGLISE CATHOLIQUE SEULE A DROIT A SON CULTE.

L'Eglise, Messieurs, est une société parfaite, fondée par Jésus-Christ lui-même, avec ses lois, ses statuts, ses règlements, ses pouvoirs, son organisation, son gouvernement, et ses droits. C'est en vain que la libre pensée veut nier à l'église ses prérogatives et ses droits : les Ecritures les revendiquent et les constatent, à chaque page des livres saints.

Que voyons-nous, en effet, dans la Bible ? Sinon tous les droits proclamés et reconnus. *Droit en soi, droit de propriété, droit héréditaire, droit sacerdotal, droit de sacrifice ou de culte, voire même droits des citoyens et droits de l'humanité !*

Le roi Croisé, Richard Cœur-de-Lion, ne demandait que “ *Dieu et son droit.* ” nous ne voulons rien de plus que Dieu et son Culte

L'Eglise, messieurs, existait de toute éternité ; elle se manifesta à l'homme à l'origine même de son existence : Adam fut le premier roi de la terre et le premier pontife de l'Eglise. Sa royauté terrestre ne lui donnait qu'une juridiction restreinte : son pontificat céleste lui accordait les clefs du Ciel. Le sacerdoce antique fut parfois entravé : il ne cessa jamais d'exister ; les Patriarches en furent les premiers dépositaires ; les prophètes, les continuateurs. La première Eglise avait vécu sous l'empire de la crainte ; Jéhovah ne lui avait donné ses lois qu'au milieu des honneurs de la nature. Entre le Tabernacle et le peuple il y avait un voile épais. L'homme ne pouvait même impunément toucher l'arche d'alliance, qui, pourtant, n'était qu'une pâle image de nos autels.

Cette Eglise, créée au Ciel, émanée de l'amour du Verbe, était trop mystique pour être parfaitement comprise des hommes : car, à mesure qu'ils croissaient en âge, ils devenaient moins ascétiques, moins aptes à comprendre les vérités célestes. On aurait dit que la corruption générale qui avait envahi le genre humain, avait tellement obscurci les intelligences qu'il fallait de celles-ci des signes plus sensibles, moins mystérieux, plus matériels, si l'on peut parler ainsi, pour être compris.

La plénitude des temps était accomplie ; l'antique loi de la crainte devait faire place à celle de l'amour ; l'église allait perfectionner son organisation, recevoir une nouvelle impulsion, une nouvelle mission. Cette fois, elle sera rebaptisée dans le sang d'un Dieu : elle renaitra sur le Calvaire. Si elle faiblit, elle se nourrira de la chair même de son auteur ; elle participera de sa vie, de sa force, de sa liberté, de sa lumière et de son amour.

L'Eglise ainsi entendue, Messieurs, est donc la Société des âmes dans la lumière et dans l'amour, car, il faut la faire grande notre Eglise ; il faut pouvoir embarquer sur la nacelle qui la porte à travers les flots, tous les peuples de la terre. Donc tous ceux qui aiment Dieu en font partie ; même s'ils ne sont pas encore chrétiens !

Voilà pourquoi l'Eglise réclame pour elle son absolue liberté d'action, même chez les nations protestantes, prétendant y exercer une complète juridiction, *entravée* accidentellement, si vous le voulez, par les malheurs de l'apostasie.

Ceci posé, notre thèse ne souffre plus aucune objection. L'Eglise catholique seule a droit à la liberté de son culte : les sectes dissiden-

tes ne peuvent tout au plus que réclamer la tolérance, à cause des ombres qui enveloppent leurs yeux, des ténèbres qui leur cachent la lumière, des circonstances malheureuses où les a placées l'apostasie de Luther et d'Henri VIII.

Ne trouvez pas étrange, messieurs, de me voir soutenir aussi absolument une proposition qui paraît d'autant plus contestable que nous sommes ici dans un pays protestant, et que l'Église s'accommode des concordats basés sur la plus grande tolérance.

C'est qu'il y a une immense différence parfois, entre l'exposition d'une thèse et la mise en pratique d'une doctrine. Au commencement de l'ère chrétienne, l'Église avait le même droit qu'elle a de nos jours à la liberté de son culte ; mais aurait-elle pu l'exercer ?

Il en est de même aujourd'hui ; l'erreur de nos gouvernements est de croire qu'ils ne relèvent que des peuples et que Dieu, l'âme, la religion, n'ont rien à faire dans la gouverne de ce monde !

De là parfois il faut laisser sommeiller le *droit* et s'accommoder, le moins mal possible, d'un *modus vivendi* que la prudence exige, que la force des choses impose, mais que le droit ne sanctionnera jamais.

L'Église a reçu sa doctrine du ciel ; elle fut écrite par le doigt de Dieu sur les tables de la loi ; elle fut scellée du sang de Jésus-Christ sur la croix.

Et l'on voudrait, quand un seul culte, une seule adoration sont ordonnés, que l'Église se mentant à elle-même, se suicidant, permit que l'erreur fut honorée comme la vérité, que Satan ait ses autels comme Jésus-Christ !

Affreuse doctrine qui a perdu le protestantisme et qui menace d'engloutir les peuples dans l'abîme du doute, de l'incrédulité et de la perdition.

Et c'est cela que le libéralisme nous prêche ! C'est à ce banquet de la fraternité humaine que nous convie la franc-maçonnerie universelle ! et c'est dans ce chemin large de la tolérance que vous voudriez voir marcher l'Église catholique ! Mais alors qui vous ramènera dans le droit chemin ? qui comblera les ruines creusées sous vos pas ? qui vous tirera de l'abîme ? l'Église ! Mais y songez-vous ? vous l'aurez faite tolérante. Voudrez-vous alors qu'elle fasse plus, ayant perdu son empire, son contrôle et sa liberté, qu'elle ne peut faire aujourd'hui avec son pouvoir absolu, ses moyens d'action, son prestige, sa constance, son énergie et son *non possumus* qui fut le rempart de toutes les libertés dont vous jouissez et la sauvegarde de tous les principes qui sauvent le monde !

L'Église a été fondée par Jésus-Christ qui lui a laissé, dans l'institution de la papauté, un magistère infaillible. Le Pape est homme, faible, peccable, sujet à toutes nos misères ; le Pape est persécuté, traîné en exil, jeté dans les fers, mis à mort, la Papauté ne meurt pas. Après dix-huit siècles de tourments et de larmes, de persécutions et de souffrances, la Papauté, fait unique dans l'histoire, commande encore au monde ; et, de sa grande voix, qui est toujours l'écho vivant du Sinaï, elle réclame toujours la liberté du culte catholique et elle proclame sans cesse la nécessité absolue " *n'adorer qu'un seul Dieu et de ne servir que Lui seul.*

Quelle ineptie, messieurs, de supposer que le Fils Éternel de Dieu ait pu venir s'incarner ici-bas, puis se soumettre à toutes les ignominies, puis souffrir la plus sanglante agonie et la mort la plus cruelle, puis ressusciter et fonder une religion qui est le couronnement de son amour et la sanction de sa doctrine ; pour ensuite laisser à chacun le droit de se faire une religion et de se choisir un culte !

L'absurde se charge de faire justice d'une telle proposition. Et c'est pourtant là la thèse du protestantisme !

Liberté de conscience ! liberté d'examen !! liberté de culte !!! Libertés licencieuses, messieurs, qui ont conduit nos frères séparés à la négation complète de Dieu, à la nullité absolue de son culte. Car, vous n'oserez, j'en suis sûr, appeler de ce nom les semblants d'offices religieux que l'on essaie encore dans les temples protestants ou plutôt dans les *meeting houses*.

Pourtant l'homme, à cause de sa double nature, éprouve un besoin absolu de culte ; une nécessité irrésistible d'adoration, s'il n'adore pas le Dieu de toute vérité, il se pétrira des idoles. Vous connaissez les défaillances juives ; vous avez l'exemple des nations antiques. Vous savez ce qui se passe encore en Asie et en Afrique et vos yeux mêmes ne sont-ils pas les témoins quotidiens de la décadence religieuse des sectes dissidentes ?

C'est que, voyez-vous, l'erreur, ne pouvant se concentrer en elle-même, manquant de foyer et de vie, va nécessairement en s'éparpillant, en se désagrégant, en se désorganisant. *C'est une pièce pyrotechnique* dont le centre mis en mouvement, brillant d'abord se désagrège bientôt et finit par ne jeter que quelques étincelles, puis des cendres ignifères, puis ne laisser aucune autre trace d'elle-même que les ligaments de fer qui l'attachaient à la roue destinée à mettre le feu de joie en mouvement.

C'est un arbre sans sève, un cadre sans tableau, un corps sans âme. Delà pas d'autorité dans le protestantisme, pas de source de vie, pas de principe commun, pas d'unité de culte.

L'Eglise Catholique, au contraire, est toujours jeune, toujours vivante. C'est qu'elle se replie sur elle-même, c'est qu'elle se réchauffe au Divin Soleil eucharistique, c'est qu'elle prêche toujours les mêmes vérités éternelles, c'est qu'elle a toujours les mêmes enseignements, les mêmes doctrines, la même foi, le même amour, le même culte. Son *Credo* est le même chez tous les peuples. 200,000,000 d'hommes se courbent à sa voix, répondent à son appel, adorent avec elle, pleurent avec elle, prient avec elle, lui obéissent, la soutiennent, la défendent, la propagent.

En est-il ainsi des sectes dissidentes ? Toutes divisées entr'elles, se détestant mutuellement, sans point d'appui, sans autorité, sans action commune, elles s'éparpillent, s'étiolent, se meurent. Déjà l'agonie s'est emparée d'elles ; n'entendez-vous pas leur râle ?

Et cependant, l'impiété croit devoir vaincre l'Eglise ! Messieurs, sans remonter plus haut que notre siècle, de peur d'effrayer ceux qui croient que je voudrais les submerger par un nouveau déluge, nous trouvons les preuves irréfragables de la vitalité, de la catholicité et de la divinité de l'Eglise.

Au 1er janvier 1800, Rome était veuve de son pontife suprême : Pie VI, exilé d'une république athée, était mort à Valence, déjà depuis plusieurs mois. Le Sacré Collège, chassé de la Ville Eternelle, était contraint de l'abriter derrière les lignes d'une armée schismatique, venue du fond de la Moscovie, dans un îlot de l'Adriatique, pour procéder à l'élection d'un successeur de Saint-Pierre. Jamais la situation n'avait semblé plus désespérée.

Rome, envahie par les Napolitains, était enlevée au Pape. En France, le clergé, décimé par la guillotine ou par la déportation, n'osait plus se montrer nulle part ; les Catholiques traqués partout, n'avaient d'autre alternative que la mort ou l'apostasie. Trois mille monastères, abolis, détruits, rasés, ainsi que tous les collèges, les chapitres, les sanctuaires et les asiles de la pénitence, du repentir, de l'étude et de la prière ! La famille, cette puissante assise des nations, voyait ses bases sapées par le divorce légal : Dieu était tellement



Rev. M. Joseph Quévillon.

Le Rév. M. Joseph Quévillon de Pittsfield, Mass., le doyen des prêtres canadiens-français aux Etats-Unis, est né à St Vincent de Paul, Ile Jésus, P. Q., le 19 juin 1805.

banni que pour avoir osé prononcer son nom, Bernardin de Saint-Pierre était insulté au sein même de l'Académie !

En Angleterre, la situation était la même ; l'Eglise était prescrite ; les catholiques persécutés et jetés dans les fers. L'Irlande offrait encore un plus triste spectacle, le catholicisme n'y était qu'un monceau de haillons de ruines, et de sang. L'Allemagne, aux pieds du Grand Frédéric, se délectait au paganisme de Goethe ; et l'on vit, ô suprême lâcheté, les Grands, les Seigneurs et les Princes, à Lunéville et à Ratisbonne, venir mendier des mains de la révolution spoliatrice de l'Eglise, les dépouilles de leur mère ? L'œil inquiet aurait eu beau chercher de toutes parts, aucune épave catholique ne semblait surnager ; pas un docteur, pas un philosophe, pas un écrivain pour défendre, je ne dis pas la liberté du Culte, mais même les droits de la vérité !

L'Italie offrait le même désolant spectacle, et l'église d'Autriche, étendue sur le cruel lit de Procuste que le Josephisme lui avait dressé, agonisait pour voir ses monastères abolis, ses moines dispersés, ses propriétés confisquées, ses évêques exilés. La Pologne se débattait vainement sous l'étreinte sanglante de Catherine de Russie ; l'Espagne, sommeillant dans sa dégradation, ne comptait plus comme nation catholique ; il lui fallut les malheurs de l'invasion bonapartiste pour rendre à son peuple amolli, la conscience de sa force. En Portugal, l'infâme Pombal, ministre d'un Bourbon, renouvellait, contre la compagnie de Jésus, les édits féroces des Césars Romains, contre les chrétiens de la primitive église, dans ce même royaume fondé par Alphonse de Bourgogne, à la suite d'une éclatante victoire et d'une vision miraculeuse, du libre consentement de tous les chefs du peuple, de tous les Barons et officiers de guerre, et la sanction de Rome, sollicitée et obtenue par l'entremise du grand Saint Bernard. L'église des Etats-Unis ne faisait que prendre alors, et au Canada, les entraves de l'Angleterre, nous forçaient de s'organiser pour réclamer, les armes à la main, les prérogatives et les droits que la Cession nous avaient garantis.

Jamais on avait vu de position plus désespérante, historiquement au point de vue humain depuis l'événement de Constantin sur le trône de Rome.

L'impiété entoûne alors sent chant de triomphe ; elle a vaincu son éternelle ennemie ; elle piétine sur son cadavre. Le culte catholique n'est plus ; la libre pensée va donc enfin avoir ses coudées franches. Le même désolant spectacle s'était vu mille huit cents ans auparavant : l'impiété d'alors avait aussi proclamé sa victime sur le cadavre du Nazaréen, puis scellant son tombeau d'une forte pierre, elle s'était crue à jamais victorieuse, à jamais maîtresse.

L'insensée ! Trois jours après, malgré les soldats et les gardes, Jésus Christ soulevait la pierre de son sépulcre et au haut des airs dans le Ciel et en bas sur la terre, l'on entendit de sublimes concerts : "*Resurrexit sicut dixit.*" C'était la voix des Anges se mariant à celles des hommes pour chanter l'*Alleluia* de la victoire du Christ sur l'enfer ; Alleluia qui exprime toujours notre étonnement et notre joie, et que l'Eglise, fille de la Résurrection et dépositaire de la vie divine, chante encore, dans la manifestation de son allégresse, dans la revendication de ses droits, dans la plénitude de ses libertés, dans la solennité de son Culte.

Humainement parlant, l'Eglise catholique semblait à jamais anéantie au commencement de ce siècle. Moins de soixante-dix ans après que constatons-nous ? Une résurrection complète : les temps rouverts ! les moins rappelés ! les œuvres de charité florissantes ! le culte restauré ! la liberté catholique respectée ! le serment du *test*

aboli en Angleterre ! la hiérarchie catholique reconstituée au sein même des pays protestants ! et en 1885, la religion avait pris partout un tel empire que Bismark lui-même, tremblant au-dessus de l'abîme que le socialisme a creusé sous le trône de la dynastie des Hohenzollern, se voit dans la nécessité, non-seulement de mettre fin aux lois tyranniques du Kulturkampf, de rappeler les évêques de l'exil et de rendre sa liberté au catholicisme, mais même d'aller implorer l'autorité du Pape ! Après avoir promis à la persécution qu'il n'irait jamais, comme ce malheureux empereur d'Allemagne, excommunié par Grégoire VII, demander pardon à Canossa, il se rend même jusqu'à Rome !

« Saint Père, la Prusse va périr, hâtez-vous ! Soyez-y Messieurs, même en Suisse l'on constate, de toutes parts, le réveil de la foi, et à Genève où les fonds protestants bâtissaient des murs, il y a deux siècles, pour empêcher que les catholiques ne pénétrassent dans la ville, se construisent maintenant de magnifiques temples catholiques !

C'est bien le cas de répéter la consolante devise des Genevois : « *Post tenebras spero.* » Le célèbre catholique O'Connell a émancipé l'Irlande religieusement, il y a un demi-siècle ; c'est Parnell et Gladstone, deux protestants qui vont bientôt l'émanciper civilement : La vie de l'Eglise est évidemment une série de prodiges, de miracles et de mystères.

La France maçonnique et l'Italie Carbonariste marchent aujourd'hui dans la voie de la persécution et de la tyrannie des consciences. Attendez ! l'orage se prépare du fond de la Russie ; nous assisterons bientôt à une terrible liquidation, et sur les ruines de la banqueroute sociale et religieuse de certaines nations européennes, l'Eglise ira de nouveau asseoir ses œuvres, proclamer ses droits revendiquer ses immortelles libertés et faire reflourir la majesté de son culte.

L'on a dit Messieurs, que les races latines étaient en décadence : ceci est inexact ; leurs gouvernements seuls le sont. L'Italie est piémontaise, la France juive par ceux qui les gouvernent. Mais le cœur de ces nations bat encore dans des poitrines chrétiennes.

L'avenir est aux races catholiques : les Anglo-saxons n'en ont pas : car ils n'ont aucune des qualités qui font les peuples destinés à vivre, savoir : l'art, la poésie, le sacerdoce et la foi.

Les américains, en proclamant leur indépendance, ont infiltré dans leur constitution des principes morbides : la nation entière porte en soi un cancer qui la ronge : l'incrédulité est le fruit de la tolérance de tous les cultes, sanctionnée par les auteurs de la constitution. Et, sous ce régime, le mormonisme, cette plaie hideuse des territoires de l'Ouest, a les mêmes libertés que toutes les autres croyances religieuses.

Vous voyez vers quel effondrement, vers quel renversement, cette tolérance coupable nous conduit : elle nous rejette en plein paganisme.

Pie IX, le pape de la doctrine ne savait-il pas la société en péril, en anathématisant la liberté des cultes, dans son immortel *syllabus* ? en revendiquant les prérogatives de l'Eglise ? en proclamant la liberté du culte catholique ?

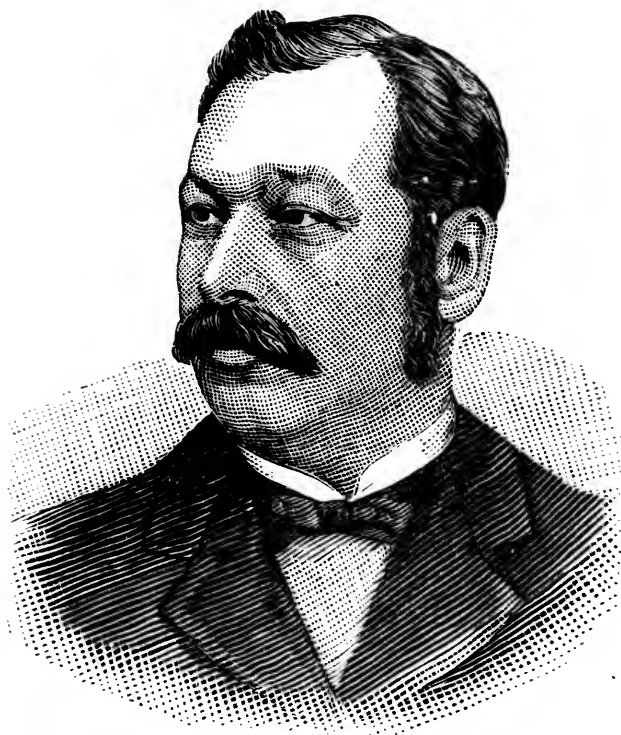
Terrible aveu, messieurs, il y a eu 20,000,000, d'apostats de langue étrangère à l'autre aux Etats-Unis, depuis 100 ans ? Pourquoi ? c'est que les catholiques n'avaient pas la liberté de leur culte : c'est à peine si d'abord ils étaient tolérés. Or, à la liberté du culte tient celle de l'éducation. Le clergé irlandais ne s'aperçut pas d'abord, à cause de l'uniformité du langage parlé dans la république, du danger qu'il y avait, pour la jeunesse, de fréquenter les écoles non confessionnelles américaines.

La question du culte implique nécessairement celle de l'éducation. Voilà pourquoi les 12,000,000 de catholiques des États-Unis doivent réclamer avec énergie et persévérance la liberté du culte partout dans les asiles, les prisons, les pénitenciers, etc., et celle de créer des écoles publiques et confessionnelles pour leurs enfants. C'est l'école qui perd ou sauve les générations futures. Nous, Canadiens instruits par les malheurs des Irlandais et des Allemands catholiques qui ont ici perdu la foi, établissons partout des écoles canadiennes et combattons pour la liberté de notre foi et la propagation de notre langue.

Sauvons la nation américaine de la ruine morale et religieuse dans laquelle la tolérance des cultes l'a plongée, en récompense de sa générosité à notre égard. Ouvrons-lui, par notre conduite chrétienne les yeux de la foi et l'intelligence des choses de Dieu, afin que subjuguée et entraînée elle se rende à l'évidence, qu'elle voie et qu'elle croie, et que l'Église catholique, sur les ruines de l'erreur, proclame à jamais en Amérique, le triomphe de la foi, la divinité de l'Église et la liberté de son culte.







M. Ambroise Choquet.

M. Ambroise Choquet, de Plattsburgh, N. Y., Avocat et Assistant-Rédacteur du NATIONAL, est né à Varennes. P. Q., le 26 Sept., 1840.

SUPPLEMENT
DE LA
SEIZIEME CONVENTION NATIONALE
DES
Canadiens-Francais Catholiques des Etats-Unis,
Tenue a Rutland, Vt, le 22 et le 23 Juin, 1886.

—o—
RAPPORTS ET STATISTIQUES.

NEW-YORK.

Albany.

Il y a dans la ville d'Albany et dans East Albany, qui est séparé de la capitale de l'Etat de New-York par la rivière Hudson, 185 familles canadiennes françaises, seize propriétaires dont les propriétés valent chacun de \$1,000 à \$45,000. La valeur totale des propriétés des Canadiens est de \$168,000. Ils possèdent une église catholique qui a actuellement pour pasteur le Rév. M. Huberdault.

Les Canadiens sont organisés en diverses sociétés, comme suit : La société "St Jean-Baptiste" fondée le 1er janvier, 1868, qui est aujourd'hui dans un état très florissant ; la société de "Secours Mutuels," fondée en 1870, qui fait de grands progrès ; la société "St Vincent de Paul," fondée le 29 juin, 1879, dont la mission est d'un caractère purement charitable et consiste à visiter les pauvres et les malades de la paroisse et à leur donner des secours spirituels et corporels ; l'"Union Canadienne" de East Albany, fondée le 4 septembre, 1883, dans un but de bienfaisance, qui fait honneur à nos compatriotes de cette localité ; le "Club dramatique," composé des jeunes gens canadiens d'Albany ; la "Confrérie des Enfants de Marie," composée des jeunes demoiselles de cette congrégation et qui opère beaucoup de bien au sein de la jeunesse ; "la société du Saint Rosaire," composée des dames de la paroisse ; la "Confrérie des Enfants des Saints Anges," composée de jeunes filles de 10 à 15 ans ; la "Confrérie des enfants du Saint Nom de Jésus," composée de jeunes enfants des deux sexes, qui n'ont pas encore atteint l'âge de 10 ans ; l'"Ecole canadienne," fondée par le Rév. Père Lesage, en 1875, et dirigée maintenant par les RR. SS. Jésus-Marie, qui est dans un état de prospérité remarquable, et est fréquentée par 83 enfants qui y apprennent à connaître leur religion et les langues française et anglaise. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et semblent bien réu-sir.

ALTONA,

La population canadienne d'Altona, est de 500 familles ou 2,500 âmes. On compte environ 150 propriétaires canadiens. Cinq ou six forges donnent de l'emploi à plus de 300 hommes. Deux cents sont employés à la préparation du charbon de bois, nécessaire pour fondre le fer. La récolte la plus abondante et qui rapporte le plus d'argent est celle des blenets du trop fameux Rock, ou cinq ou six cents familles viennent de tous côtés camper durant l'été. Il y a quatre à cinq cents votants. Alder Bend et Irona font partie de Altona. Cette congrégation est desservie par le Rév. L. B. Demers.

AMSTERDAM,

Amsterdam et Port Jackson comptent environ 50 familles canadiennes, ou 250 âmes. La plupart travaillent dans les manufactures d'Amsterdam ; ils fréquentent l'église irlandaise.

AUSABLE FORKS.

La population canadienne de Ausable Forks est d'environ 150 familles, ou 750 âmes. La plupart travaillent dans les mines et les usines de fer. Ils sont desservis avec les Irlandais par le Rév. D. Nolen.

BLACK BROOK.

La population canadienne de Black Brook est de 123 familles ou de 665 âmes. La plupart des Canadiens travaillent dans les riches mines de fer situées dans ces environs. Ils possèdent une jolie église, et ont pour pasteur le Rév. M. Desjardin qui se dévoue pour le salut de leurs âmes. Le Rév. M. Desjardin a aussi la desserte de deux autres missions, celle de Union Falls qui est purement irlandaise et celle de Bloomingdale qui compte 20 familles canadiennes.

BALDWINSVILLE,

Cette localité et Ticonderoga, (l'ancien Fort Carillon) comptent environ 150 familles canadiennes, ou 750 âmes. Ils forment une congrégation mixte avec les Irlandais et sont desservis par le Rév. J. Sherry.

BOLLSTON SPA,

Il y a à Ballston et les environs à peu près 100 familles canadiennes, ou 500 âmes. N'ayant pas d'église ni de prêtre de leur nationalité, la plupart de ces familles fréquentent l'église irlandaise.

BRUSHTON.

La congrégation catholique de Brushton se compose de Canadiens et d'Irlandais en proportions à peu près égales. Elle est desservie par le Rév. G. J. Normandeau, et possède une jolie église. La population canadienne compte environ 200 familles, ou 1,000 âmes qui, à part quelques exceptions, sont attachées à l'Eglise.

BUFFALO,

Buffalo compte environ 300 familles canadiennes qui sont desservies à l'église St Pierre, spécialement bâtie pour la colonie française. Les parents de ces familles parlent tous le français habituellement ; mais les jeunes gens au-dessus de 25 ans parlent l'anglais la plupart du temps. Il y a une école catholique, à l'église St Pierre, où l'on enseigne le français ; mais comme les enfants n'ont pas l'habitude de parler cette langue, toutes les explications se donnent en anglais. Le catéchisme est enseigné en français et en anglais. En général, les Canadiens travaillent dans les mines de fer et sur les chemins de fer. Il y a une église française depuis quarante ans. Le Rév. M. R. Faure, D. D., est le recteur de cette congrégation.

BRASHER'S FALLS,

Les missions catholiques de Brasher's Falls comptent environ 100 familles canadiennes, ou 500 âmes ; elles sont desservies par le Rév. W. B. Nyhan.

BROOKLYN,

On compte environ 300 familles canadiennes ou 1.500 âmes demeurant dans la ville de Brooklyn. Les Canadiens n'ayant pas d'église canadienne fréquentent les différentes églises catholiques de la ville.

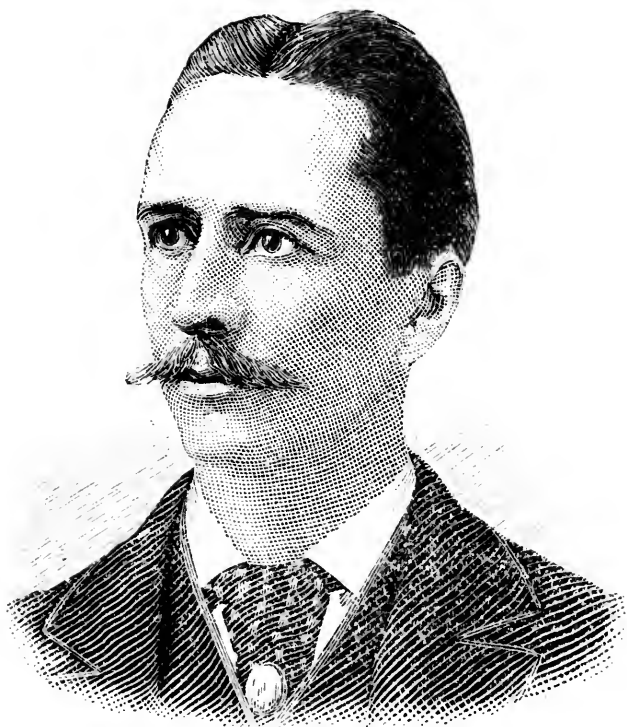
CAP VINCENT,

La population canadienne de Cap Vincent est d'environ 100 familles ou 500 âmes, qui fréquentent l'église irlandaise de cette localité.

CHAMPLAIN,

Champlain est un des centres canadiens les plus anciens de l'Etat de New-York. La congrégation catholique compte 344 familles, ou 1,920 âmes, 1,010 communians. Elle possède, outre la magnifique église en pierres grises qui est en voie de construction et qui promet d'être l'une des plus belles du diocèse d'Ogdensburgh, une jolie école en briques, don de la générosité de son digne pasteur, et d'autres propriétés qui ont coûté \$12,000. Le presbytère est une magnifique maison en briques, à deux étages, qui a été bâti au prix de \$6,000. Il y a une école française depuis 18 ans. Cette institution est aujourd'hui sous la direction de l'habile professeur, M. N. P. St Maxens, qui y enseigne les deux langues avec un égal soin, ainsi que toutes les matières commerciales. Il y a huit ou dix familles irlandaises dans la congrégation ; mais dans toutes les familles, on parle le français habituellement. Il y a un médecin canadien et plusieurs marchands canadiens qui réussissent très bien. Cette congrégation est desservie par le Rév. F. X. Chagnon qui se dévoue avec un zèle sans borne pour le salut des âmes qui lui sont confiées ainsi que pour l'avancement moral et intellectuel de ses compatriotes. Il y a aussi une société St Jean-Baptiste, qui promet beaucoup et qui est aujourd'hui dans un état prospère.





M. J. L. Manny.

M. J. L. Manny, Marchand-Tailleur de Troy, N. Y., est né à St Jean d'Iberville, P. Q., le 11 Novembre, 1852.

CHATEAUGUAY,

Les Canadiens de cette localité et des environs, comptent environ 100 familles ou 500 âmes : ils forment avec les Irlandais, une congrégation mixte qui est desservie par le Rév. E. M. de Pauw.

CHERUBUSCO.

Cherubusco compte environ 150 familles canadiennes ou 750 âmes. Le Rév. J. P. Murphy à la desserte de cette congrégation.

CLAYTON.

On compte environ 200 familles canadiennes ou 1,000 âmes à Clayton. Il y a une église pour les Canadiens et les Irlandais. Le Rév. M. E. G. Brice est le recteur de cette paroisse.

CLINTONVILLE,

Cette localité compte environ 100 familles canadienne ou 500 âmes. La plupart travaillent dans les usines de fer de la localité. Cette mission est desservie par le prêtre de Keeseville.

COHOES.

La population canadienne-française de cette ville est d'environ 7,000 âmes. Il y a une église canadienne et trois écoles paroissiales fréquentées par 800 enfants. Le Rév. L. M. Dugast est le recteur de cette paroisse. La valeur de la propriété appartenant à la congrégation canadienne, est de \$140,000, dont \$95,000 sont représentées par l'église et le presbytère et \$19,000 par le couvent. Cohoes compte plus de 800 votants. Plusieurs de nos compatriotes occupent des charges publiques importantes. Notre élément joue un rôle considérable dans la politique. Un grand nombre des nôtres ont très bien réussi dans le commerce. La valeur totale des biens-fonds qui sont la propriété des Canadiens de cette localité est de \$243,000. Il y a aussi, dans cette ville plusieurs sociétés canadiennes qui font un grand bien, entr'autres, les sociétés St Jean-Baptiste, l'Athénée Canadien, la société St Vincent de Paul, etc. La société St Jean-Baptiste qui est une société de secours mutuels a été fondée le 2 juin, 1868, elle compte aujourd'hui 125 membres actifs, et est dans un état prospère ; l'Athénée Canadien, est une société destinée aux jeunes gens catholiques, parlant la langue française ; elle a pour but, dans le sens le plus large, l'avancement social, moral et intellectuel de nos compatriotes ; la société St Vincent de Paul, est une association d'un caractère purement charitable ; elle a été fondée le 27 décembre, 1879, par le Rév. M. L. M. Dugast et agrégée le 24 avril, 1882. Cette société fait un grand bien parmi la population canadienne de Cohoes. Nos compatriotes sont représentés avec honneur dans les professions libérales.

COOPERSVILLE,

L'église Saint Joseph de Coopersville, (Corbeau) est la mère de tous les autres centres religieux du comté. Il y a aujourd'hui en-

viron 200 familles ; la plupart sont des fermiers très à l'aise. Mais l'esprit de foi laisse beaucoup à désirer. Un certain nombre ont apostasié ; ceux qui ont conservé la foi parlent tous le français. Depuis quelques années le sentiment national se réveille beaucoup parmi ces vieilles familles canadiennes ; l'esprit religieux également y fait des progrès remarquables. Le Rév. P. A. A. Thomas est le pasteur actuel de cette congrégation.

CONSTABLEVILLE,

Constableville et Constable comptent environ 250 familles canadiennes, où 1,250 âmes. Le Rév. J. A. McKerna à la desserte des Irlandais et des Canadiens de ces localités.

CROWN POINT,

Il y a à Crown Point environ 75 familles canadiennes, où 375 âmes dont la plupart travaillent dans les usines de fer de cette localité. Cette mission est desservie par le prêtre de Ticonderoga (l'ancien Fort Carillon)

DANNEMORA,

La mission de Dannemora compte 200 familles catholiques, savoir : 142 familles canadiennes et 58 familles irlandaises toutes aimées de bonnes dispositions. Cette congrégation est desservie par le Rév. M. G. Bélanger qui est aussi chapelain des prisonniers catholiques internés dans la prison d'Etat de cette localité.

ELLENBURGH,

Ellenburgh compte environ 250 familles canadiennes où 1,250 âmes. Les catholiques ont une jolie petite église et sont desservis par le curé de Cherubusco.

ELIZABETHTOWN,

Cette localité compte environ 25 familles canadiennes où 125 âmes. Les catholiques ont une église et sont desservis par le Rév. F. X. Lachance de Westport,

ESSEX,

Essex compte à peu près 75 familles canadiennes ou 375 âmes. Cette mission est attachée à la paroisse de Westport.

FORT COVINGTON,

On compte en cette localité environ 100 familles canadiennes ou 500 âmes qui, avec les Irlandais sont desservis par le Rév. C. J. MacMorough.

FORT EDWARD.

On compte à Fort Edward, à Fort Ann et à Smith's Basin environ 100 familles canadiennes ou 500 âmes, dont la plupart travaillent dans les scieries de Fort Edward, et aux fours à chaux de Smith's Basin. Ces localités font partie de la congrégation de Sandy Hill.

GLENS FALLS.

La congrégation canadienne de Glens Falls se compose de 3 0 familles, 1,600 âmes, 1,050 communicants. Il y a 150 propriétaires et au moins 300 votants. La propriété foncière est évaluée à \$175,000. Il se fait, parmi les Canadiens, un commerce de près de \$250,000 par année; notre populaire marchand de nouveautés, M. G. F. Bayle, en faisant pour un montant de \$100,000, et M. Geo Thomas, plombier, pour \$15,000. Les professions libérales et toutes les lignes d'industries sont représentées ou à peu près à Glens Falls. Plusieurs de nos compatriotes occupent des charges publiques.

L'église est insuffisante aujourd'hui, on espère de pouvoir la remplacer bientôt par une autre plus vaste et plus digne des sentiments religieux de la paroisse. La propriété de la congrégation est évaluée à \$25,000.

Il y a une école, qui jusqu'à présent, a été fréquentée par une moyenne de cent enfants. La paroisse est desservie par le Rév. M. L. N. St Onge assisté de son frère le Rév. M. J. B. St Onge.

Il y a aussi, une société de Secours Mutuels connue sous le nom de " République Canadienne " de Glens Falls, sous le patronage de St Jean-Baptiste.— Cette société qui est dans un état prospère, fut établie le 1er avril 1869, et incorporée dans le mois de mars, 1870. Elle possède une propriété foncière d'une assez grande valeur, une magnifique bannière, des drapeaux américains et français ainsi que des insignes, etc., valant au delà de \$1.2 0, et de plus une jolie somme d'argent en banque.

Délégués. }
 } JEREMIE DE ST GUAY,
 } GEORGES U. THOMAS.
 } LOUIS LAGACE.

GOUVERNEUR.

La congrégation de Gouverneur se compose de 68 familles. Sur ce nombre, il y a 42 familles canadiennes françaises. Les Canadiens sont, pour la plupart, employés à travailler dans les scieries. A cette congrégation qui est desservie, par le Rév. M. Laramée, est attachée la desserte de Keene Station. Il y a dans cette mission 34 familles catholiques. Sur ce nombre, il y a 19 familles canadiennes. Tous sont employés à travailler aux mines de la compagnie " Rossie Iron Works. " Ils ont une chapelle provisoire.

GREEN ISLAND.

La population canadienne-française de Green Island est de 350 âmes réparties dans 80 familles. Le nombre des votants est de 95, celui des propriétaires, 24. La plupart des Canadiens demeurant à Green Island sont des manœuvres qui travaillent aux fabriques de chars, de portes et de châssis et poêles. Cependant nous comptons quelques-uns de nos compatriotes dans le commerce qui réussissent

assez bien Il n'y a pas encore d'église catholique, ni école française. La plupart de nos nationaux appartiennent à la congrégation canadienne de Troy. Le besoin d'une école canadienne-française catholique se fait grandement sentir dans cette localité.

Il y a aussi à Green Island, une société, connue sous le nom de " Club Napoléon " qui a été fondée le 1er juillet, 1883, qui est aujourd'hui très florissante et qui promet de faire beaucoup pour les Canadiens de cette localité.

HOOSICK FALLS.

Cette localité et les environs comptent environ 50 familles canadiennes ou 250 âmes. Les Canadiens fréquentent l'église irlandaise de Hoosick Falls.

KEESEVILLE.

La congrégation canadienne de Keeseville date du 23 octobre 1853. Elle se compose de 422 familles canadiennes, environ 2,000 âmes, 1,400 communicants. Il y a une bonne église et maison sans dette, mais pas d'école catholique. La congrégation est prospère et les trois quarts des Canadiens ont des propriétés, etc. Le Rév. M. D. Guilbault est le recteur de cette paroisse.

MALONE.

Malone, village des plus gracieux, situé au nord de l'Etat de New-York, sur le chemin de fer Ogdensburgh et Rouses Point, compte environ 500 familles canadiennes ou 2,500 âmes. Au centre du village, en face d'un beau parc, s'élève, toute entourée d'érables, l'église canadienne, Notre Dame de Malone. Il y a dans cette localité deux sociétés de secours mutuels, la société St Jean-Baptiste et celle de St Joseph qui sont dans un état prospère. Les Canadiens sont bien représentés dans les professions libérales, l'industrie, le commerce, etc.; un bon nombre sont propriétaires, et plusieurs même ont réussi à amasser de jolies petites fortunes. Cette congrégation est desservie par le Rév. Ed. Blanchard assisté du Rév. M. Moris.

MASSENA.

On compte à Massena et dans les environs 200 familles canadiennes ou 1,000 âmes. Le Rév. T. J. Kelleher à la desserte de cette localité.

MECHANICSVILLE.

Environ 100 familles canadiennes ou 500 âmes demeurent à Mechanicsville, Vitré et dans les autres localité adjacentes. Elles sont desservies par le Rév. A. P. McCranor.

MOOERS FORKS.

La congrégation canadienne de Mooers Forks possède une église et un presbytère avec un lot de terre, le tout évalué à \$5,000. La

population canadienne est de 400 familles ou 1,800 âmes. Deux cents sont propriétaires, les autres sont journaliers et gagnent leur vie surtout dans les scieries. Il n'y a pas d'école catholique. Mooer's Junction et Wood Falls font partie de Mooer's Forks. Le Rév. L. B. Demers est le recteur de cette paroisse.

MORRISONVILLE.

On compte à Morrisonville et dans les environs à peu près 100 familles canadiennes ou 500 âmes. Les Canadiens de cette localité font partie de la congrégation de Peru.

NEW-YORK.

Quoiqu'il soit presque impossible de connaître le vrai chiffre de la population canadienne de la métropole américaine, il nous est cependant permis de dire, d'après les meilleures informations obtenues, qu'il y a dans la ville de New-York, au moins, sinon beaucoup plus, une population canadienne de 2,000 familles ou 10,000 âmes. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et les différentes branches d'industrie, et semblent bien réussir. Les professions libérales sont aussi bien représentées. Les Canadiens possèdent une jolie église. Le Rév. F. Têtreault est le recteur de cette Congrégation.

NORWOOD.

Cette localité compte environ 50 familles canadiennes ou 250 âmes. Le Rév. T. Wash est le recteur de cette paroisse.

OGDENSBURGH.

Cette congrégation est desservie par un prêtre canadien depuis 1852. Elle possède une jolie église et un beau presbytère et une école qui est fréquentée par au delà de 400 enfants. La population canadienne est de 550 familles, 2,800 âmes dont 1,850 communians. Le nombre des propriétaires est de 300, et le nombre de votants est de 500. Quelques-uns sont dans le commerce et réussissent assez bien. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Le Rév. P. O. LaRose est le recteur de la paroisse.

OLMSTEADVILLE.

Il y a à Olmsteadville et dans les places adjacentes environ 100 familles canadiennes, dont la plupart travaillent dans les chantiers à la coupe du bois. Le Rév. J. B. Legrand a la desserte de cette congrégation.

ONONDEGA.

On compte à Onondega et dans les localités environnantes près de 200 familles canadiennes ou 1,000 âmes. Ces Canadiens fréquentent, pour la plupart les églises catholiques irlandaises; quelques unes de ces localités font partie des congrégations catholiques de Syracuse.

OSWEGO,

La congrégation canadienne d'Oswego, a été établie, il y a une quarantaine d'années. Elle se compose actuellement de 450 familles habitant la ville et de 50 familles habitant la campagne. Il y a une école dirigée par les Sœurs de Ste Anne qui est fréquentée par 350 enfants, et deux sociétés canadiennes, la société St Jean-Baptiste et celle de St Vincent de Paul. Cette paroisse est desservie par le Rév. J. Auger. Dans le comté d'Oswego, il y a encore un groupe de Canadiens qui compte au moins 75 familles ou 375 âmes. A environ 30 milles d'Oswego, dans la municipalité de Redfield et Boylston, il y a encore environ 50 familles canadiennes; ils ont la visite du prêtre tous les deux mois. D'autres Canadiens sont dispersés dans tout le comté et s'adonnent à l'agriculture ou travaillent dans les manufactures, surtout à Fulton où l'on compte à peu près 100 familles canadiennes. A Mexico, Colosse et la Petite France, il y a au moins 150 familles françaises établies sur des terres depuis plusieurs années et qui vivent dans l'aisance. Elles sont desservies par un prêtre de Syracuse. Non loin d'Oswego, à Auburn, dans le diocèse de Rochester, il y a aussi une centaine de familles canadiennes.

PERU,

Cette localité et les autres lieux adjacents compte à peu près 150 familles canadiennes, ou 750 âmes. Le Rév. M. G. Bourque a la desserte de cette congrégation.

PLATTSBURGH,

Plus de 760 familles canadiennes sont établies à Plattsburgh d'une manière permanente, donnant une population d'à peu près 4,000 âmes. L'ordre religieux des RR. PP. Oblats, représenté actuellement par le R. P. A. Amyot, supérieur, et les RR. PP. Petit et Marion, assistants, ont la desserte de la congrégation canadienne de cette localité. Les moyens de salut ne manquent pas à Plattsburgh: le service religieux se fait avec beaucoup de régularité: trois messes sont célébrées le dimanche et les cérémonies du culte sont des plus imposantes. Plusieurs sociétés fonctionnent très bien à Plattsburgh, ce sont: la société du St Rosaire, celle des Enfants de Marie, celle de l'Union de Prières et l'Association St Jean-Baptiste. Il y a une magnifique église canadienne, un beau presbytère et un couvent dirigé par les RR. SS. d'Youville, où l'on enseigne la religion, le français, l'anglais, la musique, etc. Nos compatriotes figurent avantageusement dans les professions libérales et dans les différentes lignes de commerce et d'industrie. Ils réussissent très bien et jouissent d'une influence marquée: plusieurs même occupent des charges publiques assez lucratives. Un journal canadien-français catholique, le *National*, est publié à Plattsburgh, et contribue pour beaucoup à l'avancement de nos compatriotes.

PORT HENRY,

On compte dans cette localité et les lieux adjacents près de 100 familles canadiennes, ou 500 âmes, dont la plupart travaillent dans les mines et les usines de fer. Il y a une église pour les Canadiens et les Irlandais; le Rév. O. Marron en est le recteur.

POTSDAM,

Il y a à Potsdam et dans les environs, à peu près 100 familles canadiennes, ou 500 âmes. Les catholiques possèdent une jolie église, pour l'usage des Canadiens et des Irlandais. Ils sont desservis par le Rév. B. Marron.

REDFORD,

Il y a 550 familles canadiennes appartenant à la congrégation de Redford et 80 familles irlandaises desservies par le Rév. M. N. J. Beaudry. Un bon nombre sont propriétaires ou industriels; les autres sont journaliers, travaillant dans les mines, dans les forges, ou préparant le charbon de bois pour les forges. Les propriétés de la congrégation sont comme suit: une jolie église en pierres, un presbytère, une belle maison d'école et un cimetière. L'école qui est fréquentée par 130 enfants, est sous l'habile direction des RR. SS. Marianites de Ste Croix, qui y enseignent la religion, le français et l'anglais sur un pied d'égalité.

ROGERSFIELD,

La congrégation catholique de Rogersfield, fondée en 1874, comprend aujourd'hui, environ 350 familles canadiennes et une centaine de familles irlandaises. Les Canadiens qui habitent Rogersfield sont tous employés de la *Chateauguay Ore Bed Company*, qui exploite les riches mines de fer situées dans cette partie des Adirondacks. Le Rév. M. Charbonneau est curé de cette paroisse; il dessert aussi quelques autres postes de moindre importance tels que Bradley Pond, le *Settlement* 81, la Jonction, etc., etc.

ROUSES POINT,

Cette congrégation est d'environ 100 familles canadiennes et 50 familles irlandaises. La jeune génération canadienne parle très peu le français. Le pasteur de l'église est le Rév. M. J. T. Smith.

SANDY HILL,

La paroisse St Paul de Sandy Hill, est composée de 202 familles canadiennes, donnant 511 communicants et 997 âmes. Il y a quatre congrégations pieuses qui sont admirablement prospères. La congrégation St Paul (pour les hommes mariés) compte 85 membres; la congrégation St Louis de Gonzague (pour les jeunes gens de 18 ans et au-dessus), compte 39 membres; la congrégation Ste Anne (pour les femmes mariées), compte 137 membres, et la congrégation de la Ste Vierge (pour les jeunes filles de 18 ans et au-dessus), compte 52 membres. Une société de bienfaisance, la St Joseph, fondée par le Rév. Jean St Onge de Glens Falls en 1883, subsiste encore et compte une quarantaine de membres actifs. Le 15 octobre 1885. M. le Curé, aidé par un généreux officier italien, M. Vincenzo Squilloni, fonda le cercle Canadien-Français pour les jeunes gens et les hommes mariés, avec une bibliothèque de 700 volumes. Ceux qui font partie de ce Cercle sont obligés à suivre les classes qui y sont attachées. Elles se font l'après-midi et le soir, et sont ainsi accessibles aux tra-

vailleurs de jour et à ceux de nuit. M. le curé et quelques messieurs dévoués sont les instituteurs de cette utile création. Depuis l'ouverture du cercle, 48 membres ont appris à lire le français, à écrire et à faire les quatre opérations fondamentales de l'arithmétique, et 27 autres ont fait connaissance avec la grammaire française, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie, etc.

L'église St Paul, ancien temple Baptiste, est une jolie petite construction en bois, contenant 75 bancs pouvant asseoir 375 personnes. Le Rév. A. Villeneuve est le pasteur de cette congrégation

Délégués, { JULES GAGNON,
HUBERT SENEAL,
FELIX CARPENTIER.

SARATOGA,

Saratoga compte environ 50 familles canadiennes, ou 250 âmes qui, pour la plupart, fréquentent l'église irlandaise de cette localité.

SCHENECTADY,

Il y a dans cette petite ville, environ 25 familles canadiennes ou 125 âmes, dont la plupart travaillent dans les manufactures de la localité. Ces familles font partie de la congrégation irlandaise de Schenectady.

ST REGIS FALLS.

Les Canadiens de cette localité et des environs, comptent à peu près 100 familles ou 500 âmes. Ils sont desservis par le Rév. M. Ouellette.

SYRACUSE,

La population canadienne-française de Syracuse est de 250 familles environ, ayant une belle église située dans un endroit des plus charmants de la ville, dont le Rév. C. Thibault en est le recteur. Les Canadiens-Français y jouissent d'une grande aisance, car tous ont des métiers et sont, à peu d'exceptions près, propriétaires de jolies résidences. Il y a une école canadienne-française établie depuis quelques années et fréquentée par un bon nombre d'enfants. Plusieurs de nos compatriotes engagés dans les professions libérales et dans le commerce réussissent très bien.

TITUSVILLE,

Cette localité compte environ 75 familles canadiennes ou 375 âmes.

TROUT RIVER,

Il y a à Trout River et dans les localités adjacentes, environ 150 familles canadiennes ou 755 âmes. Il y a une église pour l'usage des Canadiens et des Irlandais. Le Rév. C. F. Turgeon est le recteur de la paroisse.

TROY.

La congrégation St Jean Baptiste de Troy, compte environ 600 familles canadiennes. Elle possède une jolie église dont le Rév. J. Charette est le recteur, un beau couvent qui est sous la direction des Sœurs de Ste Anne est une bonne académie tenue par les Frères des écoles chrétiennes. Ces écoles sont fréquentées par un grand nombre d'enfants.

Il y a aussi dans la ville de Troy trois sociétés canadiennes qui font un grand bien et qui sont dans un état prospère :—La société St Jean-Baptiste, fondée en 1850, pour prendre des moyens pour l'érection d'une église canadienne, puis réorganisée en 1870, qui est maintenant une association de secours mutuels ; le Club Lafayette qui s'occupe des questions nationales, sociales et littéraires, enfin le Club Iroquois fondé dans un but d'amusements.

Délégués, { J. GERVAIS,
J. DEMERS,
F. MANNY.

—————o—————

UNION VILLAGE.

On compte dans cette localité et les environs à peu près 75 familles canadiennes ou 375 âmes. Cette mission est desservie par le prêtre de Rock City.

—————o—————

UTICA.

La ville de Utica et les environs renferment une population canadienne de 159 familles environ, ou de 750 âmes, dont la plupart fréquentent les différentes églises de la localité.

—————o—————

WATERTOWN,

La population canadienne de Watertown est de 120 familles environ. Il y a une quinzaine de familles à Rutland, et quelques familles à Evans Mills, Telt Mills, Leroyville et Black River, L'église de Notre-Dame du Sacré Cœur, centre de l'archiconfrérie pour l'Amérique, est bâtie dans cette localité. Il y a aussi une église à Evans Mills. Il y a des religieuses qui enseignent le français et l'anglais... La plupart des Canadiens travaillent dans les diverses manufactures de la ville.

—————o—————

WATERVILLE,

On compte à Waterville et dans les localités adjacentes environ 150 familles canadiennes ou 750 âmes. Elles font partie des congrégations irlandaises de ces localités.

—————o—————

WEST CHAZY,

West Chazy est un joli petit village situé sur le chemin de fer D. & H. Canal Co, Il y a une église pour le service des Canadiens et des Irlandais. On compte environ 50 familles canadiennes. Le prêtre de West Chazy a aussi la desserte de Sciota, où l'on compte environ 300 familles canadiennes, ou 1,500 âmes.

WEST-TROY,

La population totale de West-Troy et de ses environs est de 15,000 âmes, comprenant 300 familles canadiennes-françaises, qui forment à peu près 1,500 âmes. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Un assez bon nombre sont propriétaires. Il y a une école catholique qui est fréquentée par une centaine d'enfants. Il y a aussi une association dite du Sacré Cœur, dont le but est de fournir à ses membres défunts les moyens d'avoir des funérailles convenables, et d'aider les vivants de secours spirituels. Il y a aussi, pour les jeunes filles, une société d'enfants de Marie. Le Rév. M. Girouard a la desserte de cette congrégation.

WHITEHALL,

La population canadienne de Whitehall est d'environ 1,250 âmes. Les propriétaires fonciers sont au nombre de 90. La population est stable mais n'augmente que très peu. Il y a deux sociétés de secours mutuels qui comptent environ 100 membres chacune. Toutes deux sont dans une excellente condition et tout en venant en aide à leurs membres respectifs, en temps de maladie, entretiennent le sentiment patriotique et religieux chez les Canadiens-Français de Whitehall. Le Rév. J. Ethier est le recteur de cette congrégation.

WILLSBOROUGH,

Cette localité compte environ 50 familles canadiennes, ou 250 âmes. Elles sont desservies par le curé de West Port.

WEST PORT,

Cette localité et les environs comptent à peu près 75 familles canadiennes. Le Rév. F. X. Lachance a la desserte des Canadiens et des Irlandais de West Port ainsi que de Essex, Elizabethtown et Willborough.

RECAPITULATION.

Etant établi que 73 localités de l'Etat de New-York donnent une population de 16,920 familles canadiennes ou 85,000 âmes, nous pouvons certainement affirmer que les Canadiens de l'Etat Empire comptent plus de 90,000 âmes, car, il existe encore un certain nombre de centres dont nous n'avons pu obtenir de détails, et où nos compatriotes sont plus ou moins nombreux.





M. Hugo. A. Dubuque.

M. H. A. Dubuque, avocat, de Fall River, Mass., est né à Saint Hughes, comté de Bagot, P. Q., le 3 novembre, 1854.

P. S.—Dans les statistiques que nous publions à la page 104 sur la ville de Troy, nous avons fait un oubli que nous tenons à réparer.—Outre les institutions, les sociétés, etc., de cette ville, dont nous avons parlé, nous aimons à faire connaître à nos lecteurs qu'il y a encore de plus dans cette localité, un journal français qui a largement contribué à l'avancement de nos compatriotes dans notre pays adoptif. Nous voulons parler de *La Patrie* qui, après *Le Travailleur* est le plus vieux journal canadien-français des Etats-Unis.

(—0—)

MASSACHUSETTS.

Adams,

La congrégation canadienne d'Adams est d'environ 350 familles ou 1,750 âmes. 42 Canadiens possèdent des propriétés représentant une valeur de \$44,350. Plusieurs sont engagés dans les différentes branches de commerce et réussissent très bien. Il y a un médecin canadien qui, par ses talents, a réussi à se créer une magnifique clientèle. Il y a une école canadienne qui est fréquentée par une centaine d'enfants; une société St Jean-Baptiste qui compte 107 membres, et un corps de musique canadien qui fait honneur à notre nationalité. Le Rév. J. B. Charbonneau est le recteur de la congrégation.

o

AUBURN.

La population canadienne de cette localité est de 245 âmes. Le Rév. J. Boylon est le recteur de cette congrégation.

o

BLACKSTONE.

On compte dans ce village environ 80 familles canadiennes ou 400 âmes. Le Rév. Wm Power a la desserte de ces familles.

o

BOSTON,

Boston est la ville la plus considérable des Etats de la Nouvelle-Angleterre. On y compte une population canadienne de 9,000. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état florissant. Un grand nombre de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et font de bonnes affaires. Nos nationaux sont aussi très bien représentés dans les professions libérales. Les Canadiens sont desservis par le Rév. M. Audiffret.

o

BROCKTON,

Ce village compte environ 70 familles canadiennes ou 350 âmes. Il y a aussi une société St Jean-Baptiste. Le Rév. T. B. McNully dessert cette paroisse.

o

CHICOPEE.

Chicopee et Chicopee Falls, renferment une population canadienne d'environ 375 familles ou 1,950 âmes. Il y a une société St

Jean-Baptiste et un club de naturalisation qui sont dans un état prospère. Nos compatriotes sont bien représentés dans les professions libérales et dans le commerce. Cette congrégation est desservie par le Rév. E. Pelletier.

COACHITUATE.

Environ 65 familles canadiennes ou 310 âmes, demeurent à Coachituate ; le Rév. J. P. Walsh est leur pasteur.

EAST BROOKFIELD.

Il y a dans cette localité une population canadienne de 50 familles. Le Rév. C. F. Grace est le recteur de cette paroisse.

EAST DOUGLASS,

La congrégation canadienne de East Douglass, compte à peu près 200 familles ; elle possède une jolie église, et est desservie par le Rév. A. Delphos.

FALL RIVER

La population canadienne de Fall River, est d'environ 13,000 âmes. Il y a dans cette ville, deux congrégations canadiennes : l'une desservie par le Rév. J. M. Laflamme et l'autre par le Rév. Thomas Briscoe. Il y a aussi plusieurs sociétés canadiennes qui font un grand bien. Un bon nombre de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et paraissent très bien réussir ; plusieurs même, possèdent de jolies fortunes. Dans les professions libérales on remarque, au premier rang, plusieurs Canadiens distingués qui, par leurs talents et leurs connaissances professionnelles, ont réussi à se créer de magnifiques clientèles. Nos compatriotes de cette ville ont de plus l'avantage de posséder l'un des meilleurs journaux canadiens-français des États-Unis. Inutile de dire, que ce magnifique journal *l'Indépendant*, qui est publié au milieu d'eux, contribue pour beaucoup à leur avancement

FISKDALE,

Cette congrégation est desservie par le Rév. J. Graton. La population canadienne est de 125 familles.

FITCHBURGH,

Cette ville compte une population canadienne de 1,200 âmes environ. Il y a deux sociétés canadiennes : " l'Union Dramatique " et les " Gardes Lafayette. " Le Rév. C. Beaudoin est le recteur de cette congrégation.

GILBERTVILLE

Près de 125 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Elles sont desservies par le curé de Ware.

GRAFTON,

On compte à Grafton et dans les environs, près de 180 familles canadiennes. Le Rév. J. Boyle est leur pasteur.

HEBRONVILLE,

Environ 160 familles canadiennes ou 800 âmes, demeurent dans cette localité. Le Rév. J. McGee est leur guide spirituel.

HAVERHILL,

La congrégation canadienne de Haverhill, est d'à peu près 3,000 âmes. Elle est desservie par le Rév. O. Boucher. Il y a 4 sociétés canadiennes qui sont dans un état prospère.

HOLDEN,

Ce village compte environ 100 familles canadiennes, ou 500 âmes.

HOLYOKE,

La congrégation canadienne de cette ville, est de 8,000 âmes. Elle possède une magnifique église. Le Rév. A. B. Dufresne est le curé de cette paroisse; il est assisté de deux autres prêtres canadiens. Il y a un couvent qui est fréquenté par un bon nombre d'enfants. Nos compatriotes ont aussi trois sociétés de secours mutuels, dont le nombre des membres est de 750. On compte dans cette ville, plus de 250 propriétaires. Un grand nombre de Canadiens sont engagés dans le commerce et réussissent très bien; plusieurs même ont réussi à amasser de jolies fortunes. Nos compatriotes sont aussi représentés avec honneur dans les professions libérales. Deux journaux français, qui font un grand bien, sont publiés dans cette ville, — le *Défenseur* et le *Ralliement*.

HUDSON,

Cette localité compte une population canadienne d'environ 140 familles. Il y a une société St Jean-Baptiste qui compte 120 membres et qui est dans un état prospère. Cette congrégation est desservie par le Rév. T. F. Cusack.

INDIAN ORCHARD,

On compte à Indian Orchard une population canadienne de 250 familles environ. Il y a une société St Jean-Baptiste, composée de 100 membres. Le Rév. J. Crevier est le recteur de cette paroisse.

LAWRENCE,

La congrégation canadienne de cette ville est de 4,000 âmes; le Rév. E. Godin en est le recteur. Il y a deux sociétés, l'association

St Jean-Baptiste et celle de St Joseph ; toutes deux sont dans un état florissant. Plusieurs de nos compatriotes engagés dans le commerce réussissent très bien. Les professions libérales sont aussi bien représentées.

LOWELL.

La population canadienne de cette ville est d'environ 14,000 âmes. La communauté religieuse des RR. PP. Oblats a la desserte de cette congrégation. Il y a dans cette ville une magnifique église canadienne et de bonnes écoles, fréquentées par un grand nombre d'enfants, où l'on enseigne le français et l'anglais. La plupart des Canadiens de Lowell travaillent dans les différentes manufactures de la ville. Un certain nombre sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Il y a plusieurs sociétés canadiennes catholiques à Lowell qui sont dans un état de progrès et qui contribuent beaucoup à l'avancement de nos compatriotes. Les Canadiens figurent avantageusement dans les professions libérales et dans les différentes branches d'industries.

LYNN,

Les Canadiens comptent, dans cette localité environ 800 âmes. Ils sont desservis par le Rév. J. O. Gaborary.

MANCHAUG,

Environ 300 familles canadiennes demeurent à Manchaug et dans les environs. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Le Rév. A. Delphos a la desserte de cette congrégation.

MARLBORO,

Les Canadiens de Marlboro, forment une population de près de 2,000 âmes. Ils possèdent trois sociétés canadiennes qui sont dans un état florissant. On remarque plusieurs de nos compatriotes dans le commerce, qui réussissent très bien. Cette congrégation est desservie par le Rév. Z. Dumontier.

MILBURY,

La congrégation de Milbury, compte environ 300 familles ou 1,500 âmes : elle est desservie par le Rév. J. A. Charland. Il y a une société St Jean-Baptiste qui promet beaucoup. Les Canadiens figurent avantageusement dans le commerce et dans les professions libérales.

MITTINEAGUE,

Mittineague et les localités adjacentes, comptent une population de 140 à 150 familles canadiennes. Le Rév. J. V. Campeau a la desserte de cette congrégation.

NEW BEDFORD,

La congrégation canadienne de New Bedford, se compose de 3,500 âmes ; elle est desservie par le Rév. J. A. Provost. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et semblent faire de bonnes affaires. Les professions libérales sont aussi bien représentées.

NORTH ADAMS.

Cette ville compte environ 450 familles canadiennes ou 2,250 âmes. La plupart des Canadiens travaillent dans les manufactures de la localité. Le Rév. Louis Leduc est le pasteur de cette congrégation. Il y a une école où l'on enseigne la religion, le français et l'anglais. Les professions libérales sont représentées. Il y a une société de secours mutuels qui fonctionne très bien, et une fanfare canadienne qui fait honneur à la ville.

NORTHAMPTON,

La congrégation canadienne de Northampton est d'à peu près 1,250 âmes; elle est desservie par le Rév. N. Rainville. Plusieurs Canadiens sont engagés dans le commerce et semblent bien réussir. Les professions libérales sont aussi bien représentées. Il y a de plus, dans cette localité, trois sociétés canadiennes qui promettent beaucoup.

NORTHBORO.

Il y a environ 80 familles canadiennes qui demeurent dans cette localité : elles sont desservies par le Rév. R. Burke.

NORTH BROOKFIELD,

La population canadienne de ce village est de 900 âmes. Le Rév. J. P. Turte est le recteur de cette congrégation.

OXFORD,

On compte à Oxford et dans les environs à peu près 75 familles canadiennes. Ces familles sont desservies par le Rév. C. J. Boylan.

PITTSFIELD.

La congrégation de Pittsfield se compose de 250 familles et est desservie par le Rév. A. L. Desaulniers. Nos compatriotes de cette localité figurent avantagement dans le commerce et les professions libérales.

SALEM.

Cette localité compte une population canadienne de 2,500 âmes. La congrégation est desservie par le Rév. F. X. L. Vezina. Il y a

une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère et une fanfare canadienne qui fait honneur à notre nationalité. Les Canadiens figurent aussi, avantageusement dans le commerce et les professions libérales.

SHELBURN FALLS,

On compte à Shelburn Falls et dans les localités adjacentes près de 80 familles canadiennes ou 375 âmes. Ces familles sont desservies par le Rév. J. A. Legris.

SOUTHBRIDGE,

La congrégation canadienne de Southbridge est d'environ 3,200 âmes. Le Rév. G. E. Brochu est le recteur de cette paroisse. Il y a deux sociétés canadiennes qui font un grand bien. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et les professions libérales.

SPENCER.

La population canadienne de Spencer est d'à peu près 800 familles ou 4,000 âmes. On compte 300 propriétaires canadiens et environ 250 qui sont citoyens américains. Il y a dans cette localité deux sociétés, l'association St Jean-Baptiste composée de 525 membres, qui a un capital de \$10,000, et l'Institut Canadien avec 125 membres. Plusieurs de nos compatriotes tiennent des positions publiques. Un bon nombre sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Nos nationaux sont aussi représentés avec honneur, dans les professions libérales. *Le Guide du Peuple* est publié dans cette ville ; inutile de dire que ce journal contribue pour beaucoup à l'avancement de nos compatriotes de Spencer. Cette congrégation est desservie par le Rév. T. D. Baven, assisté des Révs. B. Conaty et C. Viens.

Délégués. } DR. MARC FONTAINE,
 } J. S. RICHARD.

SPRINGFIELD,

Il y a dans cette ville une population canadienne d'environ 2,400 âmes. Le Rév. L. G. Gagné est le recteur de cette congrégation. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Les Canadiens figurent avantageusement dans le commerce et les professions libérales.

TAUNTON,

Les Canadiens sont au nombre de 225 familles à Taunton. Ils sont desservis par le Rév. M. Roach. Il y a une société St Jean-Baptiste qui compte 45 membres.

THREE RIVERS,

On compte à Three Rivers une population canadienne de 250 fa-





Dr. Valmore St Germain.

Le Dr. Valmore St Germain, de West Warren, Mass., est né à St Hyacinthe, P. Q., le 7 juillet, 1851.

milles ou 1,200 âmes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état florissant. Cette congrégation est desservie par le Rév. A. A. Lamy.

TURNERS FALL'S

Cette congrégation qui compte environ 275 familles est desservie par le Rév. J. E. Perreault. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et les professions libérales.

WARE,

Ce village compte environ 125 familles canadiennes ou 625 âmes. La plupart de ces familles travaillent dans les manufactures de la localité. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Le Rév. J. T. Sheehan a la desserte de cette congrégation.

WEBSTER.

La congrégation de Webster est d'à peu près 3,000 âmes ; elle est desservie par le Rév. H. Landry. Il y a deux sociétés canadiennes qui font un grand bien. Les Canadiens figurent avantagusement dans le commerce et dans les professions libérales.

WEST BOYLSTON.

On compte dans cette localité une population canadienne de 1,100 âmes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui promet beaucoup. Le Rév. T. Joyce est le recteur de cette congrégation.

WESTBORO.

Cette localité renferme une population canadienne d'à peu près 200 âmes ; le Rév. S. J. Burke est leur pasteur.

WEST GARDNER.

La congrégation canadienne de West Gardner est d'environ 300 familles ou 1,500 âmes. Elle est desservie par le Rev. I. Soly. Il y a deux sociétés : l'Association St Jean-Baptiste et le club de Lorimier. Les Canadiens qui sont dans le commerce réussissent assez bien.

WEST WARREN.

Ce village renferme une population canadienne de 175 familles ou 1,000 âmes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui compte 45 membres. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et dans les différentes branches d'industrie. Il y a un médecin canadien qui, par sa bonne conduite et ses nombreuses connaissances professionnelles, a réussi à se créer une magnifique clientèle. Il n'y a pas encore de prêtre canadien.

WHITINSVILLE,

La congrégation catholique de cette localité compte une population canadienne de 800 âmes. Elle est desservie par le Rév. H. L. Robinson.

WILLIAMSTOWN,

On compte à Williamstown et les environs 59 familles canadiennes. Elles sont desservies par le curé de North Adams.

WINCHENDON,

Les Canadiens de Winchendon comptent à peu près 75 familles canadiennes. Ils sont desservis par le Rév. J. Conway.

WORCESTER,

La congrégation canadienne de Worcester est d'environ 6,500 âmes. Elle est desservie par le Rév. J. Brouillette. Les Canadiens de cette localité possèdent une jolie église et de magnifiques écoles où le français et l'anglais sont enseignés. Il y a de plus à Worcester, plusieurs sociétés canadiennes catholiques qui font un grand bien. Nos compatriotes occupent le premier rang dans les professions libérales, le commerce et les différentes branches d'industrie. Il y a encore dans cette ville, deux journaux français qui contribuent largement à l'avancement des Canadiens de cette localité,—*Le Travailleur*, œuvre de feu M. Ferdinand Gagnon, et le *Courrier*.

RECAPITULATION,

Les statistiques que nous publions sur 52 centres canadiens du Massachusetts nous donnant une population canadienne de 113,605 âmes, nous pouvons assurément affirmer que nous comptons, dans cet Etat, au moins 15,000 Canadiens, car il y a encore un certain nombre de localités, dont nous n'avons pu obtenir de détails.

VERMONT.

Alburgh,

On compte à Alburgh et dans les environs une population canadienne de 375 âmes. Le Rév. J. Kerlidou a la desserte de cette congrégation.

BARTON,

Les missions de Barton. Lowell, Newport, etc., comptent une population canadienne de 1,800 âmes environ. Le Rév. Norbert Proulx de Newport est le pasteur de cette congrégation.

BURLINGTON,

Burlington, situé sur les bords du lac Champlain, est la ville la plus considérable de l'Etat du Vermont ; sa population est de 14,000 âmes. La congrégation canadienne compte 650 familles, 2,000 communicants. Il y a une bonne école tenue par les dames du Sacré Cœur, qui est fréquentée par 750 enfants. On bâtit en ce moment, une magnifique église en pierres qui sera terminée en l'année 1887. C'est la plus grande église canadienne de la Nouvelle-Angleterre ; elle coûtera probablement environ \$100,000. Le Rév. J. M. Cloarec est le recteur de cette paroisse ; il est assisté par le Rév. Francis M. Ivinec. Il y a aussi dans cette ville 5 sociétés canadiennes qui font un grand bien ; ce sont : les sociétés de St Joseph, de St Jean-Baptiste, des Dames de Ste Anne, des Enfants de Marie, le Club Montcalm. Nos compatriotes figurent avantageusement dans les professions libérales, le commerce et les différentes branches d'industrie.

BENNINGTON,

Les Canadiens de cette localité quoique peu nombreux sont bien organisés ; ils comptent 127 âmes, et le français se parle continuellement dans leurs familles. Le Rév. C. Prévost a la desserte de cette congrégation.

BELLOWS FALLS,

Ce village compte à peu près 40 familles canadiennes. Le Rév. E. Reynolds est le recteur de cette paroisse.

BRANDON,

La congrégation catholique de Brandon, Southerland, etc., compte une population canadienne de 325 familles. Elle est desservie par le Rév. J. McLaughlin.

CHARLOTTE,

On compte à Charlotte et dans les environs près de 75 familles canadiennes. Le curé de Vergennes a la desserte de cette mission.

ENOSBURGH FALLS,

La population canadienne de cette localité est de 200 familles. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Nos compatriotes sont bien représentés dans le commerce et les professions libérales. Le Rév. A. Langevin a la desserte de cette paroisse.

FAIR HAVEN,

Cette localité et les environs comptent environ 150 familles canadiennes. Il y a une société de secours mutuels qui est appelée à à faire un grand bien. Le Rév. P. O. Carroll est le recteur de cette congrégation.

ISLAND POND,

On compte à Island Pond et dans les environs près de 125 familles canadiennes. Le Rév. M. Trottier en est le recteur.

GRAND ISLE,

Il y a à Grand Isle et dans les autres îles du lac Champlain une population canadienne de 200 familles. A Grand Isle, il y a une petite église de la valeur de \$1,000 ; à l'île Lamotte, une église valant \$2,000 et une école catholique qui est fréquentée par une trentaine d'enfants.

NORTHFIELD.

On compte à Northfield à peu près 250 familles canadiennes. Le Rév. J. Brelivet est le recteur de cette paroisse.

MONTPELIER,

Les Canadiens de cette localité sont au nombre de 150 familles ou 750 âmes. Ils ont une société St Jean-Baptiste qui est dans un état florissant. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et semblent bien réussir. Le Rév. W. Sullivan est le pasteur de cette congrégation.

POULTNEY,

On compte à Poultney et dans les environs à peu près 50 familles canadiennes. Le recteur de cette paroisse est le Rév. J. M. Gelot, l'ancien pasteur de la congrégation de Rutland, celui qui, par son zèle et son dévouement à notre nationalité a tant fait pour l'avancement des Canadiens de cette localité ; celui qui a été le principal organisateur et pour ainsi dire, l'âme de notre dernière Convention Nationale et qui, plus que tout autre, en a assuré le succès le plus brillant qu'ait été obtenu par aucun de nos Congrès Nationaux jusqu'aujourd'hui.}

RICHMOND,

Il y a à Richmond et dans les environs une population canadienne qui compte environ 80 familles.

RUTLAND,

Rutland, où vient de se tenir la Seizième Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, est le plus beau village et le plus considérable de l'Etat du Vermont. La congrégation canadienne de cette localité compte 275 familles; elle est desservie par le Rév. G. Caissey. Il y a une école paroissiale où le français et l'anglais sont enseignés et une société St Jean-Baptiste qui fait un grand bien. Les Canadiens figurent avantageusement dans le commerce et dans les professions libérales. La plupart de nos compatriotes travaillent dans les usines et les carrières de marbre de la localité et des environs.

Center Rutland, situé à deux milles de Rutland renferme une vingtaine de familles. West Rutland qui est à quatre milles de Rutland compte aussi environ 175 familles canadiennes. Cette congrégation possède une jolie église et est desservie par le curé de Rutland, qui a de plus, la desserte des missions de Shrewsbury et Pittsfield où l'on compte une centaine de familles canadiennes.

LUDLOW.

Il y a à Ludlow, Springfield et les environs à peu près une centaine de familles canadiennes. Ces missions sont desservies par les prêtres de Rutland.

LYNDONVILLE,

Cette localité compte à peu près 50 familles canadiennes. Il y a une école catholique qui est fréquentée, par un bon nombre d'enfants. Le curé de St Johnsbury a la desserte de cette mission.

MIDDLEBURY.

Les Canadiens de Middlebury et les environs comptent environ 75 familles. Ils sont desservis par le Rév. E. Moloney.

POWNAI.

Les Canadiens de cette localité et les environs comptent à peu près 50 familles canadiennes. Ils sont desservis par le prêtre de Bennington.

ST ALBANS.

La congrégation canadienne de cette localité est composée de 2,000 âmes. Elle possède une jolie église: le Rév. J. Daignault en est le pasteur. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Les Canadiens sont aussi bien représentés dans les professions libérales.

ST JOHNSBURY,

Ce village qui est un des plus considérables du Vermont, compte une population canadienne de 300 familles. Le Rév. J. A. Bois-

sonnaît est le recteur de cette congrégation. Il y a dans cette localité un magnifique couvent sous la direction des Sœurs de Notre Dame de Montréal, qui est fréquenté par un bon nombre d'enfants. Il y a de plus deux sociétés canadiennes qui sont appelées à faire un grand bien,—la société St Jean-Baptiste, composée de 80 membres, qui est dans un état prospère et la société de Jeunes Hommes Catholiques, organisée par M. David Fréchette, le 15 février, 1879, qui a pour but, dans le sens le plus large, l'avancement social, moral et intellectuel de nos compatriotes. Elle compte aujourd'hui 36 membres, possède 700 volumes de très bonne lecture, reçoit 40 journaux tant quotidien qu'hebdomadaire,—les principaux sont : *Le National*, *L'Etendard*, *La Vérité*, *La Justice*, etc., etc. Les Canadiens de St Johnsbury, figurent avantageusement dans le commerce, les professions libérales, etc.

WHITE RIVER,

On compte à White River, et dans les environs à peu près 100 familles canadiennes. Le Rév. M. Whittaker à la desserte de cette congrégation.

WINDSOR,

Il y a à Windsor et à Randolph, à peu près 60 familles canadiennes qui sont desservies par le Rév. A. Barron.

WINOOSKI,

La paroisse de Winooski compte 420 familles canadiennes formant un groupe bien distinct des autres nationalités. Environ 200 canadiens sont propriétaires, 14 d'entre eux sont à la tête de maisons de commerce. Outre l'église, le presbytère et le cimetière, les Canadiens ont encore l'insigne avantage de posséder un couvent très prospère où le français est la langue préférée. Ce couvent est fréquenté par 350 enfants qui sont divisés en cinq classes, dans lesquelles la religion, le français et l'anglais sont enseignés avec succès. Le Rév. F. Audette est le pasteur de cette congrégation. Il y a de plus dans cette localité, trois sociétés canadiennes qui sont dans un état prospère : ce sont : la société St Jean-Baptiste, celle de St Pierre et le Club Champlain.

SWANTON,

Les Canadiens de cette localité sont au nombre de 300 familles. Ils possèdent une jolie église, une maison et un couvent qui est sous la direction de Religieuses qui enseignent le français et l'anglais. Cette congrégation est desservie par le Rév. M. Cam.

VERGENNES,

La congrégation de Vergennes est de 155 familles canadiennes ou 775 âmes. Il y a deux sociétés canadiennes qui sont dans un état florissant, l'association St Jean-Baptiste et celle de St Joseph. Le Rév. P. A. Campeau est le pasteur de cette paroisse.





Dr. J. C. Poissant.

Le Dr J. C. Poissant, de Champlain, N. Y., est né à St Edouard de Napierville, P. Q., le 30 avril, 1860.

NEW-HAMPSHIRE.

Ashuelot et Hinsdale,

Ces deux localités renferment une population canadienne de 80 familles environ. Elles sont desservies par le Rév. M. T. Holahan.

BERLIN FALLS.

On compte à Berlin Falls et les environs, près de 300 familles canadiennes. Le Rév. N. Cournoyer a la desserte de cette congrégation. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et réussissent assez bien.

CLAREMONT,

La population canadienne de cette localité est d'environ 150 familles. Elle est desservie par le Rév. P. J. Finnigan. Il y a deux sociétés canadiennes, — la société St Jean-Baptiste et l'Union Canadienne-Française, qui sont dans un état florissant.

CONCORD,

Concord est la capitale du New-Hampshire. Il y a dans cette ville une magnifique église catholique et deux prêtres pour desservir cette congrégation. L'un d'entre eux est M. l'abbé J. E. Barry, grand vicaire de ce diocèse. Nos compatriotes ont une société St Jean-Baptiste qui est aujourd'hui dans un état de prospérité. Concord est une jolie ville qui se distingue par l'activité de son commerce. Plusieurs de nos compatriotes sont propriétaires. La population canadienne est de 125 familles.

DOVER.

Environ 75 familles canadiennes demeurent à Dover. Elles sont desservies par le Rév. D. Murphy.

EXETER-EPPING.

On compte dans cette localité à peu près 55 familles canadiennes. Elles ont pour directeur spirituel, le Rév. J. Cumming.

FRANKLIN FALLS.

La congrégation catholique de Franklin Falls compte environ 100 familles canadiennes. Il y a une société St Jean Baptiste qui est dans un état florissant. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans les affaires et réussissent bien. Un bon nombre sont propriétaires. Tilton, situé à deux milles de Franklin Falls, renferme aussi une population d'une quarantaine de familles canadiennes. Le Rév. M. F. Galvin a la desserte de cette congrégation.

GREAT FALLS.

Ce village renferme 450 familles canadiennes. Nos compatriotes ont une magnifique église. Il y a une belle société St Jean-Baptiste qui compte au delà de 100 membres. La plupart des Canadiens travaillent dans les manufactures de la localité. Un certain nombre sont engagés dans le commerce et réussissent très bien. Ils sont aussi représentés avec honneur dans les professions libérales. Le Rév. C. Demers est le recteur de cette congrégation.

GREENVILLE.

Environ 105 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Elles sont desservies par le Rév. E. Burke.

KEENE,

On compte à Keene et dans les environs, à peu près 100 familles canadiennes. Elles sont sous la direction du Rév. J. R. Power.

LACONIA,

Il y a à Laconia, une population canadienne d'à peu près 180 familles, dont la plupart travaillent dans les manufactures. Le Rév. J. Lambert a la desserte de cette paroisse.

LANCASTER,

Cette localité et les environs, comptent 125 familles canadiennes. Elles sont desservies par le Rév. M. Creemer.

LITTLETON,

A peu près, 140 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Le Rév. J. Noiseux est leur pasteur.

LEBANNON,

Il y a à Lebannon et dans les environs, une population canadienne de 900 âmes. Le Rév. M. Laplante a la desserte de cette congrégation.

MARLBORO,

Environ 100 familles canadiennes sont établies à Marlboro. Elles sont desservies par le Rév. J. Monge.

MANCHESTER,

La population canadienne de cette ville, est d'environ 12,000 âmes. Il y a deux paroisses canadiennes, l'une desservie par le Rév. J. A. Chevalier et l'autre, par le Rév. P. Hévey. Il y a aussi de magnifiques écoles sous la direction de Religieuses où le français et l'anglais sont enseignés. Les Canadiens ont deux sociétés de secours mutuels, un club et cercle dramatique et littéraire, une société de tempérance, un club de naturalisation et un corps de musique canadien. Dans les professions libérales et dans le commerce, nos compatriotes occupent le premier rang. Le *Courrier du New-Hampshire*, est publié dans cette localité.

NASHUA,

Cette ville, où se tiendront les assises de la prochaine Convention Nationale des Canadiens-Français des Etats-Unis, compte une population canadienne de 4,000 âmes environ. Il y a deux paroisses canadiennes, l'une desservie par le Rév. H. A. Lessard et l'autre par le Rév. J. B. H. V. Millette. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Les Canadiens figurent avantageusement dans les professions libérales et dans le commerce.

NEW-MARKET,

Environ 180 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Il y a une société St Jean-Baptiste et une société de Tempérance qui font beaucoup de bien. Le Rév. M. Coakley est le recteur de cette congrégation.

ROCHESTER,

Ce centre renferme 190 familles canadiennes. Il y a une magnifique église pour nos compatriotes, qui a été construite sous la direc-

tion du pasteur de cette congrégation, le Rév. J. Lamy. Il y a aussi à Rochester une société St Jean Baptiste qui est dans un état très florissant. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans les affaires et réussissent très bien.

SALMON FALLS.

On compte dans cette localité environ 160 familles canadiennes. Le Rév. M. Walsh est leur pasteur. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère.

SUNCOOK,

Cette congrégation compte à peu près 500 familles canadiennes ; elle est desservie par le Rév. J. H. C. Davignon. Nos compatriotes sont avantagement représentés dans les professions libérales et dans le commerce.

(— 0 —)

CONNECTICUT.

Baltic,

La population canadienne de Baltic est de 1,200 âmes environ. Elle est desservie par le Rév. Vander Noort. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère.

BIRMINGHAM,

Les Canadiens de cette localité sont au nombre de 30 familles. Ils sont desservis par le Rév. P. W. Kennedy,

BRIDGEPORT,

Cette ville compte à peu près une centaine de famille canadiennes. Le Rév. T. Ariens est leur pasteur

COLLINSVILLE,

Environ 40 à 50 familles canadiennes demeurent à Collinsville. Le Rév. M. J. Crowley est leur directeur spirituel.

DANIELSONVILLE,

La congrégation de Danielsonville compte une population canadienne de 1,500 âmes. Le Rév. L. L. Preston en est le pasteur. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est appelée à faire beaucoup de bien. Nos compatriotes sont bien représentés dans le commerce et les professions libérales.

GROSVERNORDALE,

Les Canadiens de cette localité sont au nombre de 2,150 âmes. Ils sont desservis par le Rév. T. Cooney. Ils possèdent une jolie église. Il y a un couvent, sous l'habile direction des RR. SS. Marianites de Ste Croix, qui est fréquenté par 400 enfants ; une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère, et plusieurs autres sociétés religieuses qui font un grand bien. Nos compatriotes figurent avantagement dans le commerce

HARTFORD,

Cette ville compte une population canadienne de 900 âmes, qui est sous la direction du Rév. C. McGale.

MERIDEN.

La congrégation catholique de Meriden compte une population canadienne de 1,500 âmes. Elle est desservie par le Rév. A. Van Oppen. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Nos compatriotes sont bien représentés dans les professions libérales et dans les différentes branches de commerce.

NEW-BRITAIN.

On compte à New-Britain une trentaine de familles canadiennes qui sont desservies par le Rév. M. Purney.

NEW-HARTFORD.

Environ 105 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Le Rév. L. Fitzsimmons est leur pasteur.

NEW-HAVEN.

Cette localité compte à peu près 60 familles canadiennes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est appelée à faire beaucoup de bien.

MOOSUP & WAUREGAN.

Il y a dans ces localités environ 220 familles canadiennes qui sont desservies par le Rév. J. A. Creedon.

TAFTVILLE.

Il y a à Taftville une population canadienne de 1,300 âmes qui sont desservies par le Rév. J. J. Thompson. Une société St Jean-Baptiste y fait un grand bien.

PUTNAM.

La congrégation catholique de cette ville compte environ 400 familles canadiennes. Elle est desservie par le Rév. E. J. Vygen qui se dévoue pour le salut des âmes qui lui sont confiées. Il y a à Putnam un magnifique couvent qui est fréquenté par un grand nombre d'enfants, et une école française privée qui compte au delà de 75 élèves. Il y a de plus dans cette localité une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère, et une fanfare canadienne qui fait honneur à notre nationalité. Nos compatriotes figurent au premier rang dans les professions libérales et dans les différentes branches de commerce.

WILLIAMSVILLE.

On compte à Williamsville et dans les autres localités adjacentes une population canadienne de 250 familles environ.

WATERBURY.

Cette localité donne une population canadienne d'à peu près 1,200 âmes. Elle est desservie par le Rév. J. W. Fones. Il y a deux sociétés de secours mutuels qui sont dans un état florissant et qui font un grand bien.

WILLIMANTIC.

Cette ville située au centre du Connecticut compte une population de 8,000 à 9,000 âmes dont 1,300 sont Canadiens. La congrégation est mixte et est desservie par le Rév. F. De Bruycker. Les écoles sont enseignées par des Religieuses de différentes nationalités.

mais le français n'occupe certainement pas la place qui lui est dûe. La plupart des Canadiens, travaillent dans les célèbres manufactures de fil. Il y a un médecin canadien, une pharmacie, un magasin général, une boucherie, deux boulangeries, deux restaurants, etc. Plusieurs sont propriétaires.

A. D. DAVID, Délégué.

-----(-0-)-----

MAINE.

Augusta,

Cette ville compte une population canadienne de 325 âmes.

BATH

Environ 225 âmes demeurent dans cette localité.

BANGOR,

Ce village compte une trentaine de familles canadiennes.

BIDDEFORD,

La congrégation canadienne de cette ville se compose de 7.000 âmes. Elle possède une belle église et de magnifiques écoles catholiques où le français et l'anglais sont enseignés. Le Rév. P. E. Dupont est le recteur de cette congrégation. Il y a aussi à Biddeford plusieurs sociétés religieuses, littéraires et de secours mutuels, qui contribuent largement à l'avancement de nos compatriotes. Dans les professions libérales et le commerce les Canadiens de cette ville tiennent le premier rang.

BRUNSWICK,

Cette localité compte une population canadienne de 2.000 âmes. Le Rév. J. P. Gorman est le recteur de cette paroisse. Plusieurs de nos compatriotes, engagés dans le commerce et les professions libérales semblent bien réussir.

LEWISTON,

La population canadienne de Lewiston est de 7.000 âmes. Cette paroisse est desservie par la congrégation des RR. PP. Dominicains. Il y a dans cette ville de magnifiques écoles catholiques qui sont fréquentées par un grand nombre d'enfants, ainsi que plusieurs sociétés religieuses, littéraires et de secours mutuels qui sont dans un état florissant et qui font un bien immense parmi les Canadiens de Lewiston. Nos compatriotes de cette localité ont aussi l'avantage d'avoir un journal français publié au milieu d'eux, qui occupe le premier rang dans la presse canadienne des Etats-Unis. Inutile de dire que ce journal, *Le Messenger*, contribue largement à l'avancement et au progrès de notre nationalité dans l'Etat du Maine ; puisse-t-il recevoir l'encouragement qu'il mérite. Dans les professions libérales, plusieurs de nos compatriotes se distinguent par leurs talents et leurs nombreuses connaissances professionnelles ; et dans le commerce, un certain nombre ont déjà réussi à amasser de jolies petites fortunes.

LISBON,

Il y a dans cette localité à peu près une cinquantaine de familles canadiennes qui sont desservies par le Rév. H. J. McGill.

NOTRE DAME DE LA PAIX,

Ce centre compte 175 familles canadiennes qui sont sous la direction spirituelle du Rév. J. B. Richer.

OLDTOWN,

Ce village renferme une population canadienne de 2,000 âmes. Le Rév. F. X. Trudel est le recteur de cette congrégation.

ORONO,

Environ 125 familles canadiennes demeurent à Orono. Elles sont desservies par le Rév. H. Haymaker.

SKOWHEGAN,

La congrégation catholique de Skowhegan renferme une population canadienne de 600 âmes ; le Rév. E. Généreux en est le pasteur.

ST BRUNO, MADAWASKA,

On compte dans cette localité environ 500 familles canadiennes. Elles sont desservies par les RR. PP. Maristes.

S. C. CARIBOU.

Près de 180 familles demeurent à Caribou. Le Rév. F. Pineau est leur pasteur.

ST DAVID,

Ce centre compte une population de 875 âmes. Le Rév. E. Bernard est le recteur de cette paroisse.

STE LUCE,

La congrégation catholique de Ste Luce compte à peu près 450 familles canadiennes. Elle est desservie par le Rév. C. Soiron.

SACCARAPPA,

On compte dans cette localité une population canadienne de 1,600 âmes. Le Rév. A. D. Decelles a la desserte de cette congrégation. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce et réussissent très bien.

WATERVILLE,

La congrégation canadienne de Waterville se compose de 600 familles. Elle est sous la direction spirituelle du Rév. N. Charland. Les Canadiens sont bien représentés dans le commerce et les professions libérales.

WINN,

Environ 100 familles canadiennes demeurent à Winn. Elles sont desservies par le Rév. E. L. Plante.

— (3) —

RHODE ISLAND.

Central Falls,

Il y a à Central Falls et Pawtucket et dans les environs une population canadienne de 4,000 âmes : Le Rév. M. Mahoney est le recteur de cette congrégation. Il y a deux sociétés canadiennes, celle de St Jean-Baptiste et le Club Jacques Cartier. Les Canadiens de ces localités figurent avantagement dans le commerce et les professions libérales.



Dr. Alphonse LaRocque.

Le Dr. Alphonse LaRocque de Plattsburgh, N. Y., est né à Facadie, P. Q., le 18 janvier 1858.

CENTREVILLE,

Ce centre renferme une population canadienne de 2,500 âmes. Le Rév. J. L. Smith a la desserte de cette paroisse. Il y a une Société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Plusieurs de nos compatriotes engagés dans le commerce et les professions libérales réussissent très bien.

GEORGIAVILLE,

A peu près 200 familles canadiennes demeurent à Georgiaville et dans les environs. Le Rév. T. F. Carroll est leur pasteur.

HARRISVILLE,

On compte à Harrisville et dans les localités adjacentes une population canadienne de 1,000 à 1,100 âmes. Il y a une société St. Jean-Baptiste qui est appelée à faire beaucoup de bien. Le Rév. J. M. Cook est le pasteur de cette congrégation.

MANVILLE,

La congrégation canadienne de Manville compte une population de 2,245 âmes. Elle possède une magnifique église et une belle école qui est en voie de construction. L'école actuelle est fréquentée par 180 enfants. Il y a deux sociétés canadiennes qui font un grand bien,—la Société St Jean-Baptiste composée de 138 membres qui a un avoir de \$2,500, et le Cercle Jacques Cartier qui compte 136 membres, qui a en banque \$300 et qui possède une bibliothèque d'environ 300 volumes, tables de *pool* et billiards, etc., etc. Nos compatriotes figurent avantageusement dans les professions libérales et dans les différentes branches de commerce. Le Rév. A. D. Bernard a la desserte de cette congrégation.

NATICK,

Natick et les environs donnent une population canadienne de 990 âmes qui sont desservies par le Rév. J. Gleason.

PASCOAG,

Environ 100 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Le Rév. D. Driscoll est leur pasteur.

PROVIDENCE,

Cette ville compte une population canadienne de 2,000 âmes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère. Nos compatriotes figurent au premier rang dans le commerce et les professions libérales. Le Rév. C. E. Gaboury a la direction de cette paroisse.

SLATERVILLE,

Il y a dans cette localité et les environs à peu près 280 familles canadiennes qui sont desservies par le Rév. J. F. Clark.

WARREN,

Environ 180 familles canadiennes demeurent dans cette localité. Le Rév. M. E. Norbert est leur directeur spirituel.

WOONSOCKET,

Cette ville renferme une population canadienne de 6,500 âmes. Il y a plusieurs sociétés qui sont dans un état prospère et qui con-

tribuent beaucoup à l'avancement des Canadiens de Woonsocket. Nos compatriotes de cette localité possèdent l'une des plus belles églises de la Nouvelle-Angleterre. Ils ont de magnifiques écoles qui sont fréquentées par un grand nombre d'enfants. Dans les professions libérales et dans le commerce, les Canadiens de Woonsocket figurent au premier rang. Le Rév. C. Dauray a la direction de cette paroisse.

(-0-)

MICHIGAN.

Beacon,

Environ 125 familles canadiennes demeurent à Beacon. Elles sont unies par une société St Jean-Baptiste qui est dans un état prospère.

CALUMET,

Les Canadiens comptent à Calumet et les environs à peu près 1,500 âmes. Ils ont une société St Jean-Baptiste composée de 150 membres qui fonctionnent très bien. Plusieurs sont engagés dans le commerce et semblent bien réussir.

ESCANABA,

Cette localité compte à peu près 600 âmes. Il y a une société, l'Institut Jacques Cartier qui est dans un état florissant.

HANCOCK,

Cette localité donne une population canadienne de 1,500 âmes. Il y a une société St Jean-Baptiste qui compte 175 membres et qui fait un grand bien. Dans les professions libérales et le commerce les Canadiens sont bien représentés.

ISHPENING,

Ce centre donne une population canadienne de 2,800 âmes. Il y a une société, l'Union Canadienne-Française, qui compte 261 membres et, qui a en banque un capital de \$2,000. Inutile de dire que cette association fait un grand bien.

LAKE LINDEN,

Les Canadiens de Lake Linden, sont au nombre de 1,800 âmes. Ils possèdent deux sociétés canadiennes, qui sont dans un état prospère, l'association St Jean-Baptiste composée de 170 membres, et le Club Dramatique Canadien-Français. Nos compatriotes sont bien représentés dans les professions libérales et dans le commerce. Plusieurs même occupent des positions publiques très importantes.

MARQUETTE,

Cette ville donne une population de 7,000 âmes, dont 250 familles canadiennes. Nos compatriotes possèdent une belle église : ils sont desservis par le Rév. J. E. Martel. Il y a une société St Jean-Baptiste qui compte 104 membres et qui est dans un état prospère. Plusieurs de nos compatriotes sont engagés dans le commerce.

MENOMENEE.

La population canadienne de cette ville est de 2,800 âmes, dont la plupart travaillent dans les scieries de la localité. Quelques-uns de nos compatriotes sont engagés dans les affaires et semblent bien réussir. Il y a aussi une société St Jean-Baptiste.

NEGAUNEE.

On compte à Negaunee à peu près 175 familles canadiennes. Il y a deux sociétés, l'association St Jean-Baptiste, composée de 75 membres qui a un avoir de \$328.00 et qui fonctionne très bien, les Chevaliers de Lafayette qui est aussi dans un état prospère.

REPUBLIC.

Les Canadiens de cette localité forment une population de 600 âmes. Ils ont une société, l'Union Canadienne-Française qui est dans un état prospère.

—(—)—

MINNESOTA.

La population canadienne-française du Minnesota, si l'on en croit les données statistiques les plus récentes, serait 35,000 à 40,000 âmes ; ces chiffres, néanmoins, paraissent être bien au-dessous de la vérité.

Le clergé du diocèse de St Paul compte dix-neuf membres de langue française, dont onze Français, quatre Canadiens et quatre Belges.

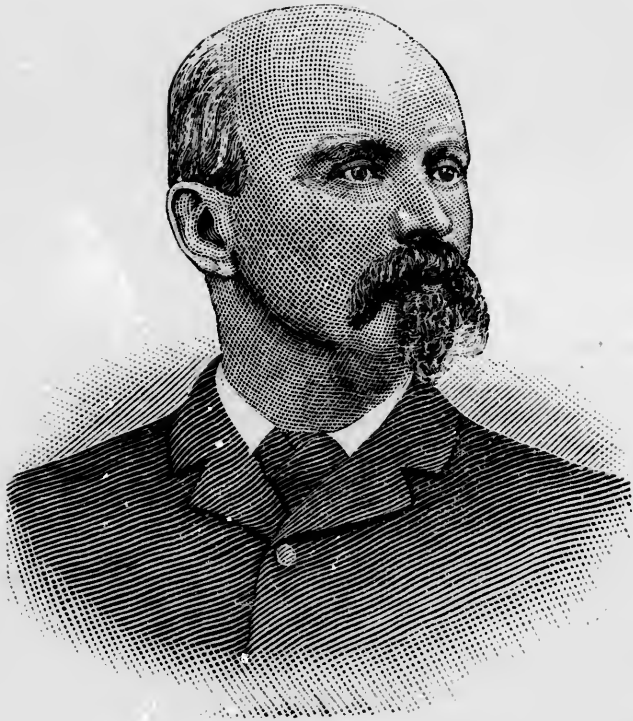
ST PAUL.

On compte à St Paul près de 600 familles canadiennes, dont environ 200 à St Paul Ouest, formant une population de plus de 4,000 âmes. La paroisse canadienne St Louis a été fondée le 20 décembre 1868. Elle est desservie par le Rév. C. Genin. Elle possède une école française qui est fréquentée par 130 enfants ; quatre institutrices (Sœurs St Joseph) y donnent l'enseignement, dont deux pour le français et deux pour l'anglais. La paroisse St Louis est à faire construire cet été, au coût de plus de \$10,000, une nouvelle et spacieuse école. Cette construction fait honneur aux Canadiens-Français de St. Paul et témoigne hautement de leur foi et de leur esprit de patriotisme. L'élément canadien-français de St Paul est relativement prospère ; on y compte un millionnaire, plusieurs autres grands capitalistes ; près d'un tiers de la population canadienne est devenue propriétaire et les professions libérales y sont honorablement représentées ; un grand nombre figurent avantageusement dans le commerce de détail et d'industrie, ainsi que dans le haut commerce. Outre le journal *Le Canadien*, qui est publié dans cette ville et qui contribue largement à l'avancement de nos compatriotes de l'Ouest, on y voit fonctionner à merveille deux grandes associations nationales, la Société St Jean-Baptiste et L'Union Française, société de secours mutuels établie en 1868, comptant 200 membres actifs, avec un avoir de \$5,475.00 ; une société financière, la Société de Construction Lafayette, fondée en mars 1884, aujourd'hui dans un état de prospérité ; et une société St Vincent de Paul qui complète l'organisation de cette paroisse.

MINNEAPOLIS.

Cette ville possède deux paroisses canadiennes ; la Congrégation Notre Dame de Lourdes, organisée en mai 1877 et celle de Ste Clothilde, en avril 1884. La première a pour pasteur le Rév. Père





M. Pierre Primeau.

M. Pierre Primeau de Lake Linden, Mich., Greffier et Régistrateur du comté de Hongton, est né à Châteauguay, P. Q., le 30 avril 1846.

Daigneault, Ste Clothilde, le Rév. Père Mougeret. La population canadienne de Minneapolis est d'environ 3,000. La paroisse Notre Dame de Lourdes est dotée d'une école française fréquentée par plus de 100 élèves et d'une société de secours mutuels—L'Union St Joseph, comptant au-delà de 150 membres, et très prospère. Les Canadiens de East Minneapolis ont aussi une forte organization politique sous le nom de Club Canadien-Français indépendant. Nos compatriotes de West Minneapolis ont trois sociétés nationales—L'Association Canadienne-Française, L'Union Nationale et une société de tempérance établie récemment ; les autres société datent de trois à quatre ans, ainsi que L'Union St Joseph de Est Minneapolis. Deux journaux français sont publiés à Minneapolis—*L'Echo de l'Ouest* et *Le Progrès*.

FARIBAULT,

Compte près de 220 familles canadiennes unies par une forte société St Jean-Baptiste.

DAYTON ET OSSES.

200 familles. Société St Jean Baptiste. Rév. Père A. Payette, pasteur.

MEDINA ET CORCORAN,

170 familles. Rév. Père T. N. Roy, pasteur.

MENDOTA,

100 familles canadiennes.

WICKLAND,

50 familles canadiennes.

WABASKA ET HIGHLAND.

100 familles canadiennes.

STILLWATER,

La co-grégation canadienne de Stillwater, établie depuis 1883 seulement, compte de 85 à 100 familles enrégimentées sous la bannière nationale St Jean Baptiste. Rév. Eugène Roy, pasteur.

CENTREVILLE.

Là population canadienne de cette paroisse est de 1,500 âmes, sous la direction spirituelle du Rév. P. Griffon. On y voit une belle église et une école canadienne ainsi qu'une société St Jean-Baptiste bien organisée.

NOUVEAU-CANADA,

Cette paroisse, l'une des plus anciennes du diocèse, compte à peu près 80 familles canadiennes ayant pour pasteur le Rév. Père Robert ; elle possède une belle société St Jean-Baptiste.

WHITE BEAR LAKE (Lac à l'Ours Blanc),

Centre mixte, voisin du Nouveau-Canada, desservi par un prêtre irlandais, contient environ 60 familles canadiennes.

WAVERLY ET MARYSVILLE,

Cette paroisse compte 150 familles canadiennes.

HUTCHINSON ET ALDEN,

On compte dans ces localités 65 familles canadiennes.

BELLE PRAIRIE,

Cette paroisse franchement et presque entièrement canadienne, porte bien son nom. Elle compte 200 familles composées presque uniquement de ces braves cultivateurs patriotes venant du district des Trois Rivières, pour qui la foi, la langue et les mœurs du vieux Canada sont toujours choses sacrées. Le Rév. Père A. Lemay, S. V., est leur pasteur. Ils ont un beau temple restauré ce printemps, un presbytère très confortable, un convent de religieuses et une école canadienne élémentaire. Une société St Jean-Baptiste fondée il y a quelques mois, contribue pour beaucoup à raffermir dans cette belle paroisse l'union, la concorde et la paix si chères à tous les cœurs vraiment canadiens-français.

LITTLE FALLS,

La congrégation canadienne de ce beau village distant de quelques milles seulement de Belle Prairie, se compose de 150 familles sous la direction du Rév. Père G. Fortier.

—o—

VICARIAT APOSTOLIQUE DU NORD MINNESOTA,

Les principaux centres canadiens du Vicariat Apostolique du Nord Minnesota, dont le siège est à St Cloud, sont au nombre de douze et desservis par huit prêtres canadiens et un prêtre français. Le Rév. Père Genin d'Argyles.

CROOKSTON,

La congrégation canadienne de Crookston se compose de 220 familles sous la direction spirituelle du Rév. Père C. A. S. de Carufel. Elle possède une belle église, presbytère et société St Jean-Baptiste très nombreuse et animée du plus grand patriotisme. Crookston compte un bon nombre de nôtres dans le commerce et les différentes industries de cette jeune et florissante citée. Presque tous les ans la grande fête nationale y est célébrée avec beaucoup d'éclat.

CLOQUET,

Le Rév. Père F. Dugal est préposé aux soins religieux des 30 familles qui forment ce centre canadien.

Duluth,

Centre de commerce important où les 175 familles qui sont allées y planter leur tente depuis quelques années, sont en voie de retailer un bel avenir sous la protection de la bannière nationale. Le Rév. Père Beland, ex-devant curé d'Argyles, Minn., a été nommé récemment (juin 1866) curé de la paroisse St Jean-Baptiste de Duluth. Une belle société St Jean-Baptiste maintient haut et ferme lerapeau national parmi nos compatriotes de Duluth.

BRAINARD,

Congrégation mixte comprenant 50 familles canadiennes, sous la direction de M. l'abbé F. A. Vaudry.

RED LAKE FALLS,

Centre canadien d'avenir, dont l'importance va bientôt décupler par suite de l'ouverture prochaine d'un embranchement de chemin de fer qui va le relier aux grandes voies ferrées de l'Union. Le Rév. Père T. Marcil est le pasteur des 175 familles canadiennes dont se compose cette paroisse datée d'une belle société St Jean-Baptiste.

TERREBONNE,

130 familles canadiennes n'ayant pas de prêtre résident.

LAMBERT TOWN,

75 familles canadiennes n'ayant pas de prêtre résident.

GENTILLY,

Paroisse presque exclusivement canadienne formée de 130 familles sous la direction spirituelle du Rév. Père Gamache.

LOUISEVILLE,

80 familles canadiennes n'ayant pas de prêtre résident.

ARGYLES,

75 familles canadiennes sous la conduite du Rév. Père Genin nommé récemment (juin 1886) à cette cure.

————— (— 0 —) —————

TERRITOIRES.

Les statistiques suivantes nous sont fournies par un prêtre missionnaire qui, depuis un grand nombre d'années, exerce le Saint Ministère dans la plupart des Territoires du Nord-Ouest, ce qui lui permet de faire un relevé aussi correct que possible de la population canadienne, dans cette partie des Etats-Unis :

Le Dakota, avec ses mines de Black Hill renferme une population canadienne d'au moins 10,000 âmes.

A Sioux City, dans le diocèse de Dubuque, on compte 100 familles canadiennes; il n'y a pas de prêtre canadien.

A Jefferson, dans le même Territoire, il y a 160 familles canadiennes. Le Rév. C. St Pierre a la desserte de cette congrégation. Tout va bien.

Le Montana, avec ses mines des Montagnes Rocheuses contient à peu près 10,000 Canadiens.

L'Idaho, à peu près 5,000.

L'Orégon, à peu près 5,000.

Washington, environ 5,000.

————— 0 —————

Puis l'Etat de la Californie ne renferme pas moins de 25,000 Canadiens. L'Iowa, le Nebraska, le Kansas et le Colorado, au moins 5,000 chacun.

————— 0 —————

A Calixte, Iowa, il y a une population canadienne de 263 âmes. Il n'y a pas de prêtre qui parle la langue française. Les Canadiens seraient très heureux d'avoir un prêtre pour les desservir qui pourrait leur parler dans leur langue maternelle.

BENJAMIN LENTHIER, Secrétaire.

DELEGUES EX-OFFICIO.

Messieurs les membres du Bureau d'Organisation.

A. Allaire, Président; M. Ducharme, 1er Vice-Président; L. Mar-
tel, 2ème Vice-Président; A. Robillard, 3ème Vice-Président; J. O.
Vincent, Secrétaire; A. Cyr, 1er Assistant-Secrétaire; H. Branchaud,
2ème Assistant-Secrétaire.

Messieurs les Membres du Clerge.

- Rév. J. M. Gelot, Rutland, Vt.,
 - .. F. X. Chagnon, Champlain, N. Y.,
 - .. J. L. Sheehan, Ware, Mass.,
 - .. Antoine Lamy, Three Rivers, Mass.,
 - .. A. Notebaert, Rochester, N. Y.,
 - .. Joseph Brouillette, Worcester, Mass.,
 - .. M. Morris, Malone, N. Y.,
 - .. E. Pelletier, Chicopee, Mass.,
 - .. T. H. C. Davignon, Suncook, N. H.,
 - .. Joseph S. Ethier, Whitehall, N. Y.,
 - .. J. Bte St Onge, Glens Falls, N. Y.,
 - .. J. Boissonnault, St Johnsbury, Vt.,
 - .. Joseph Charette, Troy, N. Y.,
 - .. Joseph Auger, Oswego, N. Y.,
 - .. J. Kerlidou, Burlington, Vt.,
 - .. P. Campeau, Vergennes, Vt.,
 - .. G. Caissey, Rutland, Vt.,
 - .. A. Langevin, Enosburgh Falls, Vt.,
 - .. C. Provost, Bennington, Vt.,
 - .. J. Brelivet, Northfield, Vt.,
 - .. J. F. Audet, Winooski, Vt.
-

Les Representants de la Presse.

- E. R. Dufresne, Le Canadien de St Paul, Minn.,
- Benj. Lenthier, Le National de Plattsburg, N. Y.,
- Emile Tardivel, Le Messager de Lewiston, Me .
- J. M. Authier, La Patrie de Troy, N. Y.,
- Gabriel Marchand, Le Ralliement, Holyoke, Mass.,
- Alex. Belisle, Le Travailleur, Worcester, Mass.,
- Adolphe Ménard, Le Jean-Baptiste, Holyoke, Mass.,
- Dr. M. Fontaine, Le Guide du Peuple, Spencer, Mass.,

Adelard Archambault, Le Défenseur, Holyoke, Mass.,
Dr. V. St. Germain, Le Patriote. Bay City, Mich.,
Prof. J. O. D. de Bondy, Le Glens Falls Daily Times, Glens Falls,
N. Y.,
Victor Bélanger, Le Courrier de Worcester, Mass.,
Hon. F. X. Trudel, L'Etendard, Montréal, P. Q.,
C. Bélanger, Le Progrès de Sherbrooke, Sherbrooke, P. Q..

Delegates Honoraires.

L'Hon. F. X. A. Trudel, sénateur, de l'Etendard, Montréal, P. Q.
Adolphe Ouimet, Montréal, P. Q.,
Chevalier Jos. X. Perrault, Montréal, P. Q.,
Charles Thibault; Ottawa, Ont.,
O. Desmarais, St Hyacinthe, P. Q.,
L. O. David, Montréal, P. Q.,
C. Bélanger, du Progrès de Sherbrooke, P. Q.,
Son Honneur le Juge B. A. T. de Montigny, Montréal. P. Q.,
Henri Boland, Le Baron d'Astre, Le Vicomte de St. Aignan,
France,
Isidore Champagne, Société St Jean-Baptiste, de la Pointe à
Gatineau, P. Q.,
George Gigault, Arthur Darval, Octave Sénécal, Société St Jean-
Baptiste de St Césaire, P. Q.,

Delegates Accreditedes.

NEW-YORK.

—o—
ALBANY.

Adolphe Picard, société St Jean-Baptiste.

CHAMPLAIN.

Dr. J. C. Poissant, Gilbert Robert, Paroisse Ste Marie,
Prof. N. P. St. Maxens, Adolphe Major, société St Jean-Baptiste.
François Paradis, Georges Lussier, Perry's Mill.

COHOES.

J. M. Langlois, Arthur Hébert, Paroisse St Joseph.
T. C. Brouillet, J. A. Duclos, Cercle Montcalm.
J. M. Authier, John Chandler, L'Athenée Canadien.

GLENS FALLS.

Louis Lagacé, George Thomas, Jérémie de St. Guay, Paroisse
St. Alphonse.

GREEN ISLAND,

J. M. Authier. Club Napoléon.

OSWEGO,

Major E. Mallet, société St Jean-Baptiste; François Malotte,
société de Tempérance.

TROY,

A. H. Lefebvre, Charles Bissonnette, Joseph Masse, société St Jean-Baptiste.
John Gervais, John Demers, Ferd. Manny, paroisse St Jean-Bte.
T. T. Chevalier, société Lafayette.
J. L. Manny, Club de Raquettes, l'Iroquois.

PLATTSBURGH,

Paul Girard, société St Jean-Baptiste.

ROCHESTER,

Dr J. C. Cormier, société de Secours Mutuels.

WHITEHALL,

Louis Lacasse, Ant. Provost, société St Joseph.
Alexandre Ethier, Pierre Renois, La Paroisse.
Frank Bellegarde, J. L. Delorme, société St Jean-Baptiste.

SANDY HILL,

Hubert Senécal, Jules Gagnon, Daniel Lapointe, Thomas Guay,
François Lareau, Cercle Canadien-Français.
Narcisse Bombardier. Antoine Beausoleil, Félix Pilot, société St Paul.

VERMONT.

— o —
BENNINGTON.

Leon Lamarre, Edouard Lafranchise, Edouard Perrault, la paroisse.

BURLINGTON.

Olivier de Varennes, John G. Bacon, A. H. Duhamel, société St Joseph

BRANDON.

D. St. Pierre. Jos Arpin, société Lafayette.

FAIR HAVEN.

C. L. Prunier, L'Union Canadienne.
Joseph C. Martineau, Adolphe Decelles, la paroisse.

RUTLAND.

Pierre Brousseau, Damase Guertin, Alexandre Gosselin, la paroisse.

Joseph Gamache, P. N. Sylvestre, Joseph Lareau, société St Jean-Baptiste.

J. L. Hénot, P. N. Loiselle, Toussaint Delisle, Chœur St Jean-Bte.

VERGENNES,

Rév. P. Campeau, Paroisse.
S. D. Monat, société St Jean-Baptiste.

ST JOHNSBURY,

Joseph Derouin, Dr. J. A. Paquet, Jovite Pinard, société St Jean-Baptiste.

Dr. J. A. Paquet, Jovite Pinard, Joseph Cloutier, Société Littéraire des Jeunes hommes Catholiques.

WEST RUTLAND.

Frd. Gratton, Nap. Léonard, Antoine Lenthier, la Paroisse.

Georges Lapierre, Eustache Cyr, Téléphore Marceau, société St Jean-Baptiste.

WINOOSKI.

Oscar Sheppard. Dr. J. D. Delisle, L. Marcotte, la Paroisse.

Isaïe Demers, Joseph Côté, Henri Carpentier, société St Jean-Baptiste.

MASSACHUSETTS.

—o—

HOLYOKE.

Didace Ste. Marie, Pierre Bonvouloir, Dr. M. Métivier, société St Jean-Baptiste.

Gabriel Marchand, Frank Monat, Orphir Genest, la paroisse.

L. S. Paquet, J. L. Potvin. J. B. Laroche, L'Union Canadienne.

CHICOPEE ET CHICOPEE FALLS.

Rév. E. Pelletier, la paroisse.

Dr F. X. Drouin, J. N. Lamoureux, société St Jean-Baptiste.

NORTH ADAMS.

Georges Gagnon, J. A. Gendron, Jacob Roy, société St Jean-Baptiste.

NORTHAMPTON

Adolphe Ménard, société St Jean-Baptiste

Dr. L B Niquet, L'Union Littéraire des Ouvriers.

SOUTHBRIDGE,

J. B Blanchard, Cercle Canadien.

SPENCER.

Pierre Richard, Frank Dansereau, la paroisse.

Dolphis Parent, Institut Canadien.

Dr, Marc Fontaine, Jos S. Richard, société St Jean-Baptiste.

WEST WARREN.

Dr. V. St Germain, société St Jean-Baptiste

WORCESTER.

Charles Lalime, Charles Chapdelaine, paroisse Notre-Dame.

A G. Lalime, A. Belisle, jr., Union St Joseph.

FALL RIVER.

Rémi Tremblay, la Ligue des patriotes.

WARE.

Rév. J. T. Sheehan, Amédé Vigeant, L. F. Lareau, la paroisse.
J. O. Deslauriers, Félix Bombardier, A. C. Larose, groupe Cana-
diens

NEW-HAMPSHIRE,

—o—

FRANKLIN FALLS,

P. H. Lachance, John Dauphinet, société St Jean-Baptiste

GREAT FALLS,

Dr. L. L. Auger, société St Jean-Baptiste.

NASHUA,

L. P. Lucier, Dr. W. Petit, Alphonse Dion, Union 't Jean-Bte.

SUNCOOK,

Rév. T. H. C. Davignon, John N. Cyr, La Paroisse.

Dr. A. A. E. Brien, Joseph Lacasse, Cercle Dramatique littéraire.

LEBANON,

Thomas Flamondon, Gédéon Benoit, société St Jean-Baptiste.

CLAREMONT,

Jos. F. Pinard, Pierre Nolin, Adolphe Boucher, L'Union Cana-
dienne-Française.

MAINE.

—o—

LEWISTON.

Hon. L. J. Martel, Paroisse St Pierre et le Club Crémazie.

CONNECTICUT.

—o—

GROSVERNORDALE.

L. P. Lamoureux, société St Jean-Baptiste.

PUTNAM.

Hector Duvert, Dr. Omer Larue, société St Jean-Baptiste.

WILLIMANTIC

J. N. Archambault, société St Jean-Baptiste.

A. D. David, la paroisse.

RHODE ISLAND.

—o—

MANVILLE.

Fernando Landry, Dr. C. A. Dubé, Cercle Jacques-Cartier.

MICHIGAN.

—o—

MARQUETTE.

J. A. Vannier, Association Centrale Canadienne-Française du Haut-Michigan.

MINNESOTA.

—o—

ST PAUL.

E. R. Dufresne, Union Française.

MINNEAPOLIS.

Rév. F. X. Chagnon, Gilbert Robert, J. G. Lafontaine, L'Union Nationale.

P. S.—Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer les magnifiques discours prononcés à la Convention par M. le Chevalier J. X. Perrault de Montréal, P. Q., et M Henri Boland, de la *Revue Internationale* de Florence, Italie, pour publier dans ce compte-rendu.

B. L., sec.



Errata.

A la page 34, ligne 17ème, lisez “1885,” au lieu de “1886.”

A la page 47, lisez “Appendice D,” au lieu de “Appendice C.”

A la page 51, lisez “Appendice E.” au lieu de “Appendice D.”

B. L. Secrétaire.



M. Téséphore Saint-Pierre.

M. Téséphore Saint-Pierre de Détroit, Mich., auteur de "La Race Française en Canada," en voie de publication, est né à Lavaltrie, P. Q., le 10 Juillet 1869.



el VINS D'AUTEL, de

+ DE +

L'ARCHEVEQUE ALEMANY.

Les soussignés attirent respectueusement l'attention des membres du Clergé sur les

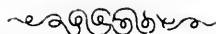
VINS DE MESSE

préparés dans le vignoble de SA GRANDEUR L'ARCHEVEQUE RIORDAN (successeur de l'Archeveque Alemany), dont ils ont la vente, et le contrôle exclusifs. Ces vins sont faits au vignoble du diocèse, à

San Jose, Cal.,

sous le contrôle et la surveillance de SA GRANDEUR L'ARCHEVEQUE. Leur provenance recommandable, sous le patronage ecclésiastique, leur riche qualité et leur bon marché les désignent d'avance pour les

Vins Sacramentelles,



Nous profitons de cette occasion pour attirer aussi votre attention sur nos vins rouges de

Californie.

Zinfandel.

ou Claret

qui sont riches en qualité et en saveur et de beaucoup supérieurs à la plupart des clarets importés : et étant en même temps bien meilleur marché. Echantillons envoyés sur demande sans charge. L'essai en est respectueusement sollicité.

FEE BROTHERS.

ROCHESTER, N. Y.

BATES & PARE,

(Membres de la Société des Ingénieurs de l'Ouest.)

SOLLICITEURS DE

BREVETS × D'INVENTION,

CAVEATS, MARQUES DE COMMERCE, ETC.

204 Dearborn st — Office 71 " Honoré Building,"
CHICAGO, ILLINOIS.

Les Seuls Canadiens-Français sollicitateurs de BREVETS D'INVENTION
aux États-Unis.

Informations gratis. — Correspondances sollicitées.

Branches d'affaires à Washington, D. C., 622 F. St., P. O. Boîte 568; —
Montréal, P. Q., 58 rue St Jacques; San Francisco, Cal., 51 Beale St.

COMPAGNIE CANADIENNE

J. W. CHARBONNEAU & CIE,

MANUFACTURIERS DE

CIERGES ET CHANDELLES.

De toutes sortes à l'usage des Eglises,

NORTHFIELD, - - - VERMONT.

Compagnie unique faisant une specialité de remoulage de Cierges.

Nous remoulons à des prix relativement modiques, les vieux cierges, bouts,
et autres matières fondantes, en chandelles de 4 et 6 à la livre, et nous garantis-
sons satisfaction en tout point.

PRIX DE REMOULAGE.

Pour la cire,	-	-	-	-	15 cts la livre.
Stearine et autres,	-	-	-	-	10 " " "

À ces prix, nous payons tous les frais de transport.

Nous sollicitons très respectueusement le patronage des Révérends
Messieurs du Clergé.

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT,



LES MEILLEURES

Marchandises.

— o —

Les plus bas Prix.

— AU —

MAGASIN

DE

CHAUSSURES,

ROCK BOTTOM.

No. 68 Rue Margaret,

PLATTSBURGH, N. Y.

ERNEST LEBRUN,

Peintre de Voitures, Enseignes, Bannieres, &c.

ENSEIGNES, UNE SPECIALITE.

P. O. BOX 505

PLATTSBURGH, N. Y.

CHAS. H. MOORE

Procureur et Conseiller en Loi.

Gérant Général de la NORTHERN NEW YORK LAW, LOAN, REAL ESTATE, INSURANCE and COLLECTION EXCHANGE.

No. 11 Rue Clinton et No. 21 Rue Broad.
Plattsburgh, N. Y.

☞ Une attention toute particulière est apportée aux emprunts d'argent, et à la vente des propriétés dans les villes de WASHINGTON, NEW-YORK et BOSTON, à la collection, etc.

☞ A vendre un bon choix de lots et de places d'affaires à Plattsburgh, N. Y., ainsi que des terres incultes dans le Nord de New York.

☞ Réponse immédiate à toute information demandée.

CHAS. H. MOORE,

ATTORNEY & COUNSELOR at LAW.

General Manager NORTHERN NEW YORK LAW, LOAN, REAL ESTATE, INSURANCE AND COLLECTION EXCHANGE.

No. 11 Clinton Street & No. 21 Broad Street,
Plattsburgh, N. Y.

☞ Special attention paid to loans and to WASHINGTON, NEW YORK and BOSTON Real Estate business, Collection, &c.

☞ Choice Plattsburgh lots, business properties and Northern New York wild lands for sale.

☞ All inquiries promptly answered.

W. W. & G. W. HARTWELL.

MANUFACTURIERS DE

BOIS DE SERVICE.

PLATTSBURGH, N. Y.

W. W. HARTWELL,

FONDEUR et MACHINISTE,

FABRICANT

d'Engins a Vapeur,

OUVRAGES DE FORGE ET DE MOULIN.

MARCHAND DE

POELES et de CHARBON.

PLATTSBURGH, N. Y.

HARTWELL & WINSLOW.

Manufacturiers de Farine

— ET —

Commerçants de Grains, etc., etc.

Plattsburgh, N. Y.

First National Bank,

PLATTSBURGH, N. Y.

CAPITAL, - - - - - \$100,000

OFFICIERS :

Président..... MERRITT FOWLES.
Vice-Président..... W. M. P. MOJERS.
Caissier CHAS. A. BAKER.

Argent collecté, remis immédiatement aux taux les plus bas.

☞ Traités tirées sur les principales villes étrangères.

EDOUARD LEMRY,

CONTRE-MAITRE DANS LA FONDERIE

— DE LA —

Manufacture de Machines à Coudre WILLIAMS,

Informe le public qu'il désire aller établir une fonderie pour la fabrication d'instruments pour l'agriculture et pour toute espèce de machineries, où on lui offrira de meilleurs avantages.

M. Lemry a 18 années d'expérience dans les différentes branches de cette industrie. Il ne craint pas d'affirmer qu'il donnera la plus grande satisfaction à la localité, où il ira s'établir.

☞ Toute information à ce sujet sera reçue avec reconnaissance.

EDOUARD LEMRY,

P. O. Box 186,

PLATTSBURGH, N. Y.

ADOLPHE MALBOEUF,

Marchand d'Épiceries et de Provisions.

PROPRIÉTAIRE DE

L'Hotel "FARMERS HOME."

Bonne table.—Bons lits.—Liqueurs de la meilleure qualité.—Ecuries vastes et confortables.

146 Rue Margaret, - - - - - PLATTSBURGH, N. Y.

MAGASIN PETIT.

Bas Prix,

DEPENSES LEGERES.

Nous pouvons, et de fait, nous vendons des

HABILLEMENTS

bien faits et à des PRIX bien plus REDUITS que les établissements qui ont de

GRANDS MAGASINS

— ET DE —

FORTES DEPENSES.

Venez et voyez par vous même.

POPE & PEASE,


160—Rue College,—160.

BURLINGTON, Vt.

MAGASIN DE CHAUSSURES

— DE —

M^CMAHON.




CHAUSSURES DE PREMIERE QUALITE.

PRIX RAISONNABLES.

EXCELLENT ASSORTIMENT

Telles sont les chances que nous offrons.



ARGENT REMBOURSE,

SI LES MARCHANDISES NE SATISFONT PAS.



CHAUSSURES DE PURE GOMME ELASTIQUE,

UNE SPECIALITE.

JOSEPH L. DUHAMEL, Commis.

Burlington, Vt.

EN GROS ET EN DETAIL.

MAISON DE MODES

— DE —

L. FRANKFIELD.


PLATTSBURGH, N. Y.

PHILOSOPHIE DES AFFAIRES!

L'on ne cesse de nous demander pourquoi nous faisons tant d'annonces, pourquoi nous encourons ces dépenses, et si d'après notre expérience, elles sont justifiables? A toutes ces demandes nous répondons, que nous vivons dans un âge d'annonces et que pas un homme d'affaire n'est de son époque, s'il ne prend pas tous les moyens d'annoncer la qualité et les prix de ses marchandises à ses pratiques, s'il ne craint pas la compétition. Une des maximes de BENJAMIN FRANKLIN était

"FAITES AFFAIRES AVEC CEUX QUI ANNONCENT."

Et l'expérience nous prouve que l'idée est sage. C'est l'homme actif, énergique qui patronne l'imprimeur—qui offre des avantages au public—qui ne craint pas de mettre ses affaires devant le public.

 *NOUS ANNONCONS pour attirer de nouvelles pratiques, comme elles sont toujours bien traitées, elles reviennent avec leurs amis. Ce sont ces bons rapports qui font la réputation d'un marchand.*

Notre expérience du passé nous fait un devoir de continuer à acheter et à ne vendre que des marchandises recommandables.

Nous prétendons vous connaître depuis longtemps et nous vous invitons (après avoir lu attentivement cette annonce) à nous faire

UNE VISITE D'AMIS

lorsque vous en aurez le loisir. Nous n'omettons personne dans cette invitation et nous disons à tous, pauvres comme riches, jeunes ou vieux, amis ou étrangers, soyez les bienvenus.

Vous pouvez vérifier la vérité de ce que nous avançons en nous faisant une visite.

Votre sincère,

L. FRANKFIELD.

HENRI De CARDANAIS,

LE POPULAIRE

RESTAURATEUR

— DE —

PLATTSBURGH, N. Y.

Informe le public qu'il tient continuellement en mains les meilleurs CIGARES, les meilleurs VINS, les meilleurs BRANDIES etc., qu'il y a sur le marché. Ses tables de

Pool et de Billard

SONT DE PREMIERE CLASSE.

Son établissement est sans contredit, le plus spacieux et le plus beau qu'il y a dans cette partie du pays.

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

HENRI DE CARDANAIS.

No. 22 Rue River, - - PLATTSBURGH; N. Y.

L. U. ARCHAMBAULT,

Marche a Viandes, Volailles, Huitres,

Poisson et Legumes.

☞ Epicerie et provisions de choix pour les familles.

25, 27 et 29 Rue Bridge, PLATTSBURGH, N. Y.

Judd & Gilmore,

MANUFACTURIERS et MARCHANDS EN DETAIL

D'ABILLEMENTS.


CHAPEAUX, CASQUES,

— ET —

GARNITURES de VETEMENTS POUR HOMMES.

On trouvera toujours, aussi à notre MAGASIN, un assortiment complet de ces marchandises, pour habillements d'enfants.

L'assortiment que nous tenons en mains, est des plus complets qui puisse se trouver dans cette partie du pays.

 **UN SEUL PRIX,** pas de déviation sous aucune circonstance.

Judd & Gilmore,

No: 59 — Rue Margaret, — 59,

PLATTSBURGH, N. Y.

Dr. A. LaROCQUE,

CHIRURGIEN DENTISTE

ELEVE DES COLLEGES

— DE —

Londres et de Paris,

GRADUE DE L'UNIVERSITE

— DE —

PHILADELPHIE, PENN.,

Etabli à PLATTSBURGH, N. Y., depuis trois ans, informe le public, qu'il s'occupe de toutes opérations appartenant à l'art dentaire.

L'expérience et les connaissances qu'il a acquises dans la pratique de sa profession, dans les principales villes européennes, sont une garantie, pour tous ceux qui le patroniseront, qu'ils seront traités avec la plus grande habilité.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Dr. A. LaROCQUE,

(Block Clinton,) PLATTSBURGH, N. Y.

JAMES TIERNEY,
Avocat et Notaire.

Se charge de collections et de toutes affaires légales.

Nos. 82 et 84 Rue Margaret,

PLATTSBURGH, N. Y.

D. LaFORCE,

FABRICANT DE

CHAUSSURES

DE

Premiere Classe.



MARCHAND

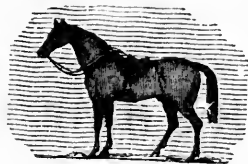
EN GROS ET EN DETAIL

DE

Cuir pour Chaussures, Harnais, etc., etc.

MARCHAND DE

Harnais,
Colliers,



Attelles,
Seliottes, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Argent comptant payé pour les peaux.

Nos. 21 & 23 Rue Bridge,

PLATTSBURGH, N. Y.

PHARMACIE DE LA CITE,

No. 65 Rue Margaret.

SMITH & LaROCQUE,

Propriétaires.

Cette PHARMACIE tient l'assortiment le plus complet de remèdes de tous genres, de parfums les plus exquis et d'articles de toilette les plus choisis.

L'Emulsion de Gomme d'Épinette Rouge.

— DE —

Smith & LaRocque,

Est le meilleur remède pour la toux, les bronchites, l'asthme et rhumes de tout genre.

LE SMITH'S HAIR TONIC,

N'est pas surpassé pour prévenir la chute des cheveux, et leur donner une grande vitalité.

Le département des prescriptions est dirigé avec le plus grand soin possible.

J. C. SMITH,
Pharmacien,

J. H. La ROCQUE,
Médecin-Chirurgien

TOBINS, " BOSTON BRANCH, "

No. 70 Rue Main,

NORTH ADAMS, - - - MASS.

Est l'Etablissement où le *Public Canadien* trouvera l'assortiment le plus varié en marchandises pour Dames.

Il y va assurément de vos intérêts de leur faire une visite, et profiter des avantages qui y sont offerts

3-COMMIS CANADIENS-3 sont attachés à l'établissement.

Vous y trouverez aussi le plus grand département de MANTEAUX pour DAMES et DEMOISELLES, qu'il y a en cette ville.

☞ Nous invitons les DAMES à nous faire une visite.

F. X. ROCH,
CHAS. MANDEVILLE, } *Commis.*
Dlle. ROSE BAZINET.

CODY & CARPENTER,

MEUBLIERS.

Entrepreneurs de Pompes Funebres et Embaumeurs.

☞ Réparage de meubles, une spécialité.

Nos. 22 a 30 Rue Eagle, - - - NORTH ADAMS, Mass.

WINSLOW C. WATSON.

Avocat ET Conseiller en Loi.

Une attention spéciale est donnée aux causes plaidés devant la cour de subrogation.

☞ Bureau au-dessus du magasin de McHATTIE, coin des rues Margaret et Bridge.

Rue Margaret, PLATTSBURGH, N. Y.

W. S. GUIBORD, & CIE.,

AGENTS GENERAUX

D'ASSURANCE.

No. 56 RUE MARGARET, PLATTSBURGH, N. Y.

REPRESENTENT LES COMPAGNIES SUIVANTES :

AMERICAN, - - - New-York,	HAMBURG-BREMEN, All magne
CONTINENTAL, - - - New-York,	MERCHANTS, - - - N wark, N. J.,
FIRE INS. ASSOCIATION, Londres,	NATIONAL, - - - Hartford.
FIREMANS FUND, San Francisco,	PEOPLES, - - - Pittsburg.
FRANKLIN, - - - Philadelphia,	PHENIX, - - - Londres,
GLENS FALLS, - - - Glens Falls,	WILLIAMS'B'GH CITY. New-York.
GERMANIA, - - - New-York,	QUEEN, - - - Liverpool.
GUARDIAN, - - - Londres,	SUN FIRE OFFICE, - - Londres.

PHENIX, Brooklyn, Marin,

ÆTNA, Hartford, sur la Vie.

ACCIDENT INS. Co., of NORTH AMERICA, sur les Accidents.

✍ Correspondances sollicitées.

ISAIAS SCHEIER.

SOLOMON SCHEIER

I. SCHEIER & FILS,

(Successors de I. SCHEIER, établi en 1863.)

—MANUFACTURIERS DE—

MAGNIFIQUES CIGARS,

Tabac, Pipes et autres articles pour les fumeurs.

PIECES PYROTECHNIQUES, etc.

Seuls Agents de la ROCHESTER BREWING Co., Lager Beer,

EN BOUTEILLES ET A LA MESURE.

No. 73 Rue Margaret, - - - PLATTSBURGH, N. Y.

MARCUS MILLER,

72 Rue Margaret, - - PLATTSBURGH, N. Y.



MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL DE NOUVEAUTES

Soieries, Indiennes,
Chales, Cotton,
Manteaux, Guingans,
Etoffes a robes, Draps,
Flanelles, Essuie-mains.
Couvertures, Calecons.

Corsets, bas, etc., enfin tous les articles qui se trouvent dans les établissements de première classe.



Prix des plus réduits et marchandises telles que représentées.

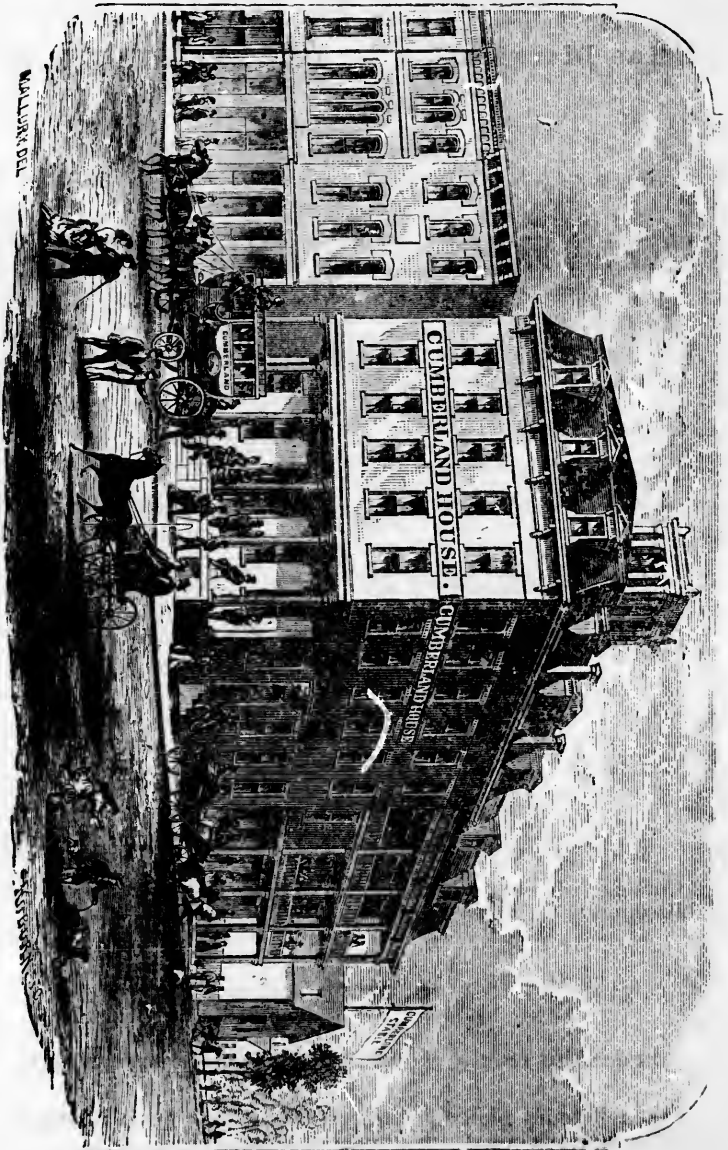
Les acheteurs peuvent être certains d'avoir les meilleures marchandises à des prix extraordinairement bas.

Respectueusement,

MARCUS MILLER.

Renomme par sa fameuse Cuisine, Chambres Spacieuses, etc.

“ THE CUMBERLAND ” PLATTSBURGH, N. Y.



CORBIN & WING, . . . Proprietaires.

Situe dans une des plus belles parties de la ville en face du “ TRINITY PARK ” et au centre des affaires.

BROMLEY & SMITH,

MARCHANDS DE MEUBLES

—ET—

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNEBRES.

20 a 26 RUE BRIDGE, ET 1 a 3 RUE WATER.

Par suite de l'encouragement libéral que nous avons reçu du public auquel nous offrons nos plus sincères remerciements, nous avons ajouté à notre ancien établissement, un nouveau compartiment de 80 x 50 pieds pour l'étalage de nos marchandises où nous avons maintenant un assortiment complet de toutes sortes de

MEUBLES DE MAISON,

qui conviennent aux acheteurs. Achetés à des prix qui défient toute compétition, nos meubles sont dans les derniers goûts et nous espérons qu'ils donneront entière satisfaction.

Dans notre département de pompes funèbres nous avons un assortiment de cercueils métalliques de "Boy's Safety Vault," et nous portons à cette branche de notre commerce une attention personnelle toute particulière, faisant tout en notre pouvoir pour réduire autant que possible les dépenses qui ne sont pas de nécessité tout en ayant soin de ne pas blesser les sentiments d'affliction qu'éprouvent les amis dans ces tristes circonstances.

Nous avons aussi en mains un nombre considérable de sleighs, à des prix des plus réduits.

Espérant que vous voudrez bien nous continuer votre patronage, nous vous invitons à ne pas nous oublier si vous avez besoin d'articles dans notre branche de commerce.

Bromley & Smith,

PLATTSBURGH, N. Y.

BEAU

MAL!



BEAU

MAL!

LE REGULATEUR DE LA FEMME.

Une grande découverte dans le traitement des maladies des femmes, c'est le grand remède français, le "REGULATEUR DE LA FEMME." Les effets de ce merveilleux remède ne sont ni plus ni moins qu'étonnants, et sur 789 femmes traitées l'année dernière, 781 ont été guéries. Les deux certificats suivants en diront plus que nous :

CERTIFICAT.

Je souffrais depuis 31 ans de cette horrible maladie communément appelée "Beau mal" et que j'appelle, moi, TYRAN ET DESTRUCTEUR des trois quarts et demi des femmes. Votre Régulateur m'a guérie et c'est une bénédiction pour les femmes atteintes du "Beau mal" sous quelque forme qu'il se présente. Mille remerciements et reconnaissance de

DAME JULIENNE COMEAU.

CERTIFICAT.

J'achève de prendre les deux bouteilles que vous m'avez envoyées et les douleurs et les pesanteurs que j'avais dans le corps, et ces tiraillements dans les aînes, l'estomac et les reins sont complètement disparus. J'en étais réduite à ne plus pouvoir marcher qu'avec peine et je demandais la mort comme soulagement à toutes mes douleurs; je n'espérais plus qu'en elle. Et dire que grâce à votre remède je suis maintenant guérie!! Que je vais quand il me plait faire la promenade chez les amies, sur la rue, ou à l'église! Que je suis heureuse et que je souhaiterais que toutes les femmes affectées du "Beau mal" connussent votre remède. Les hommes disent souvent que les femmes parlent trop, mais je voudrais avoir les cent bouches de la Renommée pour proclamer aux quatre coins du monde tout le bien que vous m'avez fait.

Votre toute dévouée,

DAME VEUVE GERVAIS.

Pour plus amples informations et les conditions, adressez

Dr. J. LARIVIERE, Manville, R. I.

Et en vente à Plattsburgh à la pharmacie Smith & LaRocque, et à Cohoes, N. Y., chez Chs. S. Clute.

THE MERCHANTS NATIONAL BANK.

EN FACE DU

—♦—♦—**PARC DE LA DOUANE**—♦—♦—

Rue Brinkerhoff, - - - - Plattsburgh, N. Y.

Ouverte tous les jours de 9 hrs. A. M. à 4 hrs. P. M.

ALFRED GUIBORD, Président.
JOHN M. WEVER,..... Caissier.

DIRECTEURS.

Alfred Guibord,	Wm. W. Hartweil,	Fred. E. Purdy,
David F. Dobie,	S. Alonzo Kellogg,	Thomas B. Nichols,
Loren B. Weaver.	John M. Wever,	Henry W. Guibord.

Traites tirées dans les principales villes des Etats-Unis et de l'Europe.

☞ Intérêt accordé sur dépôts spéciaux.

JACQUES GRANDCHAMP

—♦—♦—**EPICIER**—♦—♦—

No. 4-RUE EAST UNION-4

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

North Adams, - - - - Mass.

DANIEL GIROUARD

EPICERIES ET PROVISIONS

THES et CAFES, - - - - une SPECIALITE.

J. H. DUMAS, Commis.

No. 61 Rue Eagle, NORTH ADAMS, Mass.

LONERGAN & BISAILLON,

✂ MARCHANDS-DRAPIERS ✂

72—Rue Main—72

LE SEUL ETABLISSEMENT CANADIEN DE CE GENSE.

✂ Vous êtes invités à nous rendre une visite avant d'aller ailleurs.

North Adams, Mass.

LE TRAVAILLEUR.

Journal Canadien-Français, paraissant le mardi et vendredi de chaque semaine,

ABONNEMENT \$2.50 PAR ANNEE.

G. de TONNANCOURT, Redacteur, Worcester, Mass.

COUVENT DE St JOHNSBURY, Vt.

CETTE INSTITUTION sous la direction des SOEURS de la CONGREGATION de NOTRE DAME DE MONTREAL, est située dans une région salubre, recevant l'air pur des nombreuses montagnes avoisinantes.

L'éducation que l'on y donne est en rapport aux avantages physiques; le cours d'études, en FRANCAIS et en ANGLAIS comprend toutes les connaissances utiles aux jeunes personnes.

✂ PENSION \$80.00 par année, Musique et blanchissage extra.

LE MESSAGER.

Organe des Canadiens-Français de l'Etat du Maine, publié le jeudi.

Abonnement \$1.00 par année.

MARTEL & TARDIVEL, Redacteurs-Propriétaires.

LEWISTON, MAINE.

A. C. LAMOUREUX,

✂ SALON DE BARBIER-COIFFEUR, ✂

DE 1ere CLASSE.

✂ No. 30 Holden Street, ++ NORTH ADAMS, MASS.

Iron National Bank.

Plattsburgh, N. Y.

CAPITAL, \$100,000

— 0 —

Officiers :

Président ANDREW WILLIAMS.
Vice-Président JOHN H. MEYERS.
Caissier GEO. W. WATSON.

Directeurs :

Andrew Williams, Plattsburgh, N. Y. John H. Meyers, Plattsburgh, N. Y.
M. P. Meyers, Plattsburgh, N. Y. Gen. S. Moffatt, Plattsburgh, N. Y.
A. L. Inman, Plattsburgh, N. Y. R. O. Barber, Plattsburgh, N. Y.
H. D. Groves, Ausable Forks, N. Y.

Se charge de collection. Remises promptes et à bas prix

✉ Traités pour l'Angleterre, l'Irlande et l'Allemagne.

—* DIRECTOIRE *—

—(DES)—

COMMIS CANADIENS,

A NORTH ADAMS, MASS.

F. X. ROCH, ALPHONSE HARPIN, DAVID GIROUX, EUGENE MENARD, THEO. PERRAULT, Comptable.	} } } } }	Nouveautés, Hardes faites.
J. N. FRANCEUR,	}	Variétés.
J. A. GENDRON, J. H. DUMAS, NARCISSE CARON,	} } }	Epiceries.
HENRI PAPINEAU, NAZAIRE J. SANCOUCIS,	} }	Charcuterie.

LA PATRIE.

Journal Français publié le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT, \$1.50 PAR ANNEE.

J. M. AUTHIER, Redacteur-Proprietaire,

TROY, N.Y.

BAKER BROS.

BOIS DE SERVICE,

SCIERIE A VAPEUR POUR PREPARER ET MANUFACTURER,

- ET -

SECHEOIR A VAPEUR BREVETE,

Situé au Terminus des chemins de fer Delaware & Hudson, Mooers & Ogdensburgh, Ausable & Chateauguay près des quai de Plattsburgh.

Bureau a l'Est de l'Hotel Fouquet,

PLATTSBURGH, N. Y.

Ont toujours en mains une quantité de bois de Service pour répondre à toutes commandes qui peuvent leur être adressées pour expédier soit par eau, soit par chemins de fer, et à des prix les plus bas du marché.

Leur établissement est avantageusement situé pour recevoir le bois par eau, ou par chemins de fer de toutes les parties du Canada et du Michigan ; aussi, pour délivrer avec diligence dans la Nouvelle-Angleterre, à l'Est et au Sud de New-York et dans le New-Jersey.

Leur fond de commerce comprend du bois de toutes sortes, de toutes qualités et de toutes dimensions en pin, cèdre, épinette, etc.

BAKER BROS.,

PLATTSBURGH, N. Y.

LE CANADIEN.

Journal Français publié le jeudi de chaque semaine.

Abonnement, \$2.00 par année.

E. R. DUFRESNE, Redacteur,

St. Paul, Minn.

MANNY & HARDY

— MARCHANDS-TAILLEURS —

36 Troisième Rue, - TROY, N. Y.

ASSORTIMENT COMPLET

D'ETOFFES IMPORTEES et DOMESTIQUES.

PRIX POPULAIRES,

J. L. MANNY,

W. D. HARDY

ROBERT MANDEVILLE,

BOULANGER ET EPICIER DE PREMIER CHOIX

☞ Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. GENDRON, Commis

30 RUE STATE, NORTH ADAMS, MASS.

MERES! MERES! MERES!

Etes-vous sans sommeil la nuit et votre repos est-il dérangé par les cris d'un enfant malade et souffrant de la douleur de la dentition? S'il en est ainsi, envoyez de suite chercher une bouteille du SIROP DE MME WINSLOW pour la dentition. Sa valeur est inappréciable. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade. Mères, vous pouvez vous fier, il n'y a pas à en douter. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques causées par les vents, attendrit les gencives, diminue l'inflammation et donne du ton et de l'énergie à tout le système. Le **Soothing Syrup** de Mme Winslow pour la dentition des enfants est plaisant au goût et est le remède des plus vieilles et meilleures nourrices ainsi que des meilleurs médecins des Etats-Unis,

Il est en vente chez tous les droguistes du monde.

Prix: 25 cents la bouteille.

James Cunningham, Son & Co.

Manufacturier de Voitures et de Corbillards.

Branche d'affaires a New-York, St Louis
et Chicago.



Comandes sollicitées.

MANUFACTURE A ROCHESTER.
Grand assortiment de Voitures des mieux
finies en mains.

JAMES CUNNINGHAM, SON & Co. — 0 — ROCHESTER, N. Y.

LE NATIONAL

—◀ JOURNAL HEBDOMADAIRE ▶—

Publié dans les
CANADIENS-FRANCAIS



intérêts des
DES ETATS-UNIS.

Batisse Weed & Moorer

PLATTSBURGH, N. Y

LE NATIONAL

PUBLIE CHAQUE SEMAINE,

LE PORTRAIT ET LA BIOGRAPHIE,

D'un de nos compatriotes les plus éminents du Canada ou des Etats-Unis.

DIVERSES ILLUSTRATIONS,

De sujets propres à instruire nos nationaux.

UN RESUME,

Des principaux faits et événements qui se produisent continuellement.

UN FEUILLETON,

Emouvant, instructif et strictement moral.

GRANDS AVANTAGES,

OFFERTS AUX ANNONCEURS.

ABONNEMENT - - \$1.50 — Par année, payable d'avance.

Un numéro spécimen envoyé gratis sur demande.

68

BENJ. LENTHIER, Redacteur-Propriétaire.

997 4

PLATTSBURGH, N. Y.

